AQUADEV

AQUADEV

Association sans but lucratif de solidarité internationale

Volontaires pour l'Intégration Educative

VIE

AQUADEV

Les Méthodes Participatives de diagnostic et de planification des actions de développement

Actes du séminaire international de Niamey (Niger)

Juin 2001

En collaboration avec la DGCI

Introduction et conclusions en français

Introduction and conclusions in english

AQUADEV

Association sans but lucratif de solidarité internationale

Volontaires pour l'Intégration Educative

VIE

AQUADEV

Les Méthodes Participatives de diagnostic et de planification des actions de développement

Actes du séminaire international de Niamey (Niger)

Juin 2001

En collaboration avec la DGCI

Introduction et conclusions en français

Introduction and conclusions in english

Sommaire

REMERCIEMENTS . . . 3
LISTE DES ABREVIATIONS. . . . 4

DISCOURS D'OUVERTURE . . . 7

1. Allocution de bienvenue de M. Olivier HAUGLUSTAINE . . . 8
(Coordinateur Administratif AQUADEV WEST AFRICA)
2. Allocution de bienvenue de M. Daouda MOUNKAÏLA . . . 10
(Secrétaire général de VIE Kande Ni Bayra, Niamey, Niger)
3. Allocution de M. EL Hadj Mohamed NAJIM . . . 11
(Directeur du développement régional et local de la République du Niger)

I. ELEMENTS INTRODUCTIFS. . . . 13

I.1. Présentation du séminaire (Jean Joachim Diaga BASSE, . . . 14
Assistant de coordination, AQUADEV WEST AFRICA)
I.2. General introduction . . . 16
I.3. Introduction aux Méthodes Participatives (El Housseynou LY, Secrétaire Exécutif . . . 18
de l'Institut Africain de la Gestion Urbaine, IAGU)

II. LES DIFFERENTES METHODES . . . 27

II.1. La Méthode active de Recherche et de Planification participatives, MARP . . . 28
(Idrissa NIANDOU, Maître-Assistant, E.N.S., Université de Niamey)
II.2. La Planification des Interventions Par Objectif, PIPO . . . 38
(Abdou SEINI, Conseiller technique à la SNV du Niger)
II.3. Les méthodes SARAR ET PHAST (Judith Valérie KABORE, Assistante technique, AQUADEV Ouaga). . . . 45

III. LES OUTILS . . . 53

III.1. Le Système d'Information Géographique (SIG) : un outil d'aide à la planification . . . 54
(Marc Lemaire, Responsable SIG, AQUADEV Louga)
III.2. Les Associations Villageoises de Développement (AVD) & les Fonds de Développement Local, . . . 64
FDL (Sophie VANHOMWEGEN, Chef du Projet Sénégal III, AQUADEV Louga)
III.3. Les Comités de Développement Local, C.D.L (Abdou Diouf, Assistant de programme, ENDA GRAF Sahel) . . . 68

IV. LES CAS PRATIQUES . . . 71

IV.1. Le Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural (Aliou FAYE, Coordonnateur du PADMIR). . . . 72
IV.2. Méthodes participatives et santé communautaire (Ibrahima GAYE, Directeur de l'Agence . . . 78
Régionale de Développement de Louga)
IV.3. Méthode participative d'identification des plus pauvres dans une communauté . . . 82
(Judith KABORE, Ass. Technique, AQUADEV Ouaga)
IV.4. Le Programme d'éducation intégrée de Kollo, PEIK (Daouda MOUNKAÏLA, Secrétaire général, VIE Kande Ni Bayra) . . . 84
IV.5. SIG et le Programme de développement régional intégré de Zinder (Pierre-Henri DOHOGNE, . . . 91
Responsable SIG, AQUADEV Zinder et Nadia OURIEMCHI, Responsable Micro-finance, AQUADEV Zinder)
IV.6. Programme de développement régional intégré de Louga (Sophie VANHOMWEGEN, Chef du projet SEN III Louga) . . 107

V. CONCLUSIONS

V.1. Conclusions Générales : Analyse et Interprétation (El Housseynou LY, Secrétaire Exécutif de IAGU). . . . 119
V.2. General conclusions : Analysis and Interpretation . . . 121

VI. LES ANNEXES . . . 123

Annexe 1 : les ateliers . . . 124
Annexe II : Sources bibliographiques et sites WEB. . . . 130
Annexe III : Programme du séminaire . . . 132
Annexe IV : Liste des participants et leurs coordonnées . . . 133

Remerciements

A la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI) du Royaume de Belgique
qui a apporté son soutien financier au séminaire.

A tous ceux qui ont accepté de partager le fruit de leur recherche et de leur expérience sur les méthodes participatives.

A tous les participants dont les témoignages, les anecdotes et les remarques ont donné une plus-value au séminaire.

A tous ceux qui, de près ou de loin et d'une manière ou d'une autre, ont pris part à la concrétisation du séminaire.

A toutes et à tous, Eric Driesen, Secrétaire général, leur exprime gratitude et reconnaissance.

Liste des abréviations

ABR	: Association Belgique Rwanda
ACA	: Actions caisse alpha
AG	: Assemblée générale
AGRHYMET	: Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle
ARC	: Agent relais communautaire
ARD	: Agence régionale de développement
AVD	: Association villageoise de développement
CAC	: Comité d'appui à la case
CAVD	: Collectif d'AVD
CDL	: Comité de développement local
CEG	: Collège d'enseignement général
CERP	: Centre d'expansion rurale polyvalent
Chodak	: Chômage Dakar
CNUEH	: Centre des nations unies pour les établissements humains
CREPA	: Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût
CRESA	: Centre régional d'enseignement des sciences agricoles
CTB/BTC	: Coopération technique belge
CVD	: Comité villageois de développement
CVE	: Comité villageois d'éducation
DIEPA	: Décennie internationale pour l'eau potable et l'assainissement
DIP	: Diagnostic institutionnel participatif
DISC	: Décentralisation et initiatives de santé communautaire
DP	: Diagnostic participatif
EIER	: Ecole inter-états des ingénieurs de l'équipement rural
ENDA	: Environnement et développement du tiers-monde
EPER	: Enquête prévision et estimation des récoltes
EPFL	: Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
FDL	: Fonds de développement local
FCFA	: Franc Communauté financière Africaine
FENU	: Fonds d'équipement des nations unies
FESPOP	: Festival de folklore et de musique populaire de Louga
FSB	: Fonds de survie belge
FSD	: Fonds sociaux de développement
FSR	: Farming system research
GIE	: Groupement d'intérêt économique
GPS	: Global positionning system
GRAAP	: Groupe de recherche-action participative
GRAF	: Groupe de recherche action formation
IAGU	: Institut africain de gestion urbaine
ICRISAT	: International crop research institute for semi arid tropics
IDEA	: Institut pour le développement et l'éducation des adultes
IDS	: Institute of development studies
IIED	: International institute for environment and development
INRAN	: Institut national de recherche agronomique du Niger
IOV	: Indicateur objectivement vérifiable
IPC	: Impertinent PERT chart (tableau adapté de PERT)
ISS	: Interview semi structurée
ITA	: Ingénieurs des travaux agricoles
KKU	: Khon Kaen university
MARP	: Méthode accélérée de recherche participative
MECBAS	: Mutuelle d'épargne et de crédit du Bassin arachidier du Sénégal
MECZOP	: Mutuelle d'épargne et de crédit de la zone de Potou
NTIC	: Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCB	: Organisation communautaire de base
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONG	: Organisation non gouvernementale

PADMIR	: Programme d'appui à la décentralisation en milieu rural
PADV	: Programme d'aménagement et de développement villageois
PAM	: Programme d'actions municipales
PCLCP	: Programme communautaire de lutte contre la pauvreté
PDRI	: Programme de développement rural intégré
PdT	: Pédagogie du texte
PEIK	: Programme d'éducation intégrée à Kollo
PEM	: Point d'eau moderne
PERT	: Project evaluation review technics
PGU	: Programme de gestion urbaine
PHAST	: Participatory hygiene and sanitation transformation
PIL	: Programme d'investissement local
PIPO	: Planification des interventions par objectifs
PLD	: Plan local de développement
PNUD	: Programme des nations unies pour le développement humain durable
PRA	: Participatory rural appraisal
PROWWESS	: Promotion of the role of women in water sypply and environmental sanitation services
PPPL	: Procédure de planification participative locale
PTIP	: Programme triennal d'investissement public
RRA	: Rapid rural appraisal
RRPS	: Réseau de recherche sur les politiques sociales
SA	: Stakeholders analysis
SARAR	: Self-esteem, associative strenghts, resourcefulness, action planning, responsabiliy
SCAC	: Service de coopération et d'action culturelle
SDER	: Service départemental de l'expansion rurale
SEF	: Small Enterprise Foundation
SFD	: Systèmes financiers décentralisés
SIG	: Systèmes d'information géographique
SNV	: Organisation néerlandaise de développement
SPP	: Service Planification et Perspective
UCVE	: Union des comités villageois d'éducation
UNESCO	: United nations education, sciences and culture organisation
UNSO	: United nations sahelian organisation
USAID	: United states agency for international development
VIE	: Volontaires pour l'intégration éducative – Kande ni bayra
VSF	: Vétérinaires sans frontières
ZOPP	: Ziel orientierte projekt planüng

Discours d'ouverture

I. Allocution de bienvenue

de M. Olivier Hauglustaine
(Coordinateur Administratif AQUADEV WEST AFRICA)

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Directeur de Cabinet,

Chers Professeurs,

Chers Orateurs,

Chers Invités,

C'est avec un réel plaisir que nous vous accueillons ce soir à Niamey, pour ce que nous espérons être un événement intéressant et « productif » : Le Séminaire sur *« Les Méthodes Participatives de diagnostic du milieu et de planification des actions de développement »*. Tout un programme…
Avant toute chose, nous nous devons de vous présenter les organisateurs de cet événement.

Tout d'abord VIE (Volontaires pour l'Intégration Educative). VIE KANDE NI BAYRA une ONG nigérienne créée en 1987, qui intervient essentiellement dans le domaine de l'éducation de base non formelle (alphabétisation). VIE utilise entre autre, la Pédagogie du Texte (PdT) comme approche méthodologique. Cette approche est fondée sur l'appropriation aussi bien théorique que pratique des connaissances. Entre autres domaines d'expertises, VIE s'est spécialisé dans :

- Le diagnostic participatif des besoins éducatifs fondamentaux,
- L'appui à la conception de programme d'éducation de base des jeunes et des adultes,
- La formation d'animateurs, le suivi pédagogique, l'évaluation des enseignements, …

Je m'arrête là car je ne voudrais déflorer la présentation plus complète qui vous sera faite plus tard.

AQUADEV, co-organisateur de cet événement, (une ONG belge créée également en 1987), est spécialisé, quant à elle, dans les études de faisabilité et la réalisation de projets ou programmes qui visent à renforcer la capacité de décision d'organisations partenaires dans les pays du Sud.
Par nos actions, nous encourageons nos partenaires à s'organiser autour d'activités générant de façon durable une amélioration de la qualité de vie dans les domaines de l'agroalimentaire, du crédit et de l'épargne, de la santé et de l'environnement.

AQUADEV conçoit et exécute en partenariat, des programmes de développement régional intégré dans la zone du Damaragam (Zinder) au Niger, et dans la Région de Louga au Sénégal.
Ces programmes, qui vous seront présentés lors de ce séminaire, sont découpés en deux phases réparties sur 4, 5 ans voire même 8 ans. La première période de douze mois est consacrée à la phase d'identification et d'instruction participative des interventions. Elle doit déboucher sur l'établissement de la situation de référence et sur l'élaboration de plans de développement locaux.

Elle est ensuite suivie par la phase d'exécution proprement dite, programmée sur plusieurs années. Les actions conduites au cours de la seconde phase visent à améliorer la sécurité nutritionnelle des populations impliquées dans l'élaboration de la situation de référence.

L'approche d'AQUADEV en matière de méthodes participatives de planification et de diagnostic lui permet d'associer les partenaires et les bénéficiaires dans la recherche de solutions répondant au mieux à leurs problèmes.

Les outils de cette approche sont les processus de MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative) et de PIPO (Planification des Interventions Par Objectifs), auxquels s'ajoutent, comme instruments complémentaires de planification, le SIG (Système d'Information Géographique) et l'approche macro-économique.

A travers les actions de VIE et d'AQUADEV, les différentes thématiques sont toujours abordées avec le même soucis et la même rigueur : l'application de méthodes et d'outils participatifs et de planification. Ces démarches qui sous-tendent les actions de terrain, ont pour objectif de garantir une mise en oeuvre la plus en adéquation possible avec les besoins des populations-cibles.

C'est sur ce même sujet que nous avons voulu insister à travers ce séminaire.

Pour ce faire, nous avons réuni autour d'une même table quelques-uns des protagonistes de l'approche participative du développement, afin de faire de cet événement une plate-forme d'échanges et de réflexions, sur l'état des lieux et l'avenir de ce qui est, depuis longtemps, considéré comme une clé majeure du développement.

Je voudrais également vous présenter Monsieur EL HOUSSEYNOU LY qui nous a fait le grand plaisir de répondre à notre invitation.

Lors de ce séminaire, il assurera le rôle de « sage » ; comme il nous plaît de le nommer.
Je serais réducteur en vous disant qu'il est Secrétaire Exécutif de l'Institut Africain de Gestion Urbaine, Coordinateur du réseau National de Recherches sur les Politiques Sociales, Expert en Participation et Développement Institutionnel, ancien professeur d'histoire et de géographie, auteur de plusieurs ouvrages sur les démarches et les concepts participatifs et globe-trotter, puisqu'il a effectué plusieurs dizaines de missions à travers l'Afrique et le monde.

Nous avons donc demandé à M. LY de distiller ses

connaissances, son savoir-faire et son expérience tout au long de ces journées : il sera à la fois orateur, modérateur, « ajusteur », observateur : en un mot, il sera le « sage » de ce séminaire.

Comme vous le constaterez, VIE et AQUADEV ont réussi à s'entourer d'experts et d'expériences pour organiser ce rendez-vous de réflexion sur Les Méthodes Participatives de diagnostic du milieu et de planification des actions de développement

L'objectif de ce séminaire vise simplement à faciliter les échanges et les rencontres, afin d'assurer une diffusion des démarches et des techniques les mieux adaptées à la résolution des problèmes de mise en place des projets de développement.

Toute l'équipe d'AQUADEV s'associe à moi pour vous remercier de votre présence et espère que les résultats de ce séminaire pourront contribuer à l'amélioration des techniques et des méthodes participatives éprouvées avec succès en matière de développement en Afrique.

MERCI.

2. Allocution de bienvenue

de M. Daouda Mounkaila
(Secrétaire général de VIE Kande Ni Bayra, Niamey, Niger)

Monsieur Le Directeur du Développement Régional et Local,

Monsieur le Coordinateur Administratif d'AQUADEV pour l'Afrique de l'Ouest,

Honorables invités,

Chers participants,

Je voudrais pour commencer, remercier les personnalités et institutions nationales et internationales qui ont accepté d'honorer par leur présence cette cérémonie. C'est le témoignage si besoin en est, de l'importance que ces personnalités et institutions accordent au développement communautaire à travers le processus participatif.

Permettez-moi de remercier également le comité d'organisation composé de l'ONG nigérienne « Volontaires pour l'Intégration Éducative » (VIE Kande Ni Bayra) et l'ONG internationale AQUADEV pour les efforts inestimables fournis qui ont permis la concrétisation de ce séminaire international.

C'est pour nous un réel plaisir de nous retrouver avec des experts en méthodes participatives et des responsables de programmes de développement local ou régional venus du Burkina Faso, du Sénégal, de la Belgique, du Bénin et du Niger. A toutes et à tous, je souhaite la bienvenue.

C'est le lieu d'exprimer d'avance, toute ma gratitude à l'égard des experts qui ont accepté de partager avec nous leurs savoir-faire et leurs réflexions sur les méthodes et approches participatives de planification ainsi qu'aux responsables des différents programmes de développement local qui se sont engagés à partager avec nous leurs expériences, soit sur les outils utilisés, soit sur les cas pratiques.

Permettez-moi de terminer cette brève intervention en remerciant sincèrement en particulier le Directeur du Développement Régional et Local, représentant le Ministre du Plan empêché, pour avoir accepté de présider la cérémonie d'ouverture de ce séminaire sur « les méthodes participatives de diagnostic et planification des actions de développement ».

Au nom de tous les participants à ce séminaire, j'adresse mes sincères remerciements à la Direction Générale de la Coopération Internationale du Ministère Belge des Affaires Etrangères, du Commerce Extérieur et de la Coopération Internationale pour son soutien financier permettant ainsi la réalisation de ce séminaire international.

Je vous remercie.

3. Allocution

de M. El Hadj Mohmed Najim
(Directeur du développement régional et local de la République du Niger)

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Messieurs les Représentants de la société civile,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs les participants,

C'est pour moi un réel plaisir de présider la cérémonie d'ouverture du séminaire sur les méthodes participatives de diagnostic du milieu et de planification des actions de développement, organisé sur l'initiative des acteurs au développement.

Cette rencontre est un réceptacle de connaissances et un espace d'échanges d'expériences comme en témoigne les objectifs qui lui sont assignés à savoir :

- La capitalisation des acquis et leur diffusion ;
- La critique des outils de planification ;
- L'identification des nouvelles pratiques en matière de méthodes participatives.

Ce séminaire se déroule à un moment où l'Etat nigérien vient de formuler son Plan de Développement Economique et Social qui privilégie le partenariat avec les bailleurs de fonds et la société civile. En effet, la nécessité de mettre en œuvre des programmes de développement ouverts sur la demande exprimée par les communautés, est ressentie par tous les acteurs au développement. Cela dénote, à juste titre, la place accordée dorénavant au caractère démocratique, participatif, efficient et innovant au sein des programmes de développement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il importe de souligner que l'opérationnalisation des besoins et l'adaptabilité des méthodes sur des thématiques variées permettront d'atteindre les effets attendus sur le terrain. Leur recontextualisation pourrait favoriser leur lecture à plusieurs niveaux. C'est assurément à travers cette démarche que l'appropriation de ces méthodes, par l'ensemble des partenaires, sera facilitée.

Notre pays se réjouit de la tenue de ce séminaire dans sa capitale Niamey, car à l'heure actuelle, il existe peu de méthodologies opérationnelles intégrées qui s'étendent du diagnostic participatif à la planification des actions de développement. A cet effet, j'exhorte les participants audit séminaire, à saisir l'opportunité pour s'accoutumer aux différentes méthodes, pour pouvoir par la suite, démultiplier les connaissances acquises, au profit des acteurs de terrain et des communautés.

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Messieurs les Représentants de la société civile,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs les participants,

Je ne saurais terminer mon allocution sans remercier le comité d'organisation pour d'une part, la pertinence du thème choisi, et d'autre part, pour les efforts louables déployés pour l'organisation de cette rencontre. Mes remerciements vont également à l'endroit d'AQUADEV qui n'a cessé d'apporter au Niger son appui technique et financier et qui a permis la concrétisation du présent séminaire.

Sur ce, je déclare ouvert le séminaire sur les méthodes Participatives de diagnostic du milieu et de planification des actions de développement.

Eléments introductifs

I.1. Présentation du séminaire

Jean Joachim Diaga BASSE,
Assistant de coordination,
AQUADEV WEST AFRICA

Née du souci de mieux adapter à la demande les travaux de la vulgarisation agricole en milieu rural et des divers services de développement communautaire travaillant en milieu réel et de le soumettre au contrôle des populations, l'approche participative, depuis une quinzaine d'années, a réalisé en Afrique d'importants progrès dans l'amélioration de la gestion et de l'organisation des services publics de vulgarisation.

Parmi les acquis, il faut noter une meilleure description des tâches des agents à tous les niveaux, une meilleure organisation du travail, une formation continue plus approfondie et, surtout, un contact plus systématique et plus poussé avec la population.

En effet, depuis son amorce dans les années 70, l'approche du développement « participé » à travers l'utilisation de techniques et d'outils conviviaux à l'égard des populations, a été largement sollicitée pour enclencher un processus d'auto-développement. Aujourd'hui, les méthodes participatives reçoivent un écho favorable de la part des acteurs locaux et sont appliquées à des champs et domaines (*du rural à l'urbain, de la micro-finance à la nutrition*…) naguère appréhendés au travers des méthodes conventionnelles. Elles sont, de plus en plus, préconisées, promues et même exigées par des organismes jadis réfractaires à leur endroit. Elles suscitent, actuellement, un intérêt grandissant de la part des décideurs politiques et des experts, qui y voient un levier déterminant pour le renforcement de la démocratie, la décentralisation et la bonne gouvernance aux échelles locale et nationale.

Tous ces aspects positifs expliquent et justifient de nos jours, l'effervescence d'une pluralité d'approches dites participatives. Cependant, de nombreux défis restent à relever pour aider les populations à assumer la responsabilité des messages et thèmes techniques diffusés par les services d'encadrement qui permettent d'influencer davantage la gestion de la vulgarisation en développement communautaire. Il est apparu que les outils les plus efficaces pour ce faire étaient ceux utilisés dans les divers approches participatives. La démocratisation et la décentralisation qui progressent dans beaucoup de pays africains, la privatisation graduelle des services d'encadrement rural, l'émancipation des paysans et l'évolution de la mentalité des cadres permettent désormais d'appliquer ces approches à une plus grande échelle.

C'est pour faire face à ces défis que Niamey a abrité du 12 au 18 juin 2001 un séminaire sur les méthodes participatives de diagnostic du milieu et de planification des actions de développement, organisé par les ONGs Volontaire pour l'Intégration Educative (VIE Kande Ni Bayra) et AQUADEV. Ce séminaire a réuni sur la base des connaissances et des expériences effectives, des acteurs avertis du développement communautaire pour réfléchir aux démarches réactionnaires suite au quasi-échec des théories classiques et approches apathiques appliquées par les bailleurs de fonds.

Les interventions à caractère horizontal que constituent ces méthodes, bien que finissant de conquérir les dernières poches de résistance, ne sont pas intactes de reproches.

En effet, à tort ou à raison, des objections de taille sont formulées à leur encontre. Parmi les griefs avancés par leurs détracteurs, on peut surtout citer :

- leur nature « *simpliste* » et « *expéditive* » ;
- la connotation « *populiste* » qui leur est accolée ;
- leur « *faible dose* » de rigueur scientifique ;
- leur « *impuissance* » dans la collecte de données quantitatives.

Il s'y ajoute que parfois, les méthodes participatives sont discréditées par l'usage abusif, mécanique, manipulateur, fantaisiste, factuel, mercantile… dont elles sont assez souvent l'objet de la part de praticiens mus par des intérêts autres que l'amélioration des conditions de vie des populations. Enfin, et pas des moindres, est entretenue une critique selon laquelle les méthodes participatives sont en elles-mêmes porteuses de biais dans la mesure où elles dopent les attentes et surenchérissent les besoins des populations.

Plus d'une trentaine d'années après l'irruption des processus dits participatifs, ce séminaire veut apporter, grâce à la capitalisation de leur itinéraire, une contribution significative à l'évolution du courant participationniste, à l'aune d'un décloisonnement des recherches-développements en la matière. Ainsi, les assises du présent séminaire s'orientent vers la recherche d'éléments de réponses aux questionnements fondamentaux que d'aucuns se posent quant à leur raison d'être.

Dans cette optique, les actes du séminaire ci-consignés comportent un contenu documentaire et didactique sur des concepts et des méthodologies participatifs. Ceux-ci ont été conçus, appliqués, éprouvés et développés par les acteurs et opérateurs du développement (organismes d'appui, chercheurs, agents de terrain...), en quête d'une plus grande portée et d'une meilleure efficience de leurs interventions.
Ils proposent préliminairement une revue littéraire, idéologique voire épistémologique des méthodes participatives. Dans ce registre, est dressé l'historique de cette philosophie révisionniste de pensée et d'action en faveur des milieux défavorisés. En filigrane, le paradigme du développement participatif est dépouillé et explicité par la déclinaison de notions et de terminologies plus ou moins ambiguës ou éclectiques.

On trouvera également dans ce réceptacle des retombées du séminaire, différentes variantes des méthodes participatives, revisitées par le biais d'échanges entre divers profils d'intervenants (*chercheurs-théoriciens, experts, praticiens, décideurs et profanes*). Ici, le lecteur pourra suffisamment s'informer, apprendre et disposer d'éléments de réflexions critiques sur la famille des méthodes les plus couramment utilisées (MARP, PIPO, SARAR, PHAST, DIP, Focus Group, etc.) dans l'appréhension des questions de développement local. De même, un éventail d'outils d'opérationnalisation des actions de développement et d'ancrage et d'institutionnalisation du modèle participatif est proposé, en l'occurrence, l'AVD, le FDL et le CDL.

On ne saurait bien traiter le vaste et profond sujet des méthodes participatives sans en visiter des expériences pratiques dans divers contextes et domaines. En effet, il s'avérait indispensable d'interroger le terrain d'application qui constitue une éprouvette in vivo dans laquelle les évidences se muent en doute et où des surprises, des déviations et des déceptions sont enregistrées, remettant en cause les a priori et les acquis. Ainsi, c'est dans le but de s'enquérir des réalités du terrain que des expériences spécifiques (*décentralisation, santé communautaire, identification de cible, éducation intégrée, développement régional intégré*) liées aux méthodes participatives ont été exposées et débattues, et des enseignements majeurs tirés, surtout en ce qui concerne la dichotomie entre la théorie et la pratique.

Enfin, afin de juguler les insuffisances des séances plénières du séminaire, une série de thématiques a été abordée sous forme d'ateliers. Ce format de travail a permis de procéder à une réflexion approfondie et pointue sur des points que renfermait implicitement le thème de la rencontre. Ainsi, il a été donné de plancher sur des problématiques sous-jacentes des méthodes participatives, à savoir :

- l'interface avec les méthodes classiques ;
- l'opportunité des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- les nouvelles déclinaisons de méthodes participatives et leurs limites;
- le diptyque méthodes participatives et éducation des adultes;
- la consolidation, l'ancrage et l'institutionnalisation des méthodes participatives.

Cette compilation d'actes du séminaire de Niamey oriente également son utilisateur vers des sources de documentation lui permettant de renforcer ses connaissances en matière de méthodes participatives. A cet effet, en annexes, le novice et le spécialiste en méthodes participatives trouveront des références bibliographiques et des sites internet, à partir desquels ils pourront au besoin, compléter le contenu du présent document.

Voici, en bref, annoncés l'esprit, le sens et la substance du séminaire international sur les méthodes participatives de diagnostic du milieu et de planification des actions de développement, lesquels sont développés dans les pages suivantes.

I.2. General introduction

Arisen from the view to better adapt to the request the popularisation works in rural environment and those of different community development services working in a real environment, and to submit it to the people control, the participative approach, since about fifteen years, has achieved, in Africa, important progresses in the improvement of popularisation public services organisation and management.

Among the attainments, it should be observed a better description of the staff tasks at all levels, a better work organisation, a more thorough continual education and, particularly, a more systematic and over – developed contact with the people.

Indeed, since it beginning during the years' 70, the « participated » development approach through the use of tools and techniques, convivial with regard to the people, has been broadly requested engaging a self-development process. The participative methods receive nowadays a favourable echo from the local actors and are applied to fields and domains (from the rural to the urban, from micro-financing to nutrition) no long ago understood by conventional methods.

They are more and more advocated, promoted and requested by some bodies, formerly refractory with regard to them. They now raise up a growing interest among the political decision makers and experts who see through them a determinate leverage for enhancing democracy, decentralization and good governance, at local and national levels.

All that positive sights explain and justify, now, the so-called participative approaches plurality effervescence.

Many challenges, however, remain to be taken up for helping the people to take upon itself the responsibility of the technical messages and topics spread by the supervisory staff and for allowing them to put more pression upon the management of community development popularisation. It came into sight that the most effective implements for that were the tools in use for the different participative approaches. The improving democratisation and decentralization in many african countries, the progressive privatisation of the rural supervisory staff services, the country people emancipation and the development of the managerial staff mentality allow, thenceforth, to apply these approaches on a more large scale.

For facing up to that challenges, a seminar has taken place in Niamey (Niger) from 12 to 18 June 2001, about the participative methods of environmental diagnosis and of development acts planning, and has been set up by volunteers for Educational Integration (VEI Kande ni Bayar) and AQUADEV NGOs.

That seminar has brought together, on an effective knowledge and experience basis, community development well-informed actors in order to consider reactionary gaits following the quasi-failure of conventional theories and of listless approaches applied by the development actors. The horizontal nature interventions that are these methods, although they finish gaining the latest opposition areas, are not blameless.

Rightly or wrongly indeed, strong objections are formulated against them. Among the grievances put forward by their detractors, it may be mentioned :

- their « over-simple » and « hasty » nature ;
- the « populist » connotation coupled with them ;
- their « weak dose » of scientific rigour ;
- their « inability » for quantitative data collecting.

Sometimes it should be also stated that the participative methods fall into discredit through the excessive, one chanical, gerrymandering, whimsical, factual, mercantile use, … from practitioners driven by other interests than the improvement of people living conditions. Last but no least, a criticism is kept alive according to which participative methods themselves carry biases insofar as they boost the expectations and bid higher the people needs.

More than thirty years after the so-called processes sudden emergence, that seminar would like, owing to their career capitalization, to make a significant contribution to the participationist trend evolution, by the yardstick of an opening-up of researches-developments. Thus the present seminar meeting move towards the research of answering elements to the basic questions that some people ask themselves about their justification.

In that perspective, the here-recorded seminar proceedings include an informative and educational content related to participative concepts and methodologies.

These have been designed, applied, tested and developed by the development actors and operators (support organisations, researchers, field employees) tracking more significance and a better efficiency of their interventions. They propose as a preliminary a literary, ideological or even epistemological review of participative methods.

Along the same lines, is drawn up the history of that thought and action revisionist philosophy in favour of the disadvantaged people. Implicitly, the participative development paradigm is stripped and clarified by the declension of more or less ambiguous or eclectic terminologies or concepts.

It will be often found in that seminar effects receptacle different variants of participative methods reviewed through exchanges between various contributor profiles (researchers – theoreticians, experts, practitioners, decision-makers and laymen). Here, readers will be able enough to make inquires, to learn and to have at disposal critical thought elements about the group of the most generally used methods (MARP, PIPO, SARAR, PHAST, DIP, Focus Group) for the local development issues understanding. Likewise, a range of operationalizing tools of development and of anchoring actions and participative model institutionalising is put forward, in this case, the AVD, the FDL and the CDL.

It is not possible to deal properly with the large and profound participative methods subject without examining their practical experiences in various contexts and fields. It was indeed necessary to consult the application field which is an in-vivo test tube where obvious facts are changed into doubts and where surprises, departures and disappointments are noted, casting doubts on the a priori assumptions and acquired knowledge. So, in the aim of in quiring about field realities, specific experiences (decentralization, community health, target identification, integrated education, integrated regional development) related to participative methods have been outlined and discussed, and major lessons drawn up, especially about the dichotomy between theory and practice.

Finally, in order to compensate the seminar plenary sessions insufficiencies, a range of themes has been tackled in the form of working groups. That working way has allowed to carry out a detailed and thorough thought on some points which were implicitly contained in the meeting subject. Do it has been possible to work on underlying issues of participative methods, that is to say :

- the interface with usual methods ;
- the New Information and Communication Technologies (NICT) opportunity ;
- the new declensions of participative methods and their limitations ;
- the diptych « participative methods / adult education » ;
- the consolidation of the participative methods anchoring and institutionalising.

That compilation of the Niamey seminar acts also focus its user on information sources allowing him to strengthen his knowledge about participative methods.

For that purpose, the novice and the participative methods expert will find, in an appendix, bibliographical entries and Internet address from where they are able to supplement, if necessary, the present paper content.

Supra, are given out the spirit, the meaning and the substance of the international seminar related to the participative methods of environment evaluation and development actions planning, which are expanded in the following pages.

I.3. Introduction aux méthodes participatives

El Housseynou LY,
Secrétaire Exécutif par intérim de l'Institut Africain de la Gestion Urbaine, IAGU

I.3.1. Historique et contexte d'émergence du développement participatif

1. Au cours des années 50 et 60, la théorie comme la pratique du développement étaient fortement ancrées dans les idées occidentales prônant le progrès technologique basé sur le concept du développement linéaire. On a abusivement cru, dans les cercles des politologues, que tout ce dont on avait besoin pour améliorer la situation économique des pays du Sud était de l'argent et une technologie moderne. La démarche dite «révolution verte» est un exemple typique du transfert de technologies depuis les pays industrialisés modernes vers les nations rurales les plus pauvres.

La révolution verte a essayé de résoudre les problèmes de l'agriculture en œuvrant pour la promotion de la technologie agricole avancée, faite entre autres de semences améliorées, de mécanisation et d'intrants chimiques sans pour autant tenir compte des facteurs sociaux, environnementaux et culturels. Scientifiques et organismes de financement se sont convaincu qu'il fallait déterminer des variables et élaborer des «paquets» d'intrants qui conviennent à des environnements similaires à ceux des stations de recherche. Ainsi, les technologies élaborées dans les unités de recherche se sont vues transférées aux services de vulgarisation qui, à leur tour, les ont transmis aux paysans.

Cette stratégie a connu un certain succès, particulièrement dans les zones fertiles et bien irriguées du Sud et de l'Asie où les revenus ont été sensiblement améliorés. Cependant, en se concentrant sur un nombre limité de cultures et ignorant tout du facteur non agronomique, cette stratégie a également induit des effets collatéraux négatifs sur l'environnement et la société. En général, elle profitait davantage aux paysans riches qu'aux pauvres. Dans les environnements naturels moins riches avec des agros-systèmes plus complexes *(ainsi qu'il en est largement en Afrique où la pluviométrie et les autres facteurs environnementaux sont hautement imprévisibles*), la révolution verte a subit un échec cuisant.

2. Les années 70 ont donné lieu à une prise de conscience accrue de ce que l'approche « transfert de technologies » prôné était une stratégie fort simpliste qui ne pouvait résoudre le problème de la majorité des agriculteurs dans les pays en développement. Cela a conduit à l'avènement d'un nouveau paradigme (un jeu d'ensemble cohérent d'idées, de concept et d'actions) ou d'un schéma de développement qui s'efforçait de dépasser les limites et de combler les lacunes des tentatives précédentes visant à comprendre et à promouvoir le changement rural. Les théoriciens et les praticiens du développement ont commencé à cerner la relation complexe qui existe entre l'Environnement, la Culture, l'Economie et la Politique dans les sociétés rurales et ont, dès lors, essayé de concevoir et de s'adresser aux divers aspects de la vie rurale comme une TOTALITÉ GLOBALISANTE, faisant partie intégrante d'un système. On s'est rendu compte qu'il n'était

[1] L'historique est inspirée et tirée en grande partie d'un texte de Save the Children Federation/US traduit de manière informelle de l'anglais au français par le Bureau pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI/OTTAWA) en 1988 dans le contexte d'un programme de formation des formateurs en MARP/RRA.

pas possible d'induire des changements dans un seul et unique système pris isolement, sans affecter de quelque manière les autres composantes. En conséquence, le système devait être appréhendé dans sa globalité afin d'aboutir aux changements désirés.

Ce nouveau paradigme ou schéma de développement est basé sur les trois principes fondamentaux définis par Joel De Rosnay et relatifs à un processus de développement dérivé d'une approche systémique.

a) le système (par exemple les systèmes agricoles complexes constatés dans la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne) se développe par la voie d'un changement par adaptation plutôt que par progrès linéaire. Sa dynamique et ses composantes agissent en interaction en s'influençant l'une et l'autre.

b) Toute société, organisation ou organisme, dépend, pour se développer et se connaître, d'un système d'information et de feed-back.

c) Des populations distinctes perçoivent et conçoivent les réalités de manière différente. Ainsi, en est-il des populations rurales, des agents de vulgarisation et des chercheurs qui, souvent, appréhendent et interprètent le milieu rural très différemment et pourtant toutes aussi valables les unes que les autres.

3. La recherche agronomique est l'un des domaines où les nouveaux schémas ou paradigmes ont été appliqués et développés. La recherche en matière de production agricole (FSR : Farming System Research), telle qu'elle apparaît, conçoit la vie rurale comme un agro-écosystème dont les composantes écologique, économique et sociale, agricole, culturelle, religieuse et politique, sont en constante inter-relation et ne peuvent être traitées en dissociation. Un agro-écosystème (ou système agricole, socio-économique et écologique) est un système partiellement modifié par l'homme pour fournir des produits agricoles. Le comportement distinctif des agro-écosystèmes peut se définir en quatre (4) propriétés systémiques :

a) la Productivité qui envisage le rapport entre extrant et intrant ;

b) La Stabilité qui se rapporte à la constance de la productivité face aux perturbations mineures causées par les fluctuations normales de l'environnement immédiat ;

c) La Fiabilité qui se rattache à la capacité des écosystèmes à maintenir le niveau de productivité malgré les perturbations majeures intervenant dans l'environnement immédiat ;

d) L'Equité qui exprime la répartition équitable des ressources de l'agro-écosystème entre les bénéficiaires ;

Pour comprendre un système (tout comme un agro-écosystème), il est particulièrement important de saisir toutes les interactions jouant entre ces composantes et leurs effets sur la productivité, la stabilité, la fiabilité et l'équité du système ;

4. Pour le Farming System Research (FSR), l'exploitation agricole dans son ensemble constitue un système. Il se penche donc sur les interdépendances agissant entre les diverses composantes, qui sont sous le contrôle de l'exploitant, et sur la manière dont celles-ci inter-agissent avec les facteurs physiques, biologiques et socio-économiques, qui ne sont pas contrôlés par l'exploitant. Pour construire une analyse réaliste et utile, il n'est pas obligatoire de connaître à fond le système. Cependant, toute intervention de développement visant à transformer tout ou partie de l'agro-écosystème peut produire des effets sur les autres composantes du système et vice-versa.

Complexe, l'agriculture dans les zones semi-arides n'est pas bien servie par les «paquets» produits de la révolution verte qui prônait des semences, engrais et pesticides exigeant au préalable des conditions de contrôle. Les agriculteurs confrontés aux aléas climatiques et aux sols très différents ont besoin d'une gamme étendue de matériel semencier qu'ils pourront ponctuellement adapter à chaque saison spécifique. Si leur souhait est d'accroître la productivité et de réduire les risques, ils auront en conséquence plus souvent besoin de systèmes de production agricoles non pas simples mais plutôt élaborés et qui incluront l'agroforesterie, l'eau, les moissonneuses et davantage – et non pas – d'espèces et de variétés de plantes et d'animaux (Chambers R., 1986). La Recherche en Système de Production agricole (FSR) prend pour hypothèse de base que les agriculteurs connaissent mieux leurs conditions propres que les scientifiques, aussi renverse-t-elle le processus d'apprentissage et la situation de transfert de technologies en assignant un rôle de premier plan aux agriculteurs eux-mêmes dans le choix de l'élaboration de la technologie.
L'analyse des agriculteurs se fait par le moyen de discussions de groupe, de visites rendues à d'autres agriculteurs, de visites auprès de stations de recherche et d'expérimentation, au travers d'innovations où les agriculteurs ont l'occasion de discuter et de comparer des pratiques nouvelles. L'adoption de celles-ci par les agriculteurs est l'indicateur principal du succès ou de l'échec de toute pratique agricole nouvelle.

5. Simultanément avec l'avènement de ce nouveau schéma de développement du FSR, on a vu s'ériger de nouvelles techniques de recherche visant une compréhension plus globale des complexités des sociétés rurales en constante mutation. Vers la fin des années 70, ces nouvelles méthodes furent connues sous le nom de Rapid Rural Appraisal (RRA). Les méthodes RRA se caractérisent par une approche appliquée globale et flexible d'apprentissage progressif, pratiquée par des équipes multidisciplinaires, avec la participation de la communauté au processus de collecte, d'analyse et de planification sur la base des résultats.

Des rencontres internationales ont participé à offrir plus de lisibilité aux outils et techniques d'analyse du RRA qui sera connu sous le vocable francophone de Méthode Accélérée de Recherche et de Planification (MARP). Deux (2) conférences seront organisées par l'Institute of Development Studies (IDS) en octobre 1978 et décembre 1979. Une autre conférence importante qui va contribuer à une large diffusion des techniques de la MARP dans la communauté des bailleurs de fonds, des chercheurs et des praticiens du développement participatif est celle tenue sous l'égide de l'Université de Khon Kaen (KKU) en Thaïlande en 1985. L'IDS, le KKU et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) de Londres vont être, durant les

années 80, les promoteurs des méthodes RRA.

6. La décennie 90 va se singulariser avec une kyrielle d'écoles et de courants de pensée se réclamant chacune d'une spécificité du point de vue de la démarche et de l'épistémologie sociale des outils et techniques d'analyse du RRA/MARP. Ceci va se traduire par une nomenclature variée selon les auteurs et les écoles de pensée. On assistera à la consolidation des dénominations suivantes :

- Diagnostic Participatif ;
- Etude Participative pour le milieu ;
- Participatory Rural Appraisal (PRA) ;
- Etc.

Il va aussi s'installer un débat sur les controverses que soulèvent les concepts de «Rapid» en anglais et «d'accélérée» dans sa version francophone. On a pu parler de «tourisme rural» et d'instrumentalisation des groupes communautaires de base au travers de rencontres individuelles et de séances collectives, qui se distribuent sur un horizon temporel ne permettant pas d'avoir une compréhension globale des phénomènes sociaux. L'IIED va finalement enlever le mot «accélérée» et le remplacer par «active» tout en adjoignant le terme «Planification» dans le label. Ainsi, depuis quelques années, la MARP se comprend comme Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives.

Les années 90 vont donner lieu à une application étendue de la MARP qui, du monde rural, va s'étendre dans les domaines de l'urbain, de la nutrition, de la démographie, de la santé, de l'hydraulique, de l'anthropologie sociale urbaine, de l'ingénierie, des études d'impact, des études de marché, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et ce dans une dynamique intégrative alliant l'évaluation, le monitoring, la planification, le suivi, la diffusion des technologies, la recherche-action, etc.
Cette décennie verra se développer d'autres méthodes participatives comme le GRAAP qui avait commencé à émerger vers les années 60, le ZOPP (1983), le DIP (1990), le SARAR (1992), etc.

La mise en place et l'animation des réseaux MARP vont beaucoup aider au transfert et à la diffusion des connaissances de la MARP et des autres méthodes participatives. Elle a aussi donné lieu à un processus d'institutionnalisation de la MARP articulée avec des formations destinées aux populations, des actions continues de recherche, d'accompagnement de réflexion, de production de supports méthodologiques et de suivi (GUEYE B. IIED, 1997).

7. En définitive, l'approche MARP/RRA/DP est qualitative participative, novatrice, interactive, itérative et informelle. L'interdisciplinarité qui y est de mise favorise l'échange de concepts directeurs de disciplines différentes et un heureux mélange de sensibilités différentes. En ce sens, le développement participatif qu'elle postule est une pédagogie sociale pour le développement durable.

I.3.2. La participation comme levier des initiatives développantes

1. La participation ne devrait pas être considérée comme une valeur en soi, un critère de conduite qu'il faudrait respecter parce qu'on ne sait qui l'aurait décrétée moralement bonne.

Les comportements de participation ou de retrait reflètent un état d'esprit, des expectatives, des calculs, des pronostics, … chaque acteur va agir ou réagir en fonction des opportunités qu'il estime exister dans sa situation vécue et des capacités qu'il a à les saisir comme le dit si bien Michel Crozier (1997). En ce sens, la participation (et son contraire) n'est jamais désintéressée. Elle est toujours structurée par des éléments motivateurs et des facteurs de réticence. En ce sens, elle est toujours un comportement rationnel, même si elle ne donne pas lieu à un raisonnement explicite et formalisé (Le Boterf G., 1981). Dans un tel contexte, l'utilisateur des méthodes participatives est un «animateur», un «négociateur» qui doit constamment œuvrer à amener les groupes d'acteurs à s'impliquer dans les processus de mobilisation sociale pour le développement local.

C'est à ce niveau qu'il convient d'interroger certaines dimensions normatives et modèles de la participation.

2. Dans une étude fort intéressante de la Banque Mondiale publiée en 1987, Samuel Paul décline quatre (4) niveaux d'intensité :

a) L'échange d'information : les responsables des projets échangent des informations avec les populations bénéficiaires afin de faciliter la mise en place des actions.

b) La consultation : l'opportunité est donnée aux bénéficiaires de se prononcer sur les différents aspects de l'initiative de façon à ce que les populations intéressées puissent contribuer à leur réalisation.

c) La prise de décision : à ce haut niveau de participation, les décisions sont prises par les bénéficiaires, seuls ou avec l'aide des responsables et animateurs des projets.

d) La réalisation des projets : les bénéficiaires, non seulement prennent les décisions, mais lancent eux-mêmes les actions.

Cette proposition de Samuel Paul qui a l'avantage de circonscrire et de poser de manière simpliste les axes normatifs de la participation, ne propose pas d'outils spécifiques qui socialisent les modes opératoires d'interaction entre les intervenants et les groupes-clients. En plus, l'analyse ne propose pas dans son argumentaire, les frontières entre les différents niveaux d'intensité.

3. L'Empowerment est un concept fortement utilisé dans la littérature du développement durant ces dernières années, ceci pour désigner un niveau de participation des communautés et des groupes, lequel leur confère pouvoir, responsabilité, capacité d'initiative, etc.

Mais, il ressort que l'emporwerment est un concept, ubiquiste et multiforme qui cumule des problématiques variées selon les

logiques participatives, la nature des projets et le niveau d'interaction entre groupes-clients et intervenants. L'approche « empowerment » suppose une attitude pouvant guider l'intervention. Toute discussion sur l'empowerment part du constat que les groupes communautaires sont disempowered. Cela veut dire qu'ils ne peuvent exercer un pouvoir sur les ressources qu'elles requièrent pour assurer leur bien-être. L'approche est organisée par l'idée que les personnes et les groupes possèdent des capacités pour effectuer les transformations nécessaires pour assurer leur accès à ces ressources, voire les CONTRÔLER. C'est donc une démarche visant à soutenir les communautés dans la perspective d'acquisition d'un POUVOIR sur leurs destinées. En conséquence, l'utilisateur de méthodes participatives joue un rôle d'animation, de concertation, de coordination et de formation.

Williams A. Ninacs (1997) propose, quatre (4) volets dans l'instrumentalisation de l'empowerment :

a) La participation : on peut déceler ici un cheminement qui passe de la défense d'intérêts purement individuels au contrôle des ressources collectives. L'approche axée sur l'empowerment doit stimuler et soutenir une telle progression afin que toutes les personnes puissent à la fois exercer leurs droits et prendre leurs responsabilités en participant aux décisions qui les concernent dont par exemple, la distribution des services, la révision des objectifs, l'utilisation des ressources locales, la planification stratégique des activités. Cette vision est fondée sur des principes de coopération, de solidarité agissante qui sont les bases d'une démarche structurée par les catégories d'«équité», de «transparence» et de «bonne gouvernance».

b) La communication : elle s'offre à ce niveau comme un système d'alimentation et de régulation d'informations interactives entre les différentes parties prenantes du projet, mais aussi avec les pôles de décision et les organes d'exécution au niveau local (municipalités, communautés rurales, pouvoirs périphériques, groupes sensibles comme les femmes et les enfants, etc.). L'essentiel des supports est très large. Les différentes situations doivent commander des réponses de communication spécifiques. La communication sociale qui privilégie la réflexion et la prise de conscience doit être privilégiée de même celle éducative qui postule une parfaite interaction entre les animateurs du projet et les bénéficiaires de manière directe localisée, le tout dans un cheminement participatif.

c) La conscience critique : elle s'échelonne à trois (3) niveaux:
- Le développement d'une conscience collective ;
- Le développement d'une conscience sociale (les problèmes individuels et collectifs sont influencés par la manière dont la société est organisée) ;
- Le développement d'une conscience politique (la solution des problèmes passe par une action de changement social).

d) La compétence : la logique de compétence repose sur trois (3) capacités :
CHOISIR, DÉCIDER et PASSER à L'ACTION.

Les quatre (4) dimensions de l'empowerment s'entrelacent à l'image d'un câble fabriqué par plusieurs cordes tressées ensemble ou chacune renforce les autres tout en se trouvant elle-même renforcée.

Ninacs W. distingue trois (3) types d'empowerment. Le premier est l'empowerment individuel qui s'opère sur quatre (4) fronts simultanés : la participation, l'estime de soi, la compétence, la conscience critique, etc. Il s'agit d'un passage d'un état sans pouvoir «disempowerment» à un état «d'empowered», c'est-à-dire capable d'agir en fonction de ses propres choix.

Une deuxième variance de l'empowerment est communautaire. Elle repose sur les forces du milieu, une orientation stratégique basée sur la coopération, la circulation libre et large de l'information, le renforcement du sentiment d'appartenance communautaire et la démocratie locale. Les populations prennent des décisions ou délèguent des représentants pour prendre part aux décisions qui les affectent directement ou indirectement.

Le troisième type d'empowerment est le self-empowerment. Il s'agit d'un courant conservateur qui nie le recours de l'action collective dans une perspective sartienne et qui reste fondamentalement passif et réfractaire au changement social. Le niveau de conscience politique comme dimension de l'emporwement trouve ici toute son importance.

4. Pretty (1996) cité par Bara Guèye (1999) invite à une réflexion sur les différents types de participation en interrogeant les formes de manipulation des groupes-clients via les méthodes participatives. L'auteur distingue d'une part des formes de participation dérivées d'une dynamique endogène et d'autre part celles qui relèvent d'une machination de spécialistes plus soucieux d'atteindre les objectifs assignés à une action de développement communautaire de façon factuelle. A ce niveau, la participation est tout simplement manipulatrice ou passive. Les individus participent en étant consultés ou en répondant aux questions. Le processus d'interaction entre les animateurs du projet et les groupes-clients ne procède pas d'une logique de partage de prise de décisions et les professionnels ne sont pas obligés de s'accommoder des besoins locaux et des attentes collectives dans la planification stratégique des activités.

La participation interactive amènent les individus à l'échelle des groupes à participer à la conception, à la planification et au suivi des activités d'un processus de développement social. Les cadres de concertation et de coordination intersectorielle des activités font souvent l'objet d'une institutionnalisation.

La participation par motivation matérielle est structurée par des besoins immédiats qui ne s'ancrent pas sur un horizon temporel à long terme. Un processus de démobilisation peut subvenir dès que les stimuli cessent.

La participation bâtie sur une structure d'auto-mobilisation renvoie à des initiatives indépendamment des institutions extérieures dans le but d'apporter des changements au système social. Elle suppose un contrôle sur les ressources et une capacité de mobilisation de ressources extérieures additionnelles.

5. Le concept de participation a revêtu ces dernières années des sens variés avec la consolidation des méthodes participatives et le rôle de plus en plus important des organisations et de segments importants de la société civile dans le processus de développement local. Cependant, il convient de noter qu'il subsiste toujours une faible articulation entre les discours et les pratiques d'une part, et la formulation des politiques d'autre part. Ainsi, il urge d'institutionnaliser les méthodes participatives dans les approches de développement local dans une logique de dosage et de complémentarité des outils et techniques aux fins de faire des groupes-clients, de véritables porteurs de développement à partir de leur propre culture.

I.3.3. Vue d'ensemble de la famille des méthodes participatives fortement usitées

I.3.3.1.La Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives (MARP)

La MARP est un procédé systématique et progressif d'apprentissage et d'appréhension rapides des conditions de vie des populations. Elle fait appel à de petites équipes multidisciplinaires qui utilisent toute une gamme d'outils et de techniques d'analyse spécialement sélectionnés pour faciliter une compréhension juste des milieux (rural, urbain et péri-urbain) en s'efforçant de recueillir les connaissances des populations et en les combinant avec l'expertise scientifique.

La valeur de l'information issue de la MARP se jauge principalement d'après son utilité pour la prise de décision qui exige impérativement que l'on comprenne les opinions, les comportements et les attitudes des populations ciblées.

La MARP s'appuie sur l'idée centrale de la production d'un savoir qui se développe dans et par l'action réalisée par les groupes sociaux (Ly El H., 1994). Elle est itérative, novatrice, interactive, informelle et reste organisée par les soubassements philosophiques que sont : le savoir traditionnel, le degré acceptable d'imprécision, l'ignorance optimale et la triangulation. La MARP se décompose en plusieurs types d'outils et de techniques d'analyse:

- Les outils d'exploration et d'investigation ;
- Les outils de classification ;
- Les outils d'analyse organisationnelle et institutionnelle ;
- Les anecdotes, portraits et proverbes.

L'application de ces outils nécessite une série de rencontres individuelles et de séances collectives.

On distingue généralement plusieurs types de MARP, mais il est souvent difficile de distinguer nettement un type de MARP de l'autre car souvent, les techniques sont appliquées pour rompre les barrières artificielles entre la planification, le monitoring et l'évaluation. La littérature retient généralement les types de MARP ci-après :

- La MARP exploratoire ;
- La MARP thématique ;
- La MARP participatoire ;
- La MARP de monitoring et d'évaluation.

Les fonctions de la MARP se distribuent entre la recherche, les études d'impact, la recherche de solutions, la compréhension des problèmes-situations, les études de faisabilité participative, l'introduction de nouvelles technologies, etc.

I.3.3.2. Le Focus Group

Outil à part mais utilisable dans la MARP, le Focus Group est utilisé pour la collecte de données. Il s'apparente aux palabres africaines à la différence près qu'il ne recherche pas le consensus, mais l'émergence et la juxtaposition d'opinions et de positions différentes. Le processus Focus passe schématiquement par quatre (4) étapes :

a) le recrutement des porteurs d'informations ;
b) l'animation de groupe ;
c) le plan d'analyse et la grille d'entretien de groupe ;
d) l'analyse et la synthèse des résultats.

I.3.3.3. Le Stakeholders Analysis (SA)

La SA est une technique qualitative qui permet d'initier un processus de formulation participative de la stratégie d'implication des acteurs dans un projet. Elle permet de bien camper les conflits, les éléments motivateurs et les facteurs de réticence, mais surtout de dégager le profil des acteurs en fonction des opportunités et des objectifs de l'action mise en œuvre et/ou envisagée. Le Focus Group, les interviews communautaires et certains outils d'analyse institutionnelle et organisationnelle de la MARP (diagrammes de Venn, de Flux, systems, etc.) sont fortement utilisés dans un exercice S.A.
Les tableaux repris en page 23 permettent de capitaliser les informations.

I.3.3.4. Le SARAR

Le SARAR est une méthode participative qui a été développée au cours de la Décennie Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement (DIEPA) dans le cadre du PNUD/ PROWWESS (Srinivasan, 1992). Le SARAR se fonde sur cinq (5) principes dont les initiales forment l'acronyme SARAR (Guène O., 1998) :

- le Self-esteem (confiance en soi) ;
- l'Associative Strenghts (forces associées)
- le Resourcefullness (ingéniosité)
- l'Action Planning (planification de l'action) ;
- le Responsability (responsabilité).

Le SARAR comprend :

- Les méthodes créatives ;
- Les méthodes d'investigation ;
- Les méthodes analytiques :
- Les méthodes de planification.

Le SARAR s'apparente beaucoup au Participatory Hygiene and Sanitation Transformation (PHAST) qui vise à promouvoir les comportements en matière d'hygiène, des améliorations en matière d'assainissement et la gestion communautaire des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement au moyen de techniques particulières fondées sur la participation (OMS, 1996).

I.3.3.5. Le Diagnostic Institutionnel Participatif (DIP)

Le DIP est une démarche participative qui permet de procéder à une analyse in vivo de l'environnement institutionnel avec un accent particulier sur le vécu des acteurs dans la répartition des rôles et des responsabilités. C'est une démarche d'auto-évaluation qui nécessite une série de rencontres individuelles et des séances de Focus Group. Le DIP cible les relations de tutelle et de hiérarchie, la communication inter-acteurs, les différences de sensibilités, d'intérêts et d'agendas. L'analyse des outils de gestion, les enjeux qui structurent les conflits, la conception administrative, la productivité et l'efficacité dans le travail occupent une place importante dans le DIP.

I.3.3.6. Le ZOPP

C'est l'abréviation de Ziel Orientierte Projekt Planüng qui signifie en allemand : Planification des Projets par Objectif. C'est une méthode mise au point et officiellement appliquée par la coopération allemande depuis 1983 (Guène, Touré et Maystre, EPFL, CREPA, 1998). Il est fait d'un ensemble de procédures et d'instruments dans le but d'améliorer la coopération et la communication entre les animateurs d'un projet et les groupes-clients et vise une planification interactive tenant compte des sentiments, des idées et des attentes.

Tableau 1 : Formulation de la stratégie de participation du projet

Etapes du projet	Type de participation			
	Partage des informations (dans 1 sens)	Consultation (dans les 2 sens)	Collaboration (davantage de contrôle dans la prise de décision)	Transfert de pouvoir (du contrôle sur les décisions et ressources)
Identification du projet				
Préparation, évaluation de la faisabilité			X	
Mise en œuvre, supervision et suivi			X	X
Evaluation		X	X	

Tableau 2 : Identification des acteurs, intérêts et agendas

Groupe d'acteurs	Intérêts par rapport au projet	Effet du projet sur ces intérêts	Importance des acteurs sur le succès du projet	Degré d'influence des acteurs sur le projet

Tableau 3 : Carte des influences

Influence **des acteurs**	Importances des activités pour les acteurs					
	Inconnu	Pas ou peu d'influence	Quelques importances	Importance moyenne	Très important	Acteurs clefs
Inconnu						
Peu ou pas d'influence						
Quelques influences						
Influence moyenne						
Influence significative						
Très influents						

Dans un premier mouvement, la démarche s'applique à quatre (4) niveaux :

- L'analyse de la participation ;
- L'analyse des problèmes ;
- L'analyse des causes et des effets du problème central ;
- L'analyse des objectifs.

Le second mouvement se penche sur un schéma de planification de projet qui se déroule selon les étapes ci-après :

- Description sommaire du projet ;
- Enoncé des principales suppositions ;
- Formulation des indicateurs ;
- Détermination du cadre estimatif détaillé.

L'analyse de la famille des méthodes participatives sus-mentionnées donne à comprendre que l'efficacité de leur utilisation se mesure selon le niveau d'implication des groupes sociaux, la fonctionnalité de la pluridisciplinarité, le traitement de l'information. Elles utilisent dans leur pluralité des images, des diagrammes et des cartes pour faciliter la traduction des sentiments et surtout la communication interactive avec les groupes analphabètes.
Elles ont aussi en commun certaines techniques et outils d'analyse et se complètent de manière efficace sur le terrain, dépendamment des formes d'articulation et de conjugaison.

I.3.3.7. La Consultation de ville (City Consultation)

La consultation de ville est une démarche d'expérimentation sociale d'un processus Agenda 21 dans les unités urbaines. Elle postule trois (3) principes fondamentaux à savoir : la concertation et la coordination intersectorielle des activités, la participation communautaire et l'engagement municipal.
C'est un exercice de planification stratégique concertée grandement expérimenté durant ces dernières années par le Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains, le Bureau pour l'Afrique du Programme de Gestion Urbaine (PGU) et l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU). La consultation de ville intègre dans sa démarche méthodologique plusieurs outils de planification et des techniques d'analyse de participation et d'animation sociale. Elle a une fonction de pédagogie de mise en réseau des différents acteurs du développement urbain dans la perspective du «penser globalement et agir localement» (think globally and act locally).

La consultation de ville passe schématiquement par les étapes ci-après :

- Le profil environnemental

Le profil environnemental d'une ville s'offre comme un diagnostic itératif et interactif de la ville prise globalement. Elle doit mettre l'accent sur les secteurs d'activités de la ville et faire ressortir les modes opératoires d'interaction entre les différents acteurs du développement urbain. Une importance particulière est accordée aux initiatives en cours et les dynamiques de changement introduites par les exercices antérieurement menés. Les aspects institutionnels et organisationnels doivent cadrer l'analyse de la situation de la ville de façon à offrir plus de lisibilité à l'interaction des acteurs et aux dynamiques de conflits qui structurent les politiques menées.
L'élaboration d'un profil peut être menée par une équipe pluridisciplinaire et suppose une intégration harmonieuse de méthodes participatives et quantitatives. Il doit être de style simple et accessible et exige des échanges constants entre ceux chargés de son élaboration et les porteurs d'informations dont les points de vue doivent être l'objet d'une importance partiulière.

- La consultation de ville

La consultation de ville est une réunion organisée par les initiateurs de l'exercice de planification stratégique qui poursuit trois (3) objectifs principaux:

- ▲ La validation du profil environnemental ;
- ▲ L'identification des problématiques environnementales prioritaires;
- ▲ La mise en place des groupes de travail thématiques dont le nombre sera fonction des problématiques identifiées.

L'organisation d'une consultation de ville suppose une large dissémination du profil environnemental dans la communauté des acteurs du développement urbain (public, privé, société civile, etc.) et une bonne compréhension de l'exercice de planification par les autorités municipales. La consultation de ville peut durer un (1) à deux (2) jours dépendamment du niveau de mobilisation des acteurs, de la taille de la ville, etc.

- L'élaboration et la mise en œuvre des Plans d'Actions Municipales (PAM)

La mobilisation de groupes de travail sur un horizon temporel de six (6) mois, avec des réunions espacées et flexibles, devrait permettre de sérier des Plans d'Actions Municipales (PAM) en fonction des besoins et des opportunités de financement. Cela suppose l'identification et les contacts officiels avec les guichets de financement disponibles au plan national par l'entremise de la municipalité et d'un comité de pilotage reconnu officiellement et chargé de la coordination et des orientations stratégiques de l'exercice. Il est possible de faire appel aux consultants de manière ponctuelle, aux fins de mobiliser certaines informations et d'analyser certains aspects de thématiques-clés. Ceci faciliterait la mise à disposition d'informations pertinentes pour alimenter la réflexion des groupes de travail dont chaque groupe peut être dirigé par un coordinateur.

Les groupes de travail doivent assurer la transformation des plans d'actions municipales conçues sous forme de fiches par activité en documents de projet et le succès de cette étape est assujettie à la maîtrise des procédures et des mécanismes d'accès aux fonds des guichets de financement identifiés.

Les partenaires au projet doivent amener la municipalité à faire siens des projets d'investissement et à les inscrire dans le budget municipal avec sa participation en nature et/ou en espèces. Une phase dite de post-consultation donne lieu à la mise en œuvre concrète des projets d'investissement. La mise en œuvre des plans d'actions doit être fondée sur un processus de validation communautaire en deux (2) étapes. Dans la première, il s'agira d'initier auprès des communautés ciblées, un Diagnostic Participatif par la MARP, le Focus Group, le Stakeholders Analysis. La seconde se réfère à l'organisation de fora communautaires pour restituer les résultats de la MARP ainsi que

les conclusions des groupes de travail qui auront fait l'objet de plusieurs échanges à travers des outils de participation. L'objectif assigné à la validation communautaire est de tester l'acceptabilité sociale des PAM.

- L'institutionnalisation du processus

L'institutionnalisation du processus de planification et de gestion de l'environnement passe par deux (2) préalables essentiels. La reconnaissance institutionnelle du comité de pilotage (*arrêté municipal, avis consultatif au sein du conseil municipal, présence effective de tout acteur du développement urbain dans ledit comité, etc.)* et l'appréciation des plans d'actions municipales comme formant un cadre stratégique dans lequel devraient s'insérer toutes les initiatives de développement local. L'institutionnalisation est un gage pour une plus grande lisibilité des modes opératoires d'interaction entre les pôles de décision et les organes d'exécution dans les unités urbaines.

I.3.4. Limites des méthodes participatives

I.3.4.1. Les méthodes participatives comme panacée

L'une des régularités ressorties ces dernières années est la tendance de certains spécialistes à considérer les méthodes participatives comme une panacée qui offre des recettes applicables à toutes les solutions en vue de répondre à des questions spécifiques. Cette position idéologique a le désavantage de ne pas tenir compte de la différence de situations et de ne pas envisager l'amélioration et la contextualisation des techniques participatives avec les méthodes classiques dans une dynamique de complémentarité fonctionnelle.

I.3.4.2. De l'application mécaniste et extractive des méthodologies participatives

La tendance à une application mécanique des outils et techniques d'analyse par les praticiens du développement auprès des groupes-clients traduit un manque de sensibilité et d'éthique envers la philosophie et les paradigmes qui structurent les méthodes participatives. La participation des populations à la collecte et à l'analyse des données est plutôt utilisée comme un moyen pour parvenir à des objectifs totalement étrangers à la communauté. Comme le dit GUEYE Bara (1999), il y a aussi que «*l'émergence d'un marché lucratif pour les méthodes participatives a contribué à la naissance d'un certain mercantilisme dont l'une des conséquences majeures est le renforcement des applications à caractère extractif*» (p.27). En plus, souvent l'interdisciplinarité qui devrait être de mise dans les équipes et qui postule une intégration des concepts directeurs de disciplines différentes apparaît sous une dimension factuelle.

I.3.4.3. Les méthodes participatives comme outils d'infantilisation des groupes-clients et des porteurs d'information

L'application mécaniste des outils place les groupes-clients dans une logique d'infantilisation devant les diagrammes, cartes et autres images. Les praticiens sont souvent plus soucieux d'amener les groupes à dessiner sur terre ou sur papier qu'à utiliser les outils comme support de discussion. Ceci conduit à une insuffisance analytique (GUEYE B., 1999) et à un jeu factice de rôle dans les communautés visées.

I.3.4.4. Des autres biais liés à l'application des méthodes participatives

L'utilisation de méthodes participatives obéit parfois à un besoin de se conformer à «l'effet de mode» qu'elles suscitent dans la communauté des partenaires au développement, incluant les bailleurs de fonds qui assujettissent souvent leur appui à l'adoption de la démarche participative.

L'unité d'analyse des méthodes participatives est souvent restreinte et les spécialistes en abusent en procédant à des généralisations sur la base des résultats obtenus. Cette pratique est souvent de mise dans les recherches effectuées dans les unités urbaines où se juxtaposent des groupes fortement dissemblables.

Entre autres biais, il faut signaler ceux liées aux attentes des populations/groupes-clients, ceux qui se rattachent à l'analyse genre et ceux dérivés de l'organisation politique et sociale de la société.

En guise de conclusion

Le développement participatif est une pédagogie de mobilisation sociale qui a connu ces dernières années des avancées importantes grâce à une large diffusion des méthodes participatives. Il a donné lieu à de nouveaux discours sur l'efficience et la durabilité des politiques mais aussi à de nouvelles approches qui privilégient la coopération, le partenariat, la solidarité agissante et une communication participative structurée et dynamique entre les différentes parties prenantes des actions de développement. Ce nouvel état d'esprit part d'une critique dynamique des politiques dirigistes et rompt avec le style de management de direction autocrate.

Cependant, la décontextualisation du discours participatif du secteur des ONG et autres segments de la société civile vers le service public bute encore sur les résistances qu'il urge d'estomper dans la perspective d'une bonne articulation entre les réponses communautaires et les politiques sociales publiques. Ceci en dépit des avancées significatives notées en Afrique et les acquis qui s'étalent entre le fort mouvement social de Woodstook qui était porteur d'un nouveau type de discours sur la solidarité agissante, à la déclaration d'Arusha et des événements récents de Davos et de Porto Allegre. Ces événements revendiquent dans leur pluralité, de nouveaux types de rapports entre les ONG «fer de lance» de la société civile, les collectivités locales et les gouvernements dans la construction et la mise en œuvre des politiques.

Les différentes méthodes

II.1.La méthode active de Recherche et de Planification participatives, MARP

Idrissa NIANDOU,
Maître-Assistant, E.N.S.,
Université de Niamey

Introduction

Nous assistons actuellement à une émergence particulièrement rapide d'initiatives visant le développement de méthodes participatives novatrices. Cette « effervescence » méthodologique trouve en partie son origine dans la difficulté de rendre réellement opératoire le concept de la participation, et ceci malgré la bonne volonté de beaucoup d'organisations engagées dans l'appui aux initiatives communautaires. Il existe donc une nécessité d'une réflexion permanente car les approches participatives s'appuient sur un processus itératif en constante évolution. De même, les innovations méthodologiques qui accompagnent ce processus doivent être constamment renouvelées ou adaptées. C'est la raison pour laquelle, il est essentiel que l'ensemble des personnes et institutions qui sont engagées dans cette réflexion mettent en commun leurs efforts pour créer les conditions favorables à un échange fructueux d'expériences.

Concept et philosophie d'une approche participative

L'approche participative est une méthode qui associe tous les acteurs (populations, autorités administratives et coutumières, projet, bailleurs de fonds, etc.) dans l'identification des besoins, le financement des actions, la conception et l'exécution des actions afin de permettre une approche de l'action par la population. Plusieurs méthodes participatives sont utilisées de nos jours dont la DRP, la méthode GRAPP, la méthode ZOPP, la MARP, Recherche/développement, Genre et développement, etc. La MARP est la méthode la plus sollicitée par les ONG d'appui au développement et les projets.

II.1.1. Les soubassements méthodologiques de la MARP

II.1.1.1. Pourquoi la MARP

Pendant longtemps l'évolution des politiques de développement rural n'a pas permis aux populations de s'affirmer sur leurs ressources. En effet, même si d'importants efforts ont été réalisés dans le secteur, il n'en demeure pas moins que les méthodes d'approche et de mise en oeuvre n'ont guère évolué.

La période de 1960 à nos jours se caractérise par trois étapes :

1ère étape : elle se caractérise d'une part par la persistance des séquelles de la colonisation et d'autre part par la faiblesse des moyens de l'Etat ;

2è étape : au cours de cette phase, d'importantes réalisations ont été faites de manière :

- Sectaire : la majorité des projets sont sectoriels et évoluent sans rapport avec les partenaires étatiques, ce qui aboutit à une superposition des efforts et des conflits entre les services ;

- Dirigiste : les activités sont initiées, exécutées et évaluées par les techniciens. Les bénéficiaires qui sont ceux là même dont la vie est liée aux ressources, n'interviennent qu'en qualité de

main d'œuvre. La conséquence majeure de cette stratégie est que la majorité des actions n'a pas survécu à ces projets pour deux raisons essentielles ;

- Les capacités des populations rurales ont été ignorées ;

- Les populations, n'ayant pas été associées au processus de réalisation des opérations, ne se sentent ni engagées, ni liées aux activités menées.

3ème étape : approche participative : c'est ainsi que pour remédier aux difficultés posées par les méthodes conventionnelles de diagnostic, la MARP a été développée dès les années 1980. Les difficultés de diagnostic les plus rencontrées sont les suivantes :

- les coûts onéreux des enquêtes faites sur une grande échelle;
- le temps imparti à la collecte et aux traitements des données;
- la fiabilité des informations ;
- l'implication des bénéficiaires et les populations cibles dans la collecte, l'analyse des données puis dans les décisions à prendre.

Au Niger, il faut attendre l'année 1993 pour que cette méthode commence à être utilisée par certains organismes dont CARE INTERNATIONAL.

II.1.1.2. Historique de la MARP (voir l'introduction de Monsieur LY sur la MARP, page 17)

La MARP a été développée à partir de la fin des années 70 et au début des années 80 par des chercheurs anglo-saxons sous le nom de Rapid Rural Appraisal (RRA). La principale motivation était que les méthodes d'approche menées par les projets n'avaient pas permis une bonne compréhension des réalités rurales, entraînant dans certains cas leur échec.

Suite à ces constats, une méthode intermédiaire tendant à associer les points forts de chacune des méthodes conventionnelles a été mise au point. C'est ainsi qu'est apparue la MARP, complémentaire aux méthodes conventionnelles.

Figure 1 : Historique de la MARP

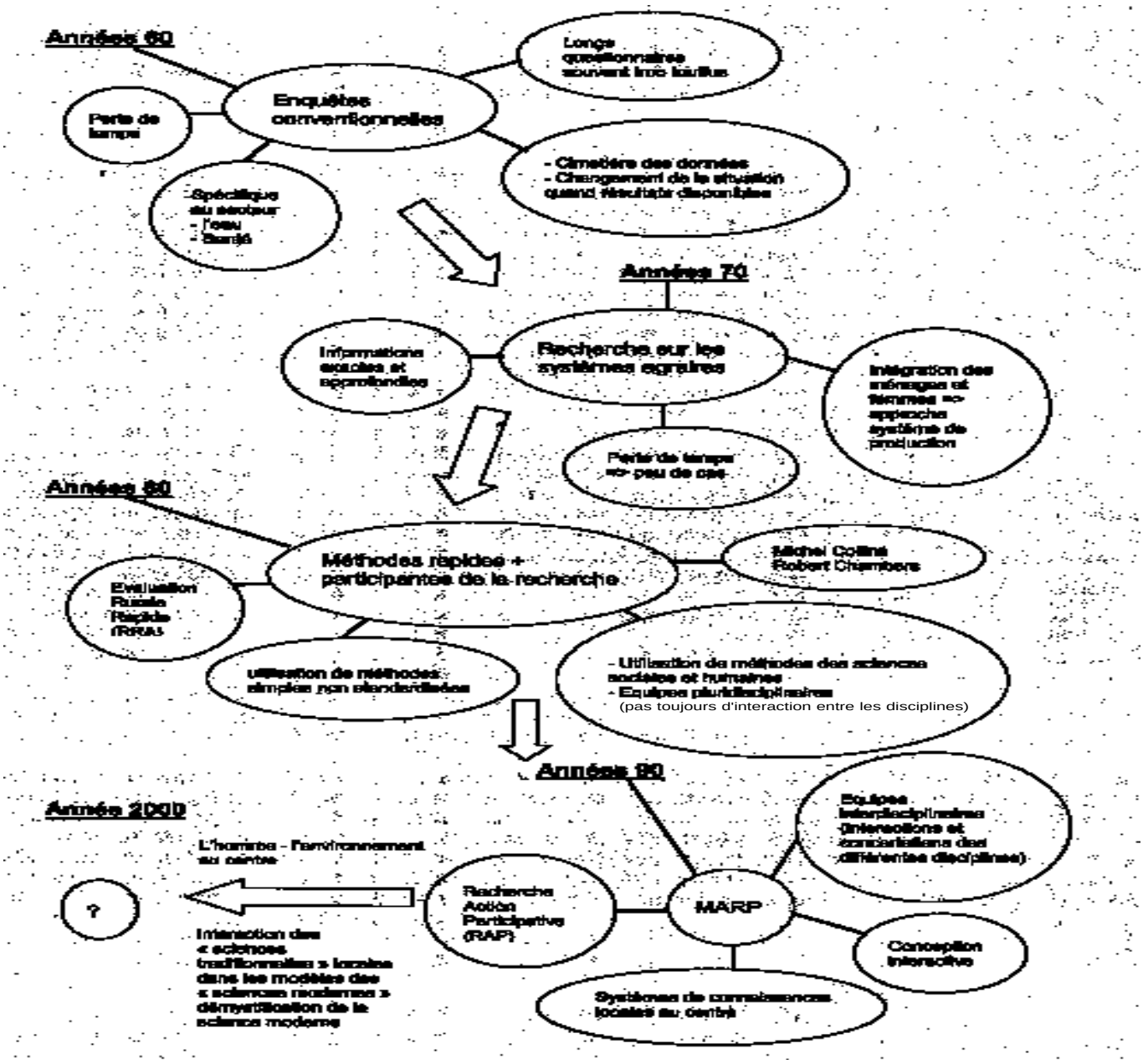

II.1.1.3. Définition de la MARP

La MARP étant une méthode d'approche participative des problèmes de développement, il s'avère difficile de lui donner une définition unique en tout temps et en tout lieu.

Pour des questions pédagogiques, les praticiens ont défini la MARP comme étant un **processus intensif, itératif et rapide d'apprentissage** orienté vers la connaissance des situations rurales. Elle s'appuie sur une équipe multidisciplinaire. Un accent particulier est mis sur la valorisation des connaissances et du savoir-faire des populations locales et sur la combinaison avec la connaissance scientifique moderne.

Une description fonctionnelle de la MARP consiste à dire qu'il s'agit d'une famille d'approches et de méthodes permettant aux populations locales de partager, promouvoir et analyser leurs connaissances de la vie et des conditions y afférents, de planifier et d'agir. Utilisée à bon escient, la MARP peut permettre aux populations locales, qu'elles soient en milieu urbain ou rural, de pouvoir planifier, mettre en oeuvre, contrôler et évaluer leurs propres programmes. La MARP peut également affranchir les femmes et les groupes marginalisés, en leur donnant les moyens d'une plus grande expression de leurs contraintes.

II.1.1.4. Quand et comment utiliser la MARP ?

Autant nous sommes de fervents défenseurs de la MARP, autant nous ne perdons pas de vue qu'aucune méthodologie ne constitue une panacée face aux difficultés liées à la collecte d'informations relatives aux problèmes de développement. La MARP peut se substituer à l'enquête de type formel dans une situation donnée, et être utilisée comme méthode complémentaire dans d'autres situations. Si par exemple une expérimentation sur des techniques de compostage est menée en relation avec les populations, la conduite d'une MARP peut aider à générer une information qualitative riche pour étudier les attitudes de ces populations vis-à-vis de cette innovation et leur perception sur le problème de la baisse de la fertilité.

A cause de la flexibilité et de la dose « d'informel » qu'elle contient, la MARP peut être considérée à tort comme une méthode simpliste. La réalité est tout autre et par expérience, nous savons que cette méthode peut être quelquefois extrêmement exigeante aussi bien sur le plan intellectuel que physique. La MARP rejette les recettes toutes faites, et donne souvent de mauvais résultats quand elle est utilisée sous cet angle. Durant la formation sur le terrain, on est toujours confronté à des situations complexes qui nécessitent des décisions rapides et réfléchies. Devant de telles situations, le background méthodologique est associé à la créativité et au bon sens personnel.

II.1.1.5. Les principes de la MARP

Les principes de la MARP portent autant sur la conduite de la recherche que sur les attitudes et les comportements des membres. Les principes s'articulent autour de certains concepts à savoir :

- la multidisciplinarité : c'est l'intégration des concepts directeurs des différentes disciplines dans une perspective complémentaire.
- la visualisation : c'est l'instrumentalisation des images. En effet, le concept recommande aux membres d'une équipe MARP de ne pas se soucier d'une grande précision dans l'explication des phénomènes. Sous ce rapport, il est souhaitable de s'appuyer sur des référents visibles, connus par les populations, pour faciliter la communication entre chercheurs/praticiens et groupes/clients.

- la valorisation du savoir traditionnel : défini comme la culture des populations, le savoir traditionnel confère à la MARP toute sa dimension anthropologique. Les considérations du savoir traditionnel permettent aux chercheurs/praticiens du développement d'être à l'écoute des discours et des pratiques des populations.

- la triangulation : la MARP est une méthodologie qui combine des approches multiples et examine l'information sous des angles ou options différents (en général trois, d'où le terme de « triangulation »). Les mêmes points sont examinés par des méthodes différentes afin de contre-vérifier l'information à partir de plusieurs directions distinctes et aboutir à une vue globale. Ceci pour améliorer le degré de précision en obtenant une gamme élargie d'informations diverses sur le même sujet.

- le processus est itératif : Le processus et les objectifs envisagés dans les quartiers et les villages ne doivent pas être immuablement fixés au préalable, mais tout au contraire modifiés au fur et à mesure que l'équipe prend conscience de ce qui est pertinent et de ce qui ne l'est pas. Ce qui implique que les informations nouvellement générées aident à établir l'ordre du jour pour les étapes suivantes de l'analyse.

- la flexibilité et la capacité d'innovation : il n'y a pas de méthodologie simple, normalisée. Les techniques sont élaborées pour des situations ponctuelles selon les capacités et les connaissances disponibles.

- l'exploitation directe de l'information : tous les membres de l'équipe multidisciplinaire se fondent de manière à mettre en évidence les découvertes fortuites et les vues interdisciplinaires. Une perspective juste du système facilite la communication ;

- l'ignorance optimale : C'est se focaliser sur l'essentiel. En fait, le but de l'équipe de MARP est d'atteindre un niveau de connaissance jugé suffisant sur les principaux sujets se rapportant aux objectifs de l'étude et non pas de gaspiller du temps et des efforts à se pencher sur des détails et des précisions superflus.

II.1.1.6. Les objectifs de la MARP

La MARP poursuit deux objectifs :

• Objectifs pratiques

- identification des problèmes, des besoins, des ressources et des potentialités pour des actions communautaires ;
- planification d'activités futures ;
- suivi et évaluation d'activités en cours.

• Objectifs stratégiques

- inversion des rôles : les membres de la communauté locale deviennent les sujets de développement, les techniciens facilitateurs du processus ;
- les membres de la communauté locale analysent leur situation, conçoivent et exécutent leurs activités de développement ;
- les techniciens changent leurs attitudes et comportements par l'interaction avec les populations cibles.

II.1.1.7. La philosophie de la MARP

La MARP est un esprit basé sur trois aspects fondamentaux :

- le comportement et l'attitude du praticien : écouter, apprendre et observer, accepter ses erreurs, faciliter les échanges de points de vue ;
- la méthodique : transmission du témoin à l'initié, valorisation du savoir local ;
- le partage : les techniciens et les membres de la communauté locale partagent leur savoir et expériences.

Figure 2 : Philosophie de la MARP

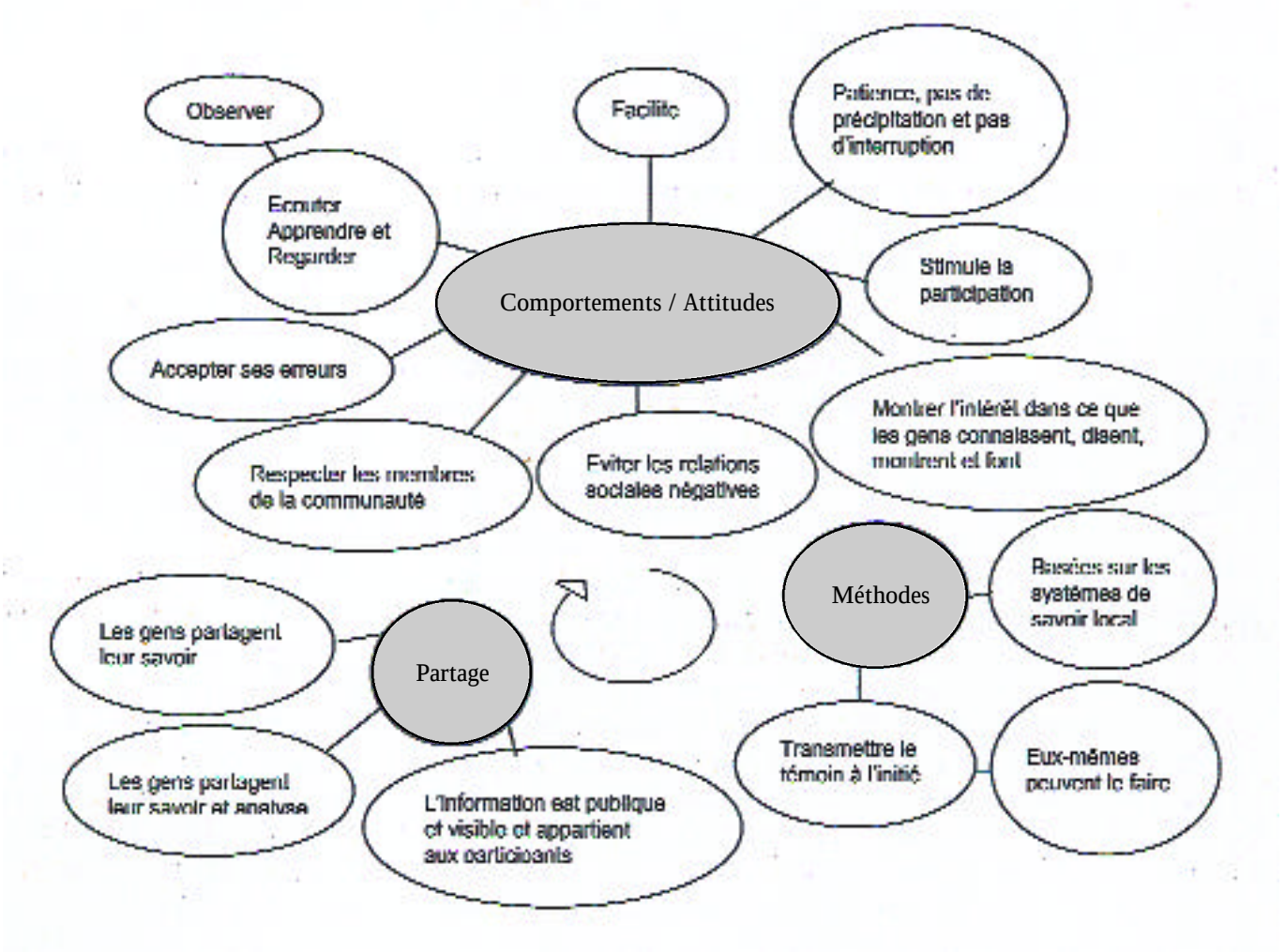

II.1.1.8. La typologie de la MARP

La MARP peut être appliquée dans différentes situations mais les plus courantes sont :

- la MARP exploratoire

Elle est utilisée pour des études d'identification, permet d'obtenir des informations sur les principaux problèmes de la zone d'étude et de formuler des hypothèses d'actions préliminaires aux solutions possibles (exemple : étude de l'agro-système d'une zone donnée, identification des besoins prioritaires d'une communauté donnée).

- la MARP thématique

Elle est utilisée pour des études plus approfondies de thèmes déjà identifiés à partir d'une MARP exploratoire. Elle aboutit à la formulation d'hypothèses spécifiques avec peut-être des recommandations pour une action à mettre en œuvre (exemple : étude des conflits fonciers dans un village).

- la MARP d'évaluation participative

Elle est utilisée pour évaluer les résultats d'un programme, d'une action ou le bien fondé d'un projet avant son démarrage (exemple : évaluation d'une opération de délimitation d'un couloir de passage par une action de reboisement).

- la MARP de planification participative

Elle constitue l'idéale de la MARP. Elle permet l'implication de la population dans le cadre de la mise en place d'un processus de planification d'actions qu'elle a identifiées et dont elle prendra en charge l'exécution avec l'appui de l'extérieur (exemple : élaboration d'un plan de gestion des ressources locales).

II.1.2. Les outils méthodologiques de la MARP

Plusieurs outils sont utilisés selon les besoins de l'analyse.

II.1.2.1. Les outils d'analyse des caractéristiques socio-économiques

1. Les interviews semi structurées (ISS)

L'ISS est la méthodologie de recherche principale et la plus importante, au cours de laquelle seules quelques questions sont pré-déterminées et des nouvelles questions ou pistes émergent à la suite des réponses des personnes interrogées. On pourrait aussi le nommer « apprentissage semi-directif » étant donné que le but explicite de l'entretien est de permettre aux membres de l'équipe d'en apprendre plus auprès de l'interviewé.

Les objectifs recherchés par l'ISS sont :

- obtenir des réponses à un nombre limité de questions pré-déterminées et à de nouvelles questions soulevées au cours de l'interview ;
- faire naître l'information de l'interaction entre les connaissances et l'expérience de l'interviewer et de la personne interviewée ;
- offrir l'occasion d'acquérir par hasard des informations nouvelles et imprévues.

2. Le profil historique

L'objectif du profil historique, c'est d'acquérir une perspective de synthèse des événements historiques clés survenus dans la communauté et de leur importance pour la situation présente.

3. Les cartes

Les cartes sont des représentations planes de la répartition dans l'espace de phénomènes concrets ou abstraits. Les cartes dessinées par les citadins mettent en évidence les représentations locales de l'espace et les visions endogènes de l'environnement.

Les cartes peuvent donner diverses indications géographiques et historiques ou encore représenter la manière dont la collectivité occupe et gère le territoire. On distingue plusieurs cartes :

- La carte des ressource ;
- La carte sociale ;
- La carte socio-foncière.

Figure 3 : Exemple de cartes : Carte sociale de Hore Fonde (GRS/Banque Mondiale, M. LY, 1997)

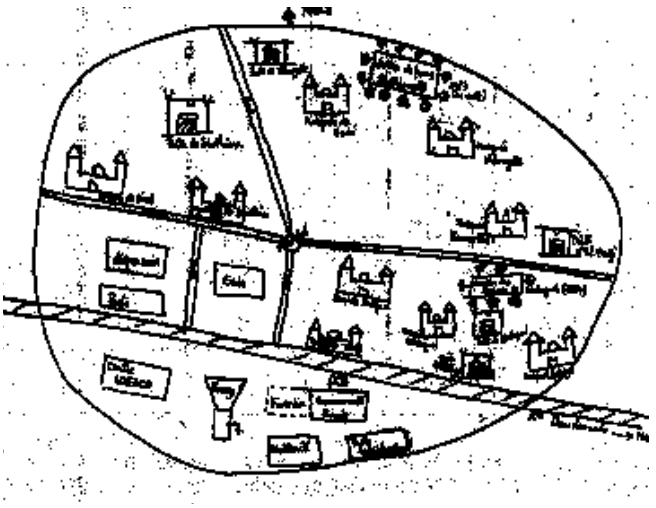

Figure 4 : Exemple de cartes : Carte des risques industriels dans la zone de la baie de Hann (Programme cités durables CNUEH/IAGU, M. LY? 12/11/97

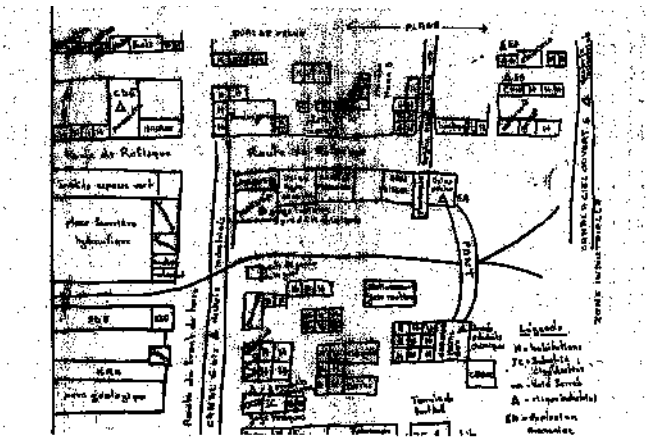

II.1.2.2. Les outils d'analyse organisationnelle

1. Diagramme de Venn

L'objectif visé par cet outil est la mise en relief des institutions clés et des individus principaux de la communauté et de leurs relations ainsi que de leur importance dans la prise de décision. Le diagramme de Venn reflète la manière de faire et de vivre ensemble. Il témoigne des relations et des réseaux et rend compte des systèmes de solidarité établis, des espaces et des facteurs de conflits.

2. Diagramme de flux (ou de polarisation)

Cet outil vise à démontrer les causes, les effets et les inter-relations existant entre les principales variables étudiées (commerce, éducation, santé, assainissement, gestion des ordures, etc.)

3. Diagramme système

L'objectif de cet outil c'est d'étudier les différentes relations au sein d'un même système. Il permet de déterminer l'origine et la destination des intrants et des extrants d'un systèmes de production.

4. Arbres à problèmes.

La classification par ordre de préférence permet au chercheur/praticien de déterminer rapidement les principaux problèmes ou préférences des populations, pris individuellement. Il permet de comparer avec facilité les priorités des individus. On procède par une série de problèmes ou de préférences à classer par ordre de priorité. Ce pourrait être, par exemple, les problèmes de production agricole ou les préférences en matière d'espèces pour le reboisement urbain, les priorités du quartier, des groupes-cibles. L'interviewé classe ensuite par ordre de priorité les articles. Le processus est répété pour plusieurs interviewés ; à chaque fois la réponse est portée sur un tableau ou sur une pyramide et enfin, une discussion est provoquée autour des choix.

II.1.2.3. Les outils d'analyse temporelle

Les calendriers sont des diagrammes qui permettent de révéler les contraintes et les opportunités saisonnières en représentant les changements qui interviennent par différentes variables, mois par mois pendant une année ou un cycle de culture.

Les calendriers sont représentés par les paysans ou les citadins sous forme de diagramme sur le sol ou sur du papier. Les variables (pluie, activités économiques, maladies, mouvements de population, etc.) sont normalement visualisées avec les objets ou les matériaux trouvés sur place (bouts de bois, cailloux, graines, feuilles, colorants, etc.). On distingue le :

- Calendrier journalier ;
- Calendrier saisonnier ;
- Calendrier de fluctuation des prix ;
- Calendrier des conflits ;
- Calendrier de trésoreries, etc.

Figure 5 : Exemple de calendrier : Calendrier des maladies infantiles (IAGU/AGETIP, M. LY), Pikine Dakar, Sénégal

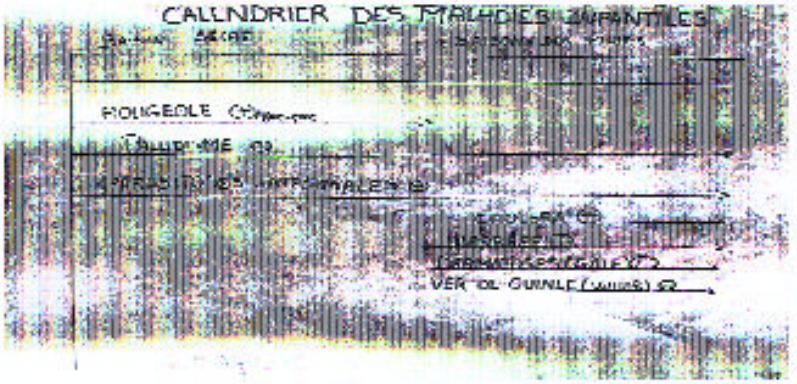

Figure 6 : Calendrier des femmes de Thiale (IAGU, M. LY, Sénégal, 10/10/99

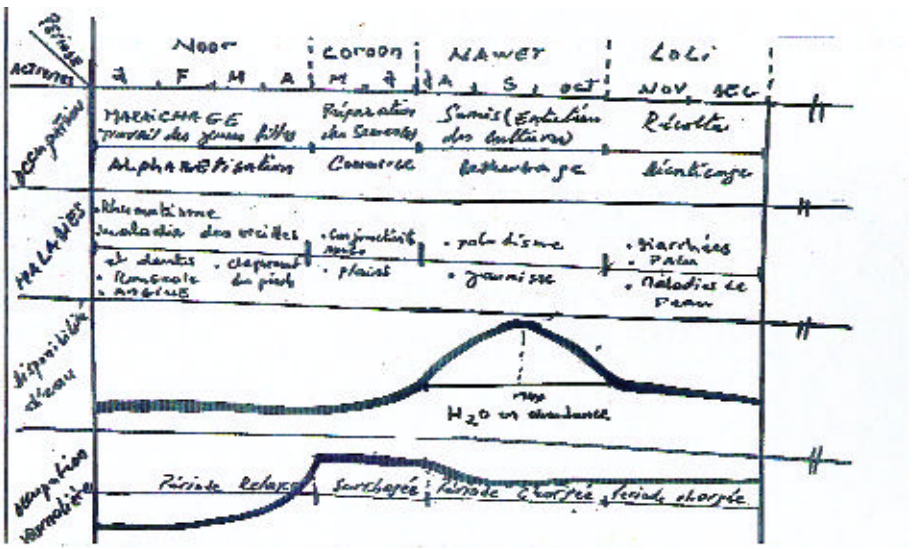

II.1.2.4. Les outils de classification

La classification matricielle des activités est un outil qui permet de rendre compte des préférences et des capacités contributives des populations. Ses objectifs sont :

- impliquer les populations dans la conception d'actions ;
- apprécier les actions contributives des groupes sociaux ;
- identifier les contraintes et les opportunités de la participation des populations.

Tableau 4 : Classification matricielle des activités d'une association de Yoff Dakar/Sénégal, 1994 (Programme VVS - IAGU, M. LY / CRDI

Critères	L'extension du village	Santé et Hygiène	Assainissement Améliorat° du cadre de vie	Education Enseignement	Création d'emploi	Agriculture Elevage
Mobilisat° de ressources locales	18 00000 00000 00000 000	10 00000 00000	15 00000 00000 00000	17 00000 00000 00000 00	10 00000 00000	5 00000
Contraintes	19 00000 00000 00000 0000	17 00000 00000 00000 00	17 00000 00000 00000 00	10 00000 00000	14 00000 00000 0000	15 00000 00000 00000
Priorités	IVe	IIIe	IIe	Ve	Ie	VIe

Figure 7 : Matrice des critères des produits d'élevage avec un groupe de femmes de N'Guendar, Vallée du Fleuve Sénégal (GRS/Banque Mondiale, M. LY, mai 1997)

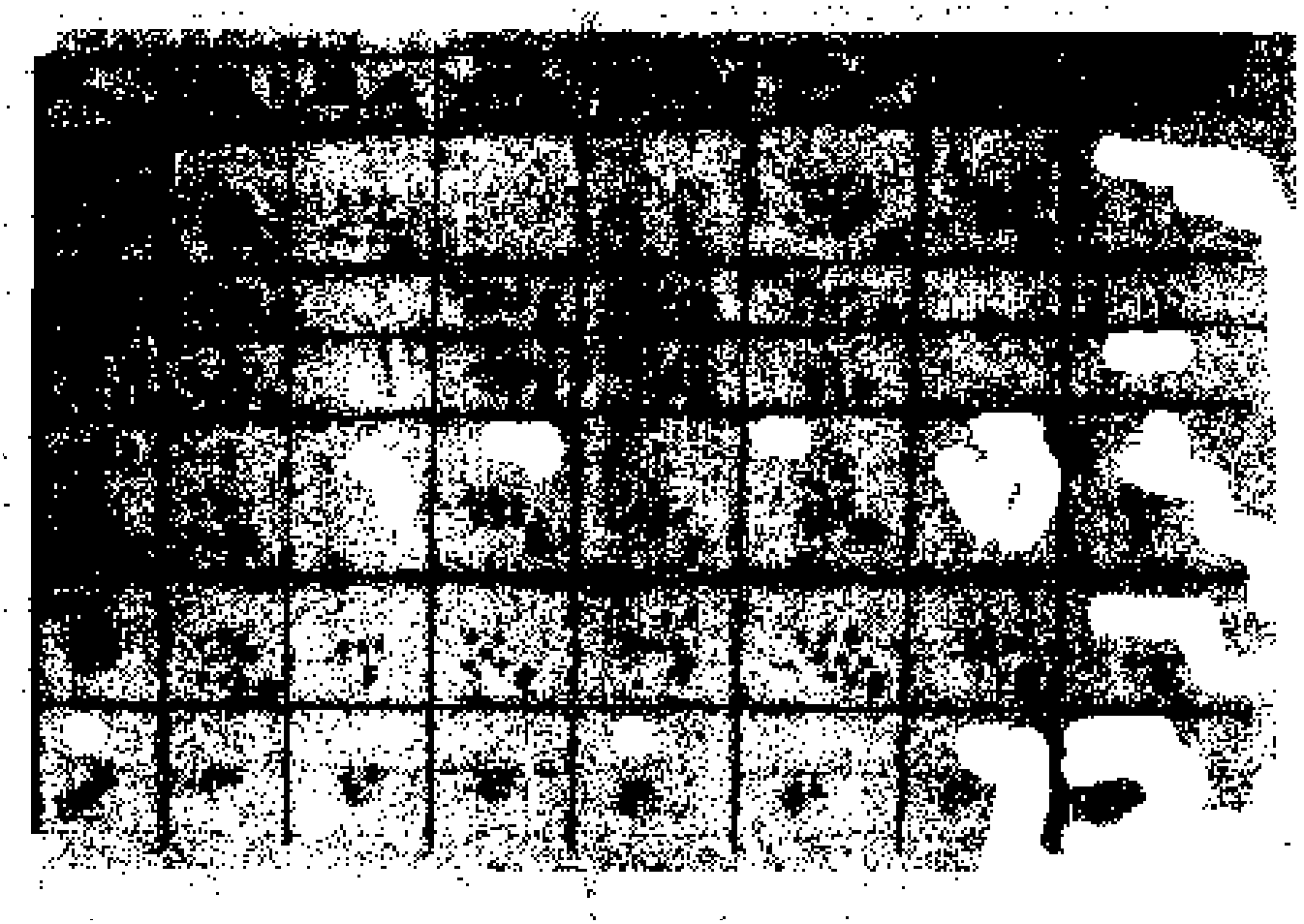

II.1.2.5. Les outils d'analyse des solutions

1. Analyse de faisabilité ;
2. Grille de priorisation ;
3. Grille de programmation.

II.1.3. La gestion de la MARP sur le terrain

Pour une bonne application de la MARP sur le terrain, il importe de respecter quelques conseils pratiques :

II.1.3.1. Dynamique de groupe

1. s'assurer d'une organisation interne du groupe (équipe de chercheurs) ;
2. éviter la marginalisation ou la dominance de certains groupes de villageois ;
3. savoir faciliter les discussions, être méthodique, pédagogique, anagogique.

II.1.3.2. Processus intensif

1. savoir faire pression sur l'équipe, les groupes de populations, car le temps est court ;
2. être souple également.

II.1.3.3. Gestion d'une forte participation

Il s'agit d'être stratège pour disposer les acteurs de telle sorte qu'on ait des groupes de taille raisonnable, travailler avec des groupes mixtes, formés d'hommes, de femmes et de jeunes selon le cas. Pour un même outil, on peut procéder à une triangulation. Il est également souhaité de savoir gérer avec habileté les interviews.

II.1.3.4. Gestion du temps

La gestion du temps nécessite le respect des heures de prière, la tenue des rencontres aux moments de disponibilité et de réceptivité des populations. Par exemple, aux jours de marché, seuls les groupes du troisième âge et les femmes peuvent être présents au village. Pendant le carême, les heures les plus chaudes sont mal indiquées pour la tenue des réunions. De même, il n'est pas souhaitable de traîner sur un seul outil pendant toute une journée.

II.1.3.5. Matériaux de symbolisation

- Dans le contexte du milieu rural, la population est analphabète et la symbolisation est très importante pour la compréhension lors de l'élaboration des outils. Elle facilite l'appropriation ;

- La limitation de la répétition d'un même symbole est également requise.

II.1.3.6. Lieux d'exercices

Ils sont choisis suivant les critères que voici : ombragé, aéré, offrant la possibilité de représenter l'outil à même le sol ainsi qu'une bonne disposition de tous les acteurs (dans certains milieux ruraux les hommes et les femmes ne peuvent être regroupés au même endroit).

II.1.3.7. Processus d'apprentissage

La MARP est un processus continu d'apprentissage (pour les populations et pour les animateurs). Il est important de ne pas imposer, mais d'innover et de ne pas viser uniquement la réalisation de tous les outils.

Figure 8 : Restitution d'un processus MARP mené par l'IAGU (M. LY) avec les femmes du PNC/AGETIP, Pikine, Dakar (Sénégal, 1998)

II.1.3.8. Processus cumulatif et itératif

- Cumulatif : l'élaboration et l'analyse des outils se font simultanément ;
- Itératif : le processus n'est pas figé ; il est changeant ; on peut l'amender progressivement.

II.1.3.9. Genre et structures sociales

La MARP tient compte du genre, et si possible, l'équipe doit inclure des femmes. La MARP respecte les structures sociales locales. Par exemple, en certains milieux, les femmes n'intègrent pas les groupes d'hommes, ou même si cela est possible, elles n'arrivent pas à exprimer aisément leurs points de vue. En milieu rural, ce n'est pas tout chef de ménage qui peut admettre qu'un homme étranger puisse interviewer sa femme dans sa concession en son absence On tiendra alors compte de toutes ces considérations pour travailler

II.1.4. Les points forts et les points faibles de la MARP

Comme toute méthode participative, la MARP a des avantages et des limites.

II.1.4.1. Les points forts de la MARP

On recense quatre avantages de la MARP :

- Une MARP qui applique plusieurs méthodes permet d'obtenir des connaissances utiles sur la qualité des rapports sociaux et de genre au sein du village et du rapport entre les villageois et l'environnement dans lequel ils habitent. Ces connaissances s'obtiennent dans une période relativement courte. La condition préalable est, cependant, que le village soit bien préparé à l'exercice ;
- Les femmes (et les hommes) montrent généralement plus d'enthousiasme pour les MARP que pour les longs questionnaires ;
- Ces méthodes peuvent stimuler les villageois, femmes et hommes, à participer aux débats et à réfléchir sur leur situation;

- L'approche MARP est flexible et peut s'adapter à différentes situations et conditions.

II.1.4.2. Les points faibles

Toute méthode a ses limites. Une application inappropriée présente même certains risques.

- Une approche participative dans le cadre d'une recherche risque de faire naître chez les populations concernées, des espoirs que peut-être le projet ne serait pas en mesure de réaliser ;

- Une MARP court le risque d'être une fin en soi. Les gens qui l'effectuent risquent de s'acharner sur les diverses techniques au point où ils déplacent le centre d'intérêt : « faire un diagramme de Venn » devient l'objectif plutôt que « trouver les problèmes auxquels les femmes font face pour avoir accès à la vulgarisation agricole » ;

- On risque de rassembler un nombre excessif de données générales. La MARP ne dispose pas de mécanismes pour filtrer ces données ; c'est l'équipe même qui doit s'en occuper. Une MARP au niveau du village ne peut pas donner un aperçu (suffisant) des macro-facteurs d'influence des relations hommes/femmes et de la capacité (en matière de « genre ») des organisations participant au projet ;

- La MARP ne donne que des informations qualitatives.

II.1.5. Les dangers potentiels liés au développement de la MARP

II.1.5.1. Utilisation extractive et phénomène de mode

Certains chercheurs continuent d'utiliser la MARP de manière assez ponctuelle et pour répondre à des objectifs personnels de recherche. Ce type d'utilisation est certes utile, mais il est important de veiller à ce que les objectifs de recherche ne l'emportent sur ceux, plus prioritaires, de renforcement des capacités d'auto-analyse des populations locales. A force de susciter des attentes non satisfaites, on crée des risques d'inhibition de la participation communautaire.

Par ailleurs, elles ne sont peut-être pas légion, mais certaines personnes sont attirées par la MARP, moins pour l'utilisation qu'elles peuvent en faire pour renforcer les capacités des populations locales, que par leur souci de se mettre au « parfum » de ce qui constitue un phénomène des temps modernes. Evidemment de telles motivations ne contribuent pas toujours à renforcer la méthodologie.

II.1.5.2. La formation au rabais

Beaucoup de personnes utilisent la MARP sans une préparation suffisante et en se basant tout au plus sur les rares manuels disponibles. Or un manuel ne peut se substituer à une formation dont il est simplement un support. En toute bonne foi, beaucoup de personnes et d'institutions, face à la rareté des formateurs qualifiés, et pressées par l'urgence, dispensent des formations sans les outils et la préparation nécessaire. Il est évident que dans de telles conditions, les formés ne pourront restituer que ce qu'ils ont eux mêmes reçu. A cause de son caractère itératif, de sa flexibilité mais aussi de son appel à la créativité et à l'innovation, la MARP devient très exigeante. Les outils de visualisation sont de simples supports qui permettent de comprendre les attitudes et les perceptions qu'ils tentent de véhiculer. Il est donc essentiel que l'utilisateur de la MARP sache que dans ce domaine la formation n'est jamais achevée. Elle est un processus continu qui s'enrichit de chaque nouvelle expérience. Faciliter un processus MARP avec les populations nécessite donc une bonne préparation et une bonne formation.

II.1.5.3. La MARP comme panacée

Un des dangers les plus importants est de vouloir faire de la MARP une panacée. En effet, beaucoup d'institutions qui utilisent la MARP veulent en faire une méthode miracle capable, à elle seule, de créer toutes les conditions pour garantir la participation des populations. Il faut simplement rappeler que toute méthode ne vaut que par son utilisation et qu'en l'absence de volonté institutionnelle et politique, la théorie de la participation mettra encore du temps à passer à la pratique. Ainsi la MARP n'est qu'un simple support qui puise sa force dans les options et cadres mis en place pour promouvoir la participation. Il est vrai que les soubassements méthodologiques de la MARP mettent beaucoup l'accent sur la participation, mais seule une intériorisation de ces principes peut favoriser une réelle participation des populations.

Du point de vue de la recherche, les outils et techniques de la MARP ne peuvent pas remplacer les autres méthodes. La MARP est appropriée dans certaines circonstances et non dans d'autres.

II.1.5.4. Le cloisonnement des expériences

Il faut déplorer la dispersion des expériences et des initiatives en cours actuellement dans l'utilisation de la MARP en Afrique de l'Ouest francophone. Cette absence de synergie, outre qu'elle empêche une fertilisation mutuelle, ne permet pas non plus de cerner et d'aider à rectifier les problèmes méthodologiques de fond auxquels pourraient éventuellement faire face certains utilisateurs. La MARP est une méthode dont les outils et techniques évoluent régulièrement. Il est donc important que tous les utilisateurs se soumettent à une remise à jour régulière de leurs connaissances et aptitudes. Ce cloisonnement empêche beaucoup d'utilisateurs à avoir accès aux innovations méthodologiques qui s'opèrent régulièrement.

II.1.5.5. Quelques propositions

La viabilité à long terme de la MARP dépendra en grande partie de la capacité des personnes et institutions utilisatrices, non seulement à articuler la MARP à des actions de développement en cours, mais à assurer une utilisation de qualité. Cette tâche est certes complexe, mais on peut estimer que la prise en compte de certains axes pourrait contribuer à cet objectif. Parmi ces axes, on peut notamment citer :

- la mise à disposition des institutions de formateurs de haut niveau ;
- l'appui à l'institutionnalisation de la MARP ;
- le décloisonnement des expériences et la circulation de l'information ;
- et l'éthique.

II.1.5.5.1. Des formateurs de haut niveau

La première condition d'une utilisation viable et durable de la MARP est la mise à la disposition des institutions utilisatrices, des personnes ressources capables, non seulement de servir de relais pour la démultiplication de la formation, mais également et surtout pour contribuer au suivi des différentes expériences en cours dans les différents pays. Une contrainte réelle à laquelle font face les rares institutions spécialisées dans la formation en MARP pour l'Afrique de l'Ouest francophone, porte sur l'impossibilité de faire face à une demande croissante. Il est vrai que cette question est difficile à régler à court terme et la solution, à moyen terme, se trouve dans la démultiplication de la formation. C'est ce qui explique l'initiative du programme des Zones Arides de l'IIED de mettre en place des réseaux nationaux informels au Sahel, animés par des noyaux de personnes rigoureusement sélectionnées et bien formées capables de prendre en charge les besoins en formation et en suivi.

II.1.5.5.2. L'institutionnalisation de la MARP

La viabilité à long terme de la MARP dépendra de la capacité des institutions utilisatrices à intérioriser les principes fondamentaux qui sous-tendent cette méthode, mais surtout d'inscrire son utilisation dans la perspective du renforcement des capacités des organisations locales qu'elles appuient. En conséquence, il est important que soit assez explicite, la volonté institutionnelle de transférer aux communautés villageoises les compétences dans l'utilisation de la MARP, grâce à un programme adapté de formation appliquée. Il existe maintenant suffisamment d'exemples qui illustrent la capacité des organisations paysannes à s'approprier les outils et techniques de la MARP. Dans ce cadre, l'Inde offre aujourd'hui l'un des meilleurs exemples. En effet, grâce à un effort patient et planifié, certaines ONG (MYRADA, Action Aid et AKRSP entre autres) en collaboration avec certaines institutions partenaires (IIED et IDS en particulier) ont permis à des organisations villageoises de s'approprier les outils et les techniques de la MARP dans le cadre de la planification, de la gestion et du suivi/évaluation communautaires de leurs programmes de gestion des ressources naturelles.

II.1.5.5.3. Le décloisonnement des expériences et une meilleure circulation de l'information

Une des conditions pour obtenir une meilleure utilisation de la MARP est le décloisonnement des expériences et initiatives par la création de mécanismes pour une meilleure circulation de l'information et un échange d'expériences. Des expériences assez novatrices se déroulent aujourd'hui un peu partout en Asie, en Amérique Latine et en Afrique, mais l'accès à ces innovations restent encore très faible en particulier pour les institutions en Afrique francophone. Sur place, l'IIED et la FRAO tentent, grâce à leurs bulletins d'information, de contribuer à une meilleure circulation de l'information. C'est également dans ce cadre, qu'il faut situer le projet de création, par le Programme pour une Agriculture Durable de l'IIED, d'un centre d'information sur la MARP. Toutefois, ces efforts doivent être appuyés par la stimulation du dialogue plus direct entre institutions et personnes travaillant dans ce domaine.

II.1.5.5.4. L'éthique

La principale menace sur la qualité est certainement celle liée aux problèmes d'éthique. Du fait d'une forte demande en formation, il se développe un certain « mercantilisme » qui peut être très préjudiciable à la méthode. En effet quand l'utilisation de la méthode est motivée davantage par l'obtention de gains personnels, on sacrifie par la même occasion les exigences de renforcement durable des capacités des populations.

Une mauvaise utilisation de la MARP peut produire des effets très pervers. Il est donc de la responsabilité de chaque organisation utilisatrice de s'imposer un certain nombre de critères de rigueur et d'éthique dans l'utilisation de la MARP.

II.2. LA PLANIFICATION DES INTERVENTIONS PAR OBJECTIF, PIPO

Abdou SEINI,
Conseiller technique à la SNV du Niger

II.2.1. Définition, objectifs et application de la PIPO

II.2.1.1. La Définition

La Méthode PIPO est un ensemble de procédures et d'instruments pour l'analyse, la planification, l'exécution et l'évaluation des interventions par objectif. Elle constitue donc un guide pour la mise en place d'un processus systématique de définition et de communication, en vue de la conception d'une intervention.

II.2.1.2. Les buts de la PIPO

- définir des objectifs clairs et réalisables, valables générale ment pour une longue période ;
- délimiter la sphère de responsabilité de l'équipe d'intervention ;
- définir les indicateurs pour le suivi et l'évaluation de l'inter vention ;
- améliorer la communication, la coordination et la coopération entre les différents intervenants par une planification commune et l'emploi d'une terminologie claire et comprise par tous ;
- le caractère participatif de la méthode vise à :

1. rassembler et utiliser au maximum le savoir-faire et les com pétences des groupes concernés ;

2. obtenir un consensus autour des idées ;

3. intégrer les concernés dans le processus de l'analyse à l'évaluation : la devise de Mahatma GANDHI « ce que vous faites pour moi, mais sans moi, vous le faites contre moi » est aussi vraie en coopération au développement.

II.2.1.3. L'application de la PIPO

La logique de la méthode PIPO n'est en principe pas limitée à un type de problématique déterminée. Néanmoins en pratique, la méthode est surtout appropriée aux projets de la coopération technique et d'investissements à objectifs économiques et/ou sociaux ; il importe peu que ces interventions soient ou non importantes sur le plan financier.

- La PIPO est un des systèmes praticables de diagnostic participatif, de planification, d'exécution et de suivi & évaluation ;

- Elle est un système ouvert ;

- La qualité de la PIPO dépend de la qualité de l'équipe en concertation ;

- Au cours du processus de planification, la PIPO favorise l'harmonisation des différentes opinions des participants à l'atelier ;

- La PIPO requiert une application réaliste.

II.2.2. Caractéristiques de la PIPO

II.2.2.1. Caractéristiques principales

La PIPO est une approche qui repose sur trois éléments qui se renforcent mutuellement :

- La méthode même qui sert de fil conducteur au travail de groupe de réflexion. La PIPO aide les personnes chargées de l'instruction d'une intervention à mieux structurer et formuler leur réflexion et à s'exprimer d'une façon suffisante, claire et standardisée. La PIPO n'a aucune autre ambition. L'animation étant guidée par des facilitateurs externes à l'intervention ;

- Le travail en équipe qui sert de cadre pour l'étude des problèmes multisectoriels ;

- La visualisation qui aide à retenir par écrit les contributions des participants et à fixer les résultats de la discussion.

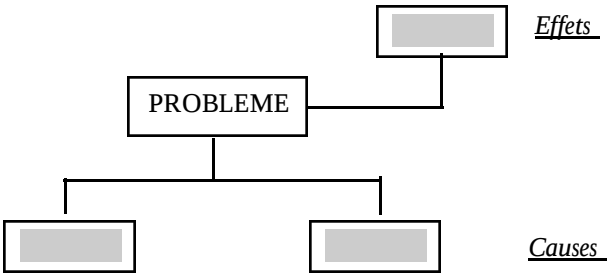

II.2.2.2. Autres caractéristiques de la PIPO

- La participation des acteurs impliqués et des parties concernées ;
- Le procédé itératif et l'application flexible ;
- La transparence des analyses et des décisions ;
- L'esprit d'ouverture face au recours à des instruments appropriés.

II.2.3. Limites de la PIPO

- Si la PIPO est utilisée, appliquée dans le cadre d'une mauvaise politique ou avec des critères erronés, elle indiquera les incohérences et les lacunes, mais ne mettra pas une nouvelle politique ni des nouveaux critères en place ;

- La PIPO aide les utilisateurs. Cela n'empêche que la qualité et les résultats de l'utilisation de la PIPO dépendent également de la qualité des personnes qui l'utilisent, du sérieux des études préparatoires, de l'exactitude des données disponibles, de l'engagement des représentants des groupes concernés, etc.

II.2.4. Principales étapes de la PIPO

a. Etapes d'analyse

- Analyse de la participation ;
- Analyse des problèmes ;
- Analyse des objectifs ;
- Analyse des approches alternatives (stratégies).

b. Cadre logique ou Matrice de planification

- Description de la logique d'intervention (Objectifs - Résultats – Activités) ;
- Description des Suppositions (Hypothèses) importantes ;
- Formulation des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) ;
- Sources de Vérification ;
- Détermination des Coûts.

II.2.4.1. Analyse de la participation

Dans une problématique de développement, différents groupes sont concernés : le ou les groupes-cibles, le gouvernement national, les autorités régionales, les bailleurs de fonds, les experts chargés d'études, l'organisme chargé de l'exécution, etc. Chacune de ces parties a un regard spécifique ou un apport particulier sur la situation et s'efforcera de le faire comprendre.

Cette analyse :

- donne donc un aperçu de tous les individus, groupes, organisations, etc., qui ont un quelconque rapport avec l'intervention ;
- permet d'identifier les intérêts et les attentes des personnes et groupes susceptibles d'être importants pour l'intervention.

II.2.4.1.1. Comment faire l'analyse ?

1. Recenser les principaux groupes, individus, institutions etc. ;
2. Former des catégories (par exemple: bénéficiaires, groupes-cibles, exécutants, partenaires, bailleurs etc.) ;
3. Caractériser et analyser ;
4. Identifier les conséquences pour la mise en oeuvre de l'intervention.

II.2.4.1.2. Informations détaillées pour l'analyse de la participation

1. Caractéristiques

- Caractéristiques sociales : membre, origine sociale, religion, aspects culturels, etc. ;
- Statut du groupe : formel, informel,... ;
- Structures et caractéristiques : organisations.

2. Intérêts, motifs, opinion

- Besoins, aspirations ;
- Intérêts (exprimés ouvertement ou cachés) ;
- Motifs : espoirs, attentes, craintes ;
- Attitudes (à l'égard des institutions et organisations exécutant l'intervention).

3. Potentiels et forces

- Forces du groupe : ressources, droits, monopole... ;
- Quelle contribution le groupe peut-il apporter à l'intervention ?

4. Faiblesses et craintes

- Faiblesses et insuffisances ;
- Quelle contribution le groupe peut-il refuser à l'intervention ?

5. Implication dans la planification de l'intervention

- Comment doit-on tenir compte de ces données dans l'intervention ?
- Quelles sont les actions à entreprendre? (en ce qui concerne l'intervention) ;
- Comment l'intervenant doit-il se comporter vis-à-vis du groupe?

II.2.4.2. Analyse des problèmes

C'est un procédé permettant :

- d'analyser une situation donnée, dans laquelle se situe un ensemble de problèmes ;
- d'identifier les problèmes importants ;
- de définir le problème central qui se pose dans cette situation ;
- de visualiser dans un diagramme, les relations de causes à effets caractérisant ce problème (Hiérarchie des problèmes).

a. Comment établir l'analyse des problèmes ?

1. Concentrer votre attention sur la situation qui a occasionné la proposition de l'intervention ;
2. Identifier dans votre esprit les principaux problèmes existants : situation actuelle ;
3. Formuler alors un et seulement un problème que vous estimez être le problème principal parmi les problèmes identifiés ;
4. Identifier les causes qui ont occasionné le problème principal ;
5. Identifier les effets résultant de ce problème principal ;
6. Former un diagramme faisant ressortir les relations de causes à effets caractérisant ces problèmes : (Hiérarchie des problèmes) ;
7. Revoir l'ensemble du diagramme et vérifier la validité et l'exhaustivité des problèmes et de la relation de causes à effets.

Remarques

- Formuler les problèmes à la forme négative, mais ils doivent avoir une solution ;
- N'écrire qu'un seul problème sur une carte ;
- Identifier des problèmes réels existants et non des problèmes imaginaires, hypothétiques ou futurs.

Manque de pesticide	Récolte détruite par les parasites
Faux : ! !	Correct : ! !

- Un problème n'est pas l'absence d'une solution mais un état négatif réellement existant et ressenti ;
- L'importance d'un problème n'est pas sa position dans la hiérarchie de l'arbre des problèmes.

a. Exemple

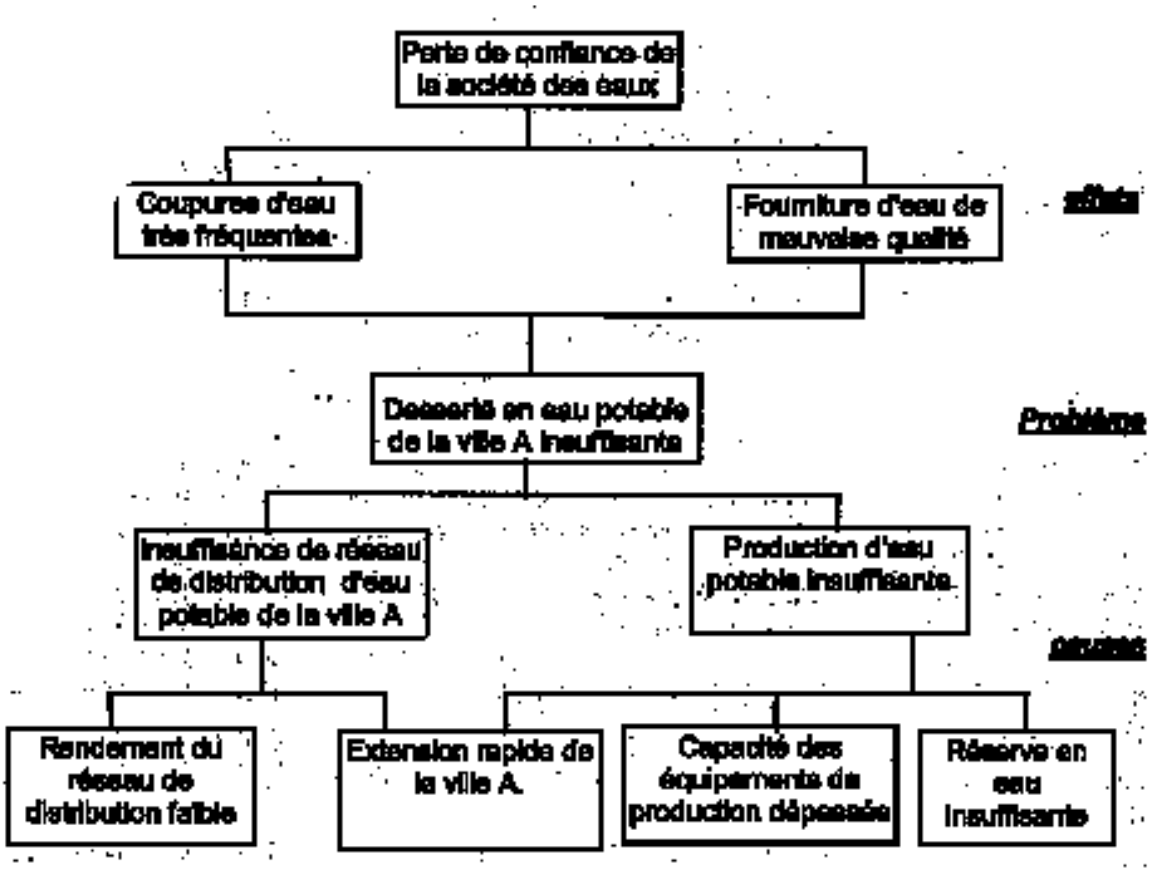

II.2.4.3. Analyse des objectifs

C'est une démarche méthodologique permettant :

- de décrire la situation future atteinte après solution des problèmes ;
- d'identifier les solutions envisageables pour l'intervention et les hiérarchiser.

a. Comment établir la hiérarchie des objectifs

1. Formuler tous les états négatifs de la hiérarchie des problèmes en états positifs *désirables* et *réalisables* ;
2. Vérifier si les relations « causes-effets » sont bien devenues des relations « moyens-fins » et bien s'assurer que le diagramme est complet et valable ;
3. Si nécessaire :
   - modifier certaines formulations ;
   - ajouter de nouveaux objectifs si ceux-ci apparaissent pertinents et nécessaires pour atteindre l'objectif énoncé à l'échelon suivant ;
   - éliminer les objectifs qui n'apparaissent pas réalisables et nécessaires.

NB : les objectifs doivent être exprimés sous la forme d'un «état » (participe passé).

Augmentation de la production	Production augmentée
Mauvaise formulation	*Bonne formulation*

b. Exemple 1

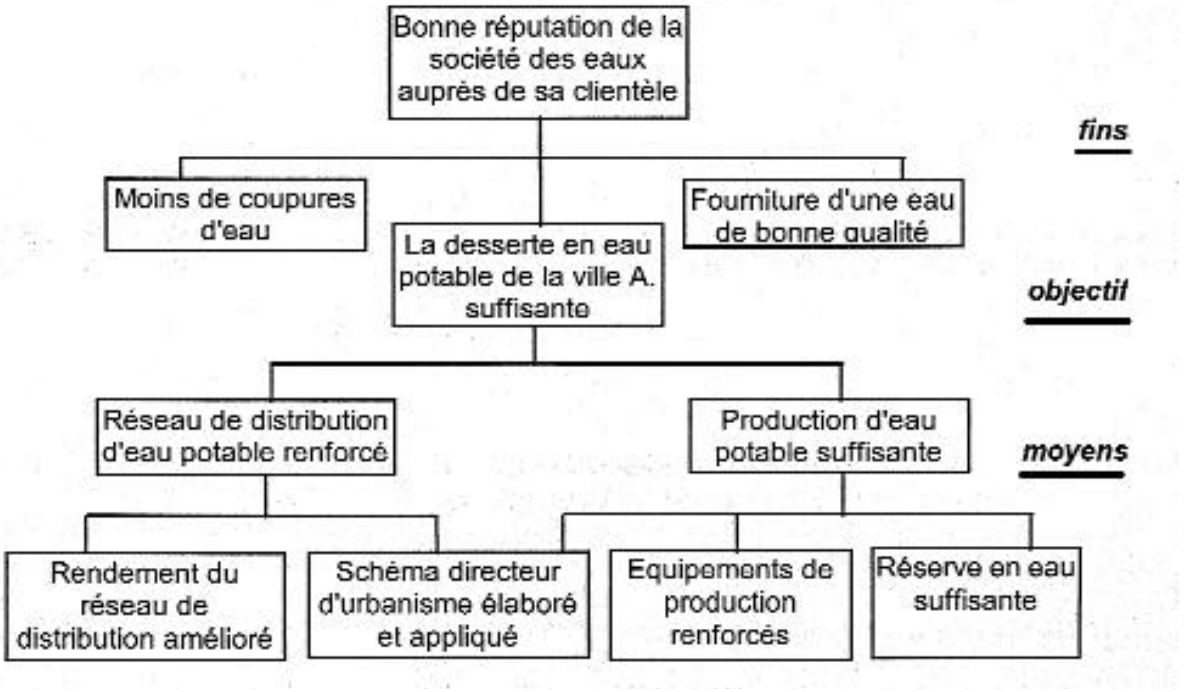

NB : Toute relation de « cause à effet » n'est pas automatiquement transformable en relation « moyen – fin » :

c. Exemple 2

Epuisement du sol	Fertilité du sol restaurée
Croissance démographique excessive	Croissance démographique freinée

II.2.4.4. Analyse des approches alternatives

C'est une étape permettant :

- d'identifier les différentes solutions qui pourraient constituer une stratégie de l'intervention ;
- de déterminer une ou plusieurs stratégies potentielles pour l'intervention ;
- d'arrêter la stratégie globale à adopter pour l'intervention.

Comment procéder à l'analyse des alternatives ?

1. Identifier les objectifs à ne pas poursuivre (non souhaitables ou irréalisables) ;
2. Choisir l'objectif global, c'est à dire l'objectif auquel plusieurs interventions devront contribuer ;
3. Circonscrire les chaînes de moyens-fins (stratégies d'intervention) contribuant à la réalisation de l'objectif global ;

4. Déterminer les chaînes les plus favorables et faisables en utilisant par exemple les critères suivants :

   - Ressources disponibles ;
   - Intérêts pour le groupe-cible, intérêts du groupe-cible ;
   - Probabilité de succès ;
   - Faisabilité sur le plan politique ;
   - Rapport coût-avantage ;
   - Risques sociaux ;
   - Pérennité ;
   - Horizon temporel ;
   - Limitation régionale ;
   - Etc.

II.2.4.5. Cadre logique

« Le cadre logique est un outil qui a été développé dans les années 1970 et utilisé depuis lors par de nombreux organismes différents. Cette méthode implique la mise en forme des résultats d'une analyse de manière à présenter de façon systématique et logique les objectifs d'un projet / programme. La mise en forme doit refléter les liens de causalité entre les différents niveaux d'objectifs, indiquer comment on peut vérifier si les objectifs ont été réalisés et définir quelles sont les hypothèses, échappant au contrôle du projet / programme, susceptibles d'influencer sa réussite. Les résultats principaux de ce processus sont résumés dans une matrice (le « cadre logique ») qui décrit les aspects les plus importants d'un projet / programme. Le cadre logique se présente sous forme de matrice. Cette matrice permet de structurer le contenu d'un projet / programme de manière complète et compréhensible pour tous » (Manuel Gestion du Cycle de Projet, Commission Européenne, mars 2001). Elle comporte 4 colonnes et 4 rangées selon le schéma présenté ci-dessous.

Le Cadre Logique résume en une (1) page :

- Pourquoi l'intervention est entreprise ?
- Quels résultats l'intervention se propose d'atteindre ?
- Comment l'intervention compte atteindre ces résultats ?
- Quels sont les facteurs externes importants pour le succès de l'intervention ?
- Comment évaluer le succès de l'intervention ?
- Où trouver les données nécessaires à l'évaluation de l'intervention ?
- Combien coûtera l'intervention

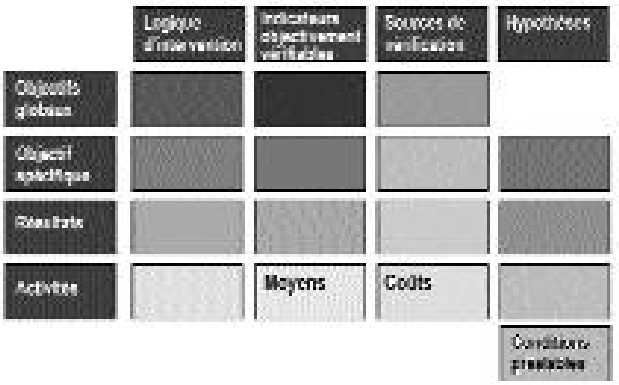

Schéma extrait de «Manuel Gestion du Cycle de Projet», Commission Européenne, mars 2001.

II.2.4.5.1. Logiques verticale et horizontale

- La *logique verticale* identifie ce que le projet vise à réaliser, clarifie les liens de causalité et spécifie les hypothèses et incertitudes importantes qui échappent au contrôle du gestionnaire de projet. La logique verticale du cadre logique,c'est-à-dire la relation entre les colonnes 1 et 4, fonctionne comme suit :
  - Une fois les conditions préalables réunies, les activités peuvent démarrer ;
  - Si les activités ont été mises en œuvre et les hypothèses se concrétisent à ce niveau,les résultats seront atteints ;
  - Si les résultats sont atteints et les hypothèses se concrétisent à ce niveau, l'objectif spécifique sera atteint ;
  - Si l'objectif spécifique est atteint et les hypothèses se concrétisent à ce niveau,le projet aura contribué à la réalisation des objectifs globaux.

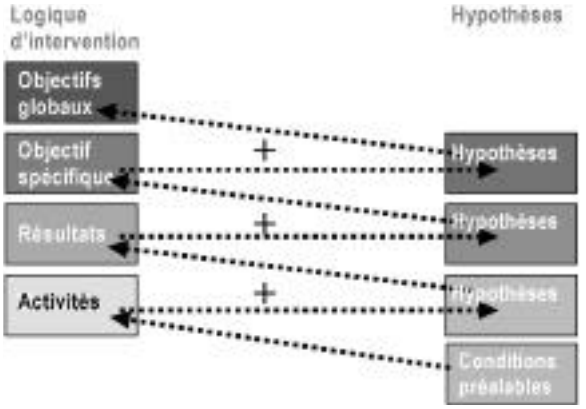

Schéma extrait de « Manuel Gestion du Cycle de Projet », Commission Européenne, mars 2001.

- La *logique horizontale* concerne la mesure des effets du projet, et des ressources qu'il a mobilisées, en identifiant des indicateurs clés, et les sources qui permettent de les vérifier.

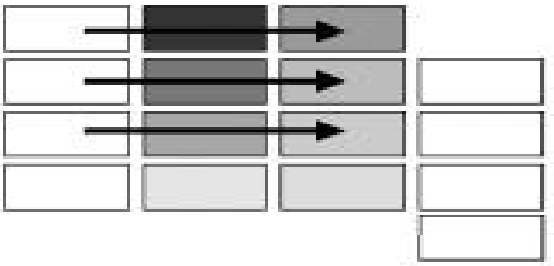

Schéma extrait de « Manuel Gestion du Cycle de Projet», Commission Européenne, mars 2001.

II.2.4.5.2. Définition de l'objectif de l'intervention

Développement
(processus d'autopromotion/action du groupe-cible)

SITUATION DE DEPART	SITUATION FUTURE
-	+

OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT

- Définition :

- L'objectif de l'intervention recouvre l'effet escompté sur les groupes-cibles du fait des prestations (résultats) du projet ;

- L'objectif du projet recouvre le changement recherché au niveau de l'action des êtres humains désireux d'améliorer leur situation,et nécessaire à la réalisation de l'objectif de développement ;

- La promotion du projet ne s'applique qu'aux domaines dans lesquels les groupe-cibles ne sont pas en mesure d'obtenir, par leurs propres moyens, les changements/évolutions nécessaires (principe de l'intervention minimale).

- Evaluation des alternatives en matière d'objectifs de projet :

- Dans quelle mesure l'objectif du projet couvre-t-il les changements nécessaires au niveau de l'action des parties concernées en vue de la réalisation de l'objectif de développement ?

- Dans quelle mesure le changement recherché au niveau de l'action des parties concernées est-il compatible avec leurs valeurs morales, leurs grands objectifs et leurs idées maîtresses (volonté/ acceptation) ?

- Importance de l'intervention dans la vie des personnes concernées (acceptation,tolérance) ?

- Quelles pourraient être les conséquences négatives des modifications recherchées au niveau du comportement (évaluation des risques) ?

II.2.4.5.3. Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

Les IOV définissent ce que l'on attend de la réalisation d'un objectif bien déterminé. Ils indiquent comment reconnaître si un objectif (OG ou OD ou OP),un résultat ou une activité est atteint ou réalisé et renseignent sur leur atteinte ou leur réalisation en terme de :

- Quantité : Combien ?
- Qualité : Comment ?
- Temps : Quand ?
- Groupe cible : Qui ?
- Localité : Où ?

Enfin, les indicateurs font ressortir les caractéristiques importantes d'un objectif, d'un résultat ou d'une activité. Ils fournissent une base pour le suivi & évaluation du projet.

II.2.4.5.4. Etapes de la définition des IOV

Exemple :Objectif :la production agricole a augmenté

1. *Identifier l'indicateur*
   Les petits paysans augmentent leur production de riz;

2. *Fixer la quantité*
   10.000 petits paysans (possèdant 1 ha au plus) augmentent leur production de 50% ;

3. *Préciser la qualité*
   Tout en maintenant la qualité de la récolte de 83

4. *Spécifier le cadre temporel*
   Entre Octobre 84 et Octobre 85

5. *Préciser le lieu*
   Canton de Anzourou

Indicateurs : 10.000 petits paysans du Canton de Anzourou augmentent leur production de riz de 50% entre Octobre 84 et Octobre 85, tout en maintenant la qualité de la récolte de 83.

II.2.4.5.5. Sources de vérification

Elles nous montrent :

- Où trouver la preuve de la réalisation d'un objectif ;
- Où trouver des données nécessaires pour vérifier l'indicateur.

Questions importantes

1. Existe-t-il des sources appropriées (statistiques, rapports,observations) ?
2. Dans quelle mesure peut-on se fier à ces sources ?
3. Faut-il collecter des données supplémentaires (coût de cette activité) ?
4. Faut-il éventuellement créer une nouvelle source ?
5. Si aucune source de vérification ne peut être trouvée pour un indicateur, il faut changer cet indicateur.

II.2.4.5.6. Suppositions importantes

a) Définition
Ce sont les facteurs externes importants pour la réussite du projet mais non directement influençables par ce dernier.

b) Utilité
- Evaluation des risques pesant éventuellement sur la réalisation des objectifs ;
- Contrôle de la conception du projet, portant sur son exhaustivité et sa logique interne.

c) Comment formuler les suppositions ?

- Les suppositions peuvent être déduites de la hiérarchie des objectifs ;
- Les suppositions sont énoncées à la forme passive comme les objectifs ;
- Les suppositions sont évaluées en fonction de leur importance, de leur rapport avec le projet et de leur probabilité.

d) Evaluation des suppositions

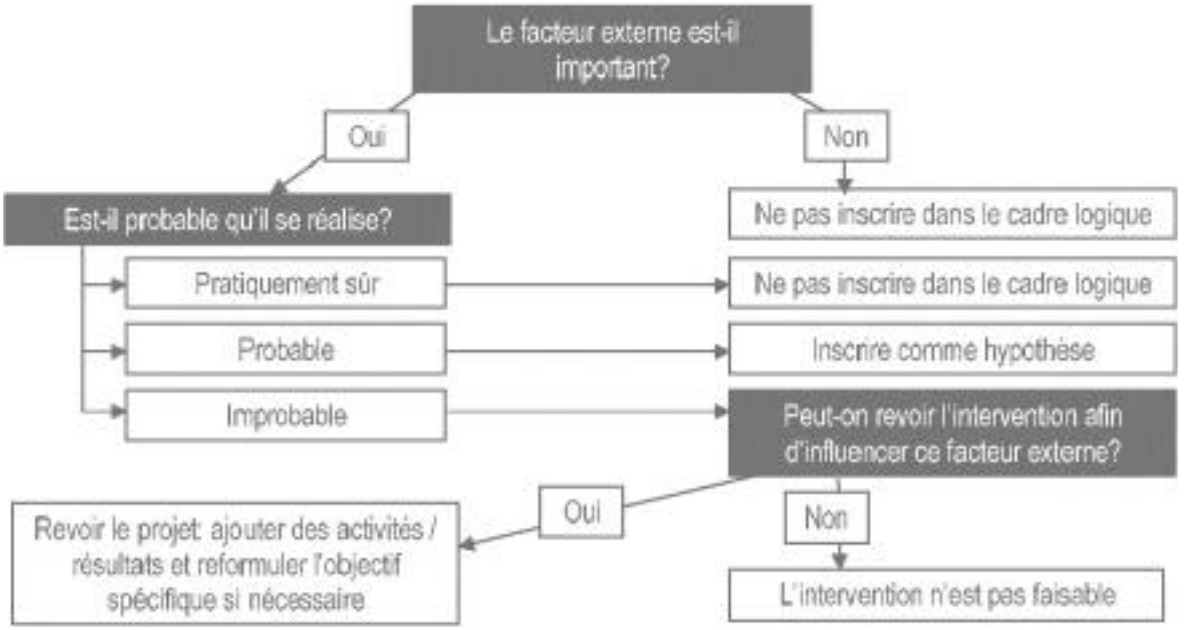

Schéma extrait de « Manuel Gestion du Cycle de Projet », Commission Européenne, mars 2001.

II.3. Les méthodes SARAR et PHAST

Judith Valérie KABORE,
Assistante technique,
AQUADEV Ouaga

Introduction

SARAR et PHAST, comme toute méthode participative, cherchent à impliquer les populations dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet ou programme de développement. Elles ont été développées dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Elles conviennent pour de petits groupes (15-40 personnes) soucieux d'améliorer les conditions de vie de leur communauté. Les grands groupes doivent être scindés en de petits groupes de 5 à 8 personnes pour l'exécution de certaines activités.

L'utilisation de ces méthodes dans le cadre des projets conduit à une redéfinition claire du rôle des agents communautaires. Ce rôle consiste à :

- Inciter la communauté à s'impliquer dans toutes les activités;
- Créer un environnement (de travail) permettant au groupe d'identifier ses préoccupations et de proposer des éléments de réponse en rapport avec ces préoccupations.

Ce faisant, les aspects essentiels de formulation de problématique et de proposition de mesures sous forme d'actions concrètes à entreprendre proviennent des populations elles-mêmes. L'agent communautaire doit être perçu au même niveau que le groupe et non à un échelon supérieur dans la mesure où son rôle est d'animer la communauté.

La présentation des méthodes SARAR et PHAST sera faite à travers les points suivants : la définition de l'acronyme, les objectifs, le contexte d'apparition, les principes directeurs, la méthodologie et les outils, et enfin, les leçons tirées des expériences pilotes.

II.3.1. La méthode SARAR

II.3.1.1. Définition et objectifs

SARAR est l'acronyme en version anglaise de Self esteem, Associative strengths, Ressourcefulness, Action–planning, and Responsability soit en français Estime de soi, forces associées, esprit d'initiative (ingéniosité), planification de l'action et responsabilité.

Les objectifs de la méthode SARAR sont essentiellement ceux de toute approche participative, et peuvent être résumés en deux points :

- Faire en sorte que les populations coopèrent, s'impliquent dans les différentes phases d'un projet en leur donnant la capacité d'identifier leurs problèmes, de planifier, de mettre en place et de contrôler le changement ;
- Aider les populations à reconnaître en elles des talents et à les exploiter c'est-à-dire libérer leur créativité, leur ingéniosité.

II.3.1.2. Historique/contexte

Cette méthode a été mise au point dans les années 70 par le Dr Lyra Srivinasan et ses collègues (Ron Sawyer, Chris Srinivasan, Jacob Pfohl). Elle a été particulièrement développée dans le

cadre de la Décennie Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement, (DIEPA, 1980-1990) à la faveur du programme PROWWESS (Promotion of the Role of Women in Water supply and Environmental Sanitation Services/ Promotion du rôle des femmes dans les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement) du PNUD dans les années 1980. Ce programme avait pour but de déterminer les voies et moyens pour accroître la participation des femmes dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Il a donc servi de cadre aux premières expériences sur la méthode.

II.3.1.3. Les principes

La méthode SARAR repose sur cinq (5) principes fondamentaux correspondant aux cinq (5) qualités humaines qu'elle cherche à promouvoir :

- **Self esteem (confiance en soi) :** lorsque des groupes ou des individus prennent conscience de leur capacité créative et analytique, ils acquièrent et renforcent leur confiance en eux, ce qui leur permet d'identifier et de résoudre leurs problèmes;

- **Associative strengths (forces associées) :** lorsque les individus se constituent en groupes, ils deviennent plus forts et apprennent à œuvrer ensemble (effet de synergie) ;

- **Ressourcefulness (ingéniosité) :** tout individu constitue une ressource potentielle pour sa communauté. La méthode vise à mettre en valeur l'ingéniosité et la créativité des individus et des groupes pour la recherche de solutions à leurs problèmes ;

- **Action planning (planification de l'action) :** des changements ne peuvent s'opérer que si des groupes planifient et entreprennent des actions adéquates (en lien avec le vécu quotidien) ;

- **Responsability (responsabilité) :** la responsabilité du suivi des actions incombe au groupe (suivant des critères définis ensemble). Les actions qui ont été planifiées doivent être exécutées. C'est seulement grâce à une telle participation que les résultats peuvent être significatifs.

En résumé, on peut dire que tout individu a des capacités innées dont la valeur s'accroît avec les effets de synergie. Ils peuvent dès lors apprendre à travailler ensemble pour arriver à des améliorations conséquentes de leur situation.

II.3.1.4. Méthodologie et outils

SARAR utilise comme supports, des images, dessins réalisés par des artistes locaux assimilables à l'alphabet, de sorte qu'elle convient parfaitement aux populations analphabètes. On peut distinguer deux méthodologies : pratique et théorique.

II.3.1.4.1. La méthodologie pratique

Elle concerne la mise en œuvre d'un projet. SARAR distingue cinq (5) méthodes spécifiques qui s'enchaînent pour aboutir à un effet cumulatif avec chacune un ou plusieurs outils particuliers. Les participants font appel à leur créativité en posant un regard neuf sur la situation, puis ils perçoivent les outils pour l'investigation et l'analyse, enfin, ils forment des compétences qui leur permettent de planifier et de s'informer.

- **Méthodes créatives** pour libérer l'imagination, l'esprit d'innovation de la population, puisque les transformations souhaitées dépendent davantage de son imagination à l'égard de ses ressources et de son ingéniosité dans la recherche des solutions. Comme outil, on peut citer les flexi-flans pour illustrer un point de vue ou raconter une anecdote ou une histoire ;

- **Méthodes d'investigation** pour permettre aux populations de faire l'évaluation de leurs besoins en recueillant et classant les données relatives aux problèmes et aux situations dans leur communauté. Les tableaux à pochette (pour l'aide à la prise de décision) et les cartes de villages ou de zone (pour localiser les lieux à problèmes et trouver rapidement une solution) sont quelques outils de cette méthode ;

- **Méthodes d'analyse** pour développer les aptitudes à analyser les problèmes et à en comprendre les causes et identifier les solutions possibles, distinguer les forces et les faiblesses, les avantages et les inconvénients. Les trois piles de carte et l'analyse des rôles par sexe sont des outils des méthodes d'analyse ;

- **Méthodes de planification** pour déterminer les étapes nécessaires à la réalisation du projet, et imaginer les moyens dont on dispose et les besoins qu'il faudra satisfaire. On peut citer comme outils, le tableau PERT, les charrettes et pierres, etc. ;

- **Méthodes d'information :** permettre aux participants d'obtenir des informations. Cela peut se faire par l'utilisation de la boite à questions ou tout simplement des démonstrations techniques.

II.3.1.4.2. La méthodologie théorique

Cette dernière vise à comprendre le processus d'interaction de la communication et de l'animation. Elle rend compte de l'importance du comportement dans la communication et du choix de la méthode et des outils en fonction de l'attitude de la communauté. Pour cette méthodologie, des outils ont également été développés dont :

- Fenêtre de Johari : expliquer quatre (4) types de relations différentes entre encadreurs et villageois, pour faciliter la communication : ouvert (les 2 personnes se connaissent et leurs relations paraissent amicales) ; aveugle (l'encadreur perçoit clairement les problèmes et leurs solutions mais pas le villageois) ; caché (la villageoise a des sentiments, croyances, craintes et valeurs qu'elle ne partage qu'avec sa communauté) ; inconnu (aucune partie ne connaît l'autre, toutefois, elles pourraient arriver à mieux se connaître en travaillant ensemble pendant un certain temps).

- Échelle SARAR des résistances : sensibiliser les participants au fait que les membres de la communauté peuvent avoir différentes raisons de refuser un changement et les amener à

réfléchir sur la manière dont le choix des outils et activités doit être adapté à différentes sortes de résistance. Les réactions peuvent être le rejet, l'indifférence, le doute, la peur du risque, l'intérêt ou l'adhésion.

- Les dessins de l'infirmière Tanaka (le nom est fonction des régions où l'on se trouve. Pour mieux coller à la réalité on peut donner le nom de l'infirmier(re) local(e) ou du tradi-praticien si la population a l'habitude de se référer à lui en cas de maladie). Cet outil permet entre autre d'évaluer les connaissances d'une communauté dans un domaine particulier.

Exemple : dans le cas d'un projet relatif à l'implantation d'une Institution de Microfinance (IMF). On montre à la population une série de dessins représentant différentes personnes, une IMF désignée par le nom de la structure la plus proche que la majorité des gens connaissent (la caisse KAANI par exemple). On précise à la population que toutes les personnes représentées viennent dans cette caisse. On leur demande alors de dire pour chacune des personnes, les raisons qui peuvent l'amener à cette institution.

- L'exercice de la tasse : il a pour but d'amener les participants à percevoir la différence entre des approches directives et des approches non directives en mesurant le degré de contrôle ou de liberté implicite dans divers exercices d'apprentissage. Des cartes portant chacune l'image d'une tasse avec des instructions diverses : mettez du café dans la tasse ; faites ce que vous voulez de la tasse ; remplissez la tasse à ras bord de café chaud ; mettez quelque chose dans la tasse; mettez un liquide dans la tasse… Les participants doivent arranger ces instructions selon le degré de contrôle en commençant par l'instruction la plus directive. L'exercice de la tasse : elle a pour but d'amener les participants à percevoir la différence entre des approches directives et des approches non directives en mesurant le degré de contrôle ou de liberté implicite dans divers exercices d'apprentissage.

Figure 9 : Les dessins de l'infirmière Tanaka

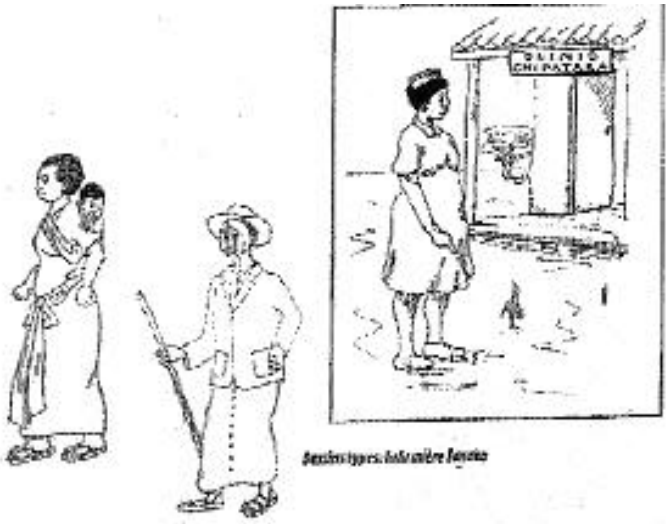

Figure 10 : Exercice de la tasse

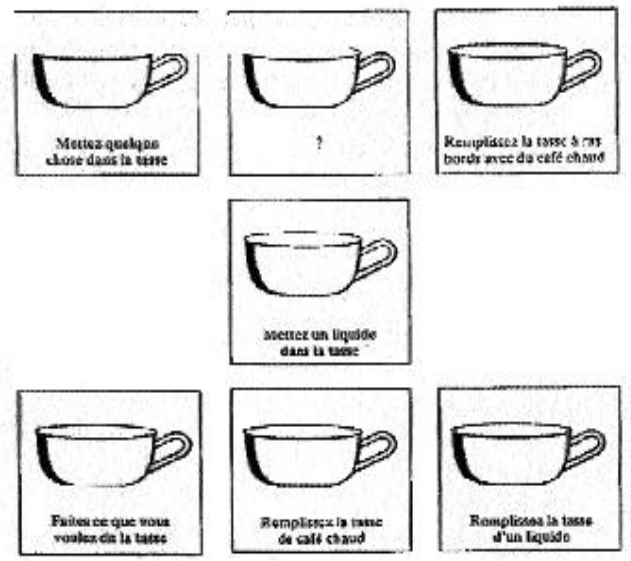

- Évaluation des trois carrés : analyser les expériences de l'atelier en termes de prédominance du formateur par rapport à la participation autonome des stagiaires. On peut, ainsi, faire la différence entre des stratégies éducatives directives et non directives. Trois situations peuvent se présenter : implication égalitaire (50% / 50%), domination de l'animateur (80% /20%) ou forte participation (20% / 80%).

Figure 11 : Evaluation des trois carrés

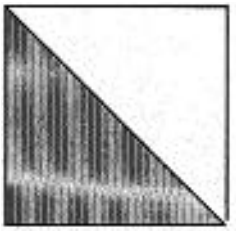

Participation égale

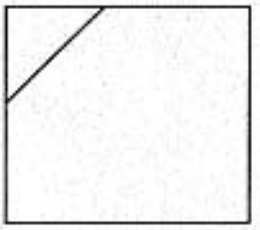

Domination de l'animateur

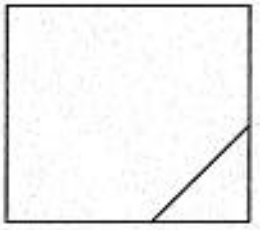

Participation communautaire

- Tableaux à pochettes : c'est un outil qui permet de recueillir des informations, sur les pratiques d'une communauté donnée. Ce tableau à double entrée reprend sur la première colonne des images représentant des domaines sur lesquels on recherche des informations. La première ligne quant à elle, recense les différentes réponses possibles. Chaque personne procède alors par vote, en cochant en déposant un objet quelconque pour matérialiser ce choix. On peut utiliser cet outil pour recueillir des informations sur les différents moyens d'épargne utilisés par des groupes sociaux précis : femmes, jeunes, commerçants, paysans, artisans, fonctionnaires, etc.

Figure 12 : Tableaux à pochettes

	Pas d'épargne	Épargne en nature	Dépôt dans une institution financière	Épargne liquide
Femmes au foyer	×			
Paysans		×		
Commerçants		×	×	
Artisans		×	×	×

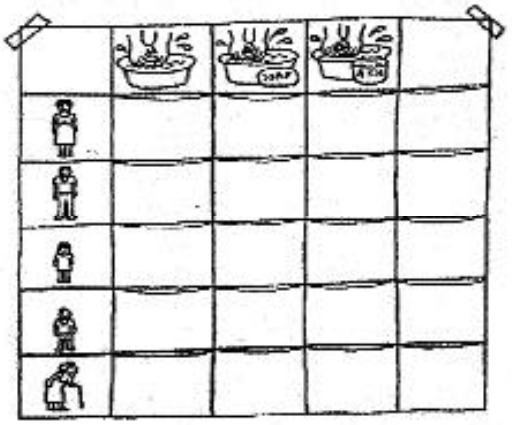

Figure 13 : Les trois piles de cartes

Figure 14 : Les histoires à hiatus

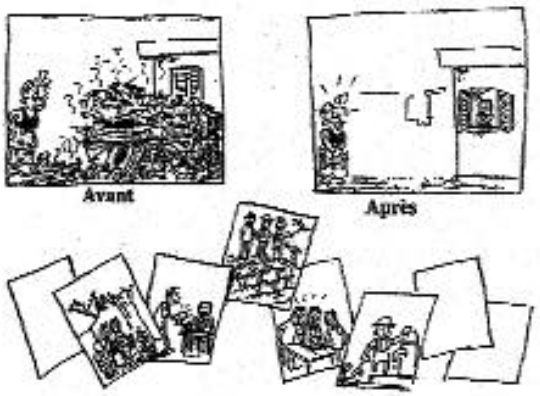

- Les trois piles de cartes : une série de trois images chacune représentant divers thèmes possibles (approvisionnement en eau; utilisation du crédit; pratiques d'épargnes, santé…) est présentée à la communauté qui va déterminer les pratiques "correctes", celles "incorrectes" et enfin les "moyennes ou entre les deux". On pourrait par exemple représenter les situations suivantes pour le cas de l'utilisation du crédit : emprunter pour prendre une deuxième épouse, emprunter pour financer une activité génératrice de revenus, emprunter pour s'acheter un vélo.

- Les histoires à hiatus : il s'agit ici de représenter deux situations. L'actuelle, qui nécessite immanquablement des améliorations, et la situation idéale, la désirée. Ceci a l'avantage de permettre à la population de prendre conscience des anomalies présentes et de réfléchir aux actions à mener pour arriver à la situation idéale.

Exemple : toujours dans le cas de la microfinance, on peut imaginer les situations extrêmes suivantes : d'une part une IMF dans une position de dépendance financière totale et une autre où la structure dégage des ressources suffisantes pour couvrir ses charges et dégager des bénéfices qu'elle peut réinvestir si elle le désire. Entre ces deux cas, des actions doivent être accomplies telles que mobiliser les populations, assurer un meilleur suivi des crédits, mettre en place un système d'information fiable, réactif et pertinent, inciter les populations à épargner, offrir des services correspondants à des besoins réels…

- Des charrettes et des pierres : outil de planification, il permet à la population d'analyser les ressources disponibles de la communauté ainsi que les contraintes auxquelles il faut faire face pour pouvoir réaliser l'objectif fixé. La charrette (ou brouette) représente la communauté. Les pierres elles, symbolisent les contraintes qui alourdissent le chargement et entrave la bonne marche. Et enfin le bœuf ou l'âne symbolise les atouts de cette communauté. C'est lui qui sert de moteur, de catalyseur. Pour représenter ces trois objets, on peut utiliser indifféremment une chose ou une autre, pourvu que les règles aient été préalablement clarifiées avec les populations.

Exemple : au cours d'une AG les actionnaires se fixent comme objectif de doubler le nombre de crédits octroyés d'ici deux (2) ans. Les pierres pourraient être l'absence d'opportunités économiques réelles de la zone, la faiblesse des ressources disponibles, le déséquilibre en faveur des très jeunes et des vieillards de la structure des âges de la population…

II.3.1.5. Leçons à tirer

Cette méthodologie est beaucoup utilisée dans les projets d'assainissement et d'eau. Mais son champ d'action peut aller au-delà de ces questions. Elle a été adoptée surtout par des programmes traitant des problèmes de santé (en particulier le VIH/SIDA) et des questions alimentaires.

Mettre en œuvre la méthode SARAR suppose que :

- Le responsable ait un esprit tout à fait ouvert : les groupes peuvent en effet identifier des problèmes autres que ceux sur lesquels le projet se focalisait. Dès lors, il faut que les différents secteurs se coordonnent pour permettre des initiatives multisectorielles ;
- Le personnel des communautés bénéficie d'appui et de formation et ce, pendant les trois à douze premiers mois du projet pour avoir le temps d'interagir pleinement avec la communauté et de s'approprier les outils ;
- Les autorités politiques soient largement impliquées, afin de savoir si elles sont prêtes à transférer une partie de leur pouvoir de décision et de contrôle des ressources à la communauté.

II.3.1.6. La méthodologie SARAR appliquée dans les projets de micro-finance

Comme expliqué précédemment, le champ d'application de la méthode SARAR est étendu à plusieurs domaines. C'est ainsi que l'on peut facilement imaginer d'utiliser les outils du SARAR dans le domaine de la micro-finance. Le tableau ci-dessous en donne quelques exemples.

Tableau 5 : La méthodologie SARAR

MÉTHODE	OUTILS	EXEMPLE D'APPLICATION
Créative	La caisse d'épargne Songtaaba[3]	Imaginer ce que des individus viennent faire à la caisse, quand est-ce qu'ils y viennent…
Investigatrice	Tableau à pochettes	Les formes d'épargne de la communauté.
	Carte de village	Localiser les infrastructures.
Analytique	Responsabilité des organes	Le rôle de chaque organe et les personnes membres de ces organes
	Trois piles de cartes	Les bons et mauvais comportements dans l'utilisation du crédit.
	Voies de transmission et barrages[4]	Une caisse qui éprouve des difficultés à placer ses crédits.
Planificatrice	histoires à hiatus	Une structure qui veut passer d'une situation de dépendance totale vis-à-vis des subventions à un un autofinancement des frais de fonctionnement.
	charrettes et pierres	L'AG se fixe comme but de doubler le nombre de crédits octroyés dans une échéance d'un an.

II.3.2. La méthode PHAST

II.3.2.1. Définition et objectifs

PHAST, Participatory Hygiene and Sanitation Transformation, soit en français, participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement, s'inspire de la méthode SARAR dont elle est une adaptation appliquée à l'hygiène et à l'assainissement.

Les objectifs poursuivis sont de plusieurs ordres :

- Enseigner les concepts de l'hygiène et de l'assainissement ;
- Permettre aux populations de surmonter leur résistance au changement ;
- Améliorer les comportements en matière d'hygiène ;
- Empêcher la propagation des maladies diarrhéiques ;
- Encourager la gestion communautaire des installations d'approvisionnement en eau et en assainissement.

Comme on le voit, ces objectifs sont purement d'ordre thématique, c'est à dire en lien avec l'hygiène et l'assainissement.

II.3.2.2. Historique/Contexte

L'initiative PHAST est née de la collaboration entre le programme "Eau et Assainissement" du PNUD/Banque Mondiale et l'OMS en 1992. Ces institutions ont en effet entrepris conjointement d'améliorer les méthodes d'éducation à l'hygiène en adaptant la méthodologie SARAR aux problèmes de l'assainissement et des comportements d'hygiène. Elle a débuté en 1993 dans 4 pays (Botswana, Kenya, Ouganda, Zimbabwe) sous forme de programme pilote (expérimental) pour contrôler et s'assurer de la pertinence des méthodes participatives utilisées pour promouvoir l'hygiène et améliorer la gestion communautaire de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

II.3.2.3. Méthodologie et outils

De façon générale, PHAST utilise les mêmes méthodes et outils que SARAR car elle correspond à SARAR appliquée spécifiquement aux problèmes d'hygiène et d'assainissement.

II.3.2.4. Principes

PHAST édicte six principes qui sont :

- Les communautés peuvent et doivent déterminer leurs priorités en matière de prévention des maladies ;
- Les habitants possèdent en commun des connaissances et une expérience (reposant sur des bases traditionnelles et modernes) très profondes et étendues dans le domaine de la santé ;
- Les communautés sont capables d'arriver à un consensus sur les comportements dans les domaines de l'hygiène et des techniques d'assainissement les plus adaptées à leur milieu écologique et culturel spécifique ;
- Les populations agissent lorsqu'elles comprennent les avantages qu'elles retirent d'un meilleur assainissement ;
- Toute personne quel que soit son niveau est capable de comprendre que les fèces peuvent être nocives et, apprendre à suivre et à décrire la voie féco-orale de propagation des maladies dans son environnement ;
- Il existe un ensemble de mesures (barrages) que l'on peut prendre pour bloquer cette transmission. Les communautés peuvent identifier les mesures les plus adaptées en fonction de leur perception de l'efficacité et des ressources (coût) ;

Si ces principes sont spécifiques à PHAST, nous constatons cependant qu'ils s'inspirent largement des principes directeurs de SARAR à savoir la reconnaissance de la capacité de tout un chacun et la force du groupe dans l'identification, la mise en œuvre, la planification et le suivi des projets d'hygiène et d'assainissement.

II.3.2.5. Leçons tirées

La mise en œuvre de cette méthode dans les 4 pays ayant servi de cadres pilotes a permis de tirer les enseignements suivants :

- Le changement de comportement en matière d'hygiène n'intervient que si les communautés prennent conscience et comprennent la relation qui existe entre l'hygiène, l'assainissement et les problèmes de santé dans une communauté ;
- Il faut veiller à ce que les ressources de toute nature soient disponibles et adaptées ;
- Il faut commencer par de petits projets expérimentaux pour l'élaboration de matériel spécifique au pays.

[3] Par analogie à l'outil infirmière Tanaka.

[4] Utilisée par PHAST dans le cas des maladies diarrhéiques, on peut remplacer le mot "maladie" par problème étant entendu qu'il s'agit d'un dysfonctionnement dans l'organe.

II.3.2.6. Quelques outils élaborés pour les méthodologies SARAR et PHAST.

Tableau 6 : Les outils élaborés pour les méthodes SARAR et PHAST

MÉTHODES	OUTILS
Création pour stimuler l'imagination, la créativité des participants	Flexi-flans : illustrer un point de vue, raconter un incident, une histoire, en composant un scénario à partir des variétés de personnages.
	Infirmière Tanaka : identifier les problèmes sanitaires importants et isoler ceux qu'une action communautaire pourra prévenir.
	Images non sériées : susciter plusieurs interprétations à partir d'images représentant des situations dramatiques.
Investigation pour explorer, recenser les problèmes au sein de la communauté	Carte de village : collecter des informations sur une communauté et ses problèmes spécifiques.
	Tableau à pochettes : méthode de collecte de données simple, pour apprendre de nouvelles façons d'évaluer et d'analyser des situations
Analyse pour analyser ces problèmes, identifier les avantages et inconvénients, les points forts et les points faibles.	3 piles de cartes : développer les capacités d'analyse et de recherche de solutions, distinguer les forces et faiblesses…
	Échelon d'assainissement : aider les membres à définir leur situation pour différentes options d'assainissement, déterminer les avantages relatifs, la faisabilité des différents niveaux d'amélioration.
	Analyse des rôles : prendre conscience des tâches qui sont dévolues aux femmes ou aux hommes. Déterminer si une modification dans l'attribution des tâches serait possible.
	Histoires inachevées : présenter des histoires évocatrices à aboutissement non déterminé pouvant susciter la discussion.
	Responsabilités du comité de l'eau : amener les participants à analyser les rôles possibles du comité de l'eau.
	Voies de transmission et barrages : découvrir et analyser les modes de propagation des maladies, cerner les mesures à prendre pour barrer les voies de transmission..
	Tableau de barrages : analyser l'efficacité des barrages et leur facilité (difficulté) de mise en oeuvre.
Planification pour développer l'esprit critique, les amener à imaginer les voies et moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs, compte tenu des atouts et contraintes qu'ils auraient mis à jour.	Histoires à hiatus : permettre aux membres de la communauté de se pencher sur des situations qui font appel à des améliorations et de constater les anomalies d'une situation présente.
	Tableau adapté PERT (IPC) : cadre pour planifier une action : les acteurs, les bénéficiaires, le moment, les étapes, les résultats et les options possibles. Charrettes et pierres : analyser les ressources et contraintes relatives à la réalisation d'un but fixé.
	Boite à problèmes : imaginer des problèmes qui peuvent se poser pendant la mise en œuvre et les moyens d'y remédier.
Information pour donner la possibilité et d'évaluer la somme de leurs connaissances.	Boite à questions : donner la possibilité aux participants de poser des questions, aider le groupe à prendre conscience de la somme des connaissances possédées collectivement.

II.3.2.7. Sept étapes de planification communautaire pour la prévention des maladies diarrhéiques.

Tableau 7 : Les étapes de planification communautaire

ETAPES	ACTIVITES	OUTILS
Identification du problème	1) Histoires communautaires 2) Problèmes de santé dans la communauté	1) Affiches à séquence libre 2) Infirmière Tanaka
Analyse du problème	1) Réalisation d'une carte des installations d'approvisionnement d'eau et d'assainissement de la communauté 2) Bons et mauvais comportements d'hygiène 3) Examen des pratiques communautaires 4) Modes de transmission de la maladie	1) Carte de la communauté 2) Classement en trois piles 3) Tableau à poches 4) Voies de transmission
Élaboration des solutions	1) Arrêter la propagation de la maladie 2) Choix des moyens de barrage 3) Taches des hommes et femmes de la communauté	1) Barrage des voies de contamination 2) Matrice de barrages 3) Analyse des rôles par sexe
Choix d'options	1) Choix d'améliorations en matière d'assainissement 2) Choix d'améliorations en matière 3) Temps pour la question	1) Possibilités d'assainissement 2)Classement en 3 piles de comportement d'hygiène 3)Boite à questions
Nouvelles installations et changements de comportement prévus	1) Planifier le changement 2) Prévoir qui fait quoi 3) Identifier les risques d'échec	1)Affiches de planning 2)Affiches de planning 3)Boites à problèmes
Organisation des activités de surveillance et d'évaluation	1) Prévoir un contrôle des progrès accomplis	1) Tableau de surveillance
Évaluation participative	1) Contrôle des progrès accomplis	1)Choix d'outils

II.3.2.8. Glossaire

Activité : travail du groupe devant permettre de trouver les infos et les capacités nécessaires pour tomber d'accord ou prendre une décision sur un point précis.

Affiches à séquence libre : dessins que l'on peut utiliser dans des ordres différents pour raconter des histoires différentes

Assainissement : mesures destinées à rompre le cycle de la maladie

Développement participatif : le développement doit répondre aux besoins ressentis par la communauté. Les utilisateurs doivent non seulement être impliqués dans le processus, mais il faut encore qu'ils choisissent, gèrent et possèdent les installations ou les services créés.

Étape : ensemble d'activités axées sur un objectif global

IPC : Impertinent PERT Chart ou tableau adapté PERT : moyen non formel et simplifié de faire le même type de planification que PERT.

Kit d'animation : ensemble de matériels (tels que dessins) utilisé par un animateur pour faciliter le travail

Méthodes : ensemble des outils qui permettent aux formateurs participants de concevoir des expériences de formation efficaces afin d'amener les villageois à donner forme aux projets et à les réaliser. Dans SARAR il y a 5 groupes de méthodes dont l'enchaînement conduit à un effet cumulatif. Les participants prennent part à l'activité en faisant appel à leur créativité, et en posant un regard neuf sur les situations. Ensuite, ils perçoivent les outils pour l'investigation et l'analyse de ces situations dans leur réalité. Enfin, ils forment des compétences qui leur permettront de planifier et d'accéder aux informations.

Méthodologie : ensemble des moyens et techniques permettant la mise en place d'un processus.

Outils : ensemble des techniques et matériels utilisés par l'animateur pour faciliter le travail du groupe. Ces outils doivent être adaptés à l'environnement et aux circonstances, ils peuvent également être complétés sur la base de l'expérience.

PERT : Programme Evaluation and Review Technique ou Évaluation du Programme et technique d'examen du programme. Il indique quand initier une action, les acteurs et bénéficiaires, les étapes nécessaires et leur ordre, les résultats attendus et les options existantes dans la prise de décision.

Projet : activité planifiée avec des objectifs réalisables couvrant un laps de temps déterminé et un budget.

Programme : poursuite ininterrompue d'objectifs planifiés avec le soutien à long terme d'une institution pour l'exécution et l'entretien; peut se composer d'une série de projets.

Les Outils

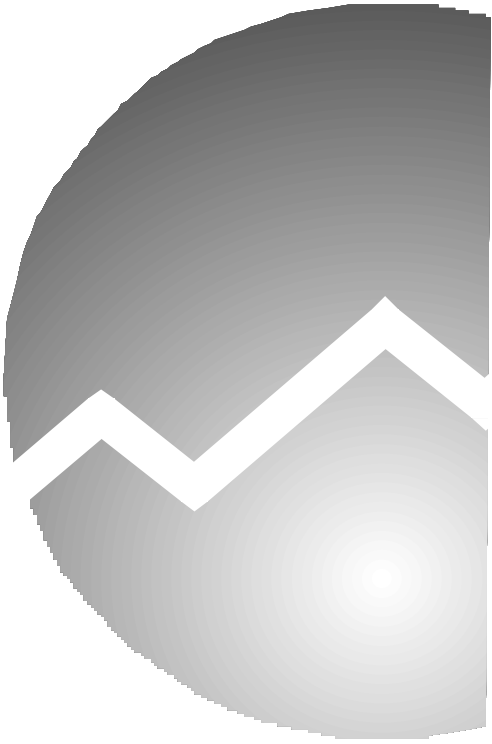

III.1. Le Système d'Information Géographique (SIG) : un outil d'aide à la planification

Marc Lemaire,
Responsable SIG,
AQUADEV Louga

Cet exposé s'inscrit dans le cadre de la planification des actions du développement ; ces actions étant préalablement mises en œuvre par l'approche participative. En effet, le SIG est un outil moderne d'aide à la décision, très pointu et de ce fait, il s'avère utile aux décideurs dans l'exécution de leurs opérations. Toutefois, nombreuses sont les personnes qui ne connaissent pas encore le SIG ; c'est la raison pour laquelle la première partie de l'exposé sera consacrée à une présentation très générale du SIG. La deuxième partie de l'exposé s'intéressera aux applications du SIG par AQUADEV dans le cadre du projet Sénégal III présent dans la région de Louga.

III.1.1. Représentation géographique simplifiée et informatisée de la réalité (cf. fig. 15)

L'objectif du cartographe est de restituer aussi fidèlement que possible la réalité du terrain sur sa carte. Cependant, devant la quantité énorme d'informations qui est à sa disposition, celui-ci doit faire un choix très restrictif pour assurer, à la fois, une bonne lisibilité et une bonne utilisation des informations reproduites. Tous les éléments utilisés dans le SIG ont en commun leur géoréférenciation, et de nombreuses applications propres au SIG sont basées sur ces coordonnées.

Le SIG permet entre autres, de créer des cartes personnalisées en fonction, par exemple, de problèmes précis d'aménagement du territoire. Ces applications permettent, en fonction du type d'information dont dispose l'opérateur, soit une meilleure visualisation des composantes d'un problème, soit une aide à la décision, par l'élimination de certaines options envisagées.

Le SIG, à l'instar de toutes les autres disciplines scientifiques, n'est en fait que le passage de la géographie sur cartes papiers à l'ère de la géographie numérique. Cette évolution ouvre de grandes possibilités du point de vue de l'interactivité face aux données géographiques qui peuvent être développées tant de la part du concepteur du SIG, que de la part de l'utilisateur.

La réalité de notre planète apparaît excessivement complexe aux yeux du cartographe (cf. graphique). Elle est constituée d'une infinité de gradients, que ce soit en géographie physique (gradients écologiques, pluviométriques, édaphiques, etc.) ou humaine (gradients démographiques, gradients de santé, etc.). Il en résulte que le cartographe est obligé de recourir à des filtres simplificateurs (cf. graphique filtre = triangle dont la base large est du coté de l'information brute et la pointe est, du côté de l'information résultante) pour arriver à une représentation claire et précise de la surface terrestre, plus lisse, plus ronde (cf. graphique). Le SIG est confronté au même problème et emploie quatre types de filtres vectoriels pour décrire l'ensemble des entités géographiques ou « objets » : les points, les arcs, les polygones et les « layers » ou couches d'information.

Figure 15 : Représentation géographiques simplifiée et informatisée de la réalité

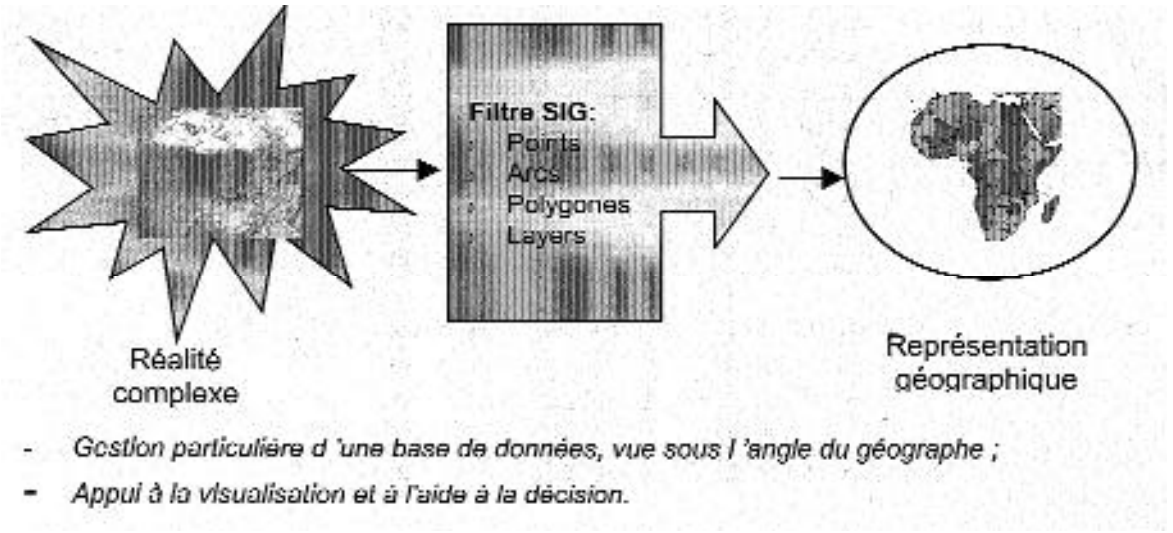

III.1.1.1. Les points (cf. fig. 16 et 17)

Les points sont utilisés pour représenter des objets géographiques dont l'information « emprise au sol » ne présente aucun intérêt, généralement en raison des différences dans les échelles envisagées (ici les principales villes d'Afrique ne présentent aucun intérêt en termes de surface à l'échelle du continent). La seule information qui importe ici est la localisation géographique des points.

Figure 16 : Les points

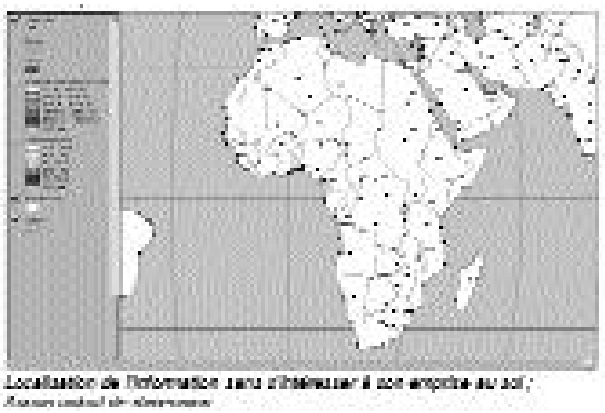

Localisation de l'information sans s'intéresser à son emprise au sol ;

III.1.1.2. Arcs (cf. fig. 18 et 19)

Lors de l'élaboration des cartes papiers, le tracé des limites entre les objets géographiques et leur contour se fait par des relevés de points (sur le terrain) que l'on repositionne sur la carte et que l'on relie. Il en va de même pour la géographie numérisée, si ce n'est que les coordonnées des points sont fournies par un récepteur GPS et qu'elles sont directement transférées vers le SIG.

Les lignes continues séparant les objets et les délimitant sont appelées « arcs ». Elles sont constituées elles aussi d'une succession de points reliés par des lignes droites. Il s'agit bien d'arcs vectoriels car il existe un point de départ et un point de fin pour chaque arc et donc un sens pour chacun (cf. figure 18).

Figure 17 :
La ville : un ensemble de points :

Photo aérienne de la ville
de Louga scannée et digitalisée

- panneaux de circulation ;
- points d'information ;
- bornes fontaines ;
- plaques d'égoûts ;
- boîtes aux lettres ;
- monuments ;
- travaux publics ;
- abri bus ;
- lampadaires, etc.

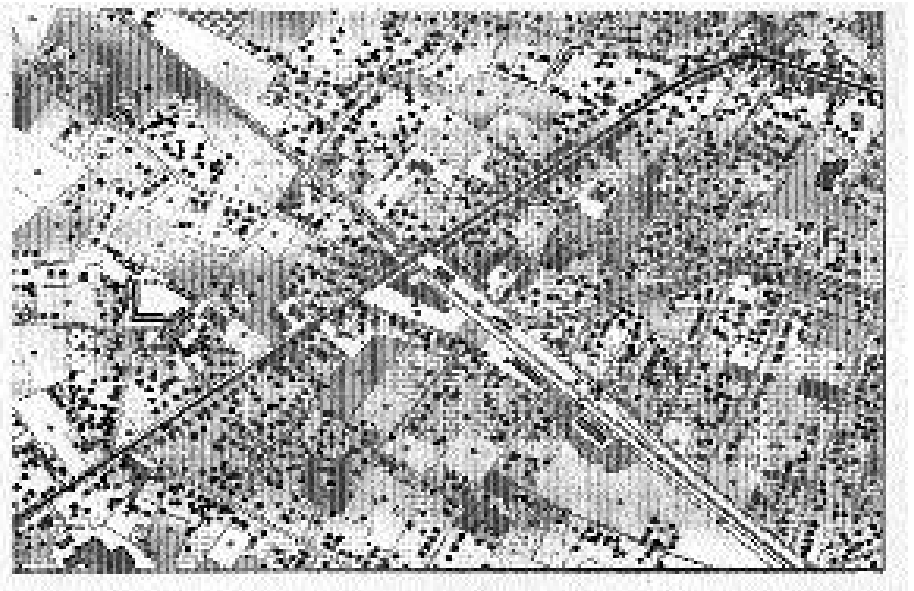

Figure 18 : Les arcs

- Succession de points reliés par des lignes droites ;
- Représentation des réseaux ; Calculs de longueurs, de débits, de flux..

Comme dans le cas des points, ce type de représentation ne se soucie pas de l'emprise au sol de l'objet géographique envisagé, mais uniquement de son positionnement dans l'espace. Ces représentations de la surface terrestre sont particulièrement adaptées à la description de réseaux : électrique, fluvial, télécommunication, routier, voirie, etc. Ces arcs permettent également divers calculs basés sur une seule dimension, très couramment utilisés dans l'étude des réseaux : longueur des arcs, débit et flux.

III.1.1.3. Polygones (cf. fig. 20 et 21)

Contrairement aux deux modes de représentation évoqués précédemment, les polygones sont utilisés pour exprimer l'emprise au sol des divers objets qui sont intéressants à l'échelle envisagée. Ici, les différents états africains sont représentés par des polygones à l'échelle de leur continent. L'aspect « positionnement géographique » restant évidemment d'actualité. A l'instar des vecteurs qui sont composés de points reliés entre eux, les polygones sont composés d'une succession de vecteurs reliés par des point appelés « nœuds » (cf. graphique territoire sénégalais). Enfin, les polygones permettent également tous les calculs de superficie et de périmètre des objets. Ces trois types d'objets géographiques vectoriels permettent de représenter n'importe quelle entité géographique réelle de façon simple mais précise. Leur choix varie donc essentiellement selon l'échelle envisagée par l'utilisateur ainsi que l'information qu'il veut mettre en valeur.

Figure 19 : La ville :
un ensemble de réseaux (d'arcs) :
Photo aérienne de la ville de Louga
scannée et digitalisée.

- routes ;
- lignes téléphoniques ;
- réseau d'électricité ;
- voirie ;
- courbes de niveaux ;
- réseau ferroviaire ;
- réseau hydrologique.

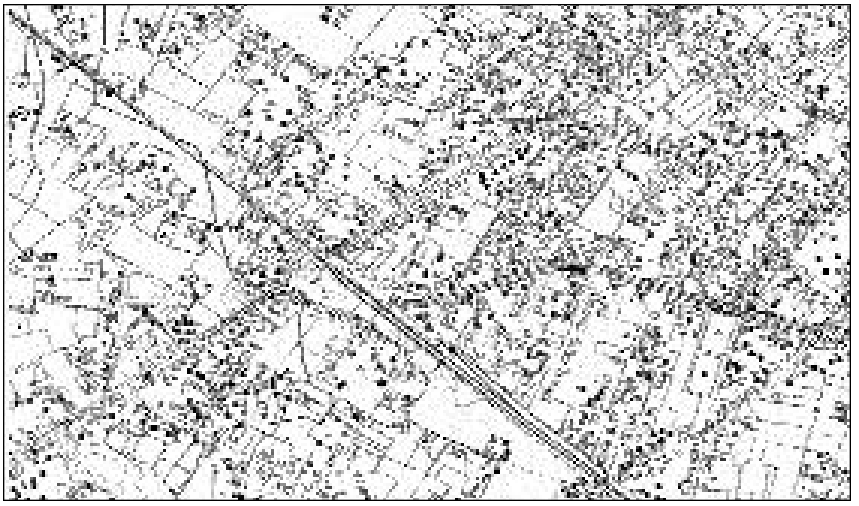

Figure 20 : Les polygones

- Succession d'arcs et de points ;
- Représentation d 'entités géographiques en insistant sur leur emprise au sol ;
- Calculs de superficies.

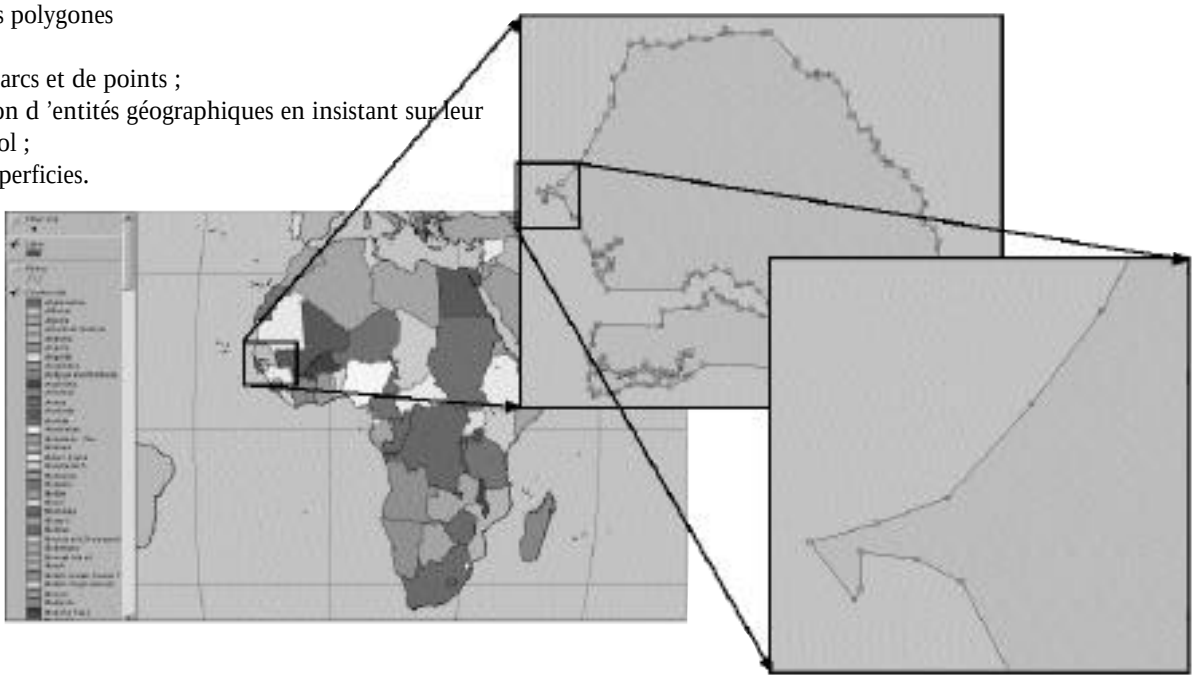

Figure 21 : La ville : un ensemble de polygones : Photo aérienne de la ville de Louga scannée et digitalisée

- bâtiments publics ;
- bâtiments extraordinaires ;
- parcelles cadastrales ;
- axes routiers ;
- majeurs ;
- communes ;
- quartiers.

III.1.1.4. Layers (cf. fig. 22)

L'informatisation de la géographie offre la possibilité de décider quelle légende afficher à l'écran. Il s'agit d'un aspect très important et le plus innovateur de cette évolution de la géographie. Les informations thématiques, c'est à dire les éléments composant la légende, sont regroupées par couche d'information thématique. Il y aurait donc dans notre cas une couche d'information reprenant les principales villes d'Afrique, une couche représentant le réseau fluviatile africain et une couche reprenant les différents Etats africains. Ces couches

sont semblables à des transparents que l'on superpose dans l'ordre de son choix et qui permettent de voir les couches inférieures au niveau de zones laissées vierges (cf. figure 22).

Cet aspect laisse donc à l'utilisateur une grande amplitude dans le choix de la légende à afficher. Ce choix repose essentiellement sur la pertinence de l'information dans le contexte envisagé ainsi que sur la quantité d'informations qui peut être affichée simultanément.

Figure 22 : Les layers

- Regroupement de l'information par thème ;
- Sélection cas par cas des informations affichées ;
- Analogie avec des transparents superposés.

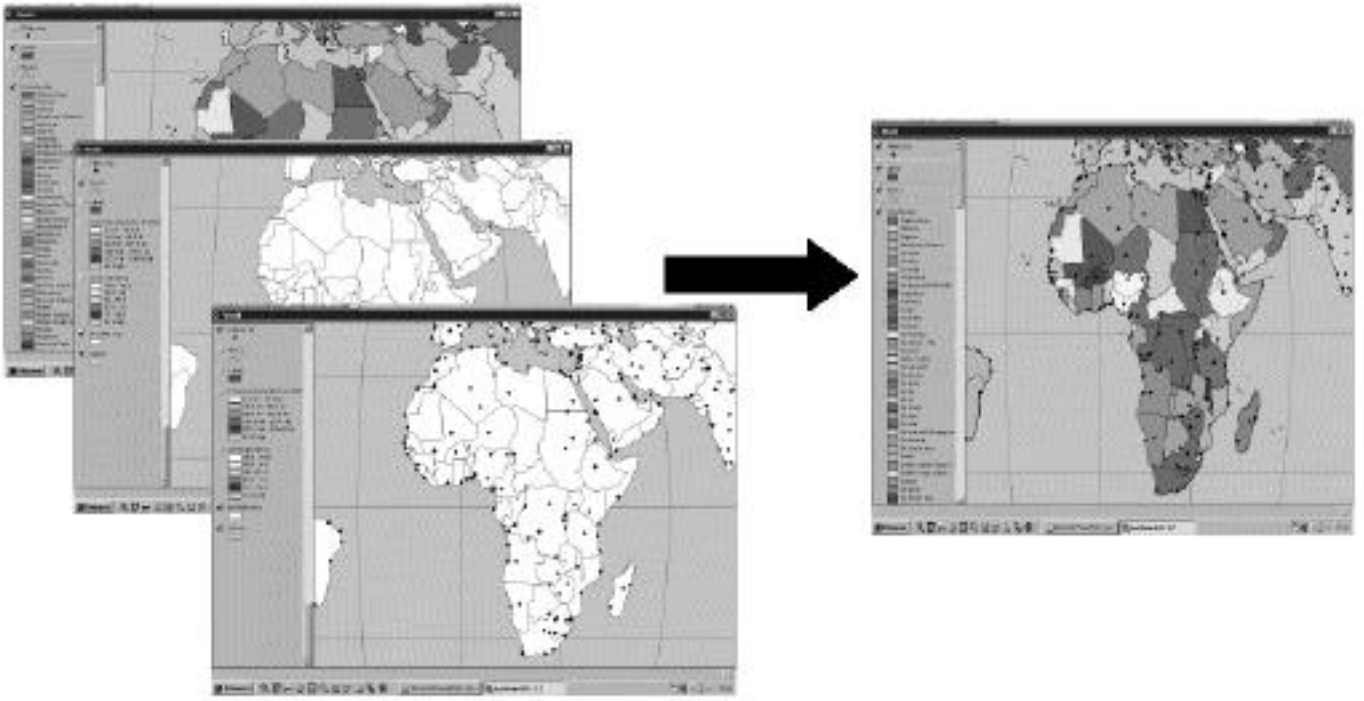

III.1.1.5. Gestion particulière d'une base de données (cf. fig. 23 et 24)

Tous les éléments utilisés dans le SIG ont en commun leur géoréférenciation et de nombreuses applications propres aux SIG sont basées sur ces coordonnées.

Si l'on simplifie à l'extrême l'architecture informatique d'un SIG, celui-ci est composé de deux bases de données étroitement associées. L'une est constituée de données géographiques numériques pures (degrés, minutes, seconde, latitude, longitude, etc.) précisant l'emplacement des points arcs et polygones ; et l'autre, reprend l'ensemble des données thématiques, numériques et alphanumériques rassemblées par n'importe quel opérateur. Le système de gestion de ces deux bases sera considéré comme une boîte noire ou l'on ne s'intéressera qu'à son utilisation ainsi qu'aux documents finaux pour l'ensemble des problèmes de visualisation, de traitement statistique et d'aide à la décision.

Figure 23 : Gestion particulière d'une base de données

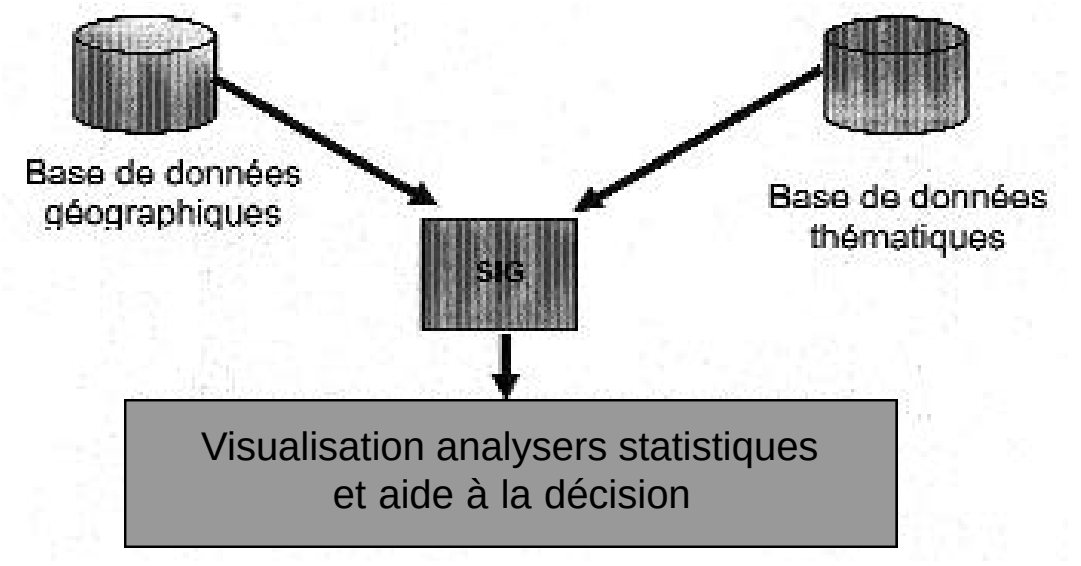

On remarque bien, sur la figure 24, que chaque point, arc et polygone est associé à une base de données thématiques, chaque objet étant relié à une seule ligne thématique.

Les éléments peuvent d'ailleurs être sélectionnés à partir de la carte et ressortir ensuite dans la base de données et inversement.

Figure 24 : Base de données

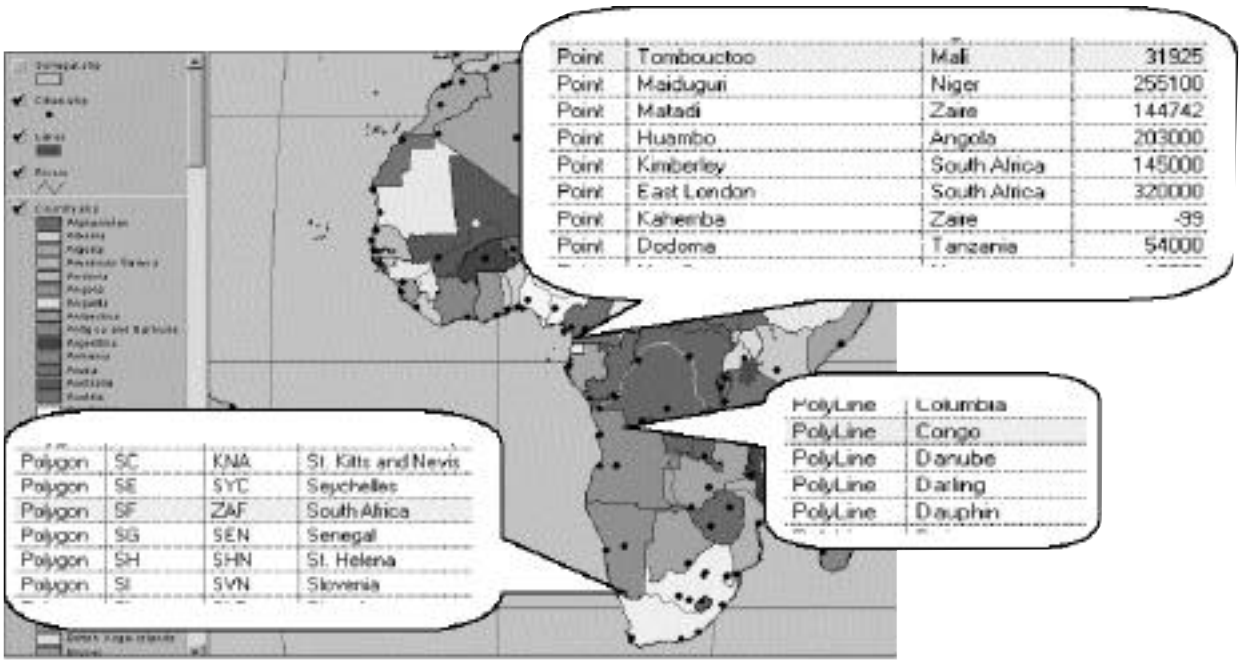

III.1.1.5.1. Acquisition de données (cf. fig. 25)

Il existe différents types de sources de données ; certaines résultant de technologies modernes numériques qui peuvent être directement incorporées telles quelles dans un SIG : les données GPS et les données issues de l'imagerie satellitaire ; d'autres, de type analogique, nécessitent un traitement de scanning, suivi d'une digitalisation manuelle parfois assez longue : les photographies aériennes et les cartes papier..

Tout SIG valable présente le grand avantage de posséder un module de conversion cartographique. Ceci permet donc à tout utilisateur de combiner toutes les sources d'information à volonté, ce qui était bien sûr impossible à l'époque des cartes papiers qui étaient figées.

III.1.1.5.2. Traitement des données (cf. fig. 26)

Le SIG permet d'effectuer des requêtes tant à partir des données géographiques (sélection des fleuves situés à moins de telle distance de cette ville ; sélection des pays qui ont une intersection avec tel fleuve ; superficie ; etc.) que des données thématiques (sélection des pays ayant un taux d'espérance de vie supérieur à x, et/ou ayant une population estimée en l'an 2000 inférieure à y).

Le SIG permet aussi de classer les objets selon le thème abordé (espérance de vie et estimation de la population africaine en l'an 2000 : les regroupements sont différents). Le SIG permet également de faire quelques traitements statistiques simples (moyenne, écart-type, etc.) sur chaque thème abordé.

Figure 25 : Acquisition de données

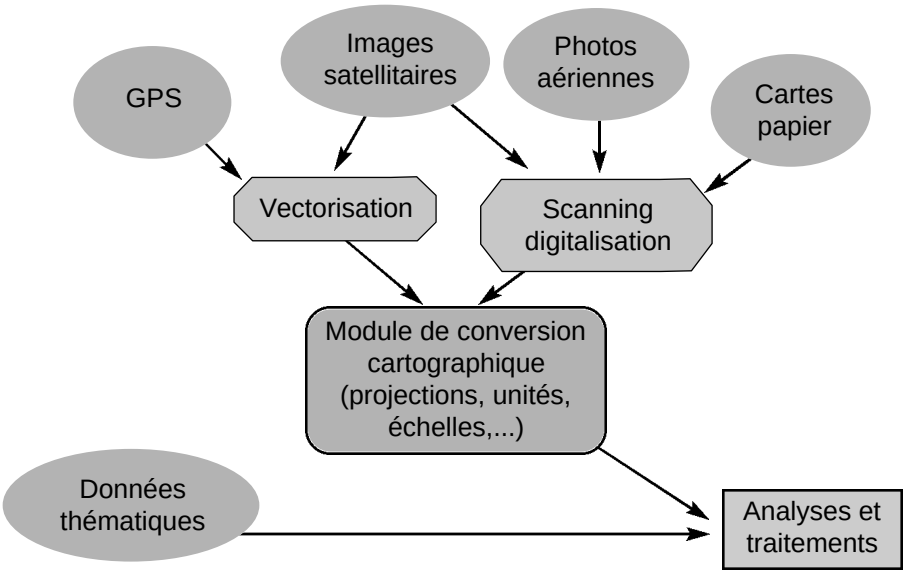

Figure 26 : Traitement des données

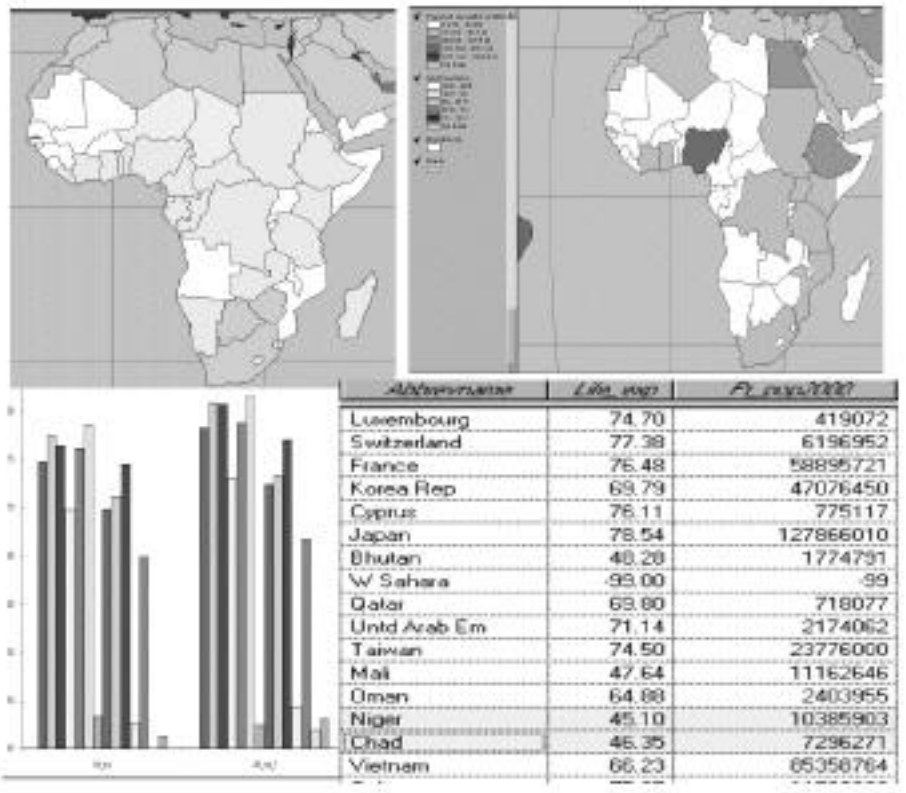

Luxembourg	74.70	419072
Switzerland	77.38	6196952
France	76.48	58895721
Korea Rep	69.79	47076450
Cyprus	76.11	775117
Japan	78.54	127866010
Bhutan	48.28	1774791
W Sahara	-99.00	-99
Qatar	69.80	718077
Unid Arab Em	71.14	2174062
Taiwan	74.50	23776000
Mali	47.64	11162646
Oman	64.88	2403955
Niger	45.10	10385903
Chad	46.35	7296271
Vietnam	66.23	65358764

III.1.1.6 Résumé

Les apports de la géographie informatisée, représentée par les SIG, par rapport à la cartographie papier sont :

- amplitude dans le choix de la légende (grâce aux layers) ;
- intégration directe de données satellitaires ;
- contrôle de l'échelle ;
- module de conversion cartographique ;
- mise à jour informatisée (suivi en temps réel de situations grâce aux satellites : programme d'alertes en cas de feux de brousse, en cas de formation de vol de criquets, en cas d'inondation, suivi en général pour l'évolution de projets par exemple et ce jusqu'en temps réel grâce aux satellites) ;
- requêtes sur bases thématiques ou géographiques.

III.1.2. Expérience d'AQUADEV en SIG dans la région de Louga

La constitution d'une base de données géoréférencées sur les infrastructures et les données administratives des villages est une première dans la région de Louga, peut-être même au Sénégal. En plus de servir les besoins du projet, elle constitue une expérience pilote qui a pour but de démontrer l'intérêt du SIG et d'explorer les possibilités d'un tel outil.

Cette référenciation géographique donne un existence palpable aux 236 villages explorés, une véritable 'carte d'identité'. Ces villages acquièrent par leur positionnement une légitimité dans l'espace.

II.1.2.1. Organigramme sur l'utilisation d'un SIG dans la planification

AQUADEV utilise le SIG dès la phase de planification, car cet outil permet de créer rapidement et pour un coût modéré des documents synthétiques dans des zones où les données thématiques et géographiques sont souvent dépassées :

- L'acquisition des données géographiques se fait à travers le GPS et par satellites essentiellement sur l'ensemble des villages de la zone d'action du projet.

- L'acquisition des données thématiques est faite principalement par un questionnaire concis sur l'ensemble des villages de la zone.

- La centralisation de l'information au niveau du SIG ;

- La création de cartes de l'état des lieux pour chaque grande thématique du projet ;

- Et parallèlement, le choix des villages bénéficiaires du projet se fait selon des critères thématiques et géographiques. Ce qui implique la création d'un document de préplanification qui pourra servir de base pour les méthodes de planification, qu'elles soient classiques ou participatives (l'aspect visuel des documents créés via un SIG permet entre autres d'être facilement utilisé par les méthodes participatives).

Figure 27 : Présentation des zones d'intervention dans la région de Louga

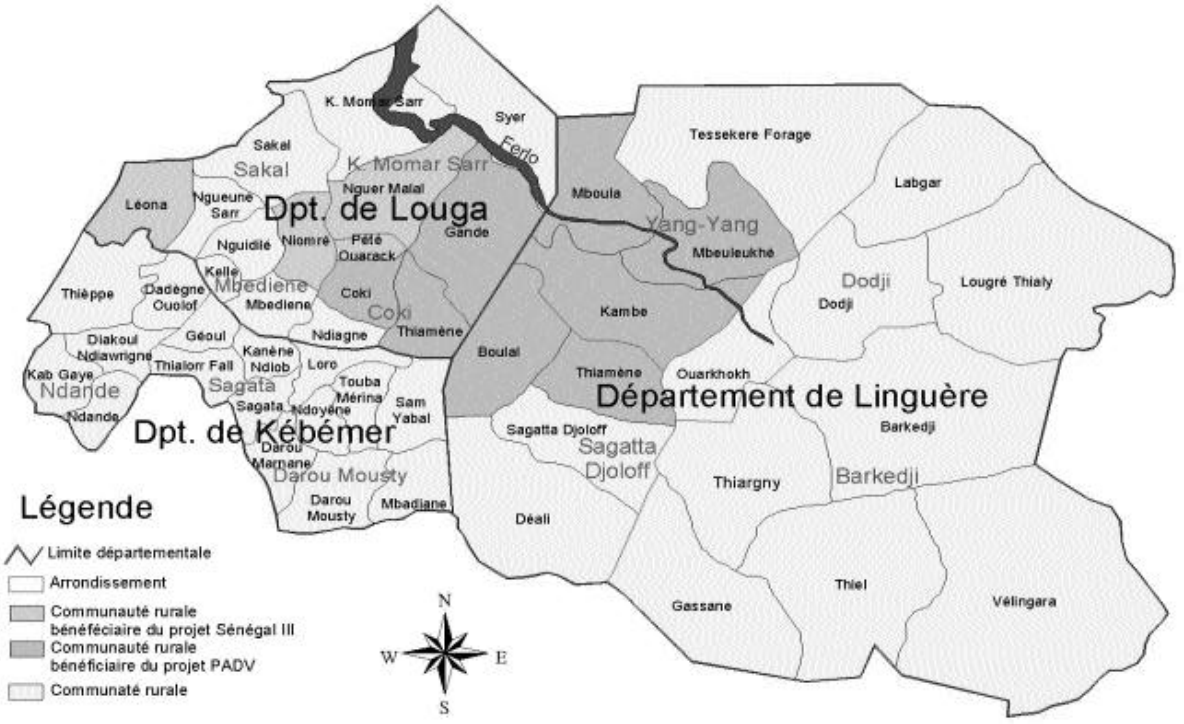

Figure 28 : Organigramme d'utilisation d'un SIG dans la planification

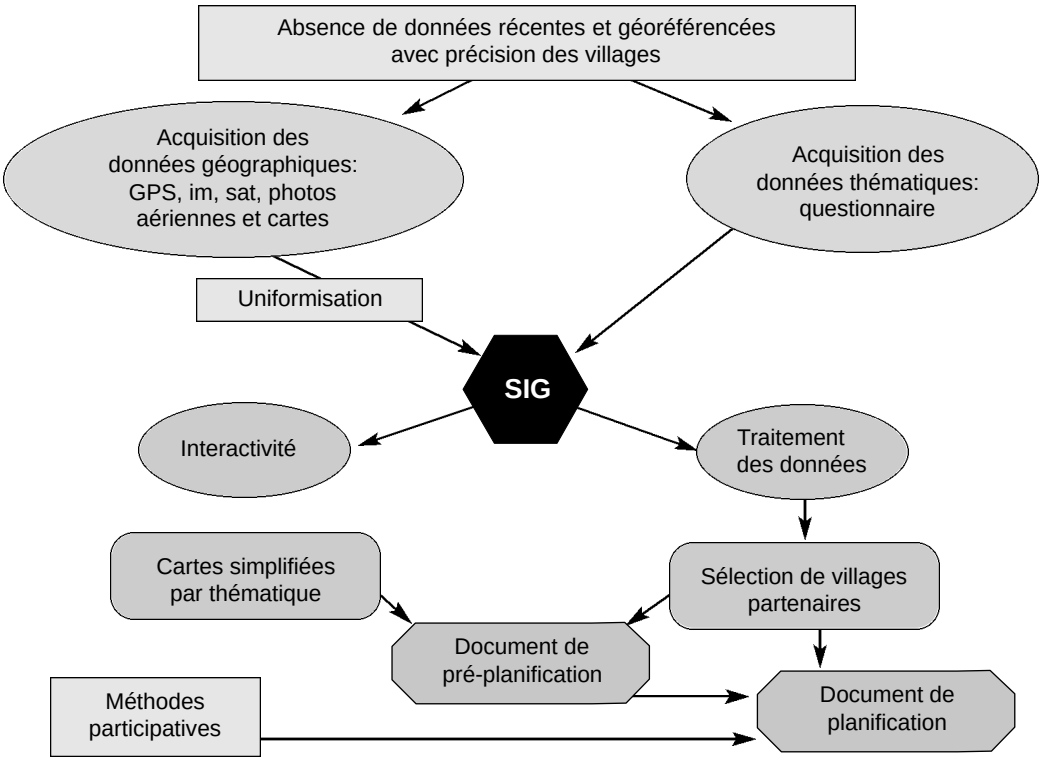

III.1.2.2. Présentation des spécificités du projet Sénégal III par rapport à l'organigramme

Le Projet Sénégal III Louga est un projet d'AQUADEV orienté vers le développement régional intégré ayant comme thème principal la sécurité alimentaire. Il s'étale sur quatre ans (1998-2001) et couvre quatre communautés rurales.

Pendant la pré-planification, le choix des villages bénéficiaires se fait en fonction de trois critères :

- le village doit être considéré comme pauvre ;
- il doit avoir une quantité de population minimale ;
- il doit pouvoir être regroupé avec deux autres villages pour des raisons de logistiques du projet.

Au niveau de l'étape de planification, le SIG a été utilisé plus pour dimensionner les activités que pour déterminer les activités à entreprendre. Il a également permis un meilleur dialogue avec les populations, les autorités et les bailleurs de fond qui ont pu se concerter autour de documents plus fiables.

Figure 29 : Cartes des infrastructures de santé : communautés rurales de Léona, Nguer Mala, Niomré et Pété Ouarack
Cette carte a permis de mieux voir où il y avait une carence au niveau des infrastructures de santé dans les communautés rurales partenaires

Figure 30 : carte des villages partenaires du projet Sénégal III Louga

Cette carte montre bien le regroupement des villages trois par trois.

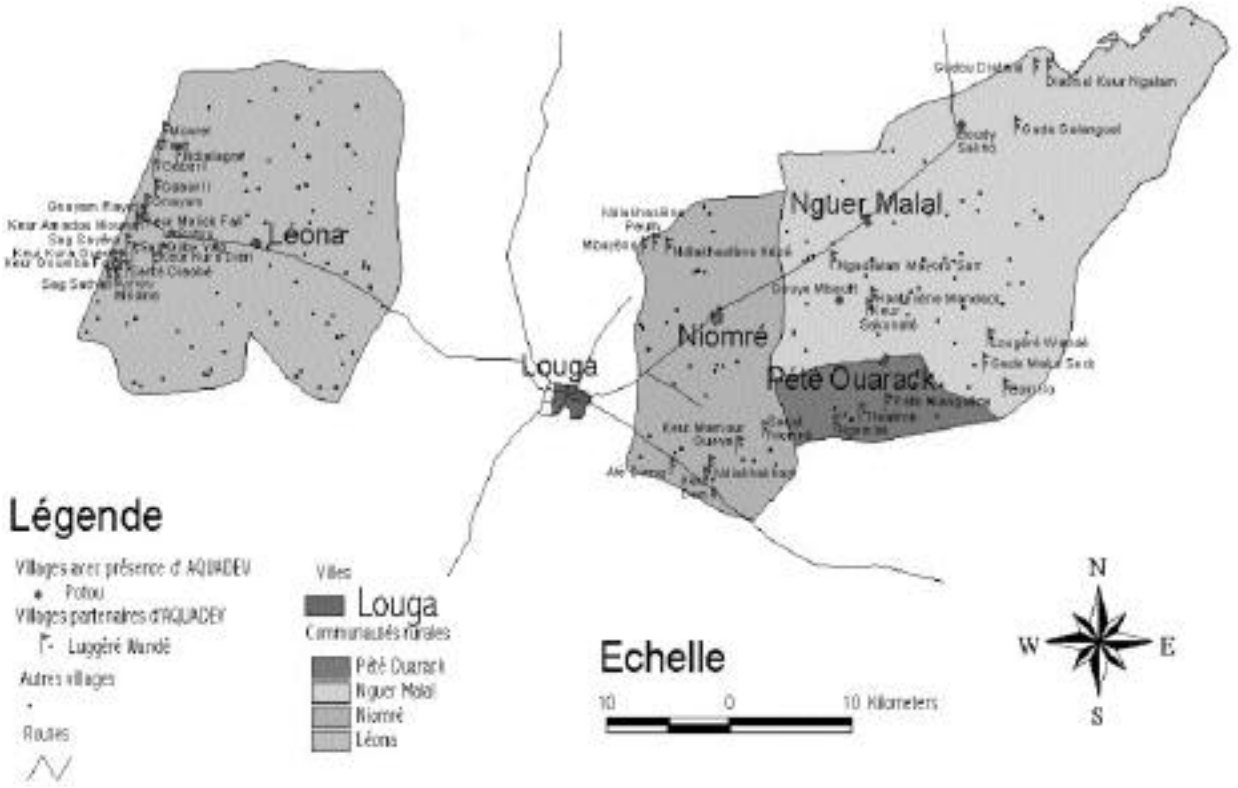

Figure 31 : Carte de l'hydraulique villageoise

C'est une simple carte qui permet de voir les actions du projet après trois ans en matière d'hydraulique villageoise.

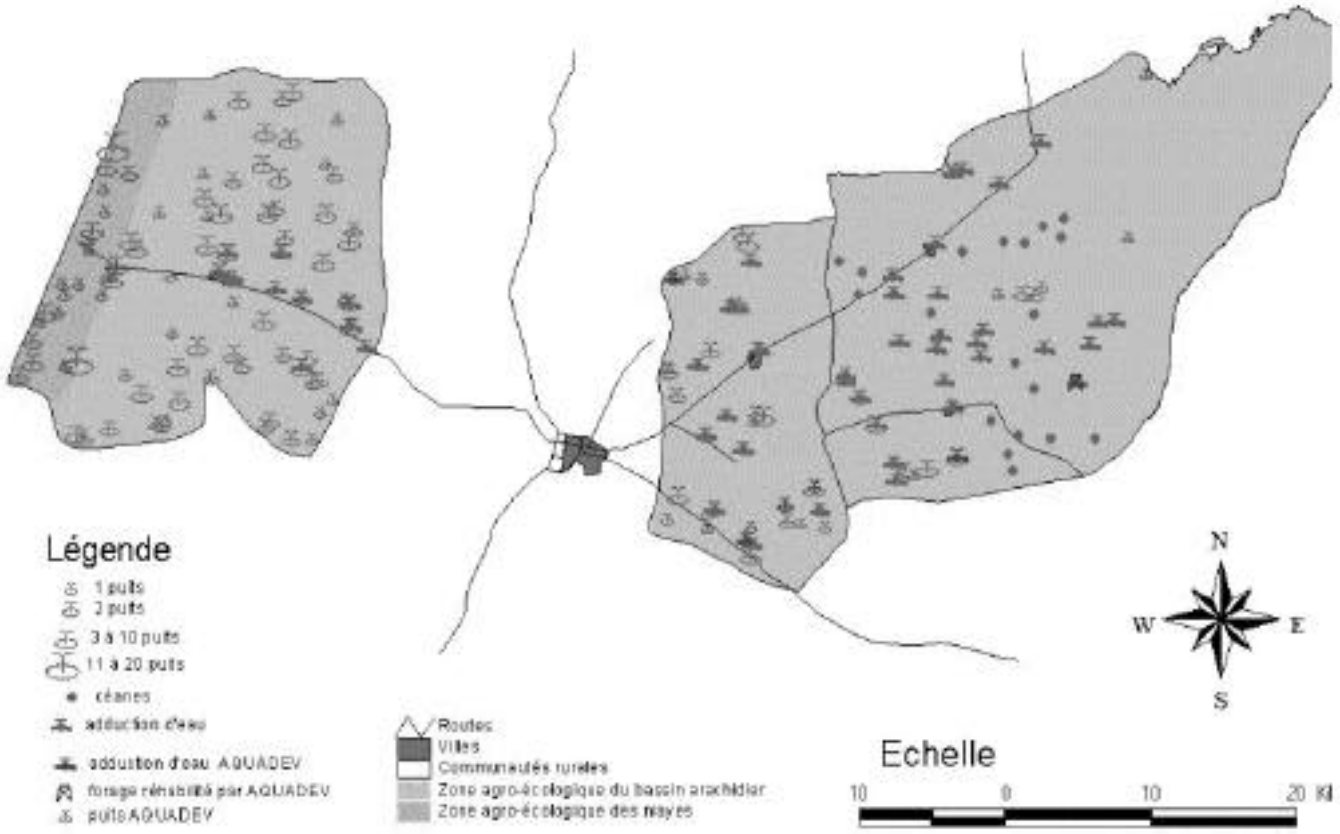

Figure 32 : Application actuelle du SIG dans le projet Sénégal III Louga : Taux de pénétration de la MECZOP au 31/05/2001

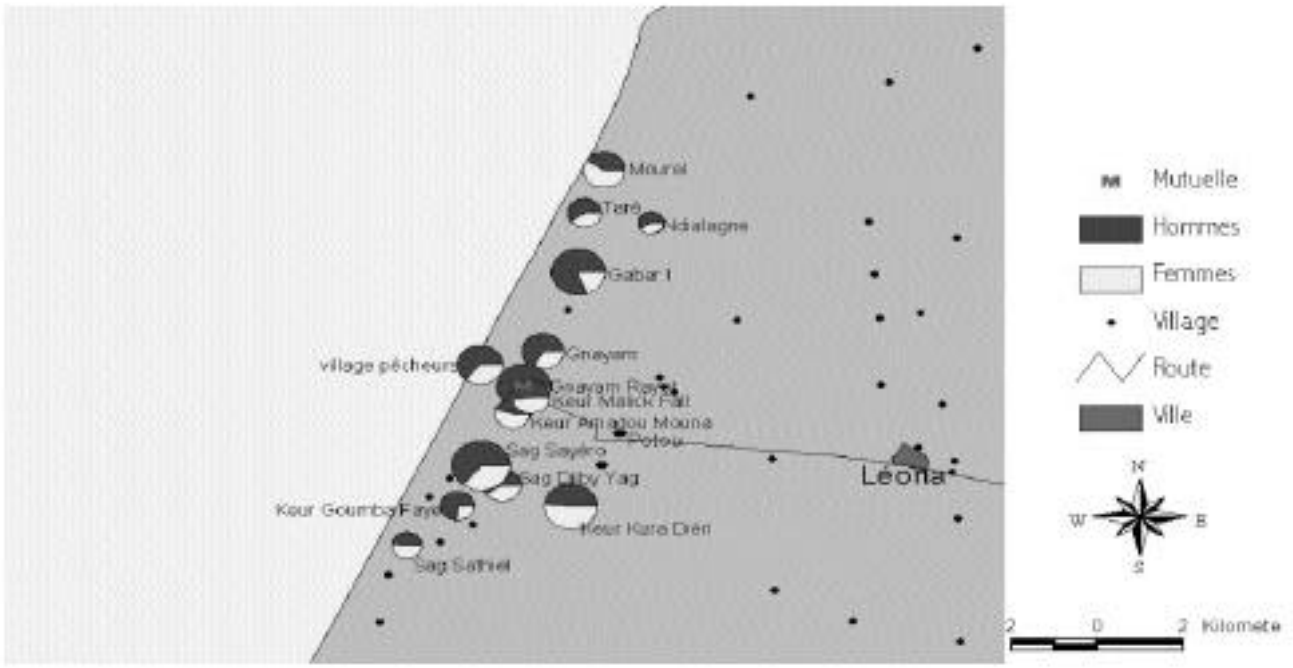

De nouvelles cartes ont été créés suite au développement de nouvelles activités induites par le projet. Exemple fig.32 : suivi mensuel du taux de pénétration (adhésion) de la mutuelle mise en place par le projet dans la zone des Niayes.

D'autre part, le projet a employé le SIG comme outil de gestion logistique lors d'une opération de distribution de riz sur toute la zone d'action.

Enfin, le SIG a également été utilisé pour le test de délimitation d'une communauté rurale sénégalaise (Pété Ouarack) au GPS en collaboration avec les villageois et les autorités administratives.

Conclusion

Le SIG permet d'obtenir rapidement un document clair et objectif d'une zone géographique, et peut servir de base aussi bien aux méthodes classiques qu'aux méthodes participatives.

Les documents réalisés nécessitent encore une interprétation et c'est souvent là que ce situe les limites du SIG. Il est toujours possible de présenter des données selon tel ou tel aspect pour leur faire dire ce que l'on veut.

Le SIG ne doit donc pas être le seul outil d'une planification.

III.2. Les Associations Villageoises de Développement (AVD) & les Fonds de Développement Local, FDL

Sophie VANHOMWEGEN,
Chef du Projet Sénégal III,
AQUADEV Louga

III.2.1. Les Associations villageoises de développement

III.2.1.1. AVD : pourquoi avoir choisi le niveau village ?

Le contexte socio-politique sénégalais, le contexte géographique de la zone d'intervention et le contexte "projet" ont des implications entremêlées.

- Le contexte socio-politique : bien que le processus de décentralisation soit assez ancré au Sénégal, il n'en reste pas moins qu'au démarrage du projet, les élus locaux étaient souvent des élites locales, fort politisées et analphabètes. Dans ces conditions, choisir le niveau "communauté rurale" n'a pas sembler opportun (peur de voir privilégier les villages partisans et non pas les villages les plus pauvres).

- Le contexte géographique (voir fig.33) : dans la zone d'intervention, principalement celle dite du bassin arachidier et du sylvo-pastoral, les villages sont éparpillés sans véritable village centre. Ni le chef lieu de la Communauté rurale, ni même les villages hébergeant de gros marchés hebdomadaires ne jouent un rôle centralisateur de tous les villages d'une communauté rurale.

Depuis janvier 1998, AQUADEV développe avec une ONG partenaire sénégalaise un projet de développement multi-sectoriel dans le Département de Louga. Le document principal du Projet, baptisé « Sénégal III Louga », définissait les zones d'intervention suivantes :
- Zone 1 : Louga ville et sa périphérie ;
- Zone 2 : Zone côtière de Potou ;
- Zone 3 : Quadrilatère Keur Momar Sarr -Yang Yang – Dahra
- Louga, situé au sud de la vallée du Ferlo.

La méthode utilisée par l'équipe du Projet pour définir et conduire les actions de développement dans les différentes zones d'intervention a été celle qui privilégie la participation active des bénéficiaires. C'est dans ce cadre que les AVD et les FDL ont été utilisés.

En effet, la nécessité d'identifier des partenaires et la volonté d'organiser les bénéficiaires ont conduit le projet à constituer, avec les populations des villages, des structures représentatives en leur sein : les Associations Villageoises de Développement (AVD).

Par ailleurs, les Fonds de Développement Locaux (FDL) sont les instruments financiers de la réalisation des activités du Projet dans les villages. Un FDL a été constitué dans chacune des zones d'intervention (Potou, le Bassin arachidier et le sylvo-pastorale). Les trois FDL sont cogérés par les AVD, regroupées en Collectifs d'AVD (un par zone agro-écologique) et AQUADEV.

Nous développons ici comment ces outils ont été utilisés par AQUADEV dans le cadre du projet Sénégal III Louga.

Figure 33 : Localisation de la région de Louga

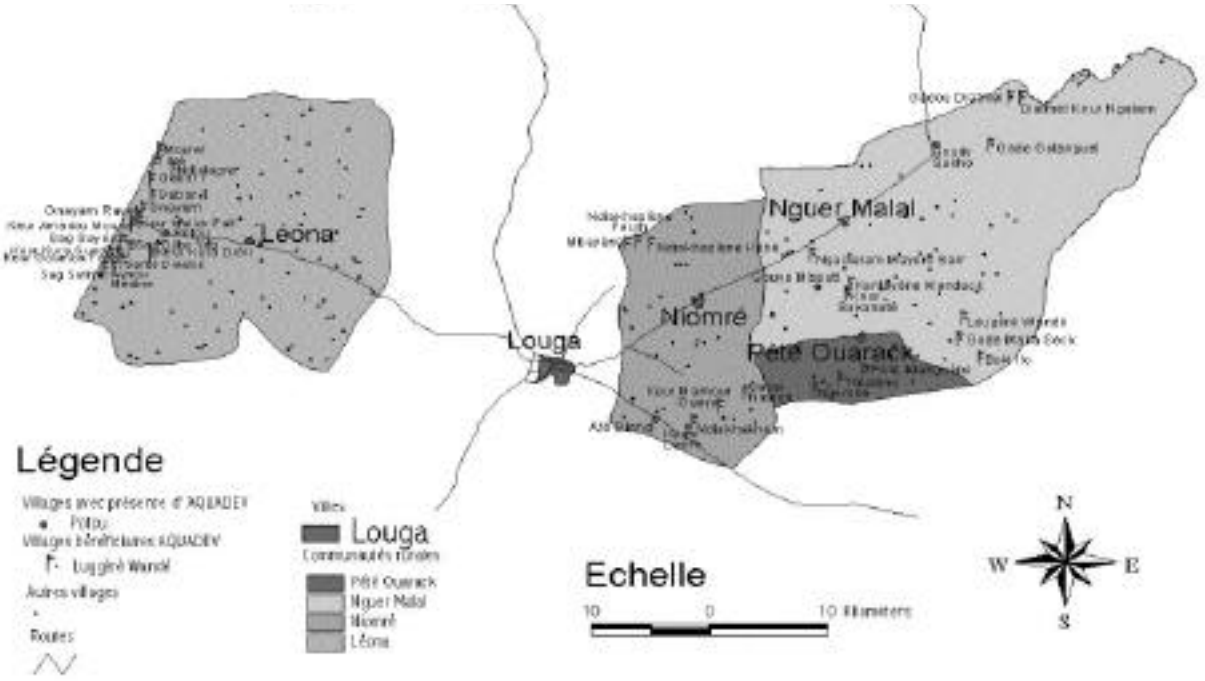

- Le contexte "projet" : un projet doit avoir des résultats concrets dans un délai limité (4 ans dans le cas du projet Sénégal III Louga) et ses moyens financiers, aussi importants soient-ils, ne peuvent en aucun cas être suffisants pour répondre à toutes les attentes et besoins des populations de tous les villages.

Il est à noter qu'au démarrage du projet, il n'y avait pas un consensus - actuellement fort présent - entre les principaux bailleurs pour soutenir le processus de décentralisation par le financement direct des Plans Locaux de Développement (PLD) présentés par les Communautés rurales. Dès lors, c'est pour ne pas désespérer les attentes de certaines populations que le projet a préféré travailler avec un nombre restreints de villages (trio de villages répondant à divers critères de pauvreté parmi lesquels la non organisation en groupement ou association), pour lesquels le projet avait des moyens financiers suffisants pour réaliser intégralement leurs plans de développement villageois initiaux.

III.2.1.2. AVD : une Association

L'AVD, une association sans but lucratif, se veut un cadre de concertation, d'échanges et de partenariat pour la promotion sociale, économique et culturelle du village. Dans un premier temps, il était envisagé de faire de l'AVD, une personne morale (légalement reconnue) et composée d'un membership important (AG, 2 Commissaires aux comptes, un Conseil d'Administration d'au minimum 15 personnes représentant toutes les composantes du village : adultes, jeunes, vieux, hommes, femmes). Après une évaluation du degré de dynamisme de ces AVD (d'où il ressortait que l'essentiel des responsabilités et des activités étaient concentrées entre les mains du seul Président du CA), une démarche plus pragmatique a été adoptée, en l'occurrence l'option d'une AVD restreinte (CA limité à 3 personnes : Président, Secrétaire et Trésorier auxquels se joignent des comités techniques). Le nombre de comités techniques est lié au nombre de domaines d'activités (crédit, environnement, lutte phytosanitaire, santé et hygiène, etc.) menés par le projet dans un village donné.

Figure 34 : Exemple des AVD à Louga

Ainsi, dans cette nouvelle version de l'AVD, cette entité n'est qu'un interface entre les villageois et le projet, non doté d'un statut juridique.

III.2.1.3. AVD : Développement

La mise en place d'un comité technique par domaine d'intervention du projet permet à l'AVD d'être une structure très légère et souple. Ainsi par exemple, dans la zone des Niayes (zone de Potou), seul trois comités techniques sont mis en place : "crédit", "santé & hygiène" et "lutte phytosanitaire" car le projet n'intervient pas pour l'instant dans cette zone dans d'autres domaines. Dans les zones arachidière et sylvo-pastorale, s'ajoutent entre autres des comités techniques "environnement", "hydraulique", etc.

Le dynamisme des comités techniques est assuré par la formation et la responsabilisation de leurs membres, véritables relais villageois du projet. Ainsi, par exemple, les membres des comités techniques "santé et hygiène" ont été formés comme Agent Relais de Santé Communautaire. En outre, ces divers comités sont dotés de petits fonds de roulement en nature (exemples : râteaux et pelles et pharmacie villageoise pour le comité "santé & hygiène", plants forestiers pour le comité "environnement") et/ou en argent (petites caisses pour l'acquisition de matériels).

Figure 35 : Exemple AVD - développement

Les AVD sont elles-mêmes regroupées par zone agro-écologique et donc agro-économique homogène, en Collectif d'AVD (CAVD). Chaque CAVD est lui-même doté d'un Fonds de Développement Local (FDL) relativement important. Ces CAVD, interfaces entre les communautés et le projet, émergent des organisations communautaires de base (groupements de femmes, groupements d'intérêt économique , coopératives…).

III.2.2. Fonds de développement Local

III.2.2.1. FDL en théorie

Un Fonds de Développement Local (FDL) est un capital financier (en argent) et en nature (infrastructures, équipements, produits, etc.) qui doit permettre à une communauté d'investir pour son développement sur le long terme.

Le principe sous-jacent d'un FDL est de déclencher un processus de capitalisation (démultiplication) continue de manière à ce que la communauté puisse augmenter sa capacité à conduire son développement de manière endogène et autonome.

Trois catégories d'interventions sont susceptibles d'être financées par un FDL :

1. Des interventions visant à l'amélioration du bien-être des populations (par exemple : l'amélioration de la santé ou de l'accès à l'eau). Ce type d'interventions est souvent gros consommateur de moyens financiers. Dès lors, ces interventions sont minimes au départ mais augmentent au fur et à mesure qu'augmentent les ressources financières du FDL.

2. L'appui en nature (exemple : magasin d'intrants agricoles) aux secteurs d'activités économiques.
   Les services sont non seulement payants mais doivent également dégager des bénéfices qui seront réinvestis dans le FDL.

3. Des crédits "revolving" pour le financement de micro-projets communautaires ou individuels. Ces activités de micro-finance dégagent également un bénéfice qui permet donc d'augmenter l'offre de crédits au bénéfice des populations.

La gestion active d'un FDL théorique par les populations impliquerait un volet très important de formation en gestion de tous les membres d'un CAVD. Dans le cas du projet Sénégal III Louga, ceci s'avère trop difficile vu le taux d'analphabétisme et surtout l'éparpillement géographique des AVD membres des CAVD.

III.2.2.2. FDL en pratique

Dès lors, pour pallier cette difficulté de formation des membres des organes de gestion des FDL, mais aussi pour pouvoir mener, dès le début, des activités visant l'amélioration du bien-être (catégorie 1 du FDL théorique), le projet a choisi de rester dans un premier temps, maître d'œuvre pour la catégorie d'interventions n°1 et de déléguer la gestion des catégories 2 et 3 à des sous-projets concrets.

Pour domicilier les FDL, un compte bancaire avec double signature (celle du projet et celle du Président de CAVD) est ouvert. Les infrastructures villageoises visant l'amélioration du bien-être comme, par exemple, des ouvrages hydrauliques ou des magasins de stockage céréalier, sont financées à 20% par les populations bénéficiaires et à 80% par le projet. Le projet n'entame les travaux que lorsque la quote-part des populations est versée sur le compte en banque du FDL . Cette quote-part est remboursée au projet par le CAVD une fois la construction de l'infrastructure achevée.

Dans le cadre des activités de micro-finance de la catégorie d'interventions n°3, deux mutuelles d'épargne et crédit ont été créées (une pour la zone de Potou, la seconde pour les zones du bassin arachidier et du sylvo-pastoral). Le fonds de dotation de démarrage transite par le compte du FDL pour être versé sur le compte de la mutuelle de la zone correspondante. Ainsi, les fonds pour les activités de micro-finance sont gérés par les organes de gestion des mutuelles (formations continuées) et le personnel spécialisé (gérant(e) et caissier(e)). Les activités de formation en gestion sont dès lors plus aisées à conduire : en un même lieu et pour des fonctions bien précises.

Figure 36 : Construction des magasins et hangars céréaliers

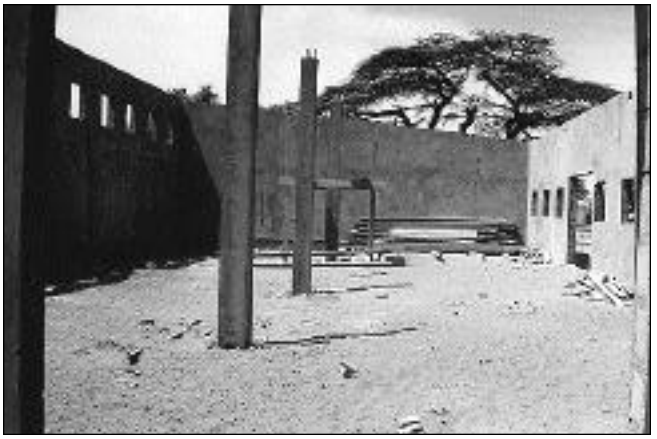

Pour les grosses infrastructures communautaires, comme un magasin de stockage et commercialisation avec plus-value importante, leur construction et dotation en fonds de roulement sont assurées par le projet et les populations. Cependant, la gestion est ensuite déléguée aux organes de gestion du magasin. Ces infrastructures communautaires sont associées à chaque mutuelle mise en place. L'expertise du personnel des mutuelles permet de suivre et de former en continu les organes de gestion de ces infrastructures.

III.3.Les Comités de Développement Local, C.D.L

Abdou Diouf,
Assistant de programme,
ENDA GRAF Sahel

Introduction

Une rencontre sur les méthodes participatives de diagnostic et de planification des actions de développement entre acteurs ou familles d'acteurs mus par une même dynamique de partenariat, ne peut qu'influer positivement les liens de concertation et de complémentarité dans la conception et l'action pour la réalisation d'objectifs de développement.

C'est là une initiative heureuse que nous soutenons, et c'est aussi le lieu pour ENDA Graf Sahel de remercier l'ONG Internationale AQUADEV West Africa pour l'avoir associé à un tel cadre d'échange d'expériences.

L'expérience de ENDA GRAF Sahel dans la mise en place des comités de développement local sera abordée ici en deux parties : d'abord nous présenterons les organismes que sont ENDA Tiers Monde et son antenne ENDA GRAF et, ensuite, nous exposerons la dite expérience.

III.3.1. Présentation d'ENDA Tiers Monde

III.3.1.1. Présentation de ENDA Tiers Monde

Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA Tiers Monde) est une organisation internationale à caractère associatif et à but non lucratif. Fondée en 1972 à Dakar, où se trouve son siège, elle est composée d'entités autonomes coordonnées par un Secrétariat Exécutif.

ENDA agit dans différents domaines liés à l'environnement et au développement. Elle compte 24 équipes thématiques au siège de l'organisation à Dakar et intervient dans plusieurs pays du Sud où sont actives 21 antennes décentralisées dont quatorze (14) en Afrique, cinq (05) en Amérique du Sud et deux (02) en Asie. L'organisation est représentée en Europe et le sera bientôt au Japon.

ENDA TM s'investit avec les groupes de base, à partir de leurs expériences et en fonction de leurs objectifs, dans la recherche et la mise en œuvre d'un développement alternatif.

III.3.1.2. Présentation de ENDA GRAF Sahel

Constitué en 1975 à Dakar sous le nom de Chodak (Chômage Dakar), ENDA Sahel et Afrique de l'Ouest ou Enda Graf Sahel est devenu progressivement autonome et a été reconnu comme entité juridique en 1993. Sa démarche s'insère dans la stratégie initiale d'ENDA TM favorisant l'auto-planification à la base et la valorisation des capacités des personnes et des groupes.

Depuis 1987, recherche et action se sont fortifiées dans une confrontation constante. L'évaluation a été valorisée comme activité de recherche, qui s'enrichit quand on s'élargit aux partenaires des quartiers et des terrains. A travers cette évaluation, l'institution se décloisonne, se transforme et se recrée dans le mouvement.

ENDA Sahel en Afrique de l'Ouest est donc le résultat d'une recherche action formative sur elle-même en tant qu'institution et sur les démarches des organisations. Les itinéraires et les apprentissages des personnes et des groupes sont capitalisés et diffusés dans la perspective de décloisonner les expériences et les acteurs qui les portent.

ENDA Graf a pour rôle de se mettre en interaction avec les organisations populaires afin de :

- Prendre en compte et faciliter les analyses de situations que font les populations ;

- Créer ou utiliser les situations (notamment les projets) en vue d'une communication interactive pour le changement et la recherche de solutions alternatives ;

L'activité de recherche s'étend à toute personne ou tout groupe qui analyse sa situation en vue de l'améliorer.

III.3.2. L'expérience d'ENDA GRAF avec les CDL

III.3.2.1. Contexte d'émergence des CDL

ENDA GRAF mène, depuis 1995, un programme de lutte contre toutes les formes d'exclusion et de marginalisation sociale et économique, en expérimentant un système de management décentralisé. Il s'agissait pour lui, de s'inscrire dans une dynamique d'accompagnement du processus d'approfondissement de la décentralisation au Sénégal avec la régionalisation.

Le contexte politique et administratif du Sénégal dominé par les enjeux de la décentralisation, offre un cadre favorable facilitant la reconnaissance, la responsabilisation et la mise en synergie des acteurs locaux organisés pour le développement local. En effet, la décentralisation a été une opportunité pour ENDA Graf qui s'est engagée avec les organisations qu'elle accompagne, dans une réflexion sur le développement local et la concertation entre acteurs locaux de développement. Ce processus qui vise la participation citoyenne aux prises de décision, autrement dit une gouvernance locale, a abouti à la mise en place de Comités de Développement Local (C.D.L) intégrant les acteurs populaires et institutionnels à l'échelle des communes d'arrondissement ou de droit commun et des communautés rurales.

Cette reconnaissance de l'initiative de développement aux communautés offre de réelles opportunités de libération de la créativité populaire. Par ailleurs, la prise en charge du développement à la base par les associations et les groupements de quartiers occupe une place très importante dans la gestion de la ville.

Nous sommes aujourd'hui en présence d'une pluralité d'acteurs et d'initiatives de tous ordres à l'échelle des quartiers, villages, villes ou communautés rurales. Malheureusement, ces initiatives sont pour la plupart sectorielles et disjointes. Ce qui limite considérablement leur portée.

Le management décentralisé opéré par ENDA Graf Sahel part de l'hypothèse que « le développement local ne peut trouver meilleur socle que dans les micro initiatives développées dans les quartiers et/ou villages, et, il suffit pour ce faire que ces micro initiatives soient articulées et mises en cohérence dans une perspective synergique et globale ».

Ce faisant, les populations deviennent à la fois auteurs et actrices de leur propre politique de développement. Elles commencent d'ailleurs à en être conscientes et s'organisent au niveau de leur quartier ou de leur commune d'arrondissement ou communauté rurale, pour créer le changement et réaliser les conditions d'un développement local durable.

C'est, du reste dans ce contexte que s'inscrit l'émergence des Comités de Développement Local (C.D.L) dans la région de Dakar et dans les régions de Thiès et Fatick.
L'appui à la mise en place des C.D.L à l'échelle des quartiers, villes, communes et communautés rurales répond à l'exigence de faire participer toutes les catégories d'acteurs (populaires et institutionnels) à la définition et à la mise en œuvre de leur politique de développement local et de l'intégration des différents niveaux d'intervention au niveau local.

III.3.2.2. Définition et nature juridique

Le Comité de Développement Local est une association communautaire autonome initiée et portée par les acteurs locaux appartenant à un même espace géopolitique et humain, qui décident d'œuvrer pour le changement des conditions économiques, sociales et culturelles de leur vie. Il constitue un espace de concertation et d'échanges qui associe acteurs populaires de la société civile et acteurs institutionnels (collectivités locales).

Sa nature juridique s'assimile aisément à celle des associations à but communautaire, professionnel et de participation, tel que visé dans le décret n° 97-347 du 02 avril 1997 portant délégation de pouvoirs aux gouverneurs de régions pour délivrer les récépissés de déclaration des associations. Sa durée de vie est illimitée.

Il peut porter des appellations différentes :

- Comité de Développement Local (C.D.L) à Guédiawaye, Diamaguène Sicap Mbao ;

- Comité de coordination quand il regroupe plusieurs communes d'arrondissement comme c'est le cas à Rufisque, Guinaw Rail et à Yeumbeul ;

- Comité de gestion à Mont-Rolland ou encore Comité de pilotage à Dioffior.

III.3.2.3. Composantes du CDL et principes de fonctionnement

Le CDL est à la fois une pluralité d'acteurs et une unité d'action. Il est une entité plurielle en ce sens qu'il est constitué de différents groupes dont il s'identifie à l'action de chacun de ceux-ci. L'assemblée des acteurs regroupe des acteurs populaires et institutionnels qui interviennent sur un espace communal.

Ces acteurs sont :

- Les municipalités ou communautés rurales concernées : les maires, les présidents de communautés rurales, leurs adjoints, les conseillers et les délégués de quartiers ou les chefs de villages ;

- Le mouvement associatif : les leaders d'associations de jeunes (A.S.C), de groupements de promotion féminine, groupements d'intérêt économique (G.I.E), amicales de ressortissants ;

- Le secteur privé : les associations professionnelles des artisans, commerçants, maraîchers, pêcheurs et les O.N.G ;

- Le secteur public : les services administratifs et techniques chargés de l'encadrement de base (santé, éducation, eau, assainissement, emplois, etc.).

Le CDL est un, en ce sens qu'il doit favoriser la cohésion et la complémentarité entre les interventions des différents acteurs. Un bureau restreint appuyé par des commissions thématiques, organise et anime la concertation et assure le suivi de la mise en œuvre des activités du C.D.L.

Les principes de fonctionnement des CDL sont :

- l'horizontalité des positions sociales dans les CDL récuse la hiérarchie entre les acteurs qui les composent. Ainsi, le maire ou le président du conseil rural ou encore leur représentant selon le cas, est au même pied que les acteurs populaires comme les ASC et autres dans le choix des priorités pour la localité.

- Toutefois, dans leur cadre formel qu'est le conseil municipal ou rural, les élus sont libres d'avaliser ou non ces priorités. C'est le principe d'individualité qui stipule qu'ensemble, les acteurs sont pareils mais séparément chaque catégorie décide en toute responsabilité.

- l'autonomie organisationnelle des groupes de base.

III.3.2.4. Les missions des CDL

Le C.D.L poursuit des missions d'intérêt communautaire parmi lesquelles on peut citer :

- L'amélioration des conditions de vie des populations par la valorisation des ressources humaines, le renforcement de leurs capacités organisationnelles et la protection de l'environnement ;

- La promotion des activités de développement (activités génératrices de revenus) ;

- La capitalisation et la diffusion des initiatives des groupes ;

- L'harmonisation des interventions des différents partenaires ;

- La synergie entre tous les acteurs et le renforcement des liens de solidarité ;

- La promotion de la coopération décentralisée.

III.3.2.5. Le CDL : un cadre de diagnostic, de planification et d'évaluation des actions de développement local

L'une des premières missions auxquelles les CDL ont oeuvré dans les zones où ils existent, a été de réaliser une analyse du milieu suivie de l'élaboration d'un plan de développement local. Pour ce faire, les comités d'initiatives ont procédé aux phases suivantes :

- L'information des acteurs : elle a consisté à organiser plusieurs réunions de sensibilisation et de clarification en faveur des populations sur des enjeux majeurs comme la décentralisation, la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, l'amélioration de la gestion urbaine, l'apprentissage social. Le plan de développement de quartier insiste particulièrement sur ces objectifs, ces mécanismes et ces moyens. Des rencontres ont aussi été réalisées avec les municipalités concernées et les autres acteurs institutionnels intervenant dans la zone : ONG, services publics, bailleurs de fonds.

- La recherche exploratoire : cette phase est constituée essentiellement par des activités de recherche documentaire, de recueil des données statistiques, d'enquêtes de proximité menées par le comité de coordination pour le développement du quartier et des séances de simulation sur des situations spécifiques du vécu quotidien des habitants.

- La rédaction-validation des travaux : cette dernière phase s'est effectuée en deux parties :

- La rédaction : elle a été faite par le comité de coordination et de développement (à travers ses commissions spécialisées) avec l'appui technique de l'équipe d'ENDA Graf ;

- La validation des travaux : elle a fait l'objet de plusieurs ateliers de restitution organisés au niveau des communes d'arrondissements et dans les différents quartiers avec la participation active des conseils municipaux, des pouvoirs publics et de la Société Civile (organisation de base, ONG, bailleurs de fonds) ;

Aujourd'hui, près de vingt CDL ont été créés à travers les régions précitées. Ces structures polarisent une trentaine de collectivités locales qui disposent maintenant de plans de développement local élaborés par les acteurs locaux eux-mêmes. La fonction de cadre de diagnostic, de planification et d'évaluation des actions de développement des CDL, a d'ailleurs, été renforcée durant ces deux dernières années avec le Programme d'Accompagnement Technique conçu en leur faveur par ENDA Graf et appuyé par l'USAID. En effet, ce programme, au-delà des colloques d'échanges sur la décentralisation et la législation foncière qu'il développe, comporte plusieurs modules comme le management des organisations, la gestion des projets, l'alphabétisation socio-politique et la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et l'équipement en matériel informatique.

À ce jour, ce programme a déjà formé dans les six (06) CDL qui l'ont démarré en 1999, cent vingt (120) acteurs locaux comprenant des élus locaux et des leaders d'OCB. Ces formations portaient sur les techniques de recherche (MARP) suivies d'enquêtes sur le terrain pendant un mois dans chacune des zones concernées. Ces enquêtes ont permis aux acteurs des CDL de mettre en pratique des outils de recherche et d'analyse de leurs milieux respectifs.

Toutefois, la mise en œuvre de ce programme a été aussi une occasion pour ENDA Graf de constater qu'il y a des degrés dans la synergie des acteurs au sein des CDL, notamment entre les acteurs institutionnels et les acteurs populaires. En effet, si dans certains CDL, il y a une bonne intégration entre ces deux catégories d'acteurs (Guinaw Rails à Pikine et Dioffior à Fatick), dans d'autres CDL par contre, il se pose des problèmes de légitimité et de leadership entre ces derniers. Dans ces derniers CDL, les rapports entre les acteurs précités ne sont pas toujours parfaits. C'est le cas notamment à Mont-Rolland où le conseil rural affiche une implication timide dans les activités du CGDM.

Les cas pratiques

IV.1. Le Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural

Aliou FAYE,
Coordonnateur
du PADMIR

Le PADMIR est un Programme du Gouvernement du Sénégal, soutenu par le Fonds d'Equipement des Nations Unies (FENU) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Sa mise en œuvre s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des communautés rurales à assumer les responsabilités qui leur sont conférées par les textes législatifs et réglementaires régissant la décentralisation.

IV.1.1. Les objectifs et la stratégie d'intervention du PADMIR

IV.1.1.1. Les objectifs

L'objectif de développement du PADMIR est d'améliorer la gouvernance en milieu rural comme clé de développement humain durable. Les objectifs immédiats se présentent comme suit :

- Réaliser et documenter une amélioration sensible dans la livraison d'infrastructures et de services pour le développement des Communautés rurales (composante A) ;

- Permettre au Gouvernement de prendre des mesures concrètes, d'ordre législatif et réglementaire, pour institutionnaliser et renforcer la planification et le financement décentralisés du développement rural (composante B).

IV.1.1.2. La stratégie d'intervention

A travers une expérience de terrain, le PADMIR cherche à démontrer qu'une dévolution aux collectivités locales de la responsabilité de la fourniture d'infrastructures de base et de services d'intérêt local, accompagnée d'un effort d'accroissement des ressources et de renforcement de capacités, se traduit par des actions de développement mieux adaptées aux besoins des populations. Pour y parvenir, une Procédure de Planification Participative Locale (PPPL) a été conçue et appliquée, sous la forme d'un test, dans les communautés rurales pilotes du programme. Cette PPPL vise à :

- promouvoir la participation populaire dans la planification et la gestion du développement local ;

- améliorer la qualité et la transparence des décisions des autorités locales (Conseils ruraux, Présidents de Conseils ruraux) ;

- mobiliser des ressources additionnelles et utiliser de manière plus efficace celles issues de la fiscalité locale et des transferts de l'Etat ;

La procédure s'articule autour de la préparation de trois instruments de planification et de programmation des actions de développement :

- le Plan Local de Développement (PLD) qui est un instrument de diagnostic et d'orientation stratégique du développement local à moyen terme (6 ans), déjà reconnu de façon formelle par la loi n° 96-07 du 22 mars 1996 ;

- le Programme d'Investissement local (PIL), qui est instru-

ment de programmation d'investissements glissant (3 ans), et qui représente l'innovation majeure introduite par le PADMIR. La vocation du PIL est de constituer, au niveau local, le répondant du Programme Triennal d'Investissements Publics (PTIP) national ;

- le budget annuel de la Communauté rurale qui est l'instrument de mise en cohérence de l'ensemble des dépenses et des recettes de la Communauté rurale. La programmation annuelle des investissements prévus dans le PIL figure dans le budget.

Du point de vue technique, l'approche visée par le PADMIR avec la PPPL est d'articuler, pour chaque communauté rurale, le PLD à l'exécution annuelle des budgets, par le biais d'un exercice participatif de programmation technique et financière des investissements publics d'intérêt local, impliquant toutes les composantes et notamment les femmes et les jeunes. Les résultats de la phase expérimentale, qui s'étale sur une période de 18 mois, permettront l'affinement de la démarche et l'élaboration d'un guide de planification participative locale avant la phase d'extension du programme à de nouvelles communautés rurales. Ce guide sera soumis aux autorités administratives et locales pour approbation et partagé avec tous les acteurs de la décentralisation qui pourront s'en servir comme outil de référence dans tout processus de planification en milieu rural.

Pour accompagner la mise en œuvre de la PPPL, le PADMIR met à la disposition des Communautés rurales encadrées, un Fonds de Développement Local (FDL), afin de soutenir le financement d'investissements locaux dans les domaines de la réalisation d'infrastructures de base (70%), de l'appui aux activités génératrices de revenus (20%) et de la gestion des ressources naturelles (10%).

IV.1.2. Contenu de la procédure de planification participative locale (PPPL)

Cette procédure s'inscrit dans le contexte du transfert du domaine de la planification, qui était jusque-là dévolu à l'Etat, aux communautés rurales (loi 96-07 du 22 mars 1996). Il s'agit de renforcer qualitativement les capacités des autorités locales à exercer cette nouvelle compétence pour laquelle elles ne sont pas suffisamment préparées. La démarche proposée présente l'avantage d'impliquer, à côté du Conseil rural qui pilote l'exercice, toutes les composantes de la société civile, notamment les femmes et les jeunes, à l'évaluation des besoins, à l'identification des priorités, à la programmation et au suivi des actions de développement.

C'est pourquoi, les instruments de planification, mais surtout les acteurs, ont été minutieusement définis de manière à assurer la participation populaire en rapport avec les élus locaux, les notables et les partenaires locaux (ONG, organisations de la société civile).

IV.1.2.1. Description de la démarche

Comme il a été indiqué plus haut, l'intervention du PADMIR vise tout d'abord à renforcer les capacités des communautés rurales dans l'exercice des compétences que leur confère la loi de 1996 portant sur le transfert de compétences aux collectivités locales, notamment en matière d'élaboration et de mise en œuvre de plans locaux de développement.

Le processus de planification proposé repose sur une démarche novatrice, caractérisée par :

- l'implication, à travers des cadres de concertation appropriés, de l'ensemble des composantes de la société civile sans exclusive, pour donner un contenu opérationnel aux objectifs de développement définis. C'est ainsi que les femmes et les jeunes, dont l'influence dans les prises de décisions relatives à la gestion des affaires locales a toujours été jugée insuffisante, ont été particulièrement actifs dans le processus pour assurer une prise en compte de leurs préoccupations ;

- le pilotage de l'exercice par le Conseil rural lui-même, les partenaires tels que le Service Départemental de l'Expansion Rurale, le Centre d'Expansion Rurale Polyvalent et le PADMIR jouant ici un rôle de facilitateur sous la forme d'un appui-conseil. En effet, il appartient aux élus de la communauté rurale, en rapport avec les populations, d'effectuer des choix, de prendre des décisions et de faire les arbitrages qui s'imposent pour orienter le développement local.

Avant de procéder à la mise en œuvre proprement dite de cette démarche, le PADMIR a appuyé les communautés rurales dans la réalisation de certains préalables parmi lesquels, le choix des acteurs. C'est ainsi que des cadres de concertation adéquats et viables ont été créés à la suite d'un découpage des communautés rurales concernées en sous-zones homogènes (terroirs villageois). Des personnes ressources locales ont été également identifiées et formées pour accompagner le processus et favoriser son appropriation à la base.

IV.1.2.1.1. Les acteurs du processus

Les acteurs de la PPPL ont été repérés et organisés à trois niveaux : le village avec les assemblées villageoises, le terroir où sont créés des Comités Villageois de Développement (CVD) et la Communauté rurale avec la mise sur pied du Comité Inter-villageois de Développement (CIVD).

IV.1.2.1.1.1. Les assemblées villageoises

Dans chacun des villages des communautés rurales pilotes encadrées par le PADMIR, il a été institué une assemblée villageoise regroupant les habitants du village dont la vocation est de permettre aux populations, depuis la base, de procéder elles-mêmes au diagnostic des contraintes de développement de leur village et à l'évaluation de leurs besoins en matière de développement. Les résultats des discussions menées au niveau des assemblées villageoises, auxquelles les agents du projet ne peuvent prendre part du fait des contraintes logistiques et de temps, sont répercutés au niveau du CVD qui agit à l'échelle du terroir et où le village est représenté par le Chef de village, deux notables, trois représentantes du Groupement de Promotion Féminine, deux représentants du mouvement des jeunes, les Conseillers ruraux, un représentant pour chaque Groupement d'Intérêt Economique (GIE) ou toute autre organisation de base, les personnes ressources (matrones, enseignants, agents de santé…) résidant dans le village.

IV.1.2.1.1.2. Les Comités Villageois de Développement (CVD)

Les CVD sont des cadres de concertation à la base, regroupant, autour d'un village centre ou d'un pôle identifié et accepté comme tel par les populations elles-mêmes, deux ou plusieurs villages situés dans le même terroir et pouvant, de ce fait, partager les mêmes infrastructures et équipements collectifs. Sans disposer du pouvoir exécutif, les CVD renforcent positivement l'action du Conseil rural en prenant en charge la partie « diagnostic » du processus d'élaboration des plans locaux de développement, et la mise en œuvre et le suivi des actions de développement initiées dans leurs terroirs. Les rencontres des CVD constituent un premier échelon de mise en commun et d'harmonisation par secteur (santé, éducation, hydraulique, etc.) des diagnostics élaborés par les différents villages au cours de leurs assemblés. Il s'agit là d'une innovation majeure pour, entre autre :

- rapprocher davantage les Conseils ruraux des populations locales qui s'impliquent désormais dans la définition des actions de développement à mener dans leurs terroirs respectifs pour la satisfaction de leurs propres besoins ;

- améliorer le choix et la pertinence des investissements des conseils ruraux par la consécration de la PPPL dans la conduite des affaires locales ;

- renforcer la gouvernance locale et le processus de décentralisation, en favorisant la participation des couches défavorisées (femmes et jeunes notamment) aux prises de décisions relatives au développement de leur terroir ;

- favoriser une meilleure adhésion des populations aux délibérations annuelles et aux prévisions budgétaires des conseils ruraux, du fait de leur participation au processus ;

- permettre une meilleure visibilité de la gestion financière des Communautés rurales ;

- permettre aux services techniques déconcentrés, aux projets de développement, aux ONGs et autres partenaires intervenant en milieu rural, de disposer d'interlocuteurs organisés, capables d'agir et de prendre des décisions pour le compte de leur terroir.

Sur le plan pratique, la mise en place des CVD, menée en étroite collaboration avec le Centre d'Expansion Rurale Polyvalent (CERP) de la zone du Projet, a été effectuée suivant un processus en cinq étapes :

- le choix des villages-centres (sièges) et l'identification des villages polarisés, en rapport avec les Présidents de conseils ruraux, le sous-Préfet et le CERP de Ndande;

- la validation des projets de CVD auprès des chefs de village, des notables et des conseillers ruraux résidents dans les localités concernées, pour arrêter les listes définitives des CVD constitués;

- la sensibilisation aux rôles et au mandat des CVD, ainsi que la programmation des assemblées générales pour l'élection des membres des bureaux exécutifs ;

- l'organisation des assemblées générales des CVD, constitutives des bureaux exécutifs ;

- l'élaboration des fiches d'identité des CVD, suivie de l'analyse de la structure des bureaux pour vérifier notamment la représentativité des femmes et des jeunes.

Au total, 45 CVD ont été constitués dans les cinq Communautés rurales pilotes. Chaque CVD comprend trois organes:

- une assemblée générale regroupant l'ensemble des membres du CVD et qui se réunit régulièrement dans le cadre du processus de planification locale. La supervision des premières sessions des assemblées des CVD par les équipes du Projet a été une occasion de sensibiliser les populations sur la nécessité d'une présence effective des femmes dans les bureaux exécutifs, notamment au niveau des postes à responsabilité. Il en a résulté une présence significative des femmes dans les bureaux exécutifs (23 à 54% selon la communauté rurale considérée) ;

- un bureau exécutif composé d'un secrétaire exécutif et de son adjoint, d'un secrétaire administratif, d'un secrétaire à l'organisation, d'un trésorier général et de son adjoint, et d'un commissaire aux Comptes ;

- des commissions thématiques (Agriculture, Elevage et Hydraulique, Education, Santé et Action Sociale, Economie Familiale et Action Sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs, Commerce, Artisanat et Transports, Environnement et Gestion des Ressources Naturelles).

IV.1.2.1.1.3. Les Comités Inter-villageois de Développement (CIVD)

Le CIVD regroupe, à l'échelle de la Communauté rurale, des représentants de l'ensemble des CVD (3 membres par CVD). Il s'agit d'un organe clé, œuvrant pour le développement de la Communauté rurale, en étroite collaboration avec le Conseil rural. Son mandat s'articule autour de la mise en cohérence, de l'arbitrage et de l'éclairage des propositions des CVD avant leur soumission au Conseil rural pour adoption. Le niveau CIVD constitue la dernière étape du processus de planification avant la conceptualisation du PLD par le Conseil rural qui lui soumet la première version pour validation. D'une manière générale, les CVD et CIVD sont chargés de :

- mener la réflexion pour alimenter le contenu du Plan Local de Développement ;
- assurer la concertation à la base et participer à la sensibilisation des populations ;
- servir d'interlocuteur et de relais entre la base et le Conseil rural ;
- orienter le Conseil rural dans la prise de décision.

IV.1.2.1.1.4. Les animateurs locaux

Les animateurs locaux sont des jeunes identifiés au sein des CVD pour servir de relais entre le Projet et les populations, sur la base de critères préalablement définis tels que le niveau d'instruction, la disponibilité et les aptitudes à communiquer en public. Ils sont ensuite formés à l'animation, et surtout à l'utilisation d'outils de planification simples comme la carte

des ressources, la pyramide des contraintes et la pyramide des solutions. L'objectif est de les amener dans leur terroir respectif, à assurer l'animation des sessions des CVD en l'absence d'acteurs étrangers, et de synthétiser dans un rapport les résultats de ces sessions en vue de leur prise en compte par les CIVD au moment de la planification.

IV.1.2.1.1.5. Les services techniques et partenaires au développement

Les services techniques déconcentrés interviennent dans le processus de planification soit pour apporter des éclairages techniques aux populations en ce qui concerne leurs domaines respectifs, soit pour vérifier la conformité des actions retenues par les populations avec les grandes orientations politiques de l'Etat. C'est ainsi que les agents du PADMIR et des services partenaires (CERP, SDER notamment) ont pu accompagner la mise en œuvre de la PPPL en assurant, entres autres :

- la formation des membres des CVD sur la planification et les techniques d'animation ;
- la préparation et l'alimentation des grilles d'entretien pour la collecte des données et des informations sur le terrain ;
- l'appui à la finalisation (mise en forme) des préoccupations exprimées à la base par les membres des CVD ;
- la recherche et la fourniture des données et des informations pertinentes aux populations pour leur permettre de définir leurs options de développement ;
- l'appui à la rédaction des PLD et des PIL et à l'élaboration des budgets annuels.

IV.1.2.1.2. Les outils utilisés

La participation communautaire constitue une des conditions essentielles à la réussite des projets de développement. Il importe cependant que les responsables des projets soient favorables et convaincus de la nécessité d'impliquer les populations à toutes les étapes de la vie du projet, mais qu'ils disposent aussi d'une certaine compétence dans le domaine de la participation.

C'est pourquoi, la phase expérimentale de la PPPL a été précédée, dans les deux zones d'intervention du PADMIR (Kébémer et Kaffrine), par une formation théorique et pratique des équipes de terrain sur les approches participatives et sur une approche genre pour assurer la participation de toutes les composantes de la société civile dans le processus, notamment celle des femmes.

La formation théorique a porté sur les méthodes participatives les plus utilisées en Afrique de l'Ouest comme la MARP et le ZOPP, entre autres. Quant à la formation pratique, elle a permis de tester sur le terrain l'ensemble des outils de planification de chacune des méthodes.

L'évaluation qui a été faite du test des différents outils, en rapport avec les objectifs du projet mais surtout avec la capacité des populations à les comprendre, à se les approprier et à les appliquer, a amené l'équipe à la sélection finale des outils à mettre en œuvre.
C'est ainsi que tout au long du processus de planification participative, trois principaux outils ont été retenus pour leur pertinence par rapport aux résultats recherchés et leur simplicité :

- la carte des ressources ;
- la pyramide des contraintes et ;
- la pyramides des hypothèses de solutions.

L'expérimentation de groupes mixtes et de groupes par sexe a aussi permis de constater que les femmes ne s'expriment pas assez lorsqu'elles sont dans le même groupe de discussion avec des hommes, quelque soit le degré et la qualité de l'animation. La raison en est que les pesanteurs socio-culturelles sont encore vivaces. Ainsi, les membres des CVD ont été répartis en deux groupes (hommes et femmes) et ont eu à appliquer ces outils parfois même sans assistance, si ce n'est la supervision des animateurs locaux. Dans certains cas, il a été laissé à l'équipe la possibilité de compléter éventuellement ces outils, suivant le contexte et les besoins de résoudre une question précise, par d'autres outils plus complexes tels l'arbre à problèmes.

En définitive, l'option du PADMIR dans la définition de l'approche participative à suivre, a été de mettre l'accent sur le choix des outils les plus adaptés au contexte plutôt que sur la méthode elle-même. En effet, les outils utilisés ont été empruntés à des méthodes différentes, notamment à la MARP et au ZOPP.

IV.1.2.2. La mise en oeuvre

L'application de la PPPL sur le terrain s'est déroulée en cinq étapes.

IV.1.2.2.1. Le pré-diagnostic

Le pré-diagnostic est effectué au niveau de chaque village, sous la forme d'une assemblée villageoise au cours de laquelle les populations analysent les potentialités, les contraintes et les propositions de solutions que leurs représentants sont chargés d'exposer aux sessions du CVD dont relève le village concerné. L'animation des sessions de pré-diagnostic est assurée par les animateurs locaux (s'il en existe dans le village), et surtout par les représentants du village au CVD (ce qui nécessite la formation de ces derniers). Le processus de préparation du pré-diagnostic est par ailleurs une occasion pour le CERP et les partenaires au développement de mener une campagne d'information et de sensibilisation à l'élaboration des PLD, et de procéder à la collecte des données de base sur le terrain, pour compléter celles recueillies auprès des services techniques.

IV.1.2.2.2. Le diagnostic participatif

Le diagnostic participatif qui constitue l'étape la plus déterminante du processus, permet à chaque CVD, avec l'appui des partenaires et des animateurs locaux, de procéder à l'échelle du terroir, au même type d'exercice que le niveau village, ceci grâce aux outils conventionnels indiqués plus haut, choisis pour leur pertinence et en fonction de la capacité des populations à se les approprier. En définitive, les principaux

outils utilisés ont été la carte des ressources, la pyramide des contraintes et celle des hypothèses de solutions. Ils ont été complétés, suivant les besoins, par les entretiens semi-structurés, le diagramme de Venn, le « transect », et l'arbre à problèmes notamment. La dimension genre a été prise en compte tout au long du diagnostic, l'approche retenue ayant été la répartition des populations en deux groupes (hommes et femmes) auxquels les mêmes outils ont été administrés.

IV.1.2.2.3. L'organisation de sessions de restitution et de planification

Les sessions de restitution et de planification avec le CIVD sont élargies aux membres des bureaux des commissions du conseil rural et aux représentants du service régional de la planification ainsi qu'aux services techniques départementaux et locaux afin d'apporter, sans influencer les décisions, les éclairages nécessaires aux populations. Ces sessions ont permis aux membres du CIVD de synthétiser et de mettre en cohérence toutes les données des différents diagnostics élaborés par les CVD, de procéder aux arbitrages nécessaires en vue de retenir les propositions de solutions et de localiser les actions les plus pertinentes pour la communauté rurale, et non plus pour chacun des terroirs spécifiques qui la composent. Le principal résultat de ces sessions est la production d'un rapport comprenant, en plus de la description des potentialités de la communauté rurale (ressources naturelles, infrastructures et équipements existants, activités socio-économiques), les options de développement, la stratégie de mise en œuvre, la définition des actions et projets auxquels on a accordé la priorité sur la base d'une matrice conçue à cet effet, leur localisation, les coûts, les acteurs, le programme des partenaires et de l'Etat.

IV.1.2.2.4. La validation du rapport (ou projet de plan)

A l'occasion d'une session consacrée à cet effet, le conseil rural étudie le rapport issu des sessions de planification avec les partenaires impliqués, l'amende au besoin à travers sa Commission « Plan et Budget » et procède à son adoption. Cette session est ouverte aux membres du CIVD qui se chargeront d'en faire la restitution à leurs mandants.

IV.1.2.2.5. L'approbation du Plan

Le plan est soumis à l'approbation de l'Autorité Administrative compétente qu'est le Sous-préfet de l'Arrondissement.

Au terme de ces cinq étapes, chaque communauté rurale a produit, comme initialement prévu :

- une base de données accessible à tout acteur, comprenant, entre autres, des informations précises sur le nombre, la localisation et l'état des infrastructures de base existantes, une situation démographique actuelle, des renseignements sur la situation financière et des réalisations budgétaires au cours des dix dernières années ;

- un PLD avec un horizon temporel de 6 ans, qui constitue actuellement un guide d'actions et un outil de négociation pour le Conseil rural. Il comporte un plan d'action chiffré, prenant en compte l'ensemble des secteurs d'activité priorisés ;

- un Programme d'Investissement Local (PIL) de trois ans, constituant l'instrument de mise en œuvre du PLD sur la base d'un système de planification glissante.

IV.1.3. Bilan de l'expérience

IV.1.3.1. Leçons apprises

L'expérimentation des diverses méthodes participatives conventionnelles sur le terrain a montré qu'elles sont généralement conçues pour être mises en œuvre par des experts et non par les populations elles-mêmes. En effet, la majeure partie des outils se sont avérés complexes pour les populations locales qui ont eu du mal à les appliquer en dehors de toute assistance externe. C'est pourquoi, l'appropriation et la pérennisation de la démarche participative par les autorités locales que recherche le PADMIR en matière de planification à la base, nécessitent :

- l'identification et la formation de personnes ressources au sein des communautés de base, pour servir de relais entre les structures d'encadrement et les populations locales. Le recours à ces animateurs locaux permet d'une part, de réduire les coûts et les délais de la mise en œuvre des méthodes participatives et d'autre part, assurent la pérennité de la démarche après le retrait des projets dont l'intervention est limitée dans le temps ;

- le choix d'outils simples parmi la gamme proposée par les différentes méthodes participatives, en tenant compte de leur pertinence par rapport à l'objectif visé et de la capacité des populations concernées à se les approprier. En d'autres termes, il convient de privilégier les outils plutôt que les méthodes elles-mêmes ;

- la mise en place de cadres de concertation au niveau des terroirs pour faciliter l'implication de toutes les couches sociales dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement les concernant. Lorsque ces cadres sont fonctionnels, ils servent de lieux de discussion et de négociation avec l'ensemble des partenaires intervenant dans la zone, y compris les autorités locales dont ils peuvent contrôler l'action et éclairer les prises de décisions. Leur implication dans la gestion des affaires locales permet par ailleurs de pallier l'instabilité des conseillers ruraux dont le mandat est limité dans le temps (5 ans), même s'ils peuvent être reconduits.

La participation des populations au processus de planification des actions de développement favorise leur acceptabilité et la contribution des bénéficiaires à la prise en charge de ces actions. Avant l'intervention du PADMIR, le choix des investissements à réaliser était assuré par le seul conseil rural, sur une base jugée subjective par les populations qui s'acquittaient de moins en moins de la taxe rurale annuelle, ce qui réduisait de facto les moyens financiers de la communauté rurale. Par la suite, le processus de planification participative initié par le PADMIR a permis à toutes les composantes de la société de participer à l'identification des besoins en investissements et a suscité une plus grande confiance vis-à-vis du budget de la Communauté rurale de même qu'une nette amélioration du niveau de recouvrement de la taxe rurale. D'une manière générale, la participation populaire à la

planification favorise la transparence dans la gestion des affaires locales.

La participation au développement local est d'autant plus significative qu'il y a transparence. Il ne suffit pas d'associer le citoyen aux diverses étapes de l'élaboration des instruments de planification, mais il convient d'instaurer un processus dynamique de sensibilisation et de communication sur l'état des ressources de la collectivité, leur destination et les coûts des investissements réalisés.

IV.1.3.2. Difficultés et risques de la démarche

Le recours aux méthodes participatives dans la phase de diagnostic des contraintes au développement et d'identification des solutions proposées par les populations elles-mêmes, suscite une exagération des attentes et entraîne généralement une surenchère des besoins, accentuée par la présence des responsables des projets qui constitue un biais. Avec l'espoir d'obtenir un appui financier des projets, les populations participant au diagnostic ont tendance à exposer davantage de doléances nécessitant un appui externe en sous-estimant leur propre capacité à faire face à une grande partie des contraintes soulevées. Lorsque les projets n'apportent pas de solutions à certains problèmes, parfois coûteux par rapport aux moyens dont ils disposent, il s'ensuit un relâchement progressif du degré de participation. La meilleure démarche serait d'éviter autant que possible la présence des projets dans les sessions de planification participative que les populations devraient, dans un contexte de bonne gouvernance locale, pouvoir piloter elles-mêmes, avec un léger appui des services techniques déconcentrés.

Le contexte socio-culturel constitue encore une limite à la participation effective des femmes en présence des hommes. En revanche, la séparation des hommes et des femmes dans des groupes différents lors des sessions de planification organisées sur le terrain s'est traduite par un plus grand enthousiasme des femmes à participer activement aux discussions et à formuler des propositions pertinentes pour résoudre leurs difficultés spécifiques.

Le degré de participation des communautés de base, quelle que soit la méthode utilisée, est plus marqué pour les actions de développement ayant un impact direct sur leur condition de vie. En d'autres termes, les populations accordent plus d'intérêt à la chose individuelle qu'à la chose communautaire. Il en est de même dans le domaine de la planification où les populations sont plus préoccupées à participer à la définition d'actions immédiates plutôt qu'à celle d'actions à moyen et long termes.

La tendance des cadres de concertation (CVD et CIVD) à limiter leur mandat en se considérant comme de simples répondants du PADMIR dans le cadre de son intervention, alors qu'ils devraient servir d'interlocuteurs à tout autre partenaire, est d'autant plus négative qu'elle n'assure pas la pérennité de ces cadres de concertation après le retrait du projet.

Enfin, l'expérience du PADMIR a montré que la mise en œuvre de l'approche participative de manière effective et exhaustive est une opération longue et coûteuse. C'est pourquoi, l'option d'impliquer des animateurs locaux semble être la voie à explorer.

IV.2. Méthodes participatives et santé communautaire

Ibrahima GAYE,
Directeur de l'Agence Régionale de Développement de Louga

IV.2.1. Présentation de la région de Louga

La région de Louga couvre une superficie de 29.1888 Km2 soit 15 % du territoire national sénégalais. Elle comprend 3 départements, 4 communes, 48 communautés rurales et 1200 villages. Elle est limitée au Nord par la Région de Saint-Louis, au Sud par les Régions de Thiès, Diourbel et Kaolack, à l'Est par la Région de Saint-Louis et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Sa population est estimée en 1999 à 550.584 hts, soit 6 % de la population du Sénégal. Le taux d'urbanisation dans cette région s'établit à 21,9%.

La région de Louga est subdivisée en 5 districts sanitaires : Dahra, Darou Mousty, Kébémer, Linguère et Louga. En juin 1999, les infrastructures sanitaires fonctionnelles dont dispose la région sont : 1 hôpital, 5 centres de santé, 53 postes de santé, 345 cases.

L'Agence Régionale de Développement (ARD) a pour vocation d'être un point d'ancrage de toutes les activités de développement économique et social au bénéfice des collectivités locales. C'est l'instance de coordination et d'harmonisation des interventions. Elle s'avère être le cadre pertinent de rencontre et de dialogue pour des prises de décisions concertées entre les différents acteurs, notamment dans l'identification des problèmes de santé et dans la recherche des moyens nécessaires à leur résolution.

IV.2.2. La santé communautaire

IV.2.2.1 Partenariat USAID/ Collectivités locales

Le projet de partenariat USAID/PHR/AVSC signé par l'ARD vise à mettre en œuvre un schéma de cofinancement entre l'USAID de Dakar et les collectivités locales de la région (communautés rurales, communes et la Région), pour le secteur de la santé dans le nouveau contexte de la décentralisation.

En effet, le Sénégal depuis son accession à la souveraineté internationale, a opté pour une politique de décentralisation progressive et prudente. C'est ainsi qu'en 1960, le statut de commune de plein exercice a été élargi à toutes les communes (avant il n'y en avait que 4 : Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar).

La promulgation du code de l'administration communale en 1966 a été suivie par la création des communautés rurales en 1972 et par la modification du code de l'administration communale de 1990, conférant la gestion des communautés rurales aux présidents de Communauté rurale et non plus aux sous Préfets. Ce processus de décentralisation aboutira plus tard en 1996, à l'érection de la région comme collectivité locale.

L'apport de l'USAID dans ce système est en fonction des ressources propres de la collectivité.

Tableau 8 : Partenariat USAID/ Collectivités locales

Budget local de la collectivité (en million de F CFA)	Contribution à la santé par collectivité locale	Confinancement de l'USAID	% du confinancement de l'USAID
Infirmier 10	1	4	400
Entre 10 et 25	1	3	300
Entre 25 et 50	1	2	200
Entre 50 et 100	1	1	100
Entre 100 et 250	2	1	50
Entre 250 et 500	3	1	33
Supérieur à 500	4	1	25

Au cours du cycle de la stratégie de l'USAID, le ratio de la contribution sera réduit d'une année à l'autre, de façon à sevrer progressivement les collectivités du soutien aux activités sanitaires.

IV.2.2.2 Stratégies

Le Développement est l'affaire des communautés concernées ; elles se prononcent sur les priorités hiérarchisées suivant leurs besoins exprimés, sur la détermination des objectifs et sur la mise en œuvre des actions du programme. C'est pourquoi les populations doivent comprendre, maîtriser et adopter toutes les étapes du processus participatif. L'adhésion à la démarche participative doit les inciter, les stimuler et les encourager à créer des structures décentralisées telles que la case de santé, traduisant ainsi la mise en œuvre d'une démarche participative.

La stratégie de développement de santé communautaire consiste à entreprendre des programmes sanitaires durables en vue de promouvoir partout la santé au-delà des actions médicales purement étatiques.

IV.2.2.3. Mise en œuvre du Programme

IV.2.2.3.1 Méthodologie

La première étape a consisté en la signature de la convention portant financement à travers un « matching » entre AVSC international devenu DISC en 2001 et l'ARD de Louga pour le compte des collectivités. Il s'en est suivi la formulation d'un plaidoyer et la sensibilisation autour du programme.
Suite à ces deux premières phases, c'est la phase de planification par la méthode Z.O.P.P (planification des interventions par objectif) qui a été entreprise. Cette étape a suscité une approche participative marquée par la contribution de tous les acteurs (collectivités, équipe cadres, district, Administration, Services déconcentrés : Développement à la Base, Développement Communautaire, Association des femmes ASC jeunes, Notable etc.).

IV.2.2.3.2 Engagement des collectivités:

Au début de l'opération, les contributions des collectivités locales ont été très timides au rythme de la perception de la taxe rurale. L'organisation de tournées de sensibilisation en direction des autorités administratives, des professionnels de la santé, du Conseil Régional, des GPF et des ASC de jeunes, ont permis de redresser la barre et de se trouver aux taux de participation suivants.

Tableau 9 : Partenariat USAID/ Collectivités locales (ratio dufinancement USAID sur les fonds éligibles

Budget local	Cofinancement USAID : Ratio du financement USAID sur les fonds éligibles de la collectivité alloués à la santé				
	AN 1	AN 2	An 3	An4	AN 5
Moins ou égal à 10.000.000	4 : 1	3 : 1	2 : 1	1 : 1	1 : 1
De 10.000.001 à 25.000.000	3 : 1	2 : 1	1 : 1	1 : 2	1 : 3
De 25.000.001 à 50.000.000	2 : 1	1 : 1	1 : 2	1 : 3	1 : 4
De 50.000.001 à 100.000.000	1 : 1	1 : 2	1 : 3	1 : 4	1 : 4
De 100.000.001 à 250.000.000	1 : 2	1 : 3	1 : 4	1 : 4	1 : 4
De 250.000.001 à 500.000.000	1 : 3	1 : 4	1 : 4	1 : 4	1 : 4
+ de 500.000.000	1 : 4	1 : 4	1 : 4	1 : 4	1 : 4

Tableau 10 : Engagement des collectivités

Louga	70%
Linguère	100%
Dahraa	80%
Kébémer	80%
Darou Mousty	80%

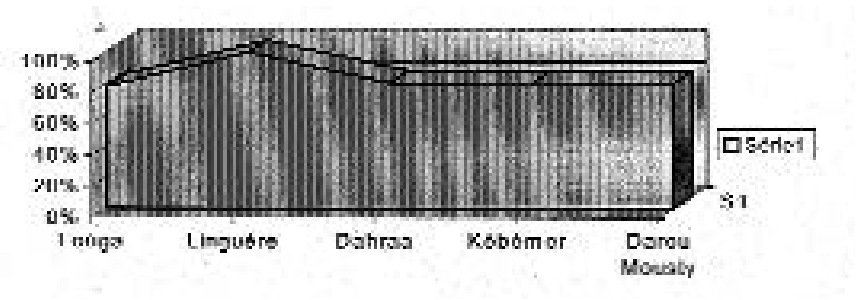

IV.2.2.3.3 Opérationalité du programme

La plupart des villages de la Région de Louga ont difficilement accès aux postes de santé (éloignement, enclavement). Le rayon d'action moyen de ces postes de santé dépasse généralement 10 km, même si la couverture globale est proche des normes fixées par l'OMS (1 poste pour 10.000 habitants). Ce phénomène est aggravé par l'enclavement de certaines zones (zone sylvo-pastorale) et par l'état défectueux des routes surtout en période d'hivernage. C'est ainsi que l'exécution de certains programmes prioritaires, nécessitant le développement d'une approche communautaire, a été difficile, en particulier le programme de santé de la reproduction et la lutte contre les endémies.

Le développement des cases de santé rapproche davantage les populations des services de santé de base, notamment par la stratégie avancée. Cette politique cadre parfaitement avec les objectifs du programme de lutte contre la pauvreté dans son volet « accès aux soins de santé de base ». Avec le transfert aux collectivités des compétences en matière de santé à la faveur de la régionalisation, la participation nécessaire des populations pour ce genre de programme a été facilitée. A celles-là incombe dorénavant le choix des lieux d'implantation des cases, des agents de santé communautaire, des matrones et de leur relais.

IV.2.2.4 La Case de santé

Les objectifs globalement poursuivis sont :

- Améliorer l'accessibilité des populations rurales aux soins de santé de base ;
- Faire approprier la case par les populations pour la pérennisation des actions ;
- Sensibiliser les populations aux problèmes de santé ;

IV.2.3. Environnement fonctionnel de la case

IV.2.3.1. Les responsabilités

La case est dirigée par le CAC qui a pour rôle :

- De vulgariser l'importance de la case ;
- D'orienter les populations vers la case ;
- De veiller sur la salubrité ;
- De gérer les fonds ;
- De gérer les médicaments ;
- D'assurer les motivations des ASC/ Matrones et leur relais ;
- D'organiser les IEC.

Le CAC comprend :

- Un président qui convoque les réunions, vérifie les comptes, recherche les moyens ;
- Un trésorier qui gère les fonds ;
- Un secrétaire qui rédige les procès-verbaux et les contrats ;
- Un Comité de salubrité chargé de l'assainissement, de l'IEC et de la sensibilisation de la population.

Ces membres sont élus démocratiquement par une assemblée générale.

IV.2.3.2 Choix des sites

Ce sont le PCR , l'ICP, le Président du CAC, le CERP et un conseiller rural qui identifient le site. Une fois identifié, l'équipe se rend au village et l'ensemble des responsables (Chefs de village, GPF, marabout, notables, jeunes etc.) sont convoqués pour la sensibilisation sur l'importance de la case. Et à partir de ce moment, ils statuent sur le choix du site.

IV.2.3.3. Maintenance de la Case

La maintenance souffre du manque d'eau observé au niveau de la plupart des cases.

IV.2.3.4. Equipement

Dans bien des cas, les équipements font défaut.

IV.2.3.5. Le Recrutement du personnel

Il obéit aux critères définis par le programme de santé communautaire. Le personnel doit :

- être alphabétisé ;
- résider dans le village ;
- être crédible ;
- avoir de bonnes relations avec les populations ;
- être capable de mener les activités ;
- être disponible ;
- avoir au moins 35 ans.

Malheureusement, ces critères ne sont pas toujours respectés.

IV.2.3.6. Le Fonctionnement de la case

Dans le cadre du suivi du programme, nous constatons un certain nombre de contraintes :

IV.2.3.6.1. Au niveau du personnel

- l'irrégularité de certaines matrones (absences répétées) ;
- l'insuffisance de synergie entre ASC et ICP ;
- le non respect des contrats de performance (pas d'orientation, pas de relais, pas de rapport mensuel) ;
- l'hostilité à la présence de certaines matrones (influence de marabouts ou d'élus locaux) ;
- l'insuffisance de la formation des matrones (données sanitaires non enregistrées, rapports d'activités des cases non disponibles) ;
- l'analphabétisme répandu du personnel .

IV.2.3.6.2. Au niveau de la population

- la sous fréquentation ou non fréquentation de certaines cases par les riverains (problèmes sociaux) ;
- la faible implication populaire dans la mise en œuvre des activités et la réalisation des infrastructures.

IV.3. Méthode participative d'identification des plus pauvres dans une communauté

Judith KABORE,
Ass. Technique,
AQUADEV Ouaga

IV.3.1. Présentation du projet

La Small Enterprise Foundation (SEF) est un projet qui s'occupe de la promotion des micro-entreprises, en fournissant entre autres, des services financiers aux personnes les plus pauvres. En 1995, les responsables de cette structure font le constat qu'elle n'atteint pas le public cible, c'est à dire les plus pauvres. Ces derniers selon les responsables du projet, ont peu d'estime d'eux-mêmes, surtout lorsqu'ils sont avec des personnes plus nanties. Pour remédier à cela, le projet Tshimisamo (travailler ensemble) fut mis en place avec pour objectif annoncé de faire en sorte que 30% des femmes les plus pauvres aient accès au crédit.

Les femmes ont été reconnues comme la frange de population la plus démunie car elles assument très souvent seules la responsabilité de subvenir aux besoins de la famille, pendant que le mari est allé chercher du travail en ville. Mais il se posait une question en ces termes : « comment identifier dans une communauté les personnes les plus pauvres ? ». On a pensé à la mise en place d'un système de classement appelé *"classement participatif par évaluation de la richesse"* en lieu et place des enquêtes « porte en porte » ou des questionnaires traditionnels vu qu'ils n'étaient pas fiables.

IV.3.2. Description de la méthode

Étape 1 : recensement de la population

Un échantillon de la population composé à la fois d'hommes et de femmes est constitué sur la base de la représentativité géographique et non sur celle des groupes d'intérêt. Ce groupe est divisé en sous-groupes (cinq à six pour tout le village), chargé chacun d'établir une carte de sa zone où sont recensées toutes les familles. Chaque famille est identifiée par un numéro. Après que les sous-groupes aient dessiné leur carte, on les regroupe pour en faire une seule. Cette dernière contient donc les données relatives à toutes les familles habitant dans le village.

Cette étape terminée, des volontaires sont sollicités pour participer à l'étape suivante qui est à proprement parler celle du classement.

Étape 2 : identification des plus pauvres dans la communauté

Cette étape a lieu le deuxième jour. Les animateurs sont chargés de collecter les informations auprès des groupes. Ces groupes comprennent trois à cinq personnes, chargées chacune de déterminer dans sa zone, les signes (critères) distinctifs de pauvreté.

Ces critères peuvent être, les enfants à charge, la possession d'une pension, des enfants qui sont habillés et ont des petits accessoires, superflus, des parents, un mari qui ont une rémunération régulière... Les comparaisons sont faites à l'intérieur d'une même zone.
A l'issue de la séance, le groupe aura déterminé cinq à sept piles de pierres, représentant chacune, une catégorie donnée de richesse ou de pauvreté. Pour le même groupe, l'exercice est répété trois fois afin d'avoir des résultats croisés et fiables.

Étape 3 : décompte des points et classement

Les différents groupes ayant classé les familles par degré de pauvreté (de richesse), l'animateur va attribuer à chacun un score de la façon suivante :

- La famille la plus "riche" est classée première et la plus «pauvre», cinquième ou septième selon le nombre de piles identifiées ;

- Un score forfaitaire et arbitraire de 100 est attribué ;

- On détermine une moyenne, en divisant ce score par le nombre de piles. Par exemple s'il y a cinq (5) piles, le score moyen est de 20 (100/5) ;

- Le rang de chaque famille (1ère, 2ème…) est multiplié par le score moyen de sorte que la famille la mieux nantie a toujours un score égal au score moyen et la moins bien nantie un total de points égal à 100.

Cette classification est valide si la même famille a été reconnue la plus pauvre trois fois ou deux fois dernière et une fois avant dernière. L'expérience a montré qu'un score de 67 points représente le seuil entre les plus riches et les plus pauvres.

Chaque animateur est soutenu par un superviseur qui ne participe pas aux séances de classement participatif, mais qui connaît très bien les villageois et est capable de voir si une classification est aberrante ou pas. Il a dès lors toute latitude de réviser les résultats ou de faire reprendre tout simplement le classement s'il juge qu'il y a trop d'incohérences.

Étape 4 : information des bénéficiaires et octroi du crédit

A partir des résultats de l'étape 3, les femmes que l'on estime les plus pauvres sont identifiées. Il faut alors les informer qu'elles ont été élues pour pouvoir bénéficier d'un micro-crédit en vue de mener des activités[5] . Le montant octroyé varie de 100 à 500 rands soit 10 000 FCFA à 50 000 FCFA si on considère que le cours moyen est de 1 rand pour 100 FCFA.

IV.3.3. Remarques sur la méthode

La méthode de classement participatif par évaluation de la richesse a utilisé essentiellement trois des outils communément employés dans les méthodes participatives. Il s'agit de :

- la carte communautaire encore appelée carte de village ou de zone ;
- du classement par pile ;
- du classement par échelon de richesse ou de pauvreté.

Il faudra noter que les femmes ne comprennent pas souvent pourquoi elles ont été choisies et pas les autres. Les animateurs doivent souvent user de persuasion pour les convaincre d'accepter ce crédit.

Mais une telle méthode, comme tout autre procédé d'ailleurs, comporte des éléments de biais. Nous en relevons quelques-uns qui sont :

- La participation communautaire porte essentiellement sur la phase d'investigation, c'est à dire la collecte de l'information. D'autres aspects tels que l'adhésion de la communauté au projet par la participation à son orientation et à la définition de la stratégie générale à mettre en œuvre, ne sont pas pris en compte. Les phases de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation sont dévolues au projet lui-même. Les risques d'échec sont accrus car la population n'est pas entièrement impliquée.

[5] Une femme qui n'a pas été classée parmi les plus pauvres peut contester ces résultats si elle estime qu'elle mérite d'avoir accès au crédit. Dans ce cas, on peut procéder à une inspection complète de la maison.

- Le procédé est fastidieux (trois animateurs pendant trois jours dans un village de 800 âmes) et coûteux (comme la plupart des méthodes participatives). L'approche en outre doit être adaptée suivant les villages et les régions.

- Il faut être conscient que la notion de pauvreté n'est pas acceptée partout. Pour ce qui est de notre expérience, introduite telle quelle dans certaines communautés au Burkina, elle serait purement et simplement rejetée du fait de l'orgueil caractéristique de certains individus. On assisterait à une coalition au sein de la communauté. Il faut avoir à l'esprit que ces communautés peuvent nous manipuler et biaiser ainsi les résultats.

- L'apparence est la principale base de raisonnement de cette méthode, alors qu'il y a souvent des différences entre cette apparence et la réalité.

- La base de raisonnement du classement est la cellule familiale, tandis que l'approche en matière de crédit est individuelle. Le raisonnement comporte alors des risques d'erreur car une famille peut être riche alors que la femme est pauvre. Ce cas se rencontre souvent dans les familles polygames.

- Sur le plan de la procédure du micro-crédit, il n'y a pas de programme de formation pour les femmes qui sont souvent sans expérience dans la conduite d'activités génératrices de revenus. En outre, il n'y a aucune obligation morale ni matérielle au remboursement. On assiste à un abandon facile ou trop rapide des crédits placés en cas de décès ou de faillite.

En ce qui concerne le projet lui-même, on peut se poser la question de sa pérennité. On note en effet que la viabilité financière n'est pas l'objectif premier. Les coûts d'approche et de suivi de la procédure ne semblent pas être un problème majeur pour le projet quand on fait le parallèle entre ces coûts et le montant des crédits distribués qui est très faible. Ce projet ne va-t-il pas susciter des espoirs qu'il ne peut satisfaire ?

IV.4. Le Programme d'éducation intégrée de Kollo, PEIK

Daouda MOUNKAÏLA,
Secrétaire général,
VIE Kande Ni Bayra

IV.4.1. Fiche signalétique du programme

Titre : Programme d'Education Intégrée de Kollo

Zone : Département de Tillabéry, Arrondissement de Kollo, (17 villages des Cantons de Dantiandou et de Kouré)

Durée du programme : 3 ans (2000 – 2003)

Partenaires institutionnels : Comités Villageois d'Education,

Partenaires d'exécution : Les Comités Villageois d'Education et leur Union, Association des animateurs alphabétiseurs, services d'alphabétisation.

Bailleurs de fonds : Coopération Française, Coopération Canadienne, ONG Aide et Action.

But : Contribuer à la lutte contre la pauvreté par un processus d'éducation intégrée.

Objectif général : Faciliter l'accès des populations de Kollo à l'éducation de base des jeunes et des adultes en les accompagnant dans la mise en place, l'organisation et la gestion du processus afin de lutter contre l'analphabétisme dans la région.

Objectifs spécifiques :

- renforcer les capacités des populations à travers un système d'éducation de base destiné aux jeunes et aux adultes ;

- appuyer les populations dans la mise en place de structures villageoises d'éducation ;

- renforcer les capacités d'organisation et de gestion des structures villageoises d'éducation.

Nature des services

- animation de centres d'alphabétisation ;
- appui-conseil aux communautés pour la concrétisation de leurs initiatives de développement.

Activités développées

- diagnostic villageois ;
- formations initiales et continues d'animateurs-alphabétiseurs locaux ;
- création de centres d'alphabétisation ;
- conduite d'enseignements/apprentissages théoriques et pratiques par des animateurs ;
- appui à la création de Comités Villageois d'Education (CVEs) ;
- élaboration de supports pédagogiques et didactiques ;
- appui à la concrétisation des initiatives locales de développement des CVEs et leur Union.

Personnel : Un superviseur, 34 animateurs-alphabétiseurs, des personnes ressources.

IV.4.2. Introduction

« Volontaires pour l'Intégration Educative » VIE Kande Ni Bayra est une ONG nigérienne œuvrant dans le cadre de l'éducation de base non formelle à travers les objectifs suivants :

- Lutter contre l'analphabétisme dans le pays en vue de créer les conditions d'une participation responsable et efficace au développement ;
- Aider à constituer et à renforcer des organisations à la base pour un développement durable ;

- Rechercher, valoriser, tester et vulgariser des technologies appropriées dans les domaines de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de l'artisanat, de la santé humaine et animale et de la préservation du patrimoine historique et culturel.

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre de produits et de services sont offerts à travers l'exécution des programmes et projets d'éducation de base des jeunes et des adultes.

Le Programme d'Education Intégrée de Kollo (PEIK) est le résultat d'un programme test d'alphabétisation et d'éducation à la démocratie initiée suite à un diagnostic participatif des besoins éducatifs fondamentaux des populations, réalisé dans douze (12) villages des cantons de Dantiandou et de Kouré.

Cette étude avait les objectifs suivants :

- Diagnostiquer avec les populations les contraintes et les potentialités des villages en vue d'initier et/ou renforcer des actions d'éducation ;

- Identifier avec les populations leurs préoccupations en matière d'éducation et autres actions possibles ;

- Analyser avec les populations de façon spécifique, les possibilités d'implantation de centres d'éducation de base et d'amorcer une éducation à la démocratie.

Après cette étude des réunions de restitution ont été organisées pour procéder à une validation sociale des options en matière d'éducation et de formation. Ces réunions visaient les objectifs suivants :

- Rappeler avec les populations les points saillants de l'approche que Kande Ni Bayra propose ;

- Informer les autorités et la population du choix porté surchaque village pour jeter les bases d'un partenariat responsable et durable avec VIE Kande Ni Bayra ;

- Amener les populations à prendre conscience de la nécessité de lutter contre l'analphabétisme ;

- Demander aux populations d'entamer une réflexion sur le partenariat et le processus éducatif.

Cette restitution a été suivie d'une mission de sensibilisation sur la nécessité de s'organiser autrement et mieux pour réussir le processus d'éducation de base et pouvoir l'inscrire dans le long terme. Elle aura permis d'engager les populations dans la mise en place des Comités villageois d'Education (CVE) dans chaque village, d'identifier les différents acteurs concernés par le processus de lutte contre l'analphabétisme et de définir avec ces acteurs les rôles et responsabilités de chacun dans ce processus.

Les CVE sont des structures autonomes mises en place par les populations pour soutenir les actions d'éducations en cours dans un village.

IV.4.3. Méthodologie d'intervention

IV.4.3.1 Choix des zones et participants

Plusieurs facteurs peuvent déterminer ce choix :

- une situation où se posent de façon cruciale des besoins éducatifs et où les populations sont déterminées à relever le défi en s'engageant dans un processus d'éducation ;

- l'expression d'un besoin précis d'éducation par une structure d'auto-promotion dans le cadre du renforcement de ses capacités ;

- la demande d'une institution de développement (ONG, Agence de Coopération, projet) pour conduire une action éducative.

IV.4.3.2. L'approche pédagogique : la Pédagogie du texte (PdT)

En matière d'éducation de base des jeunes et des adultes, toutes les interventions de VIE sont centrées autour de cette nouvelle approche éducative : la Pédagogie du Texte (PdT). L'introduction de cette approche en éducation de base non formelle est intervenue suite aux échecs répétés des premières approches initiées de par le monde notamment en Afrique et en Amérique Latine. Il s'agit principalement de l'alphabétisation fonctionnelle et de la méthode conscientisante ou méthode de Paolo FREIRE.

- L'alphabétisation fonctionnelle proposée en 1965 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) pour aider les pays décolonisés d'Afrique à démarrer le processus de développement, en aidant les populations à renforcer leurs capacités de production par l'acquisition de connaissances liées à leurs domaines d'activités. Elle limitait l'alphabétisation à l'acquisition par l'apprenant, de la capacité de ''lire, écrire, et compter''.

- La méthode conscientisante ou méthode de Paolo FREIRE dont le but fondamental est de conscientiser les populations par la prise de conscience d'une situation liée à l'environnement politique et par conséquent au processus de libération ou d'émancipation des populations.

Ces deux approches ont les mêmes bases théoriques, d'ordre psychologique : le cognitivisme. Elles considèrent la langue comme essentiellement constituée de codes donc comme une nomenclature et qu'en apprenant les codes, on maîtrise la langue. Les résultats obtenus avec l'usage de ces méthodes n'étaient guère satisfaisants malgré les moyens mobilisés et mis en œuvre (ressources humaines, matérielles et financières).

En 1990, l'Institut pour le Développement et l'Education des Adultes (IDEA) a proposé une nouvelle manière d'aborder cette question : "la Pédagogie du Texte " (PdT). Dans cette approche, l'unité d'analyse est le texte et non les syllabes ou les lettres. Les bases théoriques de cette approche sont d'ordre psychosociologique : le socio-interactionnisme.

En pédagogie du texte, la langue n'est plus considérée comme un code mais plutôt comme un système qui permet la communication. Ainsi, pour apprendre la langue, il faut apprendre la diversité de textes qui existe, donc il faut travailler les différentes disciplines.

C'est ainsi qu'en " pédagogie du texte ", quatre disciplines fondamentales sont utilisées pour conduire les enseignements/apprentissages dans les centres. Il s'agit de :

- La langue (l'enseignement de l'écriture et de la lecture) ;
- Les mathématiques (l'enseignement de l'arithmétique, de la géométrie, etc.) ;
- Les sciences sociales (ex. décentralisation, démocratie, droit, économie, sociologie, histoire, géographie, etc.) ;
- Les sciences naturelles (ex. agriculture, élevage, santé, environnement, biodiversité, etc.).

La PdT considère l'alphabétisation comme une partie de l'éducation de base et inscrit les enseignements/ apprentissages dans une perspective à moyen ou long terme (au moins 3 ans). De par ses principes de base, la PdT est une approche éducative valorisante, participative, souple et flexible qui met en relief les connaissances et les expériences de l'apprenant /apprenante en l'aidant à faire émerger ses conceptions préalables. Elle lui accorde une place de choix en l'aidant à devenir acteur/actrice de son apprentissage. Les représentations des apprenants sont ainsi analysées, confirmées, complétées ou substituées par des connaissances scientifiques avec l'appui des animateurs et des formateurs.

IV.4.4. Le Programme d'Education Intégrée (PEIK)

L'étude diagnostique a permis de choisir les cinq villages suivants pour l'implantation des centres d'éducation de base : Gasséda, Bankaday, Koma-koukou, Dollohi et Touliel. Le diagnostic participatif et les différentes rencontres qui s'en sont suivies ont permis d'élaborer et d'exécuter pour ces villages, un programme test d'éducation de base des jeunes et des adultes, comprenant un volet alphabétisation et un autre d'éducation à la démocratie. Douze (12) centres d'éducation intégrée des jeunes et des adultes (hommes et femmes) ont été ouverts à cet effet en décembre 1998.

VIE a poursuivi l'exécution du programme test dans l'Arrondissement de Kollo avec une extension à six (6) autres villages qui sont : Youlwa, Kampa, Gassan-Gourgné, Kokorbé, Gorou et Kallassi. Pour l'ensemble de ces onze (11) villages, il a été mis en place vingt-cinq (25) centres d'éducation de base dont trois (3) centres de deuxième année. Ce programme a aussi bénéficié de l'appui du Bureau de Coordination de la Coopération suisse au Niger pour la période allant décembre 1999 à mai 2000.

Les résultats probants du programme test et de l'engouement manifeste des populations ont décidé VIE à poursuivre le processus à travers la mise en œuvre d'un nouveau programme dénommé PEIK.

Le Programme d'Education Intégrée de Kollo (PEIK) est un programme triennal qui a commencé à être exécuté en juin 2000 et prendra fin en mai 2003. Les principales activités développées dans le cadre de la mise en œuvre de ce Programme d'Education Intégrée sont :
- le recrutement et la formation initiale des animateurs / animatrices des centres ;
- l'ouverture des centres et la conduite des enseignements apprentissages ;
- l'organisation des suivis pédagogiques et des formations continues ;
- l'évaluation des enseignements / apprentissages ;
- l'organisation des suivis pendant la période de fermeture des centres ;
- l'appui aux CVE.

IV.4.4.1. Le recrutement, la formation des animateurs alphabétiseurs et les suivis :

IV.4.4.1.1 Le recrutement

Les animateurs/animatrices des centres de VIE sont tous/toutes originaires des cantons de Dantiandou et de Kouré. Leur recrutement s'est fait sur proposition des CVEs. Ils ont au moins le niveau de la 4ème de Collège d'Enseignement Général (CEG). Les candidats proposés par les CVEs subissent un test de présélection. Les présélectionnés suivent la formation initiale et subissent un test final.

IV.4.4.1.2. La formation initiale

Elle combine théories et pratiques tout en faisant du participant l'acteur principal du processus éducatif. Sa durée minimale est d'un mois. Les enseignements/apprentissages sont abordés dans cette approche à travers les quatre (4) disciplines fondamentales de la PdT (langue, mathématiques, sciences sociales, sciences naturelles).

Le tableau ci-après résume l'agenda de la formation initiale.

Tableau 11 : Tableau synoptique de formation initiale d'animateurs-alphabétiseurs

Activités	Méthodologie
• présentation des participants ; • échanges sur les préoccupations des participants par écrit ; • rôles de l'animateur communautaire ;	Plénière
Ecriture des langues	Constitution des groupes de formation les langues d'enseignement/apprentissage
• la PdT : fondements et principes de base ; • discipline fondamentales et contenus ; • l'ambiance alphabétisante : - notion et utilité ; - exploration ; - création ;	• la Pédagogie du Texte en quelques mots ; • critères de déterminations des contenus ; • pourquoi ? les modes d'apprentissages ; • les besoins des apprenants ; • quand et comment stimuler ?
• Technique d'analyse et d'exploitatoin de problématiques : - identification ; - dissection ; - plan d'études et emploi du temps ; - animation de thème ; - synthèse ; - dispositions et engagements pour l'utilisation pratique des connaissances ; - inter et multidisciplinarité ; • activités pratiques (dissection de problématique et élaboration d'ambiance alphabétisante et de plan d'étude).	• le centre : un lieu intégré ; • critères de choix des problématiques ; • gestion de groupe ; • formation théoriques et pratiques ;
• contenu, progression des enseignements apprentissages de la langue ; • enseignements /apprentissages de l'écriture ;	• micro et macro univers linguistique ; • la réécriture ; • la maîtrise de l'écriture comme stimulus
• de l'ambiance alphabétisante à l'ambiance formative ; • Préparation des cours ;	• capitalisation et gestion des produits écrites ; • préparation intellectuelle et préparation des indicateurs de suivi ;
• Mathématiques (enseignement/apprentissage de la numération) ;	• premiers pas dans les mathématiques écrites ; • enseignements de la numération ;
• Pratiques des enseignements en langue et en mathématiques dans des centres du programmes de Kollo ;	• stage pratique: visite de terrain dans des centres d'alphabétisation.
• Sciences naturelles : l'environnement (généralité) ; Propositions de contenus à recueillir auprès des animateurs du terrain et des populations ;	• pépinière et compostage (fiche technique et organisation pratique de réalisation) ; • foyer amélioré ; • Identification de thème avec l'aide des animateurs communautaires ;
• Sciences sociales (propositions de contenus à recueillir auprès des animateurs du terrain et des populations) ;	• Identification de thème avec l'aide des animateurs communautaires ;
• l'évaluation des acquis cognitifs dans le processus éducatif d'un centre ; • l'animateur alphabétiseur comme agent de développement communautaire ;	• auto-évaluation/évaluation individuelle et collective des enseignements/apprentissages ; • disciplines et interdisciplinarité ; • analyse des propositions individuelles ; • élaboration de projets des structures de soutien à l'alphabétisation ;
• évaluations de la formation	• Des acquis des participants ; • Du contenu et de la méthodologie ;

IV.4.4.1.3. L'animation des centres et conduite des apprentissages

L'ouverture des centres est intervenue après la formation initiale des animateurs-alphabétiseurs. Elle concerne 34 centres : 17 pour les femmes (jeunes et adultes) et 17 pour les hommes (jeunes et adultes). Chaque centre accueille deux groupes d'apprenants qui se relayent. Les enseignements-apprentissages se font en Zarma, en moyenne 3 heures par jour et par groupe durant 5 jours dans la semaine. L'emploi du temps est arrêté de commun accord avec les apprenants.

Ces enseignements-apprentissages ont commencé à la mi-janvier 2001 et se termineront dans la 1ère quinzaine de juillet, soit 7 mois. Les apprentissages se poursuivront néanmoins pendant la période des travaux champêtres en intervalles réguliers suivant une planification interne à chaque groupe d'apprenants.

Les animateurs alphabétiseurs des centres bénéficient de l'appui d'un superviseur général qui identifie les difficultés, recense les besoins en formation, organise les suivis pédagogiques et formations continues assurés par les formateurs. Il anime aussi les CVE dans la gestion quotidienne des centres et des activités génératrices de revenus.

Chaque centre bénéficie d'un suivi pédagogique d'une journée par mois. Le superviseur général est appuyé par les formateurs durant au moins trois jours par mois.

IV.4.4.1.4. Les suivis pédagogiques

Des suivis pédagogiques sont organisés. Il s'agit de suivis de proximité dont le but fondamental est d'identifier avec les apprenants et les animateurs, les difficultés rencontrées dans l'appropriation des connaissances, la maîtrise de la méthodologie et des contenus des enseignements, le respect des rôles et responsabilités des acteurs du processus éducatif. Les suivis servent également d'occasion pour évaluer le niveau des engagements pris par les apprenants et l'application faite des connaissances acquises dans les centres. Chaque centre bénéficie d'un suivi mensuel.

Les difficultés pédagogiques rencontrées ont permis d'animer des ateliers de formation continue.

IV.4.4.2. Appui aux CVE et à leur Union

Dans le but de garantir la pérennité des actions, VIE a, dès le démarrage de ses activités, engagé les populations dans la gestion du programme en les amenant à mettre en place des structures villageoises autonomes dénommées "Comité Villageois d'Éducation" (CVE). Les CVE deviennent progressivement les maîtres d'œuvre du processus éducatif sous tous ses aspects.

Au niveau du village, les apprenants qui se présentent sous 4 groupes, choisissent en leur sein des délégués siégeant au Comité Villageois d'Education composé au minimum de 8 membres. Entre autres missions, le CVE s'assure de la mobilisation sociale autour des centres d'éducation intégrée, stimule la réalisation d'actions génératrices de revenus au profit du processus éducatif, détermine avec les populations les coûts de l'éducation, gère la fréquentation des centres, veille au respect des clauses retenues avec l'animateur/alphabétiseur.

IV.4.4.2.1. Les formations des CVE

Les formations des CVE porteront sur :
- La vie associative ;
- La gestion des ressources d'une association ;
- Les techniques de communication dans une association ;
- Les stratégies de mobilisation des ressources d'une association.

Trois formations sont programmées : une formation initiale et deux (2) formations continues. La formation initiale a déjà eu lieu et a regroupé les responsables désignés des CVE pendant trois jours.

IV.4.4.2.2. Appui aux initiatives locales de développement

On entend par là, l'ensemble des activités nées des axes du partenariat dont la volonté de réalisation et la gestion incombent entièrement à la communauté ou à ses membres. A cet effet, VIE a opté d'accompagner les CVEs dans la réflexion, la conception et le financement des activités collectives sur la base de critères prenant en compte l'effort personnel, l'autonomisation et la pérennité. Suite aux actions menées à travers le programme test, un certain nombre d'initiatives locales ont été initiées et certaines connaissent déjà un début d'exécution (l'exploitation de champs communautaires de mil, de niébé, d'arachides par exemple). D'autres plus importantes ont été conçues et attendent des appuis pour voir le jour ; c'est le cas principalement de la culture de contre-saison, l'embouche bovine et ovine, le petit commerce qui devrait permettre la mise sur pied d'un système de crédit-épargne interne au groupe.

IV.4.4.3. Evaluation

IV.4.4.3.1. La progression du stock d'éducation

Tableau 12 : Récapitulation des résultats quantitatifs en terme de participants partenaires du PEIK (la tranche d'âge du public client varie de 7 à 65 ans).

Période	Nombre de villages	Total inscrits	Femmes		Hommes	
			Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
1998-1999	5	390	138	78	112	62
1999-2000	11	939	424	186	217	112
2000-2001	17	1532	543	461	291	237

Tableau 13 : Situation des inscriptions dans les centres d'alphabétisation de VIE - Kande Ni Bayra en 2001

Villages	Hommes		Femmes		Total	Adultes	Jeunes
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes			
1. Bankaday	2	14	21	14	51	23	28
2. Koma-Koukou	14	21	36	20	91	50	41
3. Falanga	9	18	22	27	76	31	45
4. Dolloyi	18	20	27	24	89	45	44
5. Kampa	27	22	30	26	105	57	48
6. Guilleyni	2	14	41	24	81	43	38
7. Gasséda	6	11	31	15	63	37	26
8. Kokorbé	28	10	35	22	95	63	32
9. Tulliel	3	19	30	28	80	33	47
10. Kallassi	20	17	82	73	192	102	90
11. Youlwa	11	17	30	49	107	41	66
12. Gorou	8	18	38	28	92	46	46
13. Gassan- Gourgné	25	20	55	17	117	80	37
14. Yérimday	17	19	18	33	87	35	52
15. Banikane	12	12	17	21	62	29	33
16. Boksay	23	25	7	23	78	30	48
17. Baboussay	12	14	23	17	66	35	31
Total	237	291	543	461	1532	780	752
	528		1004				
Pourcentage	34,46	18,99	65,54	30,09	100		

IV.4.4.3.2. Les niveaux d'évaluation

- auto-évaluation : les apprenants, les animateurs-alphabétiseurs, les formateurs s'auto évaluent ;
- les apprenants s'évaluent entre eux ;
- les animateurs-alpha évaluent les apprenants ;
- les animateurs-alphabétiseurs évaluent les formateurs à chaque fin de formation ;
- tous les acteurs évaluent le processus éducatif, relèvent les difficultés et proposent des solutions.

IV.4.4.3.3. Les réalisations physiques

- 22 hangars semi-définitifs pour servir de local pour les enseignements-apprentissages ;
- 11 librairies communautaires gérées par les CVEs pour l'approvisionnement en fournitures.

Ces deux types de réalisation sont financés par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à travers les Fonds Sociaux de Développement (FSD).

IV.4.5. Difficultés rencontrées

→ Insuffisance des moyens financiers entraînant

- Insuffisance de qualification du personnel d'encadrement (formateurs, animateurs) ;
- Irrégularité des suivis pédagogiques et formation continue.

→ La non acceptation et la méconnaissance de l'approche PdT : cette approche n'est pas encore évaluée depuis le début de son expérimentation.

IV.4.6. Conclusions générales

IV.4.6.1. Institutionnalisation

Les animateurs-alphabétiseurs du programme sont tous du terroir. Ils sont recrutés sur proposition des populations à travers les CVEs et sont réunis au sein d'une association. En octobre 2000, 11 CVEs se sont regroupés autour d'une organisation faîtière dénommée Union des Comités Villageois d'Éducation (UCVE).

- Appui à l'élaboration des statuts et règlement intérieur des CVEs et de leur union pour leur reconnaissance officielle ;

- Recherche de financement pour renforcer les capacités institutionnelles des CVEs et de leur union ;
- Les populations prennent en charge le matériel individuel (cahier, crayon, ardoise, gomme, craie) et l'hébergement des animateurs-alphabétiseurs ;

- Les initiations Actions Caisse Alpha (ACA) : les apprenants et les CVEs mènent des activités génératrices de revenus pour soutenir les actions d'alphabétisation dans les villages. Entre autres actions, on peut citer :

• les champs collectifs de cultures de rente ;
• la location et/ou la commercialisation d'intrants agricoles ;
• la commercialisation de produits de première nécessité ;
• les tontines à intérêt ;
• l'embouche bovine et ovine;
• l'extraction d'huile d'arachide ;
• les librairies communautaires ;
• le warrantage (en perspective) ;
• l'arboriculture.

IV.4.6.2. Appropriation de l'approche

Tous les enseignements/apprentissages aboutissent à la production de texte, résultats des contributions des apprenants/ apprenantes, de l'animateur-alphabétiseur et de personnes ressources pour des cas spécifiques. Les outils d'appropriation sont :

- supports pédagogiques et didactiques ;
- cahiers pédagogiques ;
- cahiers d'apprenants ;
- fiches techniques ;
- affiches (ambiance alphabétisante et formative).

IV.4.6.3. Concrétisation des initiatives et intégration

Les enseignements/apprentissages aboutissent toujours à des planifications dont la mise en œuvre engage non seulement les apprenantes/apprenants mais aussi l'animateur alphabétiseur, la structure locale de soutien aux actions d'éducation, toute la communauté villageoise, l'ONG VIE - Kande Ni Bayra et les autres acteurs (services techniques, projets, autres intervenants).

IV.5. SIG et le Programme de développement régional intégré de Zinder

Pierre-Henri DOHOGNE,
Responsable SIG,
AQUADEV Zinder

et

Nadia OURIEMCHI,
Responsable Micro-finance,
AQUADEV Zinder

IV.5.1. Historique du Programme Niger VI Damagaram

Le Programme Niger VI Damagaram est financé par le Fonds de Survie Belge qui a pour mandat « d'assurer la survie de personnes menacées par la faim, la malnutrition et le sous développement dans le Tiers monde où sont enregistrés les plus hauts taux de mortalité dus à ces causes ». Il fait suite au projet « Niger IX – aide alimentaire » qui a confirmé la nécessité d'une intervention à caractère structurel, compte tenu des situations de pénurie alimentaire fréquemment enregistrées dans la région.

IV.5.2. Mise en œuvre du programme

Étalé sur 5 ans, le Programme Niger VI est scindé en 2 phases de 12 et 48 mois. Pour mieux contribuer au développement régional intégré de la zone d'intervention, conformément aux exigences du bailleur de fonds et dans le respect de la ligne de conduite de l'ONG AQUADEV, la première phase dite d'identification par le recours exclusif aux méthodes participatives (MARP, PIPO), a été clôturée par la rédaction d'un document d'instruction explicitant les actions programmées en seconde phase (2001 – 2004).

Le Programme Niger VI utilise le SIG comme outil dans son approche participative et ce, pour deux séries de raisons majeures, d'une part :

- l'expérience de l 'ONG au Sénégal ;
- la disponibilité en matériel informatique performant ;
- l'acquisition de logiciels adaptés ;
- l'utilisation du GPS ;
- l'expertise

et d'autre part, l'intérêt pour les nouvelles technologies et la certitude que le SIG peut apporter beaucoup dans le cadre de projets de développement.

IV.5.2.1. Zone d'intervention

Figure 37 : Région de Zinder

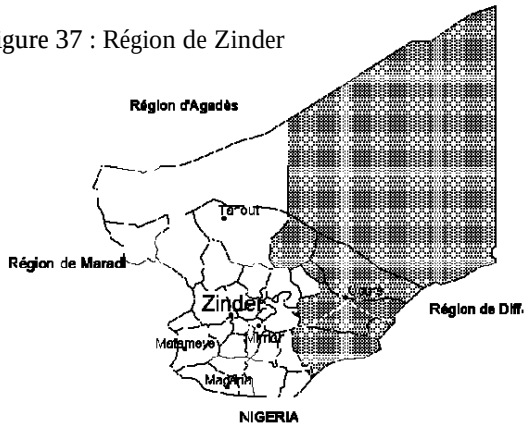

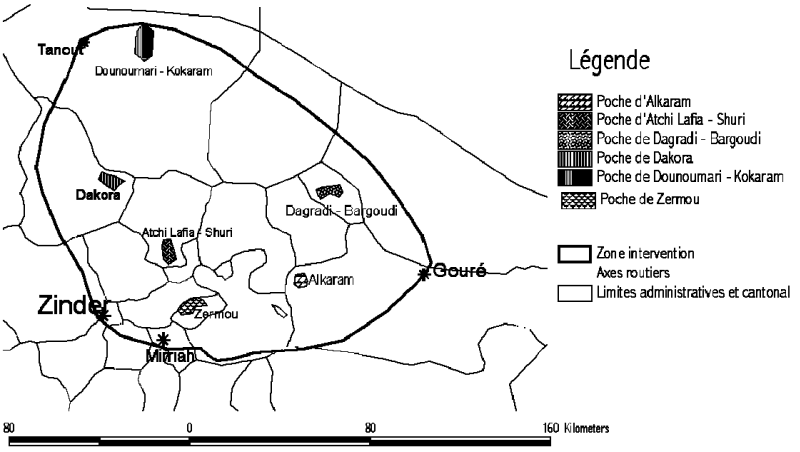

IV.5.2.1.1. Arrondissements retenus

Le Programme est localisé dans le département de Zinder appelé couramment Damagaram, situé dans la partie méridionale du pays à environ 900 Km de Niamey. Il intervient au niveau de trois arrondissements sur les cinq que compte le département, à savoir Tanout, Gouré et Mirriah, soit une population de 1.120.850 habitants. Ses actions touchent aussi le centre urbain de Zinder (273 674 habitants) à travers la mise en place d'une mutuelle d'épargne et de crédit.

À l'intérieur du département, la zone d'intervention globale est limitée :

- au sud par la route nationale N° 1 reliant Zinder à Gouré ;
- à l'ouest la route nationale N° 8 reliant Zinder à Tanout ;
- au nord par la limite nord des cultures pluviales (environ 15° de latitude nord) ;

Elle s'étend sur environ 19.000 Km^2 (environ 13% de la superficie du département et compte 13 cantons.

IV.5.2.1.1.1. Aspects géographiques

La zone d'intervention se localise dans un climat nord sahélien se caractérisant par 4 saisons :

- une courte saison des pluies de juillet à septembre ;
- une saison sèche relativement chaude et humide de septembre à mi-novembre ;
- une saison sèche et froide de mi-novembre à fin février ;
- une saison sèche et chaude de mars à juin.

La zone se caractérise par une végétation allant de la savane arborée (au sud) à la steppe arbustive (au nord) en passant par une zone de savane arbustive.
Les sols de la zone connaissent des modifications structurales et même de texture suite aux effets conjugués des changements climatiques et des actions anthropiques.

Figure 38 : Les zones d'intervention du Programme Niger VI

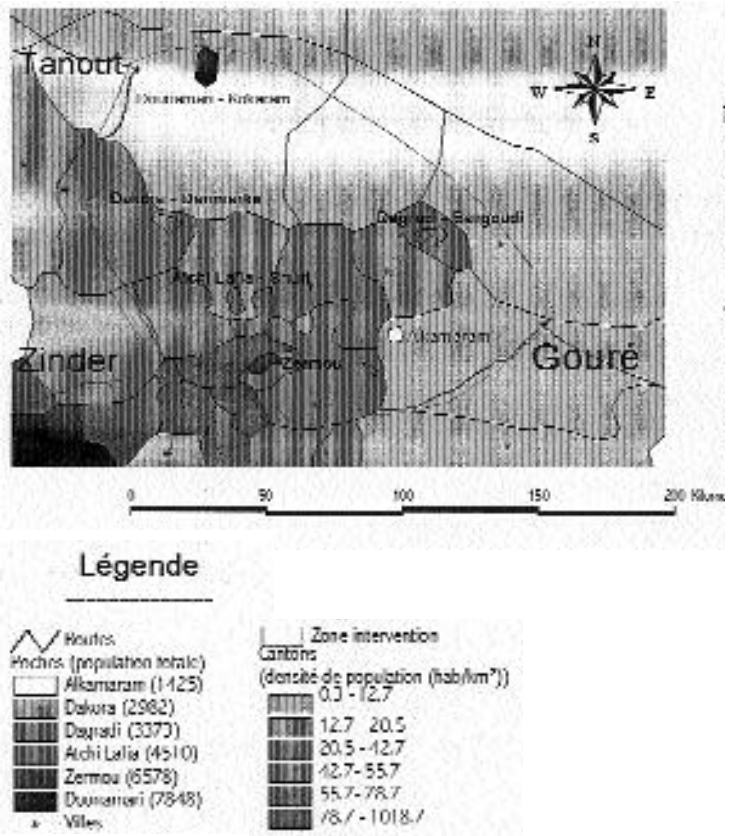

Figure 39 : Pluviométrie (par station, en mm)

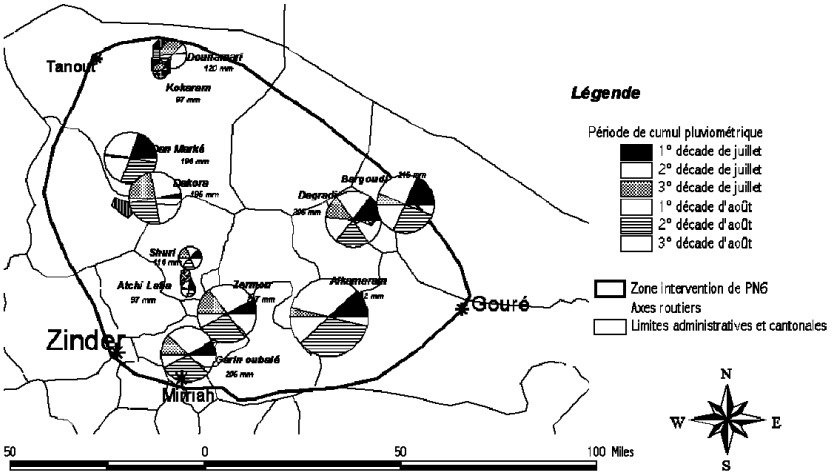

Figure 40 : Poche de Zermou

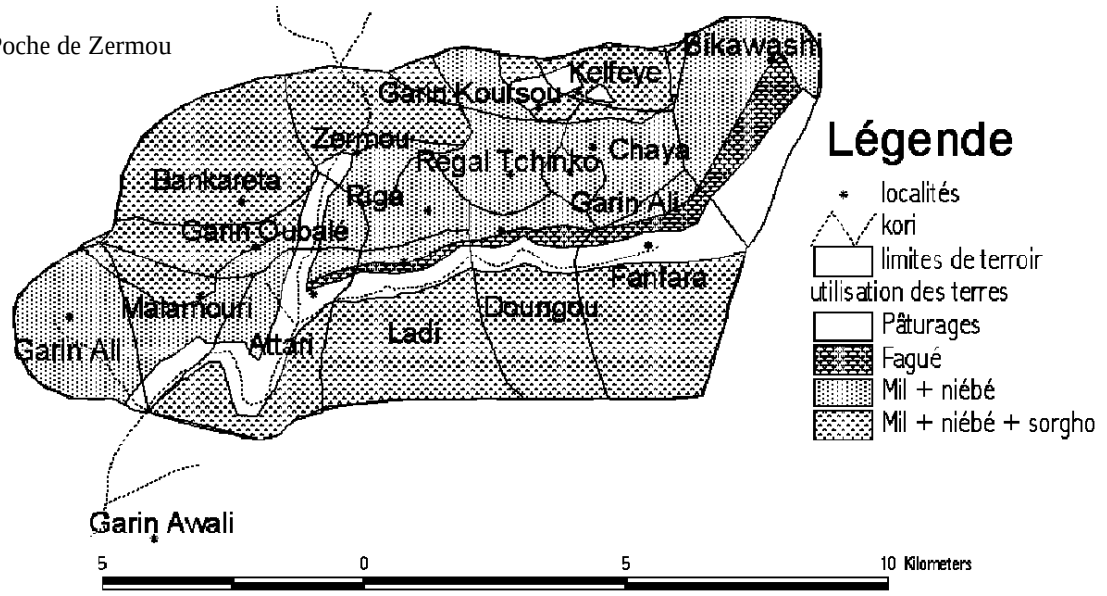

IV.5.2.1.1.2. Aspects démographiques

La population totale du département de Zinder est estimée en 2000 à 2.120.142 habitants, soit une densité moyenne de 14,5 hbts / Km_. La commune de Zinder et les 3 arrondissements abritant la zone d'intervention totalisent 1.394.524 habitants.

On note au niveau du département[6] :
- une urbanisation rapide, principalement au niveau de la ville de Zinder dont la population augmenterait au rythme de 6 à 7% par an ;
- une population jeune : près de 50% des habitants sont âgés de 15 ans et 60% de moins de 20 ans ;
- une mortalité juvénile de 150‰ par an ;
- des flux migratoires élevés en direction des autres régions du Niger et vers les pays voisins (Nigeria, Libye, …).

La population est constituée de Haoussas (67%), Peuls (14%), Kanouris (12%), Touareg (5%), Toubous (0,6%) et Arabes (0,5%). Ces six groupes peuvent être repartis en deux grandes catégories socioculturelles :

- les pasteurs nomades (Peuls, Touareg, Toubous et Arabes) occupant en majorité la zone pastorale située dans la partie nord ;
- les agriculteurs sédentaires (Haoussa et Kanouris) occupant les zones centre et sud du département, propices à l'agriculture.

IV.5.2.1.1.3. Situation alimentaire

La disponibilité alimentaire de la population dans le département de Zinder est assurée par la production agricole et particulièrement céréalière, qui occupe aujourd'hui plus de la moitié de la population. Mais depuis plusieurs années, il est enregistré un déficit chronique dû au faible taux d'accroissement de la production (1 à 1,3%) par rapport à celui de la population (3,3%) depuis 1980. Chaque année, 1/3 des villages de ce département est considéré comme déficitaire.

De 1990 à 1999, les trois arrondissements concernés par le Programme ont été déficitaires au minimum une année sur deux, plongeant ainsi la population dans un cycle de pénuries alimentaires. Les résultats fournis par la Direction Départementale de l'Agriculture dans le cadre de la campagne 2000 dégagent un déficit net de 24.990 tonnes.

Ces résultats sont également confirmés par les enquêtes réalisées dans le cadre des études diagnostiques de la 1ère phase du Programme Niger VI. Durant la même campagne, le déficit au sein des poches d'intervention est estimé à 2.800 tonnes pour 26.000 personnes. Par conséquent, chaque habitant a besoin d'un supplément de 107 Kg de céréales pour satisfaire correctement ses besoins alimentaires qui sont de 250 Kg/an/habitant.

La deuxième activité économique dans le département est l'élevage de caprins, ovins, bovins, équins, camelins et de volaille. Le cheptel est évalué en 1999 à 1.293.230 UBT, représentant environ 23% du cheptel national. 79% de ce cheptel départemental est concentré dans les 3 arrondissements de la zone d'intervention.

IV.5.2.2. Démarche d'investigation

La phase de diagnostic participatif renferme plusieurs actions :

1) prises de contacts avec les opérateurs locaux ;
2) enquêtes et études spatiales ;
3) collecte des données secondaires ;
4) détermination de la zone d'investigation ;
5) démarrage des activités.

IV.5.2.2.1. Prises de contact et échange avec les partenaires

Dès le mois de novembre 1999, consécutif à l'installation du siège d'AQUADEV Zinder, les premiers membres de l'équipe ont rencontré toutes les autorités locales et les services techniques tant au niveau de Zinder qu'au niveau des arrondissements de Tanout, Mirriah et Gouré. Tous les opérateurs d'appui au développement (projets, ONG…) installés à Zinder ont été approchés. Ceci a permis d'une part de présenter l'ONG AQUADEV et d'autre part, de recueillir les données secondaires en rapport avec la zone d'intervention, particulièrement les statistiques agricoles, le Programme étant axé sur la sécurité alimentaire.

[6] Schéma de Développement Directeur Régional, 1996

IV.5.2.2.2. Tournées exploratoires sur le terrain

Des missions de reconnaissance ont été effectuées dans la zone d'intervention potentielle du Programme en présence de représentants des Services Techniques Agricoles. Ces tournées ont permis de récolter des données globales sur la situation alimentaire qui prévaut dans les 3 arrondissements. L'utilisation du GPS a permis de relever les coordonnées exactes des points importants.

IV.5.2.2.3. Collecte de données secondaires

Le programme ayant jugé fondamental de mettre à profit l'expérience des cadres de terrain dans la réflexion sur la définition des critères et du choix des villages dans la zone, deux réunions ont été organisées dans chacun des chefs-lieux des arrondissements de Tanout, Gouré et Mirriah. Ces réunions en plénière, présidées par les chefs des services du plan des trois localités, ont été suivies de rencontres au sein de tous les services techniques locaux entre les membres de l'équipe du Programme et les responsables des Services. A l'issue de ces entretiens, des dispositions ont été prises afin que les données disponibles au niveau de chaque service soient collectées.

IV.5.2.2.4. Zone d'intervention

IV.5.2.2.4.1 Les critères de choix

Afin de déterminer des critères de sélection pour le choix des sites d'intervention, l'équipe du programme Niger VI a sollicité l'ensemble des services techniques œuvrant dans chacun des trois arrondissements retenus.

Les critères de choix des zones vulnérables, proposés et validés à l'issue des réunions et ayant guidé au choix définitif des entités, sont les suivants :

- La notion de déficit alimentaire est unanimement retenue comme critère principal en matière de sécurité alimentaire. L'indicateur permettant de vérifier ce terme est le calcul du ratio production agricole/nombre d'habitants ;

- Entités à densité de population suffisante : pour que l'impact des interventions soit fort, eu égard aux ressources mises à disposition par le programme d'appui, il est indispensable que les actions touchent des entités suffisamment peuplées ; qu'elles soient isolées ou proches les unes des autres de façon à susciter l'effet d'entraînement recherché et permettre une approche de développement local ;

- Entités dont les potentialités agricoles sont faiblement mises en valeur (mares, cuvettes, vallées, sites de cultures de contre saison, etc.) : plusieurs poches de déficit agricole chronique existent dans la zone. Il est donc urgent de mettre en valeur toutes les potentialités, là où elles existent, pour favoriser la diversification de la production agricole et tempérer ainsi les risques liés à l'insécurité alimentaire ;

- Zones sujettes à la dégradation des sols et à la formation sableuse hypothéquant les potentialités agricoles : freiner la dégradation de l'environnement pour préserver l'écosystème. Cet axe d'intervention vise la protection des sites naturels, rendant possible la production agricole tout en réduisant la vulnérabilité des populations ;

- Entités où règne une bonne cohésion sociale, avec un faible taux d'exode et motivées pour le progrès : Il serait hasardeux de travailler avec des entités où des problèmes internes antérieurs risquent de faire échouer les actions à caractère communautaire. Si des villages sont vidés à des fins d'exode dont la raison principale n'est pas le déficit alimentaire, ou si aucune motivation à s'en sortir n'est perçue lors de l'approche diagnostique, de telles entités ne devraient alors pas être retenues pour les interventions ;

- Entités proches d'infrastructures économiques et/ou sociales multiples ;

- Entités dont les populations ont un niveau de revenu très faible ;

- Entités sans ou avec des partenaires au développement dans la mesure où les interventions peuvent être complémentaires: l'absence de partenaires dans certaines zones considérées comme délaissées pour diverses raisons indépendantes des populations, constitue un critère de choix. Il n'est pas exclu d'intervenir en complémentarité avec d'autres partenaires travaillant dans les secteurs d'appui bien spécifiques et/ou distincts et dont l'approche participative s'apparente à celle du programme Niger VI Damagaram ;

- Zones à couverture sanitaire faible ;

- Entités connaissant une malnutrition généralisée ;

- Le statut et la structure de l'entité (village administratif ou non), en dépit de leur importance incontestable, ne peuvent à eux seuls expliquer le rejet ou le maintien de l'entité pour l'intervention.

IV.5.2.2.4.2. Les 6 poches de vulnérabilité retenues

Pour répondre aux attentes légitimes des autorités administratives, le programme Niger VI devait se positionner dans chacun des trois arrondissements retenus par le document prévisionnel d'activités. La délimitation de deux sites ou poches, par arrondissement, répond aux critères déterminés avec l'ensemble des partenaires concernés (autorités coutumières et administratives, chefs de canton).

La notion de poche recouvre l'existence de deux villages distants de 3 à 8 km, entourés chacun de 5 à 10 villages satellites. Il s'agit de concentrer les moyens d'appui et de collaborer avec une population suffisamment nombreuse pour viser l'approche « développement local ».

Tableau 14 : Zones d'intervention retenues pour la phase d'identification

Arrondissements	Poches	Villages Centres	Nombres de villages satellite	Population
Mirriah	Zermou	Rigal Tchinko	3	6578
		Garin Oubalé	6	
		Chef lieu de Zermou	1	
	Kagna Wamé	Atchi Lafla	6	4510
		Shuri	5	
Tanout	Ollélewa	Dan Marké	7	2982
		Dakora	4	
	Tanout	Dounoumari	9	7848
		Kokaram	6	
Gouré	Gouré	Alkamaram	7	1425
	Gamou	Bargoudi	5	3373
		Dagradi	7	
TOTAL	6	12	78	26716

IV.5.2.2.4.3. Les quartiers de Zinder

La communauté urbaine de Zinder dont la population est estimée à 220 000 habitants, se compose de 24 quartiers ainsi que de 28 villages compris dans un rayon de 10 kilomètres. Le siège du Programme Niger VI Damagaram étant implanté dans la ville de Zinder, il a semblé important de ne pas négliger le milieu urbain dans le cadre de nos futures actions.

En effet, il faut souligner que très peu de projets sont initiés dans la ville, alors que les populations défavorisées y sont davantage victimes de la pauvreté que dans le monde rural, où le système de solidarité traditionnel demeure encore vivace.

Plusieurs personnes ressources issues d'institutions diverses (ONGs, Mairie, Mission Catholique, Direction Départementale du Développement Social) ont été rencontrées afin de définir les critères de choix permettant d'identifier un ou deux quartiers potentiels pour mener une action pilote en matière de microfinance. Parmi les critères retenus, on peut citer :

- La présence de potentialités économiques ;
- L'existence de besoins de financement non satisfaits par d'autres intervenants ;
- Une bonne cohésion sociale ;
- La vulnérabilité des populations concernées.

Sur base des différentes informations collectées, deux quartiers ont été finalement retenus pour l'étude diagnostic en milieu urbain, à savoir Sabongari et Kara Kara.

IV.5.2.2.5. Mise en œuvre de la démarche diagnostique

IV.5.2.2.5.1. Formation à la MARP d'une équipe pluridisciplinaire

Dans le souci de mener à bien les études diagnostiques, l'ONG AQUADEV a recruté une équipe de huit animateurs composée de quatre hommes et de quatre femmes. Aussitôt après le recrutement, l'ensemble du personnel technique (expatriés et nationaux) auquel s'est joint un représentant de la Direction Départementale du Plan, a suivi une formation sur la Méthode Accélérée de Recherche Participative. Deux semaines durant, les participants ont été familiarisés aux outils de la MARP avec les applications pratiques sur le terrain. Cette formation a permis aux participants d'acquérir des connaissances sur les différents outils et principes de la MARP, et de tester certains d'entre eux afin de déterminer leur applicabilité.

IV.5.2.2.5.2. Mise en œuvre de la Méthode Accélérée de Recherche Participative

Les principaux objectifs du diagnostic participatif sont :

1. Etablir un état de lieu le plus exhaustif possible de la zone d'intervention. Il s'agit de collecter des données permettant de mieux cerner les aspects environnementaux, sociaux, économiques, et culturels des populations impliquées dans la démarche. Les informations recueillies à travers l'étude du milieu portent sur les éléments suivants :

- La présentation du village et son historique ;
- L'analyse du terroir ;

- Les infrastructures existantes ;
- L'agriculture ;
- L'élevage ;
- Les activités génératrices de revenus ;
- Les organisations sociales ;
- Les totems et tabous ;
- Les structures éducatives ;
- La situation sanito-nutritionnelle ;

2. Identifier les potentialités et contraintes des populations villageoises ainsi que les hypothèses de solutions ;

3. Elaborer la situation de référence du dossier d'instruction sur base des résultats des différentes MARP.

IV. 5.2.2.5.3. Méthodologie

Identification des outils permettant de collecter les informations recherchées et conseils pratiques pour leur utilisation. A l'issue de la formation MARP, l'équipe s'est réunie afin de sélectionner les outils susceptibles d'être appliqués sur le terrain en fonction du type d'information recherché. Le choix s'est porté sur :

• La carte des ressources

Elle consiste à inventorier toutes les ressources existantes (puits, mares, kori, forages, aires de pâturage, dunes, couloirs de passage, pistes,…) et de mieux comprendre la manière dont elles sont gérées. Le processus consiste à demander à un groupe de villageois de représenter son terroir. A cette fin, il est conseillé de ne jamais imposer des supports lors de la représentation et d'utiliser de préférence les matériaux locaux.

• La carte socio-foncière

Il s'agit de représenter les différentes exploitations agricoles des villageois et les aires de pâturage. Elle conduit à l'identification des groupes lignagers et à une visualisation de l'occupation de l'espace. Des entretiens sont menés en parallèle afin d'obtenir des renseignements sur le mode d'acquisition des terres, l'accès des femmes à la propriété foncière, la pratique de la jachère, les outils agricoles utilisés, etc.

• Le transect

Il consiste à effectuer une coupe transversale du terroir qui sera parcourue à pied. Il a l'avantage d'associer l'observation participative à la discussion. L'équipe veillera au cours du « transect » à se faire accompagner par un groupe de paysans qui connaissent bien le terroir, la faune et la flore. Ceci sera l'occasion d'échanger des informations essentielles sur la nature des sols, la gestion de la fertilité, la végétation, le type de cultures et les associations effectuées... . Le tracé choisi pour le « transect » devrait permettre de recenser le maximum de ressources naturelles.

• Le diagramme de Venn

Il permet d'identifier les différentes structures organisationnelles du village et de schématiser l'intensité des relations existant entre elles et les groupes extérieurs du village. Pour une meilleure compréhension des populations, on délimitera l'entité villageoise par un cercle tracé à même le sol ; on commencera par représenter les organisations internes au village avant de passer à celles qui lui sont externes (services techniques, ONG, …).. Le degré de superposition des cercles déterminera le degré d'interaction entre les différentes organisations. Il ne faut pas perdre de vue les risques de biais au cas où une personne influente placée à la tête d'une institution participe à l'exercice.

• Le diagramme de flux

Il complète le diagramme de Venn en précisant le type de relations que le village entretient avec le monde extérieur. Ces relations peuvent être de type commercial (échanges de biens et services), ou revêtir des aspects sociaux (mariages, cérémonies). L'accent sera mis sur les marchés à savoir les sources d'approvisionnement et d'écoulement des productions agro-sylvo-pastorales.

• Le diagramme-système

Cet outil permet d'étudier les différentes relations au sein d'un même système. Il sera élaboré pour déterminer l'origine et la destination des inputs et des outputs d'un système de production. Il est à signaler que cet outil a été abandonné par la suite, compte tenu de sa complexité et du temps passé pour sa réalisation. En outre, il n'apportait que très peu d'informations nouvelles.

• La matrice de classification des revenus

Il s'agit de classer les différentes activités génératrices de revenus sous forme de matrice et d'amener les populations à préciser les types de dépenses effectuées avec chacune des sources de revenus. Des ISS sont menées afin d'obtenir des renseignements complémentaires sur les bénéfices générés par ces activités, les principaux débouchés et fournisseurs et les difficultés rencontrées.

• Le calendrier journalier et saisonnier

Il est important de connaître l'emploi du temps des hommes et des femmes au cours des journées et des saisons afin de mieux cerner les périodes de disponibilité des populations. Il est nécessaire de tenir compte des références des populations pour dresser le calendrier. Pour la journée, cela peut être les horaires de prières. Il se peut que le nombre de saisons dans la conception villageoise soit également différent.

• Le profil historique

Il consiste à répertorier les faits marquants survenus au sein de la communauté villageoise. Une distinction sera effectuée entre les événements heureux et malheureux. Afin de reconstituer l'histoire du village on s'adressera aux personnes âgées. On commencera par énumérer les événements les plus récents pour remonter au fur et à mesure dans le temps. Tous les aspects liés aux stratégies de survie développées en situation de famine seront détaillés. Le profil historique permettra également de connaître l'origine de la création du village, les différents groupes ethniques en présence, la généalogie de la chefferie traditionnelle, les conflits existants ou passés.

• L'Interview Semi- Structuré (ISS)

Il se caractérise par l'absence de questionnaire. C'est le débat qui guide l'entretien, et plus précisément l'enchaînement des questions posées et des réponses apportées. On veillera à poser toujours des questions ouvertes en utilisant les mots clés suivants : Qui ? Quoi ? Comment ? Pourquoi ? Où ?

• Le tableau de recensement

Il permet d'établir une situation plus ou moins exhaustive concernant le nombre d'habitants, la composition des ménages et le cheptel.

• Composition des équipes MARP

La composition de chaque équipe a été effectuée en tenant compte de différents critères :

- répartition équitable homme/femme ;
- expérience dans la pratique de la MARP ;
- formation de base.

Ainsi, deux équipes multidisciplinaires composées chacune de deux animateurs et de deux animatrices ont été constituées conformément au principe de triangulation de la composition de l'équipe. Ces équipes étaient assistées dans leur travail par des superviseurs.

IV. 5.2.2.5.4. Organisation du travail sur le terrain

Un guide de mise en pratique de la MARP a été remis aux animateurs et animatrices. Ce manuel précise quels types d'informations rechercher et comment les obtenir. Munies de ce document, les deux équipes séjournaient chacune dans un village centre pendant une durée de cinq jours. Une fois arrivés sur place, les membres de l'équipe organisaient une Assemblée Générale afin de préciser les objectifs de la mission et de s'enquérir de la disponibilité des villageois pour la réalisation des outils. Il est à souligner que les villages satellites étaient conviés à participer aux travaux.
Un calendrier de travail était alors établi. Ce calendrier comprend le planning de la semaine, à savoir les activités à mener, les personnes à rencontrer, les objectifs à atteindre et la répartition des tâches au sein de l'équipe. Chaque journée, un(e) président(e), un(e) animateur(trice) et deux rapporteurs étaient désignés.

Une auto-évaluation était effectuée à la fin de chaque journée sur base d'un aide mémoire. Les éléments suivants du processus étaient passés en revue :
❀ types d'outils utilisés ;
❀ dynamique interne du groupe ;
❀ interaction équipe/population ;
❀ aspects liés au contenu ;
❀ programme du lendemain.

Il est à signaler que trois groupes participaient à l'élaboration des outils, ceci afin de respecter le principe de triangulation des sources d'information, à savoir :
❀ Les hommes ;
❀ Les femmes ;
❀ Les jeunes.

Les équipes d'animateurs étaient appuyées dans leurs travaux par un superviseur qui veillait à la bonne application de la méthodologie (respect de la triangulation, limitation des biais, qualité et fiabilité de l'information collectée, existence d'un programme de travail, prise en compte des auto-évaluations journalières...). Les superviseurs étaient munis d'une grille d'évaluation leur permettant de mieux apprécier le travail de l'équipe. Il est à remarquer que l'appui des superviseurs s'est réduit avec le temps, dans la mesure où les équipes d'animateurs maîtrisaient de mieux en mieux le processus.

Une assemblée générale de restitution était organisée à la fin de chaque séjour. Au cours de cette réunion, un représentant de chaque groupe présentait les outils réalisés. L'étape suivante consistait à hiérarchiser les contraintes, opportunités et hypothèses de solutions.

Une meilleure maîtrise de la démarche a été constatée au fur et à mesure du déroulement de la MARP, ce qui s'est traduit par la réduction de la durée du séjour consacrée aux investigations. Elle est ainsi passée de 7 jours pour les premières MARP à cinq jours pour celles qui ont été réalisées par la suite.

IV. 5.2.2.5.5. Restitution des MARP au sein de l'équipe

Les étapes suivant le séjour sur le terrain ont consisté à finaliser l'analyse et la présentation des données collectées par village. Les membres de l'équipe disposaient d'une semaine pour la mise en commun de leurs notes et la rédaction d'un document provisoire. Une réunion élargie à l'ensemble des collaborateurs du Programme était alors organisée. Au cours de celle-ci, chacune des deux équipes présentait les résultats de ses travaux. Des compléments d'information étaient demandés au besoin par les participants. L'avis des animateurs sur leurs études était alors recueilli. Les superviseurs se réunissaient par la suite afin d'apprécier les exposés des deux groupes. D'une part étaient cités les éléments qui apparaissaient comme positifs et qui pouvaient donc être maintenus ; d'autre part, les points pouvant être améliorés ou à intégrer dans la conduite des MARP et la restitution verbale et écrite étaient passés en revue. La synthèse de cette réflexion était alors remise à chacun des animateurs avant leur prochaine sortie de terrain.

IV. 5.2.2.5.6. Auto-évaluation

A l'issue de la phase MARP exploratoire qui s'est déroulée du 15 février au 31 mai 2000, les équipes d'animateurs ont constitué des groupes de deux à trois personnes afin de répondre à un questionnaire visant à analyser les différentes étapes de la démarche.

Les 9 questions posées furent les suivantes :

❀ Quels sont, selon votre avis, les avantages partagés d 'une assemblée générale de présentation de la MARP au début du séjour ?

❀ Que pensez-vous de la manière dont les différentes catégories de populations s'investissent dans la réalisation des outils de la MARP ?

❀ Quels sont les conditions optimales de réussite d'une interview semi-structurée ?

- D'après vous, quels sont les effets perceptibles de l'assemblée générale de restitution ?
- Quelles sont les circonstances qui ont prévalu aux rencontres informelles telles que les discussions en soirée avec des groupes spécifiques de population ?
- Comment avez vous perçu le comportement des femmes, individuellement ou collectivement, en présence ou en l'absence des hommes, à travers le déroulement de la MARP ?
- Quels sont les facteurs internes ou externes au village pouvant favoriser le bon déroulement d'une MARP ?
- Quels sont les effets induits, positifs ou négatifs de la MARP ?
- En quoi le travail de l'animateur a-t-il connu une évolution pendant les trois mois et demi consacrés à cette démarche ?

IV. 5.2.2.5.7. Résultats atteints

• Elaboration de 12 dossiers MARP

Les données collectées au cours de la MARP exploratoire ont été consignées dans 12 dossiers, soit un par village-centre. L'ensemble de ces rapports a été rédigé selon un canevas bien précis, à savoir :

- Une partie introductive ;
- Le déroulement de la MARP (composition de l'équipe, organisation du travail et outils utilisés) ;
- La présentation du village ;
- Le profil historique (histoire du village, événements heureux et malheureux) ;
- Les caractéristiques physiques (terres de cultures, points d'eau, végétation, faune) ;
- Les caractéristiques socio-économiques (aspects religieux, culturels et organisationnels, infrastructures et équipements, éducation, santé, nutrition, agriculture, élevage, exode, commerce) ;
- Les activités des femmes (calendrier journalier et saisonnier, classification matricielle des revenus des AGR) ;
- Les activités des hommes (calendrier journalier et saisonnier, classification matricielle des revenus des AGR) ;
- Les contraintes, opportunités et hypothèses de solution ;
- Les difficultés rencontrées ;
- Conclusion ;
- Annexes (présentation des outils ([7]), liste des personnes ressources, liste des villages satellites et recensement).

Un exemplaire de rapport MARP a été remis dans chaque village-centre étudié.

• Hiérarchisation par les populations des contraintes, potentialités et hypothèses de solution

A la fin de chaque MARP, les villageois citaient les différentes contraintes auxquelles ils étaient confrontés, puis les classaient par ordre d'importance décroissante. Cette hiérarchisation faisait parfois l'objet de longs débats avant d'aboutir à un consensus entre les différents groupes présents. Il était également demandé aux populations d'énumérer leurs potentialités et les hypothèses de solution qu'ils entrevoyaient pour chacune des contraintes évoquées.

• Identification des principaux thèmes par poche

Sur base des 12 dossiers MARP, les différentes contraintes identifiées ont été classées par thèmes, ce qui a permis de dresser des fiches récapitulatives des problématiques des poches.

Ce travail a été réalisé par deux groupes distincts :
- Les animateurs ayant pratiqué la MARP sur le terrain ;
- Les membres de l'équipe de coordination ayant supervisé les travaux des animateurs.

Une journée a été nécessaire pour la mise en commun des travaux qui a abouti à établir les fiches définitives qui ont été utilisées comme support pour la préparation des thématiques. C'est ainsi que les thèmes suivants ont été dégagés :

- élevage ;
- agriculture ;
- environnement ;
- santé/nutrition ;
- micro-finance ;
- éducation ;
- hydraulique ;
- genre et développement.

Dans chacune des poches, les différents thèmes identifiés ont été classés par ordre d'importance en tenant compte des thèmes récurrents et de la hiérarchisation faite par les villageois.

Chaque outil est accompagné du titre, d'une légende, de la date et du nombre de participants.

IV.5.2.2.5.8. MARP Thématiques

Introduction

Les MARP exploratoires ont permis d'identifier les différents domaines d'intervention et d'obtenir des données générales par rapport à ces domaines. Les MARP thématiques ont pour but d'obtenir des données plus précises et plus techniques afin de pouvoir proposer des actions adaptées et réalisables. Selon les domaines d'activités, les « MARP thématiques » se sont déroulées de différentes manières, ne méritant parfois plus leur appellation de « MARP ».

A) Micro-finance

La thématique micro-finance se compose de deux enquêtes :

1. L'analyse des activités génératrices de revenus dans les poches d'intervention ;
2. L'analyse comportementale des ménages en termes de revenus et dépenses ;

Tableau 15 : Enquête sur les activités génératrices de revenus (AGR).

Durée	Du 03 juillet au 11 août 2000
Expertise	• La responsable du volet Micro finance ; • Un animateur ; • Une animatrice ;
Echantillon	Par village-centre et pour chaque AGR : un tiers du nombre total de personnes exerçant l'activité. Ce qui fait un total de 178 questionnaires administrés dans les villages centres des poches d'intervention. 7 catégories d'AGR ont été identifiées.
Méthodologie	• L'information concernant le nombre de personnes à enquêter par type d'AGR est donnée en Assemblée Générale villageoise ; • L'Assemblée détermine en concertation les personnes pressenties pour l'enquête ; • Un formulaire d'enquête individuel est administré ;
Outils	Un formulaire d'enquête individuel permettant de collecter diverses informations relatives à : • La fréquence de l'activité ; • Les raisons d'interruption ; • Les périodes favorables ; • Le bénéfice généré ; • Les principales contraintes ;

Tableau 16 : Enquête ménage

Durée	Du 03 juillet au 11 août 2000
Expertise	• La responsable du volet Micro finance ; • Un animateur ; • Une animatrice ;
Echantillon	Dans village-centre, l'échantillon comprenait un ménage appartenant à la catégorie la plus vulnérable, un ménage appartenant à la catégorie intermédiaire et un ménage figurant parmi les plus riches.
Méthodologie	• Le choix des ménages interviewés a été guidé par les personnes ressources identifiées au niveau de chaque village-centre lors de MARP exploratoires ; • Le chef de ménage et chacune des épouses ont été interrogés séparément ; Un regroupement d'information a ensuite été effectué ;
Outils	Un formulaire d'enquête individuel comportant 4 parties : • Evaluation du patrimoine du ménage ; • Evaluation du montant des revenus annuels du ménage ; • Evaluation des dépenses annuelles du ménages ; • Collecte des informations sur les stratégies adoptées en cas de revenus insuffisants ou, à l'inverse, en cas de surplus financiers ;

B) Education/ Alphabétisation

La démarche thématique « éducation/alphabétisation » s'est déroulée en deux phases complémentaires.
Une période consacrée à une série de réunions animées par AQUADEV sous forme d'assemblées générales villageoises, a été confortée par une étude consacrée à l'analyse de la situation de l'alphabétisation et de la scolarisation dans les zones d'intervention d'AQUADEV.

Tableau 17 : Investigation sur les besoins en éducation - alphabétisation

Durée	Du 03 juillet au 11 août 2000
Expertise	• Le responsable du volet éducation - alphabétisation • Deux animateurs
Echantillon	Une rencontre a été organisée avec la population des chaque village centre ou satellite ayant exprimé le besoin d'une école ou d'un centre d'alphabétisation.
Méthodologie	L'assemblée générale organisée au niveau du village permet aux participants de s'exprimer sur : • Le fondement de la demande ; • L'évaluation de la situation ; • La vision de la population sur le projet d'école ou de centre ; • Une restitution des réunions a été réalisée en présence des services techniques de l'alphabétisation et de l'éducation ;
Outils	Un guide destiné à l'animateur.

Etude complémentaire

Cette étude, commanditée par le programme Niger VI, a été réalisée par Monsieur Mounkaïla Oumarou Sanda et Monsieur Abdoulaye Ali de l'ONG VIE. Elle portait essentiellement sur l'analyse et l'interprétation des principales caractéristiques des domaines de l'alphabétisation et de la scolarisation dans les zones d'intervention du programme.

Méthodologie.
La démarche suivie pour mener l'étude s'articule en deux étapes principales :
- La recherche et l'exploitation des documents ayant trait au programme Niger VI ainsi que ceux relatifs à l'alphabétisation et à la scolarisation dans le département en général et dans les poches d'intervention en particulier ;
- Une série d'entretiens avec les responsables des inspections d'alphabétisation et ceux de la direction régionale de l'éducation ;

L'étude présente les principaux problèmes identifiés dans les domaines de l'alphabétisation et de la scolarisation ainsi que les stratégies possibles d'intervention.

C) Hydraulique

Suite au premier état des lieux réalisé pendant les MARP exploratoires, une enquête thématique approfondie a été réalisée. Les quatre objectifs de cette enquête étaient :
- procéder à un inventaire exhaustif de tous les points d'eau de la zone ;
- connaître les diverses utilisations faites des points d'eau ;
- comprendre la problématique de l'approvisionnement en eau potable des populations ;
- dégager les pistes d'actions possibles dans le domaine.

Tableau 18 : Investigation sur les besoins en eau

Durée	Du 03 juillet au 11 août 2000.
Expertise	• Une animatrice ; • Un animateur ; • Un expert sociologue, responsable du volet hydraulique ;
Echantillon	L'enquête sur les points d'eau au niveau des poches d'intervention a intéressé les 12 villages centres et l'ensemble de leurs villages satellites, soit au total 76 entités.
Méthodologie	• Tous les points d'eau modernes (PEM) ont fait l'objet d'un entretien communautaire avec les groupes de personnes disponibles au village et en présence de toute l'équipe ; • Tous les points d'eau de surface de chaque entité ont été visités ; • Environ deux ménages ou plus par entité ont été enquêtés ;
Outils	• Un formulaire d'entretien communautaire ; • Un formulaire d'enquête ménage ;
Complément	Du 12 au 15 septembre 2000, une étude complémentaire a été initiée avec l'appui des Directions du Génie Rural et des Ressources en eau. Elle avait pour objet d'approfondir le diagnostic de certains points d'eau modernes et de fouiller un peu plus l'utilisation potentielle de certaines mares.

D) Elevage

Afin de préciser et de compléter les informations recueillies lors des MARP exploratoires, la thématique élevage s'est également exprimée sous forme d'enquête dont les principaux objectifs sont :

- Décrire les contraintes et les potentialités techniques et économiques des systèmes d'élevage dans les poches d'intervention ;

- Obtenir des données chiffrées permettant de réaliser une analyse de la situation des économies pastorales et agropastorales ;

- Rechercher une compréhension de la ou des problématiques des systèmes d'élevage pratiqués par les différents acteurs présents dans les poches d'intervention. Les facteurs culturels et traditionnels sont également étudiés ;

- Contacter toutes les catégories d'acteurs concernées par l'activité afin d'avoir une vision d'ensemble des différents systèmes d'élevage pratiqués et de leur cohabitation ;

- Pouvoir orienter et conseiller les éleveurs lors de la phase de planification participative prévue.

Tableau 19 : Investigation sur besoins en élevage

Durée	Du 03 juillet au 11 août 2000, soit un total de 6 semaines. L'équipe a séjourné une semaine dans chaque poche.
Expertise	• Un animateur ; • Une animatrice ; • La responsable du volet élevage.
Echantillon	Sur les 77 villages constituant les poches d'intervention, 41 villages ont participé à l'enquête : tous les villages-centres de poches et un échantillon aléatoire de villages satellites dans chaque poche. Les sites de tribus présents dans les poches y ont également participé, mais seulement 13 sites ont pu être rencontrés compte tenu de la saison pendant laquelle devait se dérouler l'enquête.
Méthodologie	• Chaque village ou campement visité a fait l'objet d'un entretien communautaire en assemblée générale (lorsque le nombre de personnes présentes était suffisant) ; • Dans chaque site, deux éleveurs, choisi en AG ont participé à l'entretien individuel. Les personnes participant à l'entretien individuel étaient choisies comme impliquées dans l'élevage et reconnues comme telle par l'ensemble du site.
Outils	• Un formulaire d'entretien communautaire destiné à la recherche d'informations concernant l'ensemble de la communauté ; • Un formulaire d'entretien individuel destiné à la recherche de données plus précises au niveau des ménages et à recouper certaines informations de l'entretien communautaire.
Complément	Compte tenu du fait que l'enquête s'est déroulée en saison des pluies, très peu de sites de tribus ont pu être contactés. Les informations recueillies dans les enquêtes ne sont pas apparues comme suffisamment représentatives pour aboutir à une analyse. En vue de prendre en compte cette catégorie d'éleveurs, des contacts ont été pris avec deux associations d'éleveurs reconnues et dynamiques dans la zone.

E) Santé – nutrition

La thématique santé-nutrition a été également appréhendée par une enquête dont les principaux objectifs sont :

- Approfondir les données recueillies dans le cadre des MARP exploratoires ;
- Evaluer les besoins des groupes vulnérables en particulier ;
- Estimer le disponible ;
- Identifier les facteurs déterminants de la situation alimentaire ;
- Proposer un processus d'amélioration impliquant la population.

Tableau 20 : Investigation sur besoins en santé/nutrition

Durée	Du 06 au 18 juillet 2000
Expertise	• Le responsable du volet santé–nutrition ; • La stagiaire santé–nutrition ; • 2 enquêtrices et 1 enquêteur recrutés pour la circonstance ; • Monsieur Sani Maman Laminou, consultant externe.
Echantillon	L'enquête a concerné un échantillon proportionnel (sondage stratifié représentatif) de 300 ménages répartis dans les 12 villages centres des poches d'intervention.
Méthodologie	Pour chaque village concerné, le centre géographique du village a été déterminé par un guide ou le chef du village lui-même. De cet endroit, nous avons fait tournoyer un stylo-bic ; le premier ménage enquêté est celui de la maison la plus proche dans la direction donnée par le capuchon du stylo. Le ménage suivant sera celui le plus proche possible du précédent et ainsi de suite jusqu'à obtention du nombre de ménages requis au niveau du village. Seul les ménages comptant un enfant âgé de 6 à 60 mois ont fait partie de l'enquête.
Outils	• Un entretien communautaire ; • Un questionnaire ménage ; • Un questionnaire femmes accompagnant les mesures anthropométriques (300 enfants âgés de 6 à 60 mois) ;
Complément	Le logiciel Epi-info, conçu par « the Division of Surveillance and Epidemiologic Studies, Epidemiology Program Office, CDC Atlanta » et « The Global Program on AIDS, OMS Genève », a permis un traitement facilité des données de l'enquête.

F) Agriculture/ Environnement

Les principaux objectifs de la thématique agriculturale sont :

- L'approfondissement des données recueillies pendant les MARP exploratoires ;

- La collecte de données techniques indispensables à l'élaboration de la situation de référence et à la planification.

Tableau 21 : Investigation sur besoins en agriculture /environnement

Durée	La durée de la campagne agricole (6 mois environ)
Expertise	• 6 étudiants ITA ; • 1 étudiant CRESA, superviseur ; • Le responsable du volet agricole ;
Echantillon	• Enquête-exploitation : 120 exploitations concernées ; • Enquête-estimation-prévision des récoltes et enquête analyse économique des cultures : 55 exploitations concernées ; • Enquête suivi des marchés : 8 marchés concernés ;
Méthodologie	Au niveau de chacune des poches, un étudiant ITA a été installé de façon permanente pendant toute la campagne agricole. Ces étudiants étaient chargés de suivre l'évolution de la campagne, d'observer les pratiques paysannes et de réaliser les enquêtes nécessaires à l'étude. Les différentes enquêtes réalisées sont : • Enquêtes « exploitations » permettant de caractériser les différentes exploitations et de réaliser une analyse économique ; • Enquête « suivi hebdomadaire des marchés » permettant d'enquêter sur le prix des denrées alimentaires ; leur provenance et leur destination ; • Enquêtes « suivi des cultures » ; • Enquête « prévision et estimation des récoltes » ; • Enquête « analyse économique des cultures » ;
Outils	• Questionnaire exploitation ; • Questionnaire EPER (enquête prévision et estimation des récoltes) ; • Fiches de collecte des données ; • Observations des stagiaires sous forme de rapport ; • Focus et entretiens de groupes sur la gestion des ressources naturelles, les pratiques paysannes, les organisations et les femmes en agriculture ; • Les cartes et GPS ;
Complément	Les stagiaires ITA ont également mis en place des essais variétaux répondant à certaines préoccupations constatées pendant les MARP exploratoires. Des démonstrations de matériel agricole (houes), ainsi qu'un travail de conseil aux exploitants ont été réalisés.

IV.5.2.2.6. Mise en œuvre de la démarche de planification

IV.5.2.2.6.1. La Planification des Interventions Par Objectifs

A) Formation de l'équipe Niger VI à la PIPO

L'ensemble de la formation a duré 8 jours. Elle s'est déroulée en 2 phases :

- notions théoriques ;
- exercice pratique sur le terrain (1 jour).

• Objectif de la formation

Rendre l'équipe AQUADEV capable de mener le processus de programmation des activités par l'utilisation adaptée de la méthodologie PIPO et la vérification de l'adaptabilité des outils de la PIPO en milieu villageois.

• Contenu

- Buts de la planification des interventions par objectifs ;
- Application de la PIPO ;
- Caractéristiques de la PIPO ;
- Limites de la PIPO ;
- Principales étapes de la PIPO ;
- Analyse (problèmes, objectifs, stratégies, participation) ;
- Cadre logique ;
- Mise en pratique des outils et de la méthodologie ;
- Identification des outils de la PIPO applicables et acceptables en milieu villageois.

B)Objectif de la planification villageoise

Définir, de manière participative, les contraintes majeures et les stratégies de résolution, propres à chaque village concerné.

C) Méthodologie adoptée pour l'application de la PIPO

Suite à l'exercice sur le terrain et à l'observation du comportement des villageois, l'équipe formée a arrêté la démarche PIPO la plus appropriée au terrain. Plusieurs points essentiels ont été traités :

- Etablissement d'un programme par arrondissement : cinq jours sont prévus dans chaque village-centre pour réaliser les PIPO. Lors des réunions PIPO, tous les villages satellites concernés étaient représentés par au moins trois personnes

(une femme, un jeune, le chef de village). Cette triangulation assure des informations riches et diverses. Trois villages centres sont investis par semaine, un dans chaque arrondissement. L'ensemble des réunions PIPO se sont déroulées durant le mois d'octobre.

• Composition des équipes : la composition de chaque équipe a été réalisée en tenant compte des critères suivants :

- genre (hommes et femmes) ;
- maîtrise de la langue ;
- connaissance de la zone (au moins 1 animateur ayant réalisé la MARP exploratoire sur le site).

Afin de rendre l'expertise multidisciplinaire, chaque équipe se compose donc de 5 personnes (un animateur, une animatrice, un stagiaire ITA, un technicien du Plan et un collaborateur d'AQUADEV).

• Elaboration d'un canevas de travail afin de :

- faciliter l'appropriation du déroulement du travail ;
- harmoniser la méthodologie ;
- déterminer les besoins en information ;
- recenser les informations disponibles ;

1. Identification des outils et des supports à utiliser

Outils retenus
• arbre à problèmes ;
• arbre à objectifs ;
• analyse des stratégies ;
• analyse de la participation.
Supports utilisés

Utilisation de grandes feuilles sur lesquelles des fiches illustrées de symboles et de dessins ont été colées afin de représenter les différentes étapes de la démarche. Ces illustrations ont été faites par les participants de chaque sous-groupe.

2. Organisation du travail sur le terrain

• Les réunions avec les villageois se sont tenues dans les villages-centres, puisque par définition, ces derniers constituent un point de ralliement à distance plus ou moins égale avec l'ensemble des villages satellites qui gravitent dans leur périphérie.

Une information préalable des autorités et de la population des villages centres et satellites a été faite afin de définir l'objet et les dates de séjour pour les PIPO. Ceci afin d'assurer l'hébergement de l'équipe et de permettre aux villageois de s'organiser pour participer aux réunions.

A l'arrivée dans le village, les membres de l'équipe rencontrent les villageois afin de décider de la façon dont le travail va être réalisé sur le terrain. Durant cette réunion, les différents problèmes identifiés lors des MARP exploratoires et thématiques sont rappelés. Les représentants de chaque village citent ensuite les trois contraintes majeures qui leur sont propres et les hiérarchisent. Ceci constitue la base de travail.

Lors de cette assemblée générale introductive, les horaires de travail sont arrêtés. Chaque jour, les membres de l'équipe se sont répartis afin de travailler avec les 3 sous-groupes de manière séparée. Chaque sous-groupe a pu réaliser l'ensemble des outils de la PIPO.

Au terme des travaux quotidiens, une synthèse journalière permet à l'équipe d'analyser ce qui a été fait, de planifier les activités du lendemain et de procéder aux ajustements nécessaires (horaires).

Suite à ces séances, la tenue d'une assemblée générale de restitution a permis la mise en commun des travaux effectués par les sous-groupes. Cette étape a abouti à un consensus entre les différents groupes présents.

D)Restitution des PIPO au sein de l'équipe

Suite au séjour sur le terrain, la finalisation de l'analyse et la présentation des données collectées a fait l'objet d'un travail collectif avec les membres de l'équipe.

E) Résultats atteints

Les données collectées au cours des PIPO ont été regroupées dans 12 dossiers, soit un par village-centre.

Le canevas de chaque document est le suivant :

- Partie introductive : composition de l'équipe, date de la mission de terrain, objet de la mission ;

- Assemblée générale de présentation : personnes présentes à l'AG, répartition homme/femme, identification des contraintes majeures par la population, nécessité d'avoir au moins 3 représentants par village ;
- Analyse des problèmes : synthèse des arbres à problèmes en AG (causes et conséquences définies par les sous-groupes) ;

- Analyse des objectifs : synthèse des arbres à objectifs en AG ;

- Choix des stratégies : priorités en fonction des problèmes retenus ;

- Analyse de la participation (pour chaque problème) ;

- Définition des actions (afin de résoudre les problèmes) ;

- Assemblée Générale de restitution et de clôture ;

- Conclusion du séjour ;

- Annexes.

F) Auto évaluation de la démarche PIPO

Cette dernière résume l'analyse de l'équipe d'animateurs sur leur formation et leur démarche de terrain. Elle reprend donc les aspects positifs et négatifs de chaque étape. Les différents points abordés sont :

- la formation théorique PIPO ;
- l'exercice sur le terrain ;

- la préparation de la démarche de planification ;
- l'établissement d'un programme par arrondissement ;
- la composition des équipes ;
- l'élaboration d'un canevas de travail ;
- l'information et la sensibilisation ;
- le bilan à la suite de la première sortie PIPO ;
- le séjour sur le terrain :
  - participation de la population ;
  - organisation du travail en équipe ;
  - restauration des participants ;
  - conditions de réalisation de la démarche PIPO au village ;
- les points maîtrisés par l'équipe ;
- les points qui ont causé des difficultés à l'équipe.

IV.5.2.2.6.2. Les Ateliers d'arrondissements

A) Objectifs

Pour parachever le processus d'investigation entrepris depuis mars 2000, il a été prévu de tenir un atelier de planification au niveau de chacun des arrondissements. L'atelier d'arrondissement s'inscrit dans cette logique de démarche participative. Il se propose d'atteindre les objectifs suivants :
- Amener les participants à prendre conscience des enjeux du développement local ;
- Permettre aux différents partenaires concernés par les projets villageois de se retrouver et d'échanger sur leur perspective de collaboration ;
- Définir les termes du partenariat susceptibles de favoriser la mise en œuvre des projets.

B) Méthodologie

- Une durée de 3 jours est prévue pour le déroulement de chaque atelier auquel sont conviés des délégués villageois (hommes et femmes), des représentants des Services Techniques et des autorités traditionnelles ;

- Pour une meilleure efficience de la communication, une large place est donnée à la présentation des participants. Chaque personne présente décline son identité, son village ou institution d'origine et sa fonction. A ce stade de l'ouverture des travaux, un collaborateur d'AQUADEV joue le rôle de « facilitateur » ;

- Le programme et les horaires de travail proposés ont été amendés par les participants ;

- Le « facilitateur » a procédé à un bref rappel du déroulement de la démarche PIPO au niveau des villages ;

- Les délégués villageois présentent les contraintes et les stratégies de solutions issues des séances de planification tenues au niveau de la poche, et les actions qu'ils envisagent de réaliser ;

- La présentation des projets villageois fait l'objet d'un débat qui se transforme en séance d'échange de points de vue et de concertation ;
- Au terme des discussions, la validation des stratégies retenues par les villageois est effective ;

- AQUADEV précise alors son positionnement par rapport aux différents projets (dossier d'instruction) et précise les raisons objectives qui ont conduit à l'impossibilité de retenir certaines actions ;

- Le cadre général du partenariat est défini : les participants aidés par le facilitateur identifient dans un premier temps les acteurs de leurs projets respectifs. Ils précisent alors leurs rôles et leurs responsabilités ;

- Le cadre spécifique du partenariat est établi par projet villageois. Les participants réfléchissent sur le processus de mise en œuvre de chaque projet, le coût et la chronologie d'exécution.

C) Résultats

- Consensus entre les intervenants ;

- Clarification de la notion de partenariat ;

- Engagement des villageois par projet ;

- Finalisation de la planification participative.

IV.5.3. Les méthodes participatives : un outil adapté ?

IV.5.3.1. Points forts des méthodes participatives

- Elles favorisent la conscientisation de tous les acteurs concernés par une opération ;

- Elles constituent un facteur de pérennisation des actions ;

- Elles valorisent les savoir et savoir-faire des participants ;

- Les actions sont définies par la population et correspondent donc mieux à leurs besoins réels ;

- Elles permettent d'impliquer les populations dans tout le processus (identification, planification) ;

- Elles favorisent l'expression des groupes vulnérables, notamment les femmes ;

- Elles se concrétisent par l'élaboration de supports qui peuvent être interprétés par tous y compris par les participants non alphabétisés grâce à l'utilisation de symboles ;

- Elles permettent aux agents de développement d'avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention avant de démarrer les activités ;

- Elles permettent une perception de la problématique du terroir par les populations et la recherche de solutions adaptées ;

- Elles peuvent comporter des effets induits positifs (grâce au profil historique, les jeunes prennent connaissance d'évènements importants qu'ils ignoraient, des groupes de villageois en conflit depuis des années se réunissent pour une première fois à l'occasion des travaux de la MARP,…).

IV.5.3.2. Limites et contraintes des méthodes participatives

- La démarche participative est longue ce qui peut susciter le découragement des populations villageoises. « On passe son temps à discuter et on ne voit toujours rien de concret » ;

- La démarche participative nécessite des ressources humaines et logistiques importantes ; elle est donc coûteuse ;

- Les populations ne sont pas toujours disponibles lors de la mise en œuvre des différents outils ce qui peut engendrer des biais saisonniers (problème d'exode, séjour épisodique des pasteurs transhumants...) ;

- L'application des méthodes participatives exige un personnel compétent et formé. Des insuffisances en matière de communication et en techniques d'animation ont pu être constatées lors des supervisions (parole donnée en priorité aux groupes les plus forts, pas d'efforts effectués pour faire participer les personnes en retrait...) ;

- Certaines méthodes sont complexes et difficilement accessibles aux personnes non alphabétisées (cas de certains outils de la PIPO) ;

- L'esprit figé de certains membres de l'équipe peut constituer un obstacle au déroulement des travaux (PIPO) ;

- La méthode exige une très bonne sélection de la zone d'intervention au préalable car il est difficile de recentrer par la suite compte tenu de l'investissement « moral » et des rapports créés avec les villageois ;

- Les conditions de réussite sont difficiles à réunir durant tout le processus : motivation réciproque des animateurs et des villageois, niveau d'ouverture d'esprit acceptable pour nourrir les discussions, temps consacré dans les villages ;

- Les comportements des « facilitateurs » des Méthodes Participatives ne sont pas toujours en adéquation avec l'approche. La tendance à trop préparer les contenus constituent un réel obstacle au débat « participé ».

IV.6. Programme de développement régional intégré de Louga

Sophie VANHOMWEGEN,
Chef du projet
SEN III Louga

IV.6.1. Contexte général et cadre du Programme

IV.6.1.1. Contexte

Le projet Sénégal III Louga, financé par le Fonds de Survie Belge (FSB) et mis en œuvre par l'ONG AQUADEV, sera évalué fin 2001. La présente communication est produite dans le but de faciliter l'évaluation finale dudit projet et de dresser des pistes pour la mise en œuvre, dans le cadre de nouveaux projets, d'une procédure plus systématique de suivi des activités d'un projet de sécurité alimentaire. Cette communication n'explique pas en détail l'approche et les actions réalisées mais, après une brève remise en perspective des interventions dans chaque domaine d'activités, dresse une liste – non exhaustive – d'indicateurs objectivement vérifiables (IOV) de suivi – évaluation du projet.

IV.6.1.2. Limitations

L'identification d'indicateurs d'évaluation d'impact des activités du projet Sénégal III Louga sur la sécurité alimentaire des populations partenaires est confrontée à plusieurs contraintes et limitations.

La première contrainte est d'ordre calendaire : le projet n'a qu'une durée de 4 ans dont une année consacrée au diagnostic et à la planification participatifs. Toutes les activités et réalisations concrètes du projet seront donc, en fin de projet, « vieilles » de trois ans, dans le meilleur des cas.

Deuxièmement, le projet n'a pas pleinement profité de la phase « MARP » pour établir les situations de référence du degré de sécurité alimentaire des populations partenaires du projet (par exemple par le biais d'enquêtes ménages). De plus, le projet n'a pas mis en place une procédure de suivi permanent de ses actions.

La troisième limitation est géographique : le projet n'intervient que dans une quarantaine de villages situés sur le territoire de quatre communautés rurales et dans trois zones agroéconomiques différentes. Dès lors, l'impact sur la sécurité alimentaire dans le département de Louga – et a fortiori la Région – ne pourra être « mesuré » qu'à moyen terme, une fois que l'effet « tâche d'huile » espéré, se soit réellement produit.

Quatrièmement, le changement d'équipe à mi parcours – départ et remplacement des expatriés - a conduit à un recentrage thématique et géographique, ainsi qu'à une nouvelle approche méthodologique. Dès lors, le cadre logique - et les IOV - du document de la deuxième phase du projet n'a pas été utilisé par la nouvelle équipe.

Dernière contrainte, mais non des moindres, l'évaluation de l'impact des activités d'un projet de courte durée sur la sécurité alimentaire est en soi une gageure. En effet, la sécurité alimentaire entremêle des données socio-économiques diverses : état sanitaire, éducatif, productions agricoles, etc. Par exemple, l'impact du projet sur l'augmentation des productions agricoles ne pourra pas être mesuré en fin de projet car l'impact climatique est tel qu'il est impossible, sur une courte période (à peine deux campagnes agricoles clôturées dans le cas du projet), de distinguer, dans une éventuelle augmentation de productions, l'impact du projet de l'impact du climat, le facteur climat étant par essence très

fluctuant (particulièrement en ce qui concerne la pluviosité). Du fait de ces limitations, l'évaluation devra porter non pas sur la sécurité alimentaire des populations en tant que telle mais plutôt sur la pertinence des voies et moyens mis en œuvre.

IV.6.1.3. Indicateurs objectivement vérifiables du projet Sénégal III

Les différents indicateurs repris ci-après doivent être vus sous l'éclairage des cinq questions qui guideront l'évaluation du projet, à savoir :

1) L'efficacité des instruments mis en place pour améliorer la sécurité alimentaire des populations ;
2) La viabilité de ces instruments ;
3) Le bien fondé de l'approche d'AQUADEV pour assurer l'appropriation du projet par les partenaires locaux ;
4) Les actions pour la promotion de la femme et de l'environnement ;
5) La durabilité et les arrières-effets de l'aide alimentaire d'urgence de 1998.

Pour les questions 1 et 2, nous entendons par « instruments » aussi bien les réalisations concrètes (« sous-projets » comme les mutuelles, le PROMALO, etc.) que les outils (IEC, formations, etc.). Si la viabilité des réalisations concrètes pourra être évaluée aisément, l'évaluation d'outils comme la formation, n'est pas un objectif en tant que tel. Dans le cas des outils, c'est plutôt la pertinence de leur choix et leur efficacité espérée qui doivent être évalués.

Pour la question 4, il sera facile d'extraire de toutes les actions du projet celles qui sont spécifiques aux femmes ou d'extraire la part prise par les femmes dans les actions non spécifiques à un genre. Quant aux actions pour la promotion de l'environnement, elles constituent un domaine d'intervention en tant que tel. Elles sont donc aisées à isoler, à quantifier et à évaluer.

Concernant le point 5, dans le cadre de son objectif principal de sécurité alimentaire, Sénégal III Louga a procédé à une distribution du riz aux villageois de la région de Louga. En fait, le riz a été vendu à un prix très bas afin de toucher le maximum de personnes. Les recettes de la vente ont servi à la constitution d'un Fonds de Développement Local qui est réutilisé par les villageois eux-mêmes. Les actions induites sont actuellement partie prenante des actions du projet et donc évaluées simultanément. Elles pourront toutefois être « isolées » sans difficultés.

Le cadre logique synthétique ci-après reprend les principaux domaines d'intervention et activités du projet. Ensuite, par domaine d'intervention, les principales activités et leurs IOV seront dégagés.

Tableau 22 : Objectif global : Amélioration des conditions de vie des populations

Objectifs	Domaines d'action	Outils	Activités
Amélioration du bien-être social	Renforcement des capacités	• Animation • Formation, Sensibilisation	• Renforcement des organisations de base • Alphabétisation fonctionnelle • Introduction et promotion de foyers améliorés • Mise en place de bois de village
	Environnement	• Formation • Information, Education et Communication (IEC) • Infrastructures de Santé	• Sensibilisation à la lutte contre les feux de brousse • Production de supports didactiques • Formations d'agents relais communautaires, d'agents de santé et de matrones • Organisation de séances villageoises d'IEC
	Santé / Hygiène	• Hydraulique villageoise	• Production de supports didactiques • Réhabilitation et/ou extension de postes de santé • Construction et réhabilitation de puits et installation de pompes INDIA • Réhabilitation de forage • Formations sur le chemin de l'eau, l'entretien pompe, etc.
	Accès à l'eau		• Production de supports didactiques
Augmentation des revenus	Productions agricoles ❑ Maraîchage ❑ Agriculture pluviale ❑ Elevage ❑ Pêche	• Information • Conseil / Formation • Infrastructures de production • Micro-finance	• Récolte, analyse et diffusion de données de productions • Parcelles de démonstration • Formations de techniciens villageois • Production de supports didactiques • Introduction de semences de variétés améliorées • Construction de magasins et hangars céréaliers, d'aliments pour bétail et de magasins « pêche » et « horticulture » • Octroi de micro-crédits • Mise en place de mutuelle d'épargne et de crédit (MECZOP et MECBAS) • PROMALO
Appui à la décentralisation	Aide à la décision	• Système d'informations • Outils macro-économiques	• Banque de données, suivi, évaluation du projet géographiques (SIG) • Délimitation de communautés rurales • Mise en place d'un réseau de pourvoyeurs et d'utilisateurs de données socio-économiques • Production d'un Tableau de Bord de l'économie régionale • Activation d'une Banque de données socio-économiques régionales
	Appui à la ville de Louga	• Assainissement de la ville	• Identification d'un projet de récolte des ordures

IV.6.2. Indicateurs par outils et instruments et par domaine d'intervention

IV.6.2.1. Renforcement des organisations de base

IV.6.2.1.1. Animation

Les villages partenaires du projet avaient été sélectionnés sur base de critères de pauvreté dont, entre autres, le faible degré d'organisation (inexistence de structures, associations ou groupements représentatifs des habitants du village). Pour s'assurer un partenariat véritable avec les populations, le projet avait besoin d'un interlocuteur. C'est à cet effet que la mise en place d'Association Villageoise de Développement (AVD) qui se devait de représenter toutes les composantes des habitants d'un village (hommes, femmes, jeunes, vieux…) a été retenue. Ces AVD ont été ensuite regroupées en un Collectif d'AVD (CAVD) par zone agro-économique homogène.

L'optique initiale était de constituer une association villageoise juridiquement reconnue et composée d'un bureau élargi. Après près de deux ans d'existence et une évaluation interne du fonctionnement des AVD, la démarche a évolué. Dorénavant, le bureau de chaque association est réduit à trois personnes (un Président, un Trésorier, un Secrétaire) auxquelles s'ajoutent les responsables des différents comités techniques constitués pour chaque domaine d'intervention du projet (comités «crédit», «environnement», «hygiène et salubrité publique», «lutte phytosanitaire», «promotion féminine», etc.). De plus, il ne semblait plus nécessaire de faire reconnaître officiellement l'association (notamment en raison du risque de conflits avec les structures locales officielles) mais de la considérer comme une interface entre le village et le projet de façon à démultiplier rapidement les actions et l'impact des activités du projet. Ce système permet, le cas échéant, l'émergence au sein des AVD et des CAVD de groupements et/ou associations tels que les groupements de femmes et les groupements de producteurs (GIE).

IOV :
- Nombre d'AVD, de CAVD, de groupements créés ;
- Dynamisme de ces associations et groupements : nombre de réunions, qualité des PV de réunions, nombre d'activités ;
- Dynamisme des commissions techniques de chaque AVD.

IV.6.2.1.2. Alphabétisation fonctionnelle

L'objectif visé par le projet n'est pas en soi d'alphabétiser mais bien de s'assurer la présence de relais-villageois à même de diffuser dans leur communauté respective – leurs villages comme les villages voisins – tous les messages de sensibilisation, d'information et de formation transmis par le projet. Les auditeurs prioritaires des classes d'alphabétisation sont donc toutes les personnes impliquées dans l'une ou l'autre fonction au sein de l'AVD et dans les thématiques du projet (ex : techniciens de brousse, agents relais communautaires, etc.).

IOV :
- Nombre d'auditeurs(trices) ;
- Nombre de diplômé(e)s par AVD ;

Figure 42 : Exemple d'alphabétisation fonctionnelle dans la région de Louga (Sénégal)

Figure 41 : Exemple d'animation dans la région de Louga (Sénégal)

IV.6.2.2. Environnement

Dans le cadre de la lutte contre la désertification, le projet a opté pour des actions concrètes, ciblées et économiquement rentables (économie financière ou génératrices de revenus). Les outils IEC et les formations sont à nouveau privilégiés. Au sein de chaque village est mis en place un comité « environnement » composé de femmes dans la majorité des cas.

IV.6.2.2.1. Introduction et promotion de foyers améliorés

L'utilisation de foyers améliorés (« bann ak suf ») permet une diminution de la consommation de bois de plus de 50 %. Ceci induit une économie financière substantielle (pour les hommes et/ou pour les femmes selon les familles), un allégement du travail des femmes en plus d'une sécurisation des personnes et des biens (brûlures des enfants, incendies).

IOV :
- Nombre de concessions équipées/nombre de concessions par AVD (taux de pénétration) ;
- Nombre de foyers construits et réellement utilisés (taux d'utilisation) ;
- Nombre de foyers utilisés après x mois (taux d'entretien des foyers) ;
- Nombre de foyers construits et utilisés hors des AVD (taux diffusion, « effet tâche d'huile »).

IV.6.2.2.2. Mise en place de bois de village

Suite à la demande des populations, le projet a facilité et encadré la mise en place de bois de village. Les essences sont choisies non seulement pour leur adaptation aux conditions locales (rusticité) mais aussi pour leurs produits « économiques » : bois d'œuvre, fourrage, épineux (clôtures), colorants, fruits.

IOV :
- Nombre de bois de village, nombre de plants mis en place ;
- Taux de reprise après x mois (mesure du degré d'entretien et de protection).

IV.6.2.2.3. Lutte contre les feux de brousse

Dans ce domaine, le projet s'est limité à sensibiliser les populations à la protection des habitations, des greniers et des bois de village par le biais de pare-feu.

IOV : Nombre d'accidents dus aux feux de brousse.

IV.6.2.3. Santé / Hygiène

Plus de la moitié des maladies récurrentes dans la zone d'intervention du projet découle de comportements inadaptés des populations (manque d'hygiène par exemple). Dès lors, le projet a axé son intervention principalement sur l'IEC ainsi que sur la promotion des moyens de prévention.

Ces activités d'IEC n'ayant débuté qu'en 2000, il est difficile de prétendre mesurer l'impact précis du projet sur le niveau de santé des villages (diminution de telle ou telle maladie dans les circonscriptions concernées, par exemple). Tout au plus, il sera possible d'évaluer l'approche choisie (IEC) et de quantifier les activités réalisées et/ou le taux de pénétration de tel ou tel moyen de prévention.

IV.6.2.3.1. IEC – Formation d'agents relais communautaires (ARC)

IOV :
- Nombre de séances d'IEC villageoises organisées par le projet;
- Nombre de Comités d'hygiène et de salubrité publique mis en place et actifs ;
- Nombre d'ARC formés et toujours actifs après x mois (nombre d'animations et causeries organisées par les ARC, nombre de pharmacies « premiers soins » fonctionnelles,…).

Figure 43 : Journée de l'arbre, Keur Dane, juillet 2000 (Sénégal)

Figure 44 : Exemple de IEC : sensibilisation et formation, région de Louga (Sénégal)

IV.6.2.3.2. Promotion de moyens de prévention

L'IEC permet de sensibiliser les populations à l'adoption de moyens de prévention, simples et efficaces, du paludisme (moustiquaires) et des maladies diarrhéiques (canaris à robinet, latrines). Le projet joue un rôle de sensibilisation et de facilitation (achat groupé de moustiquaires, octroi de crédits « moustiquaires », formation de maçons pour la construction des canaris).

IOV :
- Nombre de moustiquaires achetées en crédit ou en cash et toujours utilisées après x mois ;
- Nombre de cas de paludisme par AVD (évolution annuelle) ;
- Nombre de canaris construits et toujours utilisés après x mois ;
- Nombre de latrines construites, utilisées et entretenues après x mois.

IV.6.2.3.3. Infrastructures de santé

Le projet a conduit à la réhabilitation, à l'extension (construction de maternités) et à l'équipement (mobilier, fonds de roulement en médicaments) des cinq postes de santé les plus utilisés par les villages partenaires.

IOV :
- Nombre et qualité des infrastructures et équipements réalisés ;
- Viabilité de ceux-ci (entretien, renouvellement).

IV.6.2.4. Accès à l'eau

Le volet « hydraulique villageoise » s'est focalisé sur la réhabilitation de puits (et non sur leur construction, à une exception près), sur l'installation de pompes INDIA (pour faciliter le travail des femmes d'exhaure de l'eau), sur l'installation d'une adduction d'eau, sur la réhabilitation d'un forage et bien entendu sur le volet formation à la gestion des ouvrages hydrauliques et à l'entretien des pompes.

IOV :
- Nombre d'ouvrages construits, réhabilités et équipés (IOV d'activité) ;
- Nombre d'ouvrages fonctionnels après x mois.

Figure 45 : Promotion de moyens de prévention du paludisme, Louga (Sénégal)

Figure 46 : exemple d'infrastructure de santé

Figure 47 : Exemple d'accès à l'eau, Louga (Sénégal)

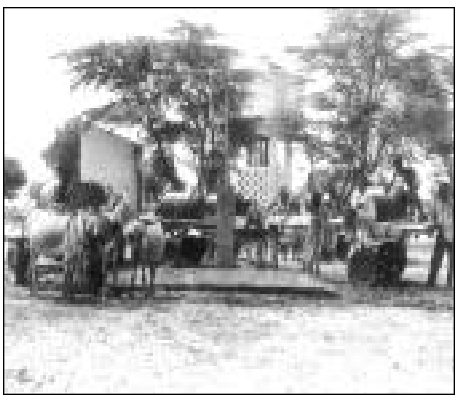

IV.6.2.5. Productions agricoles

L'objectif d'augmentation des revenus tirés des productions agricoles (au sens large) est l'objectif majeur du projet. Les outils privilégiés sont l'IEC et la formation, l'équipement et la mise en place d'infrastructures de production et de commercialisation et le micro-crédit.

IV.6.2.5.1. Agriculture pluviale

Pour soutenir la diversification des cultures pluviales et faire face à la diminution de la pluviométrie dans la région, le projet a opté pour l'introduction et la diffusion de variétés améliorées à cycle court de niébé, de mil et d'arachide, pour l'adoption par les paysans d'itinéraires techniques appropriés (accent particulier sur la lutte phytosanitaire) et pour la production locale de semences de ces variétés.

IOV :

- Quantité de semences de ces variétés produites et vendues par campagne ;
- Taux de pénétration de ces variétés dans les AVD (degré d'adoption de ces variétés) et dans la zone (« effet tâche d'huile»);
- Nombre de comités de lutte phytosanitaire fonctionnels (nombre de traitements) ;
- Nombre de supports didactiques produits et diffusés ;
- Suivi des productions agricoles dans le département et la région (le suivi de la part relative de la production du département de Louga par rapport à celle de la région et du pays pourrait être à moyen terme un bon indicateur - relativement indépendant du climat - de l'impact du projet sur l'augmentation et la diversification des productions agricoles) ;
- Nombre et types d'utilisations des magasins céréaliers villageois ;
- Viabilité du hangar céréalier de Gouye Mbeutt (gestion, rentabilité) ;
- Pérennité des équipements (gestion, entretien) ;

Figure 48 : Agriculture pluviale dans la région de Louga, Sénégal.

Figure 49 : Semis de parcelles semencières, Keur Mampur Guèye, Juillet 2000, Sénégal.

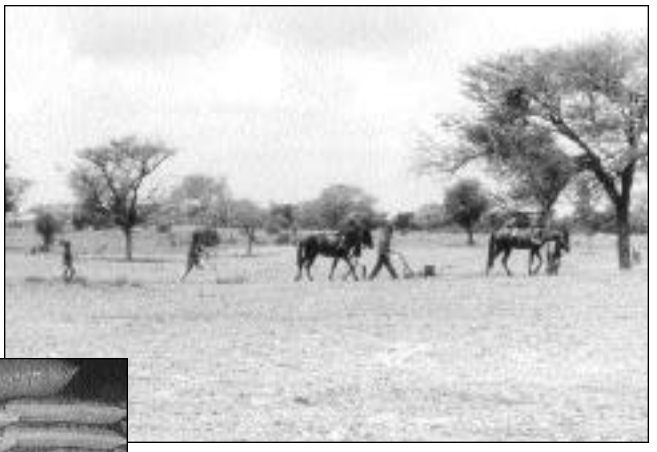

IV.6.2.5.2. Elevage

L'objectif à terme en matière d'élevage dans la zone sylvo-pastorale est l'amélioration de l'alimentation et de la santé animale. A cet effet, un magasin d'aliments pour bétail a été mis en place et des auxiliaires vétérinaires seront formés. Dans les zones du bassin arachidier et du bassin sylvo-pastoral, l'embouche ovine de Tabaski a été soutenue par des activités de micro-crédit et des formations techniques.

IOV :
- Viabilité du magasin d'aliments pour bétail (gestion, rentabilité, fonctionnement) ;
- Nombre d'auxiliaires vétérinaires formés, actifs (gestion des pharmacies vétérinaires) ;
- Nombre de crédits « embouche ovine » et taux de remboursement annuel.

IV.6.2.5.3. Maraîchage

Dans le domaine horticole, le projet intervient dans la zone des Niayes, principalement par le biais du micro-crédit (voir plus loin), de l'IEC – formation (agent horticole) et de la mise en place d'un magasin d'intrants horticoles. A terme, la constitution d'un groupement de producteurs est prévue.

IOV :
- Crédits maraîchers (type, nombre, quantité, genre, plan d'investissements, etc.) (voir MECZOP) ;
- Viabilité du magasin d'équipements et intrants (gestion, rentabilité, gamme de produits proposés (impact des parcelles pilotes) ;
- Nombre de fiches techniques « produits » et « matériels » éditées et diffusées ;

IV.6.2.5.4. Le PROMALO

Le projet de maraîchage urbain de Louga a pour objectif d'offrir à de jeunes chômeurs de la ville de Louga, des formations techniques en gestion de micro-entreprise. Ce projet tripartite est porté par la Mairie, le Projet et les Associations de jeunes.

IOV :
- Finalité du projet ;
- Viabilité et rentabilité économique.

Figure 50 : Exemple de magasins céréaliers

Figure 51 : Exemple de maraîchage dans la région de Louga

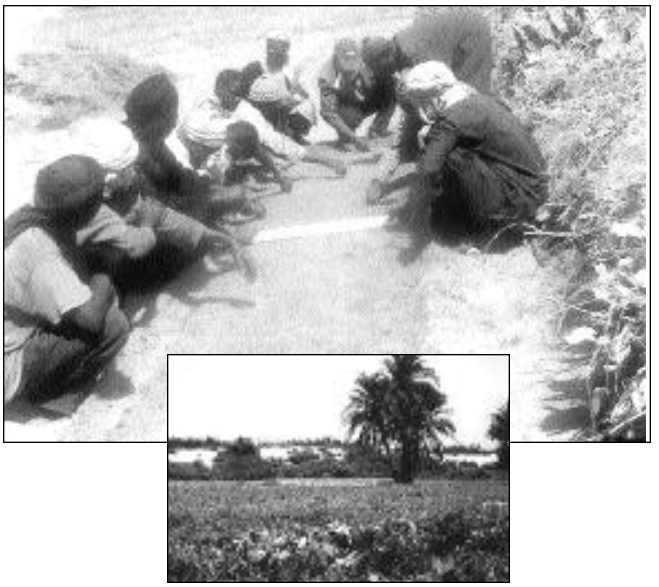

Figure 52 : Production maraîchère, Louga, février 2001

IV.6.2.5.6. La Pêche

Les activités halieutiques du département de Louga sont également concentrées dans la zone des Niayes. Ce volet concerne le micro-crédit, la formation (agent de pêche mis à disposition), la mise en place d'un magasin de matériels, accessoires et produits de pêche, la commercialisation et la transformation du poisson et enfin, la construction d'infrastructures de production.

IOV :
- Crédits « pêche » (type, nombre, quantité, genre, plan d'investissements, etc.)
- Viabilité du magasin couplé avec le magasin horticole ;
- Viabilité des infrastructures construites.

Figure 53 : exemple d'activités halieutiques.

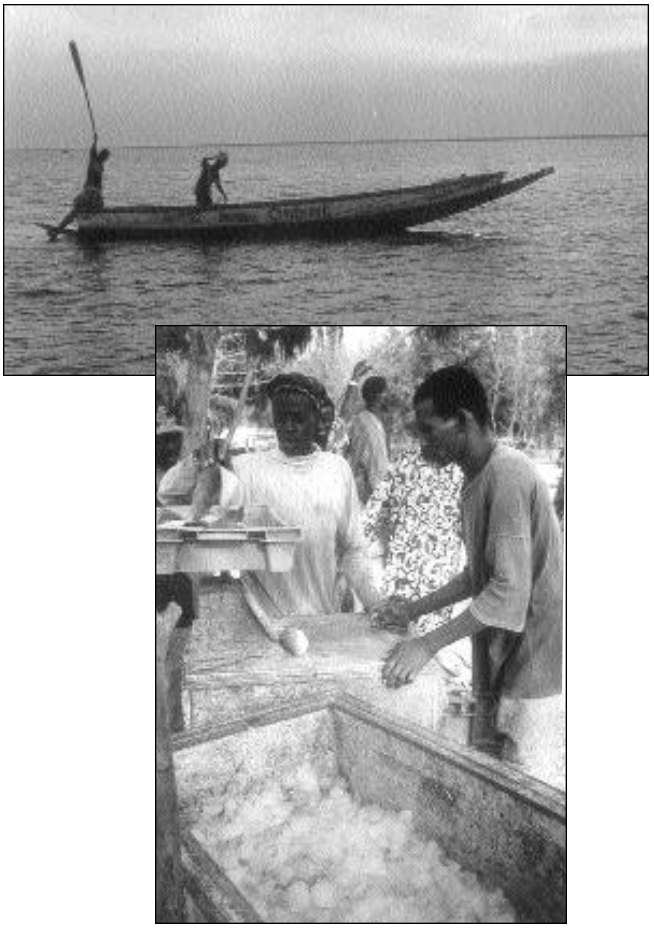

IV.6.2.6. La Micro-finance

La micro-finance est un outil réellement performant, notamment pour l'augmentation des activités génératrices de revenus agricoles. Elle en est donc devenu un domaine d'intervention à part entière. Dans la zone des Niayes, le besoin en crédit avait été exprimé comme une priorité par les populations. Ainsi, le projet a initié, dès 1999, une mutuelle d'épargne et crédit de la zone de Potou : la MECZOP. Dans la zone du bassin arachidier et sylvo (BAS), le projet a bien utilisé le micro-crédit comme outil de promotion des productions agricoles mais uniquement au coup par coup et en gestion directe par le projet. Au vu de cette expérience très encourageante et de façon à perpétuer les actions de crédit, une nouvelle mutuelle, la MECBAS, a été mise en place.

IOV de la viabilité financière et de gestion des mutuelles : évolution des indicateurs suivants :
- politique de crédit (évolution) ;
- offre de crédit (diversification des produits) par type d'activités et par population-cible (pauvres, femmes) ;
- taux d'adhésion et de pénétration (nombre et montant des crédits) par population-cible potentielle, par village, par genre et par activités ;
- taux d'épargne par type de dépôt ;
- activités d'animation et formation conduites parallèlement aux indicateurs de suivi de la mutuelle (plan d'investissements, etc.).

IV.6.2.7. Aide à la décision

Les outils d'aide à la décision développés par le projet, pour le projet lui-même et pour les services déconcentrés et décentralisés de la région, sont le système d'informations géographiques (SIG) et les outils de cadrage macro-économique.

IV.6.2.7.1. Le SIG

L'outil SIG présente de nombreuses possibilités d'aide à la décision ainsi que de suivi et d'évaluation d'actions. Il est utilisé par le projet comme outil de constitution d'une banque de données géo-référencées, d'aide logistique (opération « distribution de vivres »), de suivi (visualisation) des activités, planification d'activités, etc. Selon les données fournies par les différents services techniques, le projet peut, à la demande, produire des supports cartographiques d'aide à la décision (exemple couverture en infrastructures Santé).

IOV :

- Qualité du contenu de la banque de données « projet » et degré d'utilisation ;
- Nombre et qualité des produits cartographiques produits et degré d'utilisation ;
- Résultats de la délimitation des frontières d'une communauté rurale (test).

IV.6.2.7.2. Les outils de cadrage macro-économique

Les outils de cadrage macro-économique (tableau de bord de l'économie locale, bulletin périodique, etc) sont des outils d'aide à la décision fondés sur une base de données fiables et exploitables. Cette base de données socio-économiques est alimentée par un Réseau constitué des services décentralisés et déconcentrés de la Région et des différents partenaires (ONGs, associations, collectivités locales) qui produisent et/ou utilisent ces données. Ce réseau constitue le soubassement de l'outil. Les travaux de concertation de ce réseau doivent permettre aux collectivités locales de cerner leurs besoins en matière de données et d'outils nécessaires à une prise de décision efficiente. Dans ce cadre, le projet qui joue un rôle de « facilitateur » rencontre son objectif d'aide à la décentralisation.

Les outils de cadrage macroéconomique permettront un suivi régulier de la situation économique régionale, indispensable à

la planification. Ils contribueront également à dégager des IOV de suivi, d'évaluation et d'impact des activités du projet.

IOV :

- Fréquence, taux de fréquentation des ateliers de concertation du Réseau
- Qualité des produits des travaux du Réseau
- Quantité et fiabilité des informations réunies dans la Banque de données
- Amélioration de la compréhension des dynamiques macro-économiques et de l'état du développement humain dans la Région
- Capacité des indicateurs sélectionnés dans le Tableau de bord à améliorer les capacités de décision des collectivités locales (fréquence d'utilisation) dans leur domaine de compétence
- Fréquence des mises à jour des indicateurs
- Fréquence et qualité des publications économiques régionales;

IV.6.2.8. Appui à la Ville de Louga

Comme la zone d'intervention du projet se situe dans le département même de Louga et que le chef lieu du département et de la région abrite nos bureaux, il eut été « politiquement incorrect » d'exclure toute intervention en faveur de la ville elle-même. La nouvelle équipe a toutefois fortement réduit la teneur de cette intervention.

IV.6.2.8.1. Appui aux activités culturelles

Le projet soutient des initiatives culturelles d'envergure dans le cadre du FESFOP. Cette implication ponctuelle dans la vie sociale et culturelle de la commune donne l'occasion au projet de promouvoir ses activités d'IEC auprès d'un large public.

IOV :

- Nombre d'articles, émissions radios sur le projet et ses activités.

IV.6.2.8.2. Expertise « collecte des ordures ménagères »

Une mission d'identification relative à un projet de collecte et de traitement des ordures de la ville de Louga sera conduite. Le résultat attendu de cette mission est un document de projet cohérent, réaliste et budgétisé, à soumettre à divers bailleurs.

IOV :
- Qualité technique et financière du projet proposé ;
- Marques d'intérêt des bailleurs.

IV.6.2.9. Approche du projet AQUADEV

Pour s'assurer l'appropriation du projet par les partenaires locaux, le projet a adopté plusieurs principes d'intervention et multiplié les partenariats tant avec les services déconcentrés et décentralisés qu'avec d'autres projets et organismes de développement. L'implication systématique des agents des services techniques de l'Etat a eu pour résultats qu'ils participent aux activités du projet, de leur conception à leur mise en œuvre, et qu'ils se responsabilisent quant à leur réussite (intégration des activités du projet dans leurs propres programmes d'activités). De même, des protocoles de coopération sont signés avec des partenaires (ONG, projets, organismes de développement) afin de coordonner certaines interventions et/ou intégrer des réseaux locaux.

Concernant les « sous-projets » comme les mutuelles, les magasins de CAVD ou de groupement et le PROMALO, les organes de gestion, composés de villageois membres, sont formés en continu ; ces organes assurent l'appropriation complète des sous-projets par les partenaires villageois. Seul un appui/conseil plus ou moins léger du projet s'avère nécessaire.

IOV :

- Viabilité et pérennité des sous-projets (voir IOV + haut) ;
- Nombre de partenariats et conventions signés et fonctionnels;
- Nombre et contenu de contrats de prestations de services avec les services déconcentrés.

Conclusions

V.1. Conclusions Générales : Analyse et Interprétation

El Housseynou LY,
Secrétaire Exécutif
par intérim de IAGU

1. Le séminaire a donné aux différents participants l'opportunité d'échanger leurs expériences complémentaires dans une dynamique concertée. Cette interaction a été effectuée dans un climat de quête et de compréhension des paradoxes, forces et limites de la famille des méthodes participatives de diagnostic du milieu et de planification des actions de développement. Cette orientation fondamentale de la rencontre de Niamey a donné un cachet interactif aux discussions et une fracture dynamique et itérative au processus d'apprentissage des participants.

2. Le séminaire a eu l'opportunité de mettre en réseau plusieurs experts en participation et développement institutionnel intervenant en Afrique Francophone dans des domaines différents. Ceci a permis de questionner les outils participatifs au travers d'expériences menées de manière concrète et de leçons et enseignements dérivés de la conduite d'exercices de développement participatif.

3. Les outils de développement participatif cumulent dans leur pluralité des problématiques variées. Leur pertinence est souvent fonction de leur instrumentalisation et de la philosophie qui les habille. Cette dimension a donné lieu à des débats intéressants sur l'application mécanique des outils et techniques d'analyse auprès des groupes-clients. Ceci traduit un manque d'éthique et de sensibilité envers les paradigmes qui structurent les méthodes participatives.

4. Les méthodes participatives de diagnostic du milieu et de planification des actions de développement ne constituent pas une panacée qui offrent des recettes à toutes les situations de développement local. Il y a des limites subjectives et objectives qui leur sont rattachées ; elles fondent au mieux la nécessité de les articuler avec les méthodes classiques dans une logique de complémentarité fonctionnelle.

5. Les méthodes participatives intègrent les concepts directeurs de disciplines différentes et ont l'avantage d'appréhender les faits sociaux sous plusieurs facettes. Elles favorisent l'échange d'information, la consultation, le partenariat et la négociation. Elles sont utiles pour la prise de décision et facilitent la compréhension des opinions, des comportements et les attitudes de résistance et de passivité des groupes communautaires de base. En cela, elles s'offrent comme de puissants outils d'épistémologie sociale et de pédagogie de développement qui permettent :

   - d'apprendre sur le milieu ;
   - de comprendre le milieu ;
   - d'agir sur et avec le milieu en tant que champs social, tout en étant à l'écoute des discours et des pratiques.

6. L'analyse des expériences menées qui ont fait l'objet d'exposés démontre qu'il y a une tendance à une agrégation de méthodes participatives avec les méthodes classiques. Ce choix méthodologique transcende les courants de pensée et les écoles. Cette flexibilité convoque souvent la nécessité de diluer des méthodes participatives différentes dans la construction des stratégies de développement local.

7. L'institutionnalisation des cadres de concertation enseigne et poursuit le débat sur la décentralisation et la bonne gouvernance dans le contexte politique en Afrique au Sud du Sahara. En plus du fait que ces espaces de dialogue peuvent entretenir l'efficience et la durabilité des actions de développement communautaire, ils avantagent l'accès équitable aux informations et aux ressources, et donnent l'opportunité de responsabiliser les communautés de base à travers un dispositif consensuel de répartition de rôles. C'est d'ailleurs à ce niveau qu'il a été convenu d'interroger les forces des outils participatifs dans l'expérimentation de l'Agenda 21 en milieu urbain et dans les zones rurales. Cette expérimentation postule au moins trois (3) principes fondamentaux : (1) la participation communautaire, (2) la concertation et la coordination intersectorielle des activités, (3) l'engagement des autorités locales et publiques.

8. L'utilisation d'outils de développement participatif aurait permis aux ONG et programmes de développement, d'interférer dans les jeux traditionnels locaux, via les méthodes participatives, en tant que catalyseurs de la dynamique participative. La facilité d'immixtion dans les tissus sociaux a été faite de dialogue, de négociation, de conciliation et d'arbitrage dans des communautés d'acteurs qui ont des intérêts et des agendas différents.

9. Les méthodes participatives ne constituent pas une révolution par rapport aux méthodes classiques. Elles s'inscrivent plutôt comme une évolution de l'approche classique du développement endogène, évolution grandement favorisée par l'émergence de nouveaux acteurs (société civile, ONG, groupements à la base, etc.) porteurs de nouveaux courants de pensée et de nouvelles approches complémentaires aux approches classiques. La complexité du monde du développement et de la recherche fonde la nécessité d'une articulation cohérente de concepts directeurs, de méthodes différentes dans la perspective d'une compréhension systémique des faits sociaux.

10. Le concept de participation a revêtu, ces dernières années, des sens variés avec la consolidation de méthodes participatives dans les politiques publiques et le rôle de plus en plus grandissant de la société civile dans la lutte contre la pauvreté. Nonobstant, il subsiste toujours un hiatus entre les options institutionnelles du développement local et les réponses communautaires. Par conséquent, il urge d'entreprendre l'institutionnalisation de l'approche participative par contextualisation afin de faire des groupes communautaires de véritables porteurs de développement à partir des logiques locales.

V.2. General Conclusion : Analysis and Interpretation

El Housseynou LY,
Secrétaire Exécutif
par intérim de IAGU.

1. The seminar has given to the different participants the opportunity of carrying out exchanges about dissimilar experiences, in a concerted process. That interaction has been done in a climate of search and under-standing of the paradoxes, forces and limits of the group of participative methods for the environment diagnosis and development actions planning. That fundamental trend of the Niamey meeting has given an interactive character to the participant learning process.

2. The seminar has had the opportunity of linking in a network several institutional development and participation experts intervening on different fields in French – speaking Africa. This fact has made it possible to question the participative tools through practically led experiences and lessons stemmed from the conducting of participative development exercises.

3. In their multiplicity, the participative development tools combine different problems. Their relevance, more often than not, varies according to their instrumentalization and to the philosophy they wear. This aspect has given rise to interesting debates about the tools and analysis techniques mechanical implementation towards groups as customers. This is the expression of an ethic and sensibility lack towards the paradigms which structure the participative methods.

4. The participative methods for the environment diagnosis and development actions planning are not a panacea which offers formulas for all local development situations. There are subjective and objective limitations linked to them, which base in the best way the need to structure them with the usual methods in a logic of functional complementarily.

5. The participative methods integrate the guiding concepts of different disciplines and have the advantage of understanding the social facts through various facets. They promote information exchange, consultation, partnership and negotiation. They are helpful for decision-making and facilitate the understanding of the opinions, behaviours and resistance and passivity attitudes of the base community groups. For that, they present themselves as strong tools of social epistemology and of development pedagogy which makes it possible for :
   - learning about the environment ;
   - understanding the environment ;
   - acting on and with the environment as a social field, while they are listening to talks and practices.

6. The analysis of the carried out experiences, which have been subjects of statements, proves that there is a trend towards an aggregation of participative methods, away from the usual ones ; that methodological option transcends thought currents and schools. That flexibility often calls up the need to dilute various participative methods in the local development strategies building.

7. The concentration frameworks institutionalisation teaches and pursues the debate about decentralization and good governance in the political sub-Saharan Africa context. In addition to the fact that these dialogue areas are able to

sustain community development actions durability and efficiency, they promote fair access to information and resources and create the opportunity for making the base communities accountable through a consensual system of roles distribution. Moreover, at that level, it has been agreed to question the participative tools forces in the Agenda 21 experimentation in an urban environment and in rural areas. That experimentation postulates at least three (3) basic principles : (1) community participation, (2) activities inter-sectoral coordination and cooperation, (3) public and local authorities involvement.

8. The use of participative development tools should have enable NGOs and development programmes to interfere in the local traditional games, through the participative methods acting as catalysts of the participative process. The easy interference in the social fabric has been made up of dialogue, negotiation, conciliation and arbitration in actors communities which have various interests and programmes.

9. Participative methods are not a revolution compared with the usual methods. They instead fit as an evolution of the endogenous development usual approach ; that evolution has been greatly promoted by the emergence of new actors (Civil Society, NGOs, base groups, etc.) bearing new currents of thought and new approaches further to the usual approaches. The development and research world complexity is the base of a coherent articulation need of various methods guiding concepts in the view of a social facts system understanding.

The participation concept has had, during last years, various meanings with the participative methods consolidation in public policies and the civil society more and more increasing role in the struggle against poverty. Notwithstanding, a discrepancy also remains between the local development institutional options and the community responses. Therefore, it is urgent to start the participative approach institutionalisation by contextualization with the view to making community groups real development bearers on local logic basis.

LES ANNEXES

ANNEXE I : LES ATELIERS

Atelier I : Approches participatives et approches classiques : alternatives ou complémentaires ? Evolution ou révolution ?

1. Historique et contexte :

Années 1950 et 1960 : développement linéaire, transfert de technologies du nord vers le sud sans soucis d'adaptation au contexte local (exemple de la « révolution verte ») ;

Années 1970 : remise en cause de l'approche linéaire et émergence de l'approche systémique qui postule que les politiques de développement doivent être réfléchies et appréhendées en intégrant les aspects socioculturels, environnementaux,… ;

Années 1980 et 1990 : émergence d'une panoplie d'outils participatifs liés au processus de démocratisation et de décentralisation dans les prises de décisions.

2. Caractérisation :

• Approche classique

Elle consiste en une production de savoir et un transfert de technologies brutes dans le cadre d'une politique économique nationale dirigiste, sans concertation avec les populations concernées, considérées comme des entités homogènes, et sans prise en compte des spécificités du contexte local.

• Approche participative

1) Implication des groupes communautaires ciblés dans tous les cycles du projet :
   - Conception et planification des actions en amont ;
   - Mise en oeuvre ;
   - Suivi et l'évaluation ;
   - Appropriation en aval.
2) Production d'un savoir partagé entre les chercheurs et les porteurs d'information.

3. Points forts des 2 approches :

• Méthodes classiques
- Rapidité des interventions ;
- Réduction des coûts ;
- Accent sur l'aspect quantitatif sur base d'indicateurs vérifiables ;
- Meilleures possibilités de centralisation et de sécurisation des données.

• Méthodes participatives
- Mise en place et/ou renforcement des cadres de concertation;
- Implication des groupes cibles dans toutes les phases de la gestion du cycle du projet ;
- Possibilités d'expression des groupes les plus faibles et démocratisation dans les prises de décision ;
- Pertinence et efficience des réalisations par rapport aux besoins des acteurs à la base :
  - o facilitation de l'ancrage institutionnel et de l'acceptabilité sociale des projets/programmes) ;
  - o Meilleure prise en charge des populations de leur propre développement ;
  - o Pérennisation des actions ;
- Meilleure circulation de l'information et transfert des connaissances entre les parties prenantes.

4. Points faibles des 2 approches :

• Approche classique
- Centralisme bureaucratique ;
- Non prise en compte des besoins prioritaires des populations;
- Vision sectorielle du développement et de la recherche ;
- Duplication systématique des actions ;
- Manque de lisibilité dans les stratégies de pérennisation.

• Approche participative
- Mobilisation de ressources humaines et financières élevées;
- Procédure longue qui peut susciter le découragement ;
- Difficulté dans la mise en application des méthodes et des outils (biais difficilement évitables) ;
- Frustration des populations dans la mesure où les méthodes participatives suscitent des besoins qui ne peuvent pas toujours être satisfaits ;
- La non maîtrise de l'application des outils peut engendrer des dérives :
  - o collecte de données inutiles ;
  - o éthique (phénomène de mode, application mécaniste, manipulation des groupes par les intervenants et vice-versa);
- Echelle d'investigation restreinte qui peut conduire à des généralisations abusives.

5. Conclusions :

• Evolution ou révolution ?

• Les approches participatives découlent d'une remise en cause évolutive de l'approche classique favorisée par l'émergence de nouveaux acteurs (société civile, ONG, groupements à la base) porteurs de nouveaux courants de pensée ;

• Les approches participatives sont une réponse aux différentes lacunes relevées dans les différentes expérimentations classiques mais pas l'expression d'un rejet total ;

• Alternative ou complémentarité ?

• La complexité du monde du développement et de la recherche et les limites respectives des approches participatives et classiques convoquent la nécessité de les articuler dans une dynamique de complémentarité fonctionnelle ;

• L'approche participative relève de pratiques mettant en exergue la contribution de tous les acteurs contrairement à l'approche classique qui ne prend pas toujours en compte des préoccupations des populations à la base. On peut considérer qu'il y a une complémentarité par l'utilisation de certains outils classiques dans l'approche participative (questionnaires d'enquêtes, recensement) ;

• L'approche participative n'est pas une panacée. Elle n'est pas systématiquement un gage de réussite (motivation et adhésion des populations lors de la mise en œuvre…).

Atelier II : Les NTIC et l'approche participative

1. Définition des NTIC :

Toute technologie qui permet d'acquérir et de produire de l'information de façon interactive.

- Technologies numériques : Internet (e-mails, e-commerce, bases de données interactives,…), SIG, Téléphonie numérique, système World Space ;
- Radio rurales, phonie ;
- Téléphonie fixe.

2. État des lieux :

• Au niveau local

- Ordinateur = Nouari Maï Kokolwa (machine qui a un cerveau) ;
- Information incomplète sur les potentialités ;
- Inexistence d'Internet ;
- Développement de radios rurales ;
- Développement de la téléphonie mobile.

• Au niveau national

- Insuffisance de la bande passante dans de nombreux pays en voie de développement ;
- Privatisation du secteur des communications ;
- Réseaux nationaux de radios rurales.

3. Lacunes :

• Au niveau local

- Les NTIC sont utilisés pour la gestion d'un projet mais très rarement dans les processus participatifs ;
- Les populations ne peuvent pas enrichir la base de données.

• Au niveau national

- Pas de retour de l'information vers la base ;
- Difficulté de validation et de mise à jour ;
- On peut faire dire ce qu'on veut aux données (exemple : radios rurales au Rwanda) ;
- Manque d'information des populations ;
- Pas de lobbying, pas de volonté politique de doter le pays des meilleurs moyens de communication.

4. Perspectives :

- Utilisation de GPS et SIG par les populations après appropriation pour l'établissement de plans de développement locaux (entre autres en tant qu'outil participatif : comparaison cartes mentales-cartes réelles) ;
- Uniformisation des données entre tous les niveaux (du local au national) ;
- Vidéo-conférences & démocratisation, enseignement ;
- Retirer les enseignements des expériences réalisées pour les technologies appropriées.

Atelier III : Approches participatives : les nouvelles tendances et les limites

• Historique

Méthodes conventionnelles :
- dirigistes ;
- paternalistes.

Méthodes participatives :
- partenariat ;
- appropriation de la méthode ;
- privilégie l'approche terroir et non sectorielle ;
- implique tous les acteurs (partenariat) ;
- concerne toutes les étapes du cycle du projet ;
- inscrit les actions dans la durée.

• Partenariat

- Cadre de concertation villageois (CVD) ;
- Formation ;
- Fonds de développement local ;
- Conseillers ruraux ;
- Gage de bonne gouvernance.

• Cycle du projet

• Identification / formulation

- Les populations interviennent dans la définition de leurs priorités ;
- Le gouvernement :
  . tient compte des besoins des populations ;
  . met en œuvre une politique de décentralisation ;
  . implication réelle des populations ;
  . économie d'échelle (en termes de coût et de temps) ;
  . allocation des moyens.

• Exécution / évaluation

- Prolonger la vision participative ;
- Utiliser les outils appropriés .

• Pérennisation

- MARP endogène ;
- Diffusion de l'information ;
- Décentralisation :
  . étatique ;
  . local ;
  . budgétaire.

Atelier IV : Approches participatives et éducation des adultes : articulation et intégration.

1. Questionnements clés

- Localiser la rupture entre les méthodes anciennes et les nouvelles approches ;

- Déterminer la nature des MP : effets de mode ou amorce d'une nouvelle vision du développement ;
- Mesurer l'adéquation entre les opérateurs et les autorités publiques (sur le terrain et dans les mentalités) ;

- Pointer les éventuelles « impostures » des nouveaux procédés.

2. Trois exemples de référence

- Le programme d'éducation intégré à Kollo ;

- Le programme de développement régional intégré au Damaragam ;

- Autres exemples : alphabétisation des femmes dans la perspective des actions relatives au micro-crédit (Aquadev Ouagadougou, Niamey).

3. Trois paliers successifs

- L'étude du milieu ou diagnostic ;
- La mise en œuvre ;
- Le suivi.

4. Forces méthodologiques des MARP exploratoires & thématiques

Nonobstant quelques points communs limités entre les MP et les enquêtes classiques (comme la restitution), globalement, la supériorité de l'efficience des Marp est patente puisque les méthodes anciennes « clichent » une situation sans la restituer dans ses différents contextes et notamment le contexte historique et prospectif.

5. Adéquation des MP aux volontés du législateur nigérien

Référence au programme d'éducation de base - formelle et non-formelle – à la loi 1998-12 organisant elle-même la démarche participative et le recours aux opérateurs extérieurs.

Au Niger, comme au Burkina Faso, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, l'exécution des programmes d'éducation est confiée à des opérateurs civils, en principe coordonnée par l'Etat. A ce niveau (l'impulsion donnée aux opérateurs civils par le service public), les attentes semblent relativement déçues. Le cadre global existe mais sa fonctionnalité semble poser problème (exemple de l'absence de l'arrêté d'application de la loi 1998-12).

Toutefois, en matière de collaboration entre les services publics et les opérateurs, on peut pointer de réelles réussites locales comme la collaboration de l'ONG VIE avec les services de l'éducation (inspection départementale & direction générale) comportant une présentation des résultats des enquêtes et une concertation quant aux actions à mettre en place : en l'occurrence, la méthode dite de « Pédagogie du texte», méthode participative par excellence.

6. Faiblesses avérées de la méthode participative

L'incidence négative essentielle de la MARP exploratoire est de susciter des espoirs et des attentes auxquelles l'opérateur ne répondra pas systématiquement en raison de la hiérarchisation des besoins (hydraulique prioritaire à l'alphabétisation), voir de la localisation des actions (villages prioritaires à d'autres).

L'utilisation non coordonnée des Marp peut générer une multiplication des structures et des comités thématiques. D'où la nécessité d'un Comité de développement unique intégrant l'ensemble du champs éducatif dans ses compétences.

7. La mise en œuvre

- Variété des situations de terrain ;
- Cas de pérennisation des Centres Alpha :

a) difficultés du processus de prise en charge par la population de l'entretien de l'animateur-alphabétiseur & matériel didactique ;

b) contre-exemple : engouement populaire de Kollo. Période et horaires voulus et assumés par les apprenants (travaux saisonniers, durant la nuit).

c) suivi et perspectives

- Méthode Centres de jeunes (Zinder, Matadi) : suivi de l'alphabétisation assuré par des structures de jeunesse préalablement identifiées et surtout formées aux missions d'éducation ;

- Action Caisse Alpha gérée par le Comité villageois d'éducation qui assume un rôle de comité de développement (Kollo).

AtelierV : Approches participatives : Identification des indicateurs, appropriation des outils et des résultats, capitalisation, ancrage et suivi du processus.

I. Introduction

Par rapport au plan proposé en séance plénière, l'atelier a choisi plutôt de re-questionner le thème et de le restructurer comme suit :

- les mots-clés suivants ont été retenus : indicateurs, appropriation, capitalisation, ancrage et suivi ;

- pour chacun de ces termes il s'est agit d'abord de lui donner une acception partagée par les membres de l'atelier et de lui appliquer par la suite le canevas de travail suivant :
  - ✻ état des lieux ;
  - ✻ limites ;
  - ✻ propositions (perspectives).

1.1. Identification des indicateurs dans le processus participatif

Acception : Seuls ont été retenus les indicateurs qui permettent de qualifier un processus de diagnostic–planification de participatif ou non. Ainsi, les indicateurs généraux suivants ont été proposés :

- Mise en place de cadre de concertation ;
- Conduite d'un processus de diagnostic et/ou de planification participatif ;
- Implication des services techniques et autres intervenants ;
- Degré de contribution matérielle financière et physique, principalement des populations.

1.2. Etat des lieux

- Les indicateurs précédemment cités ne sont pas toujours suffisants pour qualifier un processus de participatif ;

- Existence d'un déphasage entre l'esprit des indicateurs et la réalité sur le terrain.

1.3. Limites

- Les populations sont généralement de simples fournisseurs de données ;
- Elles sont peu impliquées dans la prise de décision et la gestion des ressources ;
- Inexistence pratique de suivi-évaluation participatif.

1.4. Propositions

- Mettre en place un cadre de suivi-évaluation participatif.

II. Appropriation des outils et des résultats

Acception : double dimension de l'appropriation.

- Que les populations puissent utiliser les outils participatifs d'où un effort d'adaptation de ces outils à leurs besoins et capacités ;
- Que les populations fassent leurs des outils du processus participatif et les utilisent pour l'actualisation des diagnostics et la replanification et cela avec ou sans appui extérieur (projet, ONG, …).

2.1. Outils

2.1.1. Etats des lieux

- Par rapport aux outils c'est surtout la première dimension (adaptation des outils) qui est la plus pratiquée.

2.1.2. Limites

- Malgré cet effort d'adaptation, ces outils n'ont pas fait l'objet d'appropriation en dehors du cadre des projets et/ou ONG.

2.1.3. Propositions

- Mieux adapter ces outils aux besoins et capacités des populations ;
- Former celles-ci à l'appropriation de ces outils.

2.2. Résultats

2.2.1. Etats des lieux

- Par rapport aux résultats du processus participatif, le degré d'appropriation est plus significatif que dans le cas d'un projet de type classique ;

- Pendant l'existence du projet on note une appropriation et une utilisation des résultats (en particulier les Plans Locaux de Développement PLD).

2.2.2. Limites

- Mais dès le retrait du projet ces plans deviennent ceux du projet et l'appropriation s'effrite progressivement.

2.2.3. Propositions

- Augmenter l'effort d'internalisation des résultats du processus participatif par les populations

III. Capitalisation des approches participatives

3.1. Acception

- Examen critique des approches à partir des expériences de terrain pour en dégager les acquis et faiblesses en vue d'une replicabilité.

3.2. Etat des lieux

- Existence d'un début de capitalisation de certaines approches participatives (MARP) mais pour les autres, cette capitalisation fait défaut.

3.3. Limites

- Beaucoup de projets ne prévoient pas de moments de capitalisation dans leur processus participatif ;

- D'autres les ont prévus mais n'ont pas parfois ni le temps ni les moyens de les réaliser ;

- D'autres les réalisent mais ne les diffusent pas ou le font à petite échelle.

3.4. Propositions

- Dynamisation des réseaux existants (comme réseau MARP) ;
- Création de nouveaux réseaux (PIPO, SARAR …) ;
- Organisation d'échanges entre les différents réseaux et à tous les niveaux (local, national, régional …) ;
- Systématisation des moments de capitalisation par projet, ONG.

IV. Ancrage et suivi du processus participatif

4.1. Acception

Volonté de mettre en place le cadre formel et les règles appropriées pour entretenir (ou maintenir) et suivre le processus participatif en vue d'assurer une pérennisation du processus.

4.2. Etat des lieux

- Pluralité d'ancrage liée à la pluralité des logiques d'intervention des ONG, projets et autres partenaires ;

- Défiance des populations vis à vis des cadres légaux existants au niveau local.

4.3. Propositions

- Favoriser l'émergence des compétences locales (animateurs locaux) et les valoriser ;

- L'ancrage du processus participatif n'est possible qu'avec la perspective de mise en place des fonds destinés à financer les actions.

Annexe II : Sources bibliographies et sites web

A. Sources bibliographiques

Ce qu'est la MARP
Ly EL H., CONGAD Info n° 16, 1994, pp. 6-7.

Community participation in the development project
Samuel Paul, Document de synthèse 6, Washington, Banque Mondiale 1987.

Document de capitalisation sur les MARP et PIPO dans la Région de Louga
Charles Tollenaere, Méthode et processus des MARP et PIPO réalisées d'avril à octobre 1998 dans 30 villages du Département de Louga et 3 quartiers urbains de Louga et Dahra, 2000.

Émergence et développement de la Méthode Active de Recherche et de Participation Participatives (MARP) au Sahel : Acquis, contraintes et nouveaux défis
Guèye B., I.I.E.D ; Programme Sahel, 1999.

Empowerment et développement local. Processus de prise en charge complexe, mais fondamental
Ninacs W. A., In Économie Locale et Territoires, Janvier 1997, Vol 1 n° 2 pp. 5-9, 1997.

Forger les leviers de la mobilisation sociale
Sankharé M., Colloque national sur la gestion des ressources naturelles, Dakar, USAID 1995.

Formation des formateurs à la MARP
Réseau AFNETA, Bénin, Janvier 1995.

Ingénierie participative de développement rural et urbain, Photo, Documentation, Formation continue
EIER (1997) EIER, Cameroun, 1997.

Initiative PHAST : participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement. Une nouvelle méthode de travail avec les communautés
OMS, Genève, 1996.

Introduction à la MARP
Université de Niamey, juillet 2000.

Introduction à la Méthode Accélérée de Recherche Participatives
Guèye B. et Schoonmaker K., IIED, Londres, 1991.

Introduction à la philosophie Villes & Villages en Santé (VVS) et au processus de recherche sur l'applicabilité du mouvement dans le contexte africain
Ly El H., Rapport IAGU/Centre Sahel, Université de Laval, Québec (Canada), 1994.

L'acteur et le système
Crozier M. et Freidbert F, Paris, 1977.

L'apprentissage par l'expérience
Formation des formateurs à la MARP, Niamey - Niger du 03 au 13 avril 1995.

La recherche-action, un nouveau mode de savoir
Rheaume, In sociologie et sociale, vol. XIV n° 1, 1982, pp.43-51.

L'eau potable et l'assainissement à faible coût : manuel de formation participative
Traoré D.A., CREPA, Ouagadougou, 1996.

L'enquête participation en question
Le BOTERF G., Paris, 1981.

Les femmes dans le développement des établissements humains : bien poser les questions
CNUEH, 1994.

Le Focus Group : méthode pour saisir la parole des femmes
Simard G., Publication de l'atelier international des femmes et développement, Université de Laval, juin 1990, 13 pages.

L'initiative PHAST, participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement : une nouvelle méthode de travail avec les communautés
Sawyer R., Simpson-Hebert M. et Clarke L., OMS, 1996.

Manuel d'utilisation des techniques d'évaluation rapide en milieu rural dans la planification, le monitoring et l'évaluation des projets de développement à base communautaire
Theis J., 1989.

Manuel Gestion du Cycle de Projet
Commission Européenne, EuropeAid Office de Coopération, Affaires générales, Évaluation, mars 2001.

Manuel pas à pas sur PHAST : une approche participative pour enrayer les maladies diarrhéiques
Sawyer R., Simpson-Hebert M. et Wood S., Genève, OMS (document non publié OMS/EOS/98.3), 1998.

Methods for Development Works and Research
Mikkelsen et Britha, Copenhangue, 1995.

Outils pour la participation communautaire, Manuel pour la formation des formateurs aux techniques participatives
Srinivasan L., PROWWESS/PNUD, 1992, 178 pages.

Où va la participation : expériences de l'Afrique de l'Ouest Francophone
Guèye B., IIED, Dossier n° 87, 1999.

Participatory Impact Monotoring
Germann, Gohl et Schwarz Eschboen, 1996.

Participatory Planning in Promotion and Management of self-help organisation
DES, TK.713-919-96, module 5.

Problématique de la recherche-action
Grell P. et Wery Y. A., Revue Internationale d'action communautaire : enjeux et pratiques, N° 5 S/45, 1981.

Promotion de l'hygiène du milieu : une stratégie participative
Guène. O, Touré C. S. et Maystre L.Y., 1ère édition, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (Gérer l'environnement), Lausanne, 1999.

Rapport de la formation en MARP des cadres du PDAAT de DOSSO
UNSO-Réseau MARP Niger, décembre 1994.

Rapports de formation MARP
Réseau MARP A.DD Niger, avril 2001.

Rapport de l'Atelier de formation sur la MARP
UNSO-Réseau MARP Niger, Mayahi, 6 - 20 février 1995..

Rapport de l'atelier national de formation sur la MARP
Maradi, Niger du 20 juin au 1er juillet 1994.

Rapport de l'atelier Régional de Formation de formateurs sur la MARP
Dakar, Sénégal, 11 au 23 mai 1993.

Rapport de la première session de formation sur la MARP de l'AGETIP
Ly El H. IAGU, 1998.

Rapport du séminaire de formation sur la MARP
UNSO-Réseau MARP Niger, Konni, 14-27 Janvier 1995.

Relais MARP
n° 2, décembre 1994.

Revisiter l'unité quartier dans l'environnement social des villes d'Afrique Subsaharienne à travers le diagnostic participatif
Ly El H., Rapport interne IAGU, 1996.

Taking the pulse for community management in water and sanitation
PROWWESS, Prowwess/UNDP, 1990, 8p.

Toward participatory research
Narayan D., World Bank Technical Paper, n° 307, 1995.

B. Sites WEB

1. ACDI : Agence Canadienne de Développement International
   www.acdi-cida.gc.ca

2. Banque Mondiale : Renforcement de la participation communautaire en Afrique :
   www.worldbank.org/afr/findings/french/ffind153.htm - 17k
   Site web : www.worldbandk.org

3. Centre des Nations Unies pour les Établissements Humains (CNUEH)
   Site web : www.unchs.org/ca-mada

4. Cohérences : DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES ET DES AGGLOMERATIONS
   www.coherences.com/TEXTES/DOCUMENT/DEVAp.html

5. CRDI : La communication participative pour le développement.
   www.idrc.ca/books/focus/803/rapport3.html.

6. FAO : Approches participatives:
   www.fao.org/participation/francais/lessonslearned.html

7. Fondation Rurale pour l'Afrique de l'Ouest (FRAO)
   Site web : www.frao.org
   Email : frao@cyg.sn ; warf@cyg.sn

8. GTZ : Genre - Stratégies de développement de projets.
   www.gtz.de/post_harvest/franz/gender/5.htm (20k)

9. International Institute for Environment and Development (IIED) - Programme Zones Arides
   Site web : www.iied.org
   Email : drylands@iied.org

10. International Institude for Environment and Development (IIED), Programme Sahel/Dakar, Sénégal
    Email : iiedsen@sentoo.sn

11. OCDE EN LIGNE - Club du Sahel - Stratégies de développement participatif.
    www.oecd.org/sah/activities/Dvpt-Local/DLR3-fr.htm (20k)

12. Répertoire des organismes d'informations sur lec développement : Diffusion de méthodes participatives
    www.inter-reseaux.org/infodev/repertoire/menufiches.htm

13. Who.int
    www.who.int/water_sanitation_health/Environmental_sanit/PHAST/phastf1.htm (25k)

ANNEXE III : PROGRAMME DU SEMINAIRE

Mardi 12 juin

16h00 – 17h00	:	Cérémonie d'ouverture 17h00 – 18h00 : Cocktail

Mercredi 13 juin

08h30 – 09h00	:	Présentation du programme et des participants
09h30 – 10h30	:	Introduction aux méthodes participatives
10h30 – 11h00	:	Pause café
11h00 – 13h00	:	Introduction aux méthodes participatives (suite)
15h00 – 15h45	:	La MARP
15h45 – 16h30	:	La Méthode PIPO
16h30 – 16h45	:	Pause-café
16h45 – 17h30	:	Les Méthodes SARAR et PHAST

Jeudi 14 juin

08h30-09h15	:	Les Systèmes d'information géographique (SIG)
09h15-10h00	:	Les AVD et les FDL
10h00-10h15	:	Pause-café
10h15-11h00	:	Comités de développement local
11h00-11h45	:	Le Programme d'appui à la décentralisation en milieu rural
15h00-15h45	:	Méthodes participatives et santé communautaire
15h45-16h00	:	Pause-café
16h00-16h45	:	Méthode d'identification des plus pauvres

Vendredi 15 juin

08h30-09h30	:	Le Programme d'éducation intégrée à Kollo
09h30-10h30	:	Le Programme de développement régional intégré de Zinder
10h30-10h45	:	Pause-café
10h45-11h45	:	Le Programme de développement régional intégré de Louga

Dimanche 17 juin

08h30-10h00	:	Travaux ateliers
10h00-10h15	:	Pause-café
10h15-12h00	:	Travaux d'atelier (suite)
15h00-16h00	:	Travaux d'atelier (suite)
16h00-16h15	:	Pause-café
16h15-17h00	:	Travaux d'atelier (suite et fin)

Lundi 18 juin

- Restitution des travaux d'ateliers
- Evaluation du séminaire
- Clôture du séminaire + pot

ANNEXE IV : LISTE DES PARTICIPANTS ET LEURS COORDONNEES

Guirguir ABAKAGA
Cadre supérieur de l'Action coopérative
Coordonnateur Antenne PCLCP Zinder
BP 232 Zinder, Niger
Tél. : ++.227.51.16.77 / 51.05.43
Fax : ++.221.51.05.43
E-Mail : lcpzr@undp.org / lcpzr@intnet.ne

Sahabi AHAMED
Conseiller pédagogique,
Président ONG DEMIE
BP 143 Zinder, Niger
Tél. : ++.227.510.417

Soumana AOUADE
Promoteur/Gestionnaire microfinance AQUADEV Zinder
BP 496 Zinder, Niger
Tél. - Fax : ++.227.510.556
E-Mail : aquadev6@intnet.ne

Moustapha Moussa ARIMI
Sociologue, Responsable Cellule développement O.B.
PCLCP/PADL Nguigmi, BP 15 Nguigmi – Niger
Tél. 227 540. 146
Fax : 227 540. 946
E-Mail : lnpng@undp.org

Seïdou Zara BA
Documentaliste, Capitalisation DAP/PNEDD
BP 10193 Niamy, Niger
Tél. : ++.227.73.76.65
Fax : ++227.73.76.67
E-Mail : F.ba5@caramail.com

Jean Joachim Diaga BASSE
Planificateur, Assistant de coordination
AQUADEV West Africa
Rue H, x rue 2, 2bis - Point E
B.P. 21.056, Dakar - Ponty
Tél. ++221.825.28.29
E-Mail : aquadev-wa@sentoo.sn

Aïssatou Aïsha BELEM
Comptable/Assistante logistique
AQUADEV Ouaga
01 BP 1458 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél. – Fax : ++.226.36.05.04
E-Mail : a.belem@fasonet.bf

Christophe BRISME
Ingénieur Agronome,
Responsable des projets, AQUADEV
151, rue des carmélites, 1180 Bruxelles
Tél. : ++.32.2.347.70.00
Fax : ++.32.2.347.00.36
E-Mail : christophe.brisme@aquadev.org

Abdou DAN-GOMMA
Zootechnicien,
Chercheur à l'INRAN/ILRI/ICRISAT
BP 429 ou 12404 Niamey, Niger
Tél. : ++227.72.25.29/72.34.34
E-Mail : abdou.dan-gomma@cgiar.org

Makha DIAKHO
Agroéconomiste, Responsable Projet
Sénégal VI/AQUADEV
BP 310 Louga, Sénégal
Tél. : ++221.967.21.06
Fax : ++.221.967.00.03
E-Mail : aquadev-sen6@sentoo.sn

Maïmouna DIALLO
Technicienne de développement local
Volet Agri-environnement, AQUADEV Zinder
BP 496 Zinder, Niger
Tél. : ++.221.51.05.56

Abdou DIOUF
Juriste, Environnementaliste, Chercheur
Assistant de programme ENDA GRAF Sahel
Grand Yoff, BP 13069 Dakar
Tél. ++221.827.20.25
Fax : ++221.827.32.15
E-Mail : graf@enda.sn

Pierre Henri DOHOGNE
Agronome, VNU AQUADEV Zinder
BP 496 Zinder, Niger
Tél. : ++.221.51.05.56
E-Mail : aquadev6@intnet.ne

Ibrahim FARMO
Alphabétiseur, Président du C.A.
VIE Kande Ni Bayra
BP 349 Niamey, Niger
Tél. : ++.227.73.49.31
Fax : ++.227.72.21.37
E-Mail : fadalpha@intnet.ne

Aliou FAYE
Géographe ; Coordonnateur PADMIR
Quartier Escale, BP 60 Kébémer, Sénégal
Tél. : ++.221.969.11.35
Fax : ++.221.969.15.03
E-Mail : padmikber@sentoo.sn

Catherine FLABA
Ingénieur commercial
Chef du projet AQUADEV-Joal
BP 258 Mbour, Sénégal
Tél. : ++.221.957.28.41
Fax : ++.221.957.63.96
E-Mail : aquadevjoal@sentoo.sn

Ibrahima GAYE
Agro-socio-économiste,
Directeur de l'ARD Louga
29, av. Bagdad, BP 565 Louga, Sénégal
Tél. : ++.221.967.44.75/967.33.89.644.31.64
Fax : ++.221.967.44.75/967.33.88
E-mail : diomandoukoppe@sentoo.sn

Graziella GHESQUIERE
Infirmière, Chargé des programmes médicaux
Louvain Développement Bénin
01 BP 5069 Cotonou, Bénin
Tél./Fax : ++.229.30.49.54
E-Mail : ldbenin@sobiex.bj/gery@bj.refer.org

Jean Charles GIRARDON
Financier, Chef de projet, AQUADEV Niamey
BP 13564 Niamey, Niger
Tél. : ++.227.74.00.49
Fax : ++.227.74.32.10
E-Mail : aquadev@intnet.ne

Moustapha GUEYE
Auditeur comptable, AQUADEV West Africa
Rue H, x rue 2, 2bis - Point E
B.P. 21.056, Dakar - Ponty
Tél. : ++.221.825.28.29
Fax : ++.221.864.01.10
E-Mail : aquadev-wa@sentoo.sn

Chaïbou GUERO
Agronome / Directeur Technique
du PDRA Aguié
BP 51 Aguié Maradi, Niger
Tél. : ++.227.410.814/74.02.10/90.14.01

Joelle GUSTIN
Nutritionniste /AQUADEV Zinder
BP 496 Zinder, Niger
Tél. – Fax : ++.227.510.556
E-Mail : aquadev6@intnet.ne

Djibo HAMIDOU
Expert Formateur Centre régional AGRHYMET
BP 12625 Niamey, Niger
Tél. ++.227.73.21.81 / 73.47.58
E-Mail : hdjibo@sahel.agrhymet.ne

Ousmane HASSANE
Assistant de recherche ICRISAT-Niamey
BP 12404 Niamey, Niger
Tél. : ++.227.72.26.26 / 72.25.29
Fax : ++.227.73.29.43
E-Mail : o.hassane@cgiar.org

Dr Hamidou Seydou HANAFIOU
Chercheur à l'IRSH/Université de Niamey Formateur à VIE
BP 318 Niamey, Niger
Tél. : ++.227.73.55.39/75.25.60
E-Mail : hanafiou@yahoo.fr / viebayra@intnet.ne

Olivier HAUGLUSTAINE
Coordinateur Administratif AQUADEV West Africa
Rue H, x rue 2, 2bis - Point E
B.P. 21.056, Dakar - Ponty
Tél. : ++.221.825.28.29
Fax : ++.221.864.01.10
E-Mail : aquadev-wa@sentoo.sn

Lassan IBRAHIM
Technicien de développement rural
Technicien au volet « Education/alpha » AQUADEV Zinder
BP 496 Zinder, Niger
Tél. - Fax: ++.227.51.05.56
E-Mail : aquadev6@intnet.ne

Tahar IDDER
Docteur en sciences de la terre et de l'atmosphère
Chef de projet Niger VII, AQUADEV
BP 13564 Niamey
E-Mail : aquadnig@intnet.ne

Valérie JONCKHEERE
Financier AQUADEV Dakar
Rue H, x rue 2, 2bis - Point E
B.P. 21.056, Dakar - Ponty
Tél. : ++.221.825.28.29
Fax : ++.221.864.01.10
E-Mail : aquadev-wa@sentoo.sn

Judith Valérie Kiswendsida KABORE
Gestionnaire, Ass. technique AQUADEV Ouaga
01 BP 1458 Ouaga 01, Ouagadoudou, Burkina
Tél./Fax : ++.226.36.05.04
E-Mail : aquadev@fasonet.bf

Marc LEMAIRE
Ingénieur Agronome,
Responsable Infrastructures AQUADEV Louga
BP 310 Louga, Sénégal
Tél. : ++.221.967.38.65
Fax : ++.221.967.38.64
E-Mail : aquadev@metissacana.sn

El Housseynou LY
Expert en participation et développement institutionnel - Secrétaire Exécutif de l'IAGU
Dieupeul I, BP 7263 Dakar, Sénégal
Tél. : ++.221.824.44.24 / 635.85.06
Fax : 825.08.26
E-Mail : iagu@cyg.sn / iagurrps@enda.sn
iagurau@enda.sn / houseynou@hotmail.com

Jean Paul MAHOUX
Responsable "Outils de planification et partenariat"
BP 310 Louga, Sénégal
Tél. : ++.221.967.38.65
Fax : ++.221.967.38.64
E-Mail : aquadev@metissacana.sn

Abdou MAMAN FARI
Ingénieur Agro-environnementaliste
Responsable volet « Agri-environnement » AQUADEV Zinder, BP 496 Zinder, Niger
Tél. – Fax : ++.227.51.05.56
E-Mail : aquadev6@intnet.ne

Michel MARICAUX
Vétérinaire / Assistant technique Projet AZAWAK
BP 12987 Niamey, Niger
Tél. : ++227.73.75.37
E-Mail : maricaux@hotmail.com

Daouda MOUNKAÏLA
Psychologue, Secrétaire Général VIE
Av. Zarmakoye, BP 349 Niamey, Niger
Tél. : ++.227.75.25.60
E-Mail : viebayra@intnet.ne

Maï Moustapha Halima MOUNKAÏLA
Secrétaire de direction ONG MUNGANE
Zinder Niger
Tél. : ++.227.510.731 / 510.277

Idrissa NIANDOU
Maître-Assistant ENS (Université de Niamey)
Vice-Président Réseau MARP Niamey
BP 10963 Niamey, Niger
Tél. : ++227.73.33.44/75.38.44
Fax : ++227.873.38.62
E-Mail : idrissaniandou@yahoo.fr

Eugène NIYIGEMA
Gestionnaire / Responsable des programmes
Association Belgique Rwanda (ABR)
BP 3218 Kigali, Rwanda
Tél. : ++.250.08521540 / 51.73.02
Fax : ++.250.51.73.02
E-Mail : eugeneabr@yahoo.fr

Nadia OURIEMCHI
Economiste, Responsable Micro-finance, AQUADEV Zinder
BP 496 Zinder, Niger
Tél. : ++.227.51.05.56
E-Mail : aquadev6@intnet.ne

Eric PIERARD
Agronome, Responsable « Agriculture » Sen III
BP 310 Louga, Sénégal
Tél. : ++.221.967.38.65
Fax : ++.221.967.38.64
E-Mail : aquadev@metissacana.sn

Aïssa RIBA
Economiste, Chargée de programme
PNUD Niger
Maison de l'Afrique BP 11207 Niamey, Niger
Tél. : ++.227.73.21.04 / 73.47.00
E-Mail : aïssa.riba@undp.org

Oumarou ROUA
Freelance Développeur / Président ONG AGROPAST
Route de Ouallam, BP 12406 Nimaye, Niger
Tél. : ++.227.74.15.12
E-Mail : kantal@usa.net

Patrick RUPPOL
Vétérinaire, Coordinateur de projet VSF
Bois Saint-Paul 4
BP 5362 Achet, Belgique
Tél ; : ++32.02.539.09.89
E-Mail : pruppol@ibelgique.com

Daouda SAKHO
Economiste – Financier
Coordinateur Microfinance AQUADEV Dakar
AQUADEV West Africa
Rue H, x rue 2, 2bis - Point E
B.P. 21.056, Dakar - Ponty
Tél. ++221.825.28.29
E-Mail : aquadev-wa@sentoo.sn

Abdou SEINI
Aménagiste, Assistant technique SNV Niger
Av. Zarmakoye, BP 10110 Niamey, Niger
Tél. : ++.227.75.36.33/75.20.52
Fax : ++.227.75.35.06
E-Mail : abdou.seini@snv.ne

Patrick SIMONS
Docteur Vétérinaire / Administrateur VSF
Rue de Mérode, 216, 1060 Bruxelles, Belgique
Tél. : ++32.02.539.09.89
Fax : ++32.02.539.34.90
E-Mail : vsf@vsf.belgium.org

Harouna SISSOKO
Membre cellecule EGAB Oualior VSFB
1/c de Terra Nuova, BP 2174 Korofina Bamako, Mali
Tél. : ++.223.24.99.29
Fax : ++.223.23.47.41
E-Mail : inbko@malinet.ml

Babacar THIAM
Ingénieur des travaux de Planificateur
Chef de zone (Koki) du PADV
Cité Bagdad Louga GS n° 13, Koki, Louga, Sénégal
Tél. : ++.221.967.47.46
Fax : 967.47.42
E-Mail : padv.udp@sentoo.sn

Hadia Aminata TINE
Economiste,
Assistante de coordination AQUADEV Dakar
Rue H, x rue 2, 2bis - Point E
B.P. 21.056, Dakar - Ponty
Tél. : ++.221.825.28.29
Fax : ++.221.864.01.10
E-Mail : aquadev-wa@sentoo.sn

Ngoné War TOURE
Ing. Agronome, Chef de zone PADV
BP 349 Louga, Sénégal
Tél. : ++221.967.47.46/968.66.29
Fax : ++.221.967.47.48
E-Mail : padvudp@sentoo.sn

Sophie VANHOMWEGEN
Ingénieur Agronome,
Chef de projet, AQUADEV Louga
Cité Bagdad, BP 310 Louga, Sénégal
Tél. : ++.221.967.38.65
Fax : ++.221.967.38.64
E-Mail : aquadev@metissacana.sn

Gery VAN NIEUWENHUISEN
Agronome, Coordinateur ONG Louvain développement
01 BP 5069 Cotonou, Bénin
Tél. ++229.30.49.54
Fax : ++229.30.49.54
E-Mail : ldbenin@sobiex.bj/gery@bj.refer.org

Abdou YAHAYA
Enseignant Fac. Agro. de Niamey et CRESA
Univ. De Niamey, BP 10960 Niamey, Niger
Tél. - Fax: ++.227.73.32.38.
E-Mail : cresa@intnet.ne

Ahmdou Tidjani YOUSSOUPHOU
Gestionnaire / Adjoint Rep.-Résident CTB
BP 12987 Niamey, Niger
Tél. : ++.227.73.39.61
Fax : ++.227.73.39.72
E-Mail : btcctbni@intnet.ne

Issoufou ZAKARI
Agronome SSE/DEP/MDK Min. Dév. rural
BP 12091 Niamey, Niger
Tél. : ++.227.73.36.34 / 73.33.23
Fax : ++.227.73.33.23
Dr Hamballi Boubé ZAROUMEYE
Vétérinaire, Directeur national Projet AZAWAK
BP 12987 Niamey, Niger
Tél. : ++.227.73.75.37

A Q U A D E V

Association sans but lucratif de solidarité internationale

Rue des Carmélites 151 - B1180 Bruxelles - Belgique
Tél. +32.2.347.70.00 - Fax : +32.2.347.00.36
Email : contact@aquadev.org
Site internat : http://www.aquadev.org